3 1761 05611024 0

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/souvenirsdemajeu00belluoft

SOUVENIRS

DE

MA JEUNESSE

SOUVENIRS

DE

MA JEUNESSE

PAR

LE MARQUIS DE BELLEVAL

PARIS

LIBRAIRIE HISTORIQUE DES PROVINCES

ÉMILE LECHEVALIER

39, Quai des Grands-Augustins, 39

—

1895

DC
220
.B45A3

A MES ENFANTS ET A MES PETITS-ENFANTS

Mes Souvenirs de Guerre *vous ont appris la part que j'ai cru devoir prendre à la défense de notre pauvre France envahie. Je veux aujourd'hui que les souvenirs de ma vie civile, si je puis parler ainsi, achèvent de vous dépeindre tout ce que j'ai été, tout ce que j'ai vu, les longues années passées d'abord au service d'un noble Prince qui a laissé dans l'Histoire une trace pure et lumineuse, et ensuite au service de notre pays; les illusions et les espérances de la jeunesse, les désillusions et les épreuves de l'âge mûr.*

Ainsi, vous me connaîtrez tout entier; et alors, passez-moi cette espérance, je ne voudrais pas dire : cette illusion, car ce serait vous méconnaître; vous m'en aimerez peut-être davantage, et les derniers jours seront l'équivalent des si heureuses premières années.

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

CHAPITRE Ier.

LA VILLE OU JE SUIS NÉ

Pendant les quatorze premières années de ma vie, les meilleures assurément et les plus heureuses, tout mon horizon fut borné à ce que l'on appelait à Abbeville « les fortifications ». Abbeville fut ma ville natale, et je naquis à l'ombre des hautes tours de l'église de Saint-Wlfran, du sommet desquelles on embrasse un vaste panorama dont les eaux grises de la Manche forment le dernier plan.

En ce temps-là, Abbeville était encore, pour ainsi dire, une ville maritime. Le flux et le reflux de la mer se faisaient toujours sentir dans le port que remplissaient des navires marchands d'un faible tonnage, amenés par le canal de la Somme. A l'époque des hautes marées, pour voir la mer, il suffisait d'aller jusqu'au village de Laviers, à cinq ou six kilomètres de la ville. On se trouvait alors en face de l'ancien lit de la Somme, où les eaux débordant, inondaient les pâturages salés et transformaient le pays, jusqu'à Saint-

Valery à gauche et le Crotoy à droite, en un véritable bras de mer. A droite, une chaîne de collines crayeuses bordait les plaines du Marquenterre qui s'étendent vers Boulogne-sur-Mer : à gauche, des collines boisées limitaient le plateau du Vimeu qui va confiner à la Normandie. A certains jours, c'était donc une véritable baie qui séparait ces deux parties du Ponthieu, l'ancien comté tour à tour anglais et bourguignon, dont Abbeville était la capitale. C'était dans ce bras de mer qu'existait le célèbre gué de Blanquetaque qui épargna à l'armée d'Edouard III un véritable désastre, et lui permit de vaincre à Crécy. Il m'arriva souvent de franchir ce gué, à l'endroit même où étaient passés les soldats et les chevaliers d'Angleterre, guidés par un traître nommé Gobin Agace.

Cette traversée, que j'accomplissais en voiture, sous la conduite de mon père, avait le don de m'émouvoir quoiqu'il n'y eut en réalité, pour quelqu'un connaissant bien le terrain, d'autre danger ou, pour mieux dire, d'autre inconvénient, si l'on avait devancé l'heure du reflux, que de prendre un bon bain de pied, voire même un bain de siège. Mais enfin, quand la voiture s'engageait dans ce bras de mer, large de près d'un kilomètre, quand les chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail et que la mer entrait dans la voiture par les portières, je ne pouvais me défendre d'un sentiment d'effroi bien naturel à mon âge et je respirais à pleins poumons en atteignant le bord. Mon père ne manquait jamais de me faire remarquer que les Anglais d'Edouard III s'étaient montrés plus braves que moi ; à quoi j'aurais pu lui répondre qu'il faut savoir faire de nécessité vertu, quand on a une armée à ses trousses, et qu'au lieu d'être pourchassés par Philippe de Valois,

nous l'étions seulement par la crainte de faire attendre le dîner d'une terrible grande tante que j'avais, ce qui est bien différent.

Tout cela est bien changé depuis. Les terrains reconquis sur la mer jusqu'à la hauteur de l'embouchure de la Somme, ont été mis à l'abri contre ses retours offensifs par une solide estacade, et de nombreux troupeaux de moutons paissent une herbe excellente, des moissons élèvent leurs épis dorés sur ces surfaces sablonneuses que sillonnaient des bateaux de pêche et au Moyen-Age des vaisseaux de guerre. Du gué de Blanquetaque, il ne reste que le souvenir. C'est à peine si quelques navires, chargés de charbon ou de bois du Nord, se hasardent de temps à autre dans le port désert d'Abbeville. Dans ce pays, si poétique au temps de mon enfance, la poésie est morte.

La ville, elle-même, bien que ses monuments et ses antiques maisons soient restés les mêmes, a perdu beaucoup de son cachet en perdant la ceinture de remparts qui l'avaient toujours victorieusement défendue contre l'envahissement de l'étranger. Si Charles V, pour honorer son inébranlable fidélité à la couronne de France dans les grandes guerres du Moyen-Age, lui avait décerné cette belle devise : *Fidelis* (fidèle), la Cité s'était, à non moins juste titre, attribué le surnom de la « Pucelle », pour rappeler que jamais aucun conquérant n'avait pu franchir ses murailles. C'était des traités seuls qui l'avaient livrée tantôt à l'Anglais, tantôt au Bourguignon. Abbeville se laissait aussi nommer complaisamment la « Venise du Nord », en raison des deux bras de la Somme, subdivisés eux-mêmes en plusieurs canaux, qui la traversaient et avaient nécessité, dans certains quartiers, la construction d'un grand

nombre de ponts, tandis qu'il était des rues entières dont les maisons avaient une de leurs façades baignant dans les eaux de la Somme au cours rapide.

Quand les hautes murailles du Moyen-Age firent place à un autre système de défense plus approprié aux nouvelles phases de l'art des sièges, Vauban était venu tout modifier, et, s'il avait laissé les cinq portes qui s'ouvraient dans les sombres murailles, en revanche, il avait rasé les dix tours qui les flanquaient comme autant de forteresses. Après ces murailles ceintes d'un fossé très large et très profond, que l'on pouvait inonder en cas de besoin, s'étendaient ce que l'on appelait « les fortifications », dont j'ai prononcé le nom au commencement de ce chapitre, c'est-à-dire des ouvrages avancés en terre gazonnée, rendez-vous quotidien de tous les polissons de la ville, dont je faisais partie. Il n'était sorte de gymnastique dont ces talus ne fussent le théâtre; et, que de fois ne nous arriva-t-il pas, en rentrant à la maison paternelle, avec nos culottes verdies, de prouver que nos pieds n'étaient pas le principal mode de locomotion dont nous faisions usage.

Mais, ici encore, le progrès devait exercer son action destructive. Comme on ne pouvait imaginer un système de défense supérieur à celui dont Vauban fut l'illustre inventeur, on trouva plus simple de supprimer son œuvre. Déclassée comme ville forte, Abbeville vit tomber ses murailles dans les fossés, et sur les ouvrages avancés, théâtre de nos jeux, aplanis et comblés, ont été édifiés des faubourgs et des maisons de campagne.

Les « fortifications » les plus importantes s'élevaient au Nord de la ville, entre les portes du Bois et Saint-Gilles ; car, au Sud, la défense était assurée par le cours

de la Somme et les terrains marécageux que la rivière traverse. La porte du Bois, surtout, était d'un aspect formidable. Pour sortir de la ville et gagner la route de Saint-Riquier, il fallait franchir deux ponts-levis dont le premier surplombait le fossé d'au moins 20 mètres.

Un jour, un de mes parents, entrant à Abbeville dans un cabriolet attelé d'un cheval ombrageux, y faillit périr de la manière la plus tragique. Son cheval, ayant pris peur, se jeta de côté et franchit la chaîne du pont-levis dans laquelle restèrent engagées les roues du cabriolet. Les brancards et les traits ayant heureusement cassé d'un seul coup, le cheval fut précipité dans le fossé sans avoir la moindre blessure, tandis que mon parent, resté suspendu dans le vide, fut tiré de cette position critique par les soldats du poste plus émus que lui.

Le vandalisme moderne et municipal ne s'est pas encore heureusement attaqué aux monuments et aux maisons que les démolisseurs de la grande Révolution ont bien voulu épargner. La rue de la Boucherie subsiste tout entière, bordée de maisons en bois, à façades curieusement sculptées et fouillées, et si étroite que deux personnes de front en remplissent la largeur. *Le logis du Roi*, où résida, dit-on, François Ier, montre encore son escalier merveilleusement découpé, représentant dans ses ornements capricieux le chiffre du galant monarque et la salamandre qu'il avait prise pour emblême. Ainsi en est-il du vieil Hôtel de Ville, avec ses fenêtres à meneaux et sa tour carrée dont les substructions du moins accusent l'antiquité la plus reculée, le XIIe ou le XIIIe siècle. Quelques-uns des hôtels, providence de MM. les voyageurs de commerce, peuvent revendiquer fièrement trois ou quatre siècles

d'existence, tels que ceux du Bar, de l'Ecu de Brabant, de Saint-Antoine; l'hôtel de la Fleur de Lys est descendu au rang d'auberge à rouliers. En revanche, dans celui de la Tête de Bœuf. on peut coucher dans la chambre même qu'occupait en 1590 le duc d'Aumale, quand il venait exciter les bourgeois à persévérer dans leur résistance à Henri IV.

Le vieil édifice communal, appelé le Bourdois, occupe encore un des côtés de la place du marché, et c'est toujours de son clocher que partent les sons majestueux de « la commune », grosse cloche que l'on ne met en branle que pour annoncer les séances de la municipalité et les réjouissances publiques. J'aurai occasion de parler de nouveau du Bourdois à propos de la Garde nationale qui aurait mérité qu'un écrivain satyrique entreprit d'écrire son histoire véridique. Mais, puisque j'ai prononcé à son sujet le mot de municipalité, on me permettra d'évoquer d'abord un souvenir du passé sur une institution qui était, pour ainsi dire, l'état-major de la bourgeoisie dont Abbeville était jadis si fière.

Abbeville était par excellence la ville des bourgeois. Pour être quelque chose, il fallait être bourgeois, et le Roi se montrait moins scrupuleux pour accorder la noblesse, que la capitale du Ponthieu pour accorder la bourgeoisie. Les nobles de la province ne dédaignaient pas de solliciter un titre qui entrainait d'importants privilèges, et qui leur garantissait, dans les temps de trouble ou d'invasion, une protection bien autrement efficace que celle de leurs épées ou des murs de leurs manoirs. Comme pour mieux assurer à Abbeville la suprématie de la bourgeoisie sur tout, quand un noble avait reçu la bourgeoisie, ensuite d'une délibération de l'échevinage, autrement dit de la municipa-

lité, quand il avait été inscrit parmi les membres d'une des corporations, il perdait, dans la ville, son titre nobiliaire de chevalier ou d'écuyer; il n'était plus qu'un tel, bourgeois. Mais il n'avait pas, du moins, à subir l'humiliation de devoir mettre dans sa poche l'écusson de ses ancêtres, car la bourgeoisie abbevilloise était aussi blasonnée que la plus illustre noblesse. Tout bourgeois avait, comme les plus fiers chevaliers, un écusson héréditaire, décoré du heaume à cimier et des supports, qu'il pouvait accrocher sur la façade de sa maison et faire graver sur son sceau; et je vous prie de croire qu'aucun d'eux ne s'en faisait faute.

Cette situation spéciale, faite à la bourgeoisie abbevilloise, avait pour résultat qu'elle a souvent pris ses alliances dans la noblesse et qu'elle lui en a beaucoup fournies. On trouvait, avec raison, que les écussons de la bourgeoisie n'étaient pas déplacés dans l'arbre généalogique d'un noble, où quelques-uns de ses ascendants figuraient avec la qualité de bourgeois.

Tout leur réussissait, à ces opulents et fastueux personnages. Les Rois les tenaient en si haute estime qu'ils répandaient sur eux à pleines mains la manne de leurs faveurs. C'est Charles V qui leur accorde que leurs procès seraient jugés à Abbeville, c'est-à-dire chez eux et pour ainsi dire en famille, avec appel au Parlement de Paris seulement : que jamais Abbeville ne sera frappée d'impôts, si ce n'est à son profit; qu'ils peuvent vendre et acheter en franchise dans tout le Royaume et recevoir directement par mer toutes sortes de marchandises, sans payer de droits.

C'est ensuite Charles VI qui s'empresse de confirmer toutes les libéralités de son père.

Louis XI, qui se plaisait à venir chasser dans la forêt

de Crécy, voisine d'Abbeville, témoignait aux bourgeois une tendresse toute spéciale, bien faite pour rendre jalouse la noblesse du pays. Il leur écrivait des lettres fort affectueuses pour leur signaler tous les succès de sa politique et de ses armées ; il les invitait à assister aux noces du Dauphin, il les exemptait du service du ban et de l'arrière-ban. Tous ses successeurs l'imitèrent à l'envi. Henri III, notamment, écrivait souvent aux bourgeois d'Abbeville qui se désaffectionnaient de lui de jour en jour et finirent par se jeter dans les bras de la Sainte-Union. Il est vrai de dire qu'à un moment donné, ils se jetèrent aux pieds de Henri IV, ce qui peut faire compensation.

Louis XIII fait aux bourgeois d'Abbeville l'honneur de choisir leur ville pour mettre son royaume sous la protection de la Vierge. Ses successeurs ne firent pas, que je sache, grand chose pour mes concitoyens ; mais, peu importe ; le moyen de n'avoir pas bonne opinion de soi-même, quand on a vu tant de princes affecter de vous tenir en si haute estime ?

C'était parmi cette bourgeoisie, si pleine de son importance, que se recrutaient les magistrats municipaux ; et les fonctions municipales étaient le but de l'ambition de tous les bourgeois : c'était même évidemment pour tenter d'y parvenir que tant de nobles se faisaient admettre dans la bourgeoisie.

Ce que nous appelons aujourd'hui maire s'appelait alors maïeur, et, depuis le XVIe siècle, ses insignes consistaient en une « tasse » c'est-à-dire une bourse comme celles avec lesquelles on quête dans les églises : elle était en velours violet, brodée d'or et d'argent ; parmi les broderies se trouvaient les armes d'Abbeville et le millésime de l'année, car il y avait autant d'années

que de tasses et de maïeurs, la municipalité se renouvelant tous les ans, avec ce correctif qu'elle pouvait être réélue deux années de suite, ce qui n'arrivait que rarement, car il est un principe très sage, c'est qu'il faut contenter le plus de monde que l'on peut. J'ai vu, maintes fois, chez quelque descendant d'un ancien maïeur, ce curieux insigne de leur autorité quasi-éphémère. On le conservait comme une relique, et je trouve que l'on avait parfaitement raison.

Il n'y avait pas d'adjoints. Le maïeur était assisté de huit échevins ou conseillers municipaux, dont les quatre premiers prenaient le titres de *grands échevins*, plus de deux *argentiers*, autrement dit deux receveurs municipaux. On sait tout ce qu'a de prosaïque aujourd'hui l'élection d une municipalité, et tout ce qu'elle y perd en prestige. Nos ancêtres avaient plus de sens pratique et ils comprenaient que le véritable moyen d'entourer une charge de considération, c'était de lui donner aux yeux du vulgaire une haute importance, non seulement par le choix des personnages que l'on appelait à l'exercer, mais encore par le cérémonial qui accompagnait l'élection et l'installation des élus.

C'était le 24 août de chaque année que l'on procédait « au renouvellement de la loi », c'est-à-dire à l'élection du maire, des huit échevins et des deux argentiers. Le suffrage était essentiellement restreint, puisque les électeurs n'étaient qu'au nombre de seize. Les divers corps de métiers formaient quatre grandes corporations dont chacune était administrée par quatre « maïeurs de bannière ». C'était à ces seize personnages importants, délégués des grandes corporations, qu'il appartenait de désigner le maïeur et les échevins.

L'échevinage, dont les pouvoirs allaient expirer, se

rassemblait. On introduisait les seize maïeurs de bannière, on les adjurait de bien s'acquitter de leur délicate mission, et ils se retiraient dans la salle de leurs délibérations. Les échevins désignaient deux d'entre eux pour prendre place au bureau, et tous ensemble choisissaient trois candidats, dont deux délégués allaient présenter les noms aux maïeurs de bannière.

Ceux-ci délibéraient et venaient ensuite faire connaître celui des trois dont ils avaient fait choix pour être le maïeur. On procédait de la même manière et successivement pour les huit échevins et les deux argentiers.

Lorsque tous les choix avaient été faits et déclarés, deux des anciens échevins allaient chercher le nouveau maïeur, et les sergents à masse les nouveaux échevins, et ils les introduisaient auprès de l'ancien maïeur qui remettait ses pouvoirs à son successeur. Les sergents ouvraient la porte du grand échevinage, autrement dit de l'Hôtel de Ville, au peuple qui se hâtait de remplir la cour, et du haut du balcon, le nouveau maïeur prononçait une harangue: il promettait toujours de bien administrer et couvrait de fleurs son prédécesseur, en se décernant à lui-même un brevet d'incomparable modestie. Cela se répétait invariablement chaque année, et cela plaisait toujours, invariablement aussi, aux uns et aux autres, tant il est vrai que l'habitude est une seconde nature.

Les nouveaux échevins prenaient alors séance et se partageaient les attributions de surveillance et de direction de toutes les branches de l'administration municipale. Quand ceci était fait, les sergents à masse venaient déposer leurs masses, et les portiers leurs clés, sur la table du conseil ; le maïeur les leur rendait aussitôt en les exhortant à bien faire leur devoir. Un sermon prêché par le

gardien des Cordeliers terminait la cérémonie ; puis venait un grand banquet où l'on mangeait copieusement et où l'on buvait encore mieux... aux frais des contribuables, car, à toutes les époques, les bons contribuables ont eu cela de particulier qu'il leur fallait sans cesse délier les cordons de leur bourse et payer fort cher les verges destinées à les fouetter. Tout se continue, ou se recommence, comme on voudra.

On me pardonnera de m'être appesanti sur ces détails rétrospectifs qui ne sont pas aussi locaux qu'on serait tenté de le croire. Sous le rapport des municipalités, toutes les villes du Nord étaient sœurs, et ce point historique a d'autant plus d'intérêt qu'il est général.

II

Les démolisseurs de la Révolution n'avaient laissé debout, à Abbeville, que les églises de Saint-Wlfran, de Saint-Gilles, du Saint-Sépulcre et de Saint-Jacques. La première m'était particulièrement chère, car ce fut sous ses voûtes, bien délabrées, je dois le dire, que me fut conféré le sacrement qui faisait de moi un chrétien ; car c'est là que, chaque dimanche, j'accompagnais ma mère aux offices qui, je l'avoue à ma honte, me paraissaient interminables, malgré la splendeur dont on se plaisait à les entourer. Le chant picard, qui était magnifique, n'avait pas encore été remplacé par le chant romain que je trouve peu harmonieux ; et aux grandes fêtes, on faisait encore entendre aux fidèles les proses du xve siècle, conservées dans d'immenses livres de lutrin à miniatures qui étaient de véritables objets d'art, et

que les assistants chantaient comme leurs aïeux, quatre siècles auparavant, les avaient chantées.

Les coutumes romaines n'avaient pas encore fait disparaître le lutrin formé par un grand aigle de bronze, aux ailes éployées, derrière lequel se tenaient quatre chantres éblouissants dans leurs chapes couvertes de broderies et s'appuyant sur des bâtons argentés ou dorés, de deux mètres de haut, surmontés d'une niche renfermant une statuette de Saint-Wlfran.

Rien n'était plus imposant que ces majestueux personnages quittant le lutrin à certains moments et arpentant à pas lents le chœur dans toute son étendue, en saluant tour à tour à chaque évolution l'autel et l'assistance qui remplissait la nef.

Rien n'était plus émouvant et ne parlait plus à l'âme que quand le vénérable archiprêtre, à la tête entourée d'une auréole de cheveux blancs, faisait retentir du haut de l'autel, perdu dans un lointain vaporeux, les accents d'une des plus admirables voix de ténor que j'ai entendues de ma vie ; et quand l'orgue, aux tuyaux gigantesques, lui répondait avec des éclats comparables à ceux de la foudre ou avec des voix humaines qui paraissaient descendre du ciel.

Un peu plus tard, je n'avais pourtant que douze ans, l'occasion me fut offerte de me familiariser avec ce superbe instrument, car pendant deux années consécutives, j'eus l'honneur, qui me combla de joie, de remplacer l'organiste lequel, durant les doux loisirs que je lui procurais, se grisait comme un polonais et n'en émargeait pas moins consciencieusement au budget de la fabrique. C'était le bon temps... pour lui et pour moi.

J'étais aussi fier de mon église que si je l'eusse construite, et de ses offices que si j'en eusse été le curé. Il

me semblait qu'il n'y eût de belle que celle-là et de bons que ceux-ci. Il m'est certes arrivé, dans le cours de ma vie, d'atteindre des situations capables de flatter mon amour-propre, mais j'affirme que rien ne l'a jamais caressé autant que le fait de pouvoir gravir seul, comme un homme, l'escalier à vis du clocher, de longer par une balustrade aérienne, suspendue sur le vide et contournant une des deux tours, une partie de la façade fouillée comme une dentelle de pierre, et de déboucher enfin dans la tribune où s'élevaient majestueusement les orgues monumentales, épaves de l'antique abbaye de Valoires. Quand, par un coup de sonnette, je donnais l'ordre au souffleur de remplir d'air les tuyaux que j'allais faire parler, je me faisais l'effet d'un colonel levant son sabre à la tête de son régiment ; quand, enfin, m'attaquant aux quatre claviers superposés, je faisais, à mon tour, descendre dans l'immense vaisseau les chants qui avaient charmé ma toute petite enfance, je me prenais à penser qu'il y a de glorieux moments dans la vie, et que l'organiste, que je suppléais pour cause de cabaret, était un être bien méprisable pour préférer des plaisirs aussi matériels à d'aussi poétiques jouissances.

Mais, comme il faut bien que toujours la jeunesse se retrouve... et se passe, mes jouissances musicales se doublaient à certains jours de celle de taquiner le premier vicaire ; ces jours-là, je cumulais. Il avait eu l'imprudence de dire devant moi que les grands jeux de l'orgue lui portaient sur les nerfs et lui causaient un certain agacement. Oh ! les enfants ont les oreilles tellement fines qu'ils entendraient l'herbe pousser. L'abbé L... était brusque, quoique très bon, mais il n'avait pas pour moi, qui me croyais un des « officiers » de l'église, les manières vraiment paternelles de son curé,

ami intime de mon père. Je ne l'aimais guère et ma vengeance était toute trouvée. Avant de m'asseoir aux claviers de mon instrument, je m'assurais que ma victime était à son poste, confortablement étendue dans sa stalle, les yeux à demi-clos, dans une attitude béate qui lui était familière. Avec un rire féroce, j'attaquais alors le premier morceau de la messe sur ce que l'on appelait le clavier de bombardes, c'est-à-dire le clavier inférieur communiquant avec les plus grands tuyaux qui mesuraient trente-deux pieds, et je renforçais cette « harmonie » par le clavier des pédales que mes jambes étaient malheureusement assez longues pour atteindre. L'effet était foudroyant. En entendant ce bruit de tempête qui traversait la vieille basilique, ces mugissements qui faisaient vibrer les antiques vitraux dans leurs alvéoles de plomb, tandis que la tribune de l'orgue soutenue seulement par deux poutres transversales d'une longue portée, engagées dans les quatre premiers piliers de la nef, frémissait et plongeait d'une manière assez inquiétante jusqu'à me balancer sur mon siège, l'abbé L... se redressait brusquement, fixait l'orgue avec des yeux furibonds, s'agitait dans sa stalle comme un diable dans un bénitier, s'épongeait la figure avec son mouchoir, tandis que les « chers confrères » riaient sous cape. La petite glace qui était placée devant moi et qui réfléchissait tout le chœur, ne me laissait perdre aucun détail de cette scène de torture, que je prolongeais le plus qu'il m'était possible.

Lorsque je descendais de l'orgue, en passant devant la pierre tombale mutilée d'un chevalier étendu dans son armure, les mains jointes, à côté de sa femme, et que l'on avait reléguée, avec quelques autres débris, au pied de l'escalier des tours, je ne manquais jamais de mettre la

main sur le casque ou l'épée de ce preux qui avait été un grand batailleur ; je le regardais comme un ami, et pour un peu je lui aurais demandé de se lever sur son séant et de me dévoiler les mystères du passé. Les jours où j'avais livré bataille à l'abbé L..., je me serais surpris volontiers à lui dire : « Tu dois être fier de moi, car je suis vainqueur ! » Le bon curé faisait aussi des confidences à mon père, mais elles avaient plus de portée, car il disait en riant de bon cœur : « Ce polisson-là fera mourir mon pauvre abbé ! »

Je ne manquais pas alors de recevoir une semonce dont l'invariable conclusion était que, si je ne m'amendais pas, mes fonctions d'organiste me seraient enlevées sans merci.

Je promettais, mais ces bonnes intentions allaient contribuer à augmenter le pavage de l'enfer, puisqu'il paraît que c'est l'usage auquel elles sont destinées, et j'ai toujours soupçonné mon vieil ami et protecteur le curé d'avoir pris ma défense, car les souffrances de l'abbé L... se prolongèrent deux ans, juste le temps pendant lequel je fus revêtu d'une dignité qui faisait mon orgueil et l'envie de mes camarades.

Le vieux chevalier abbevillois, couché dans son armure, n'était pas le seul ami que j'eusse dans l'église où je portais si souvent mes pas. Il y avait un petit modèle d'un vaisseau de guerre de l'époque de Louis XIV, qui était suspendu à la voûte du bas-côté gauche de la nef. Cet ex-voto, œuvre d'un marin qui avait échappé à un naufrage où à un combat naval, et dont le passé était enveloppé d'une ombre encore plus impénétrable que le chevalier, attirait invinciblement et constamment mes regards.

Je faisais de longues stations devant lui, et je ne man-

quais jamais d'être là, quand l'un des deux bedeaux, qui était borgne, et témoignait d'une servile complaisance pour le fils de M. le président du conseil de fabrique, descendait le petit navire accroché par une corde et une poulie, pour lui faire une toilette de propreté. J'aurais donné, je crois, tout ce que je possédais, pour en devenir l'heureux propriétaire ; mais le bedeau borgne devait être incorruptible, et, en tous cas, je ne fis aucune tentative pour m'en assurer. Tout au plus me bornais-je à déclarer d'un air innocent qu'un jouet dans une église, c'était bien singulier ; ce à quoi le bedeau répondait qu'il était encore bien plus singulier d'y voir un crocodile.

Car il y avait aussi un crocodile ; encore un de mes amis, celui-ci. Le saurien, de petite taille, deux mètres tout au plus, était plaqué contre la muraille de gauche, sous la tribune des orgues, comme s'il se fut efforcé d'y grimper. Lui, on ne pouvait le descendre pour l'épousseter, et il végétait tristement contre son mur, dans une vénérable couche de poussière. Aux visiteurs qui s'étonnaient de la présence de cet animal dans un tel lieu, on racontait qu'il y avait bien des années, toutes les nuits, les cloches se mettaient à sonner toutes seules, ce qui avait commencé par surprendre grandement MM. les chanoines — Saint-Wlfran fut une collégiale jusqu'en 1789 — puis finit par leur causer une indicible épouvante. Aucun d'eux ne douta que le diable en personne n'eût élu domicile dans les tours. Comme la situation se prolongeait et devenait intolérable, le chapitre prit une résolution désespérée. Une procession s'engagea un beau jour dans l'escalier en spirale. Elle était précédée des suisses, que leurs épées et leurs hallebardes faisaient presque des hommes de guerre, et qui, à ce titre, étaient

naturellement désignés pour soutenir le premier assaut du malin.

Après eux, venait un diacre, armé d'un vaste bénitier et d'un respectable goupillon, car chacun sait que l'efficacité de ces instruments contre le démon est établie par de nombreux exemples. Puis s'avançaient les chanoines par ordre de réception, et le doyen du chapitre, vieillard vénérable, fermait la marche. Le cœur de chacun battait à coups pressés, aussi bien sous la blanche aube des chanoines que sous l'habit galonné des suisses. Les fidèles, qui n'étaient pas désireux de marcher à l'ennemi et qui avaient d'ailleurs un intérêt moins direct que le chapitre à faire sortir le diable du clocher, étaient restés en bas et attendaient les évènements.

Ils n'attendirent pas longtemps. Au bout de quelques courts instants, la procession dégringolait l'escalier dans le plus lamentable désordre, les derniers passant sur le corps des premiers, tous pâles et tremblants. Ils avaient vu Satan en personne, sous la forme d'un crocodile effrayant. Rembuché auprès des cloches dont le son paraissait le divertir, il ouvrait une gueule énorme garnie d'une formidable rangée de dents, et faisait claquer ses machoires en semblant se demander quel serait le plus friand morceau, d'un chanoine ou d'un suisse.

Lorsque le doyen du chapitre fut remis d'une aussi chaude alerte, il convoqua un conseil à l'issue duquel on promit une magnifique récompense, aussi bien temporelle que spirituelle, sous forme d'une somme fort ronde et d'un certain nombre de messes, à celui qui se sentirait le courage, nouveau Saint-Michel, d'aller relancer le monstre dans sa retraite et d'en débarrasser le clocher.

Quelqu'un se présenta, un boucher. Armé d'une hallebarde, il s'en fut tout seul dans le clocher et vint rapporter qu'il avait tué le crocodile, c'est-à-dire le diable qui avait revêtu ce déguisement. Revenu de ses terreurs, le chapitre fit empailler proprement la dépouille de l'ennemi du genre humain, et décida que ce trophée demeurerait suspendu dans l'église, pour apprendre aux générations futures comment le diable avait été vaincu par le chapitre de Saint-Wlfran.

Les savants, qui ont pour toutes choses des explications toujours prêtes, s'épuisèrent à démontrer comment un crocodile de la Somme se serait introduit dans l'église, et delà dans le clocher, en montant l'escalier comme le sonneur en personne. Un des bras de la Somme longeant l'église et passant même dessous, ce qui avait forcé l'architecte à la construire sur pilotis, l'hypothèse aurait été parfaitement admise, sauf cette circonstance décisive que les eaux de la Somme n'ont jamais recélé le plus petit crocodile. D'autres, plus avisés, voulaient que l'animal se fût échappé d'une ménagerie où il trouvait l'existence trop monotone. Le fait est, et j'en suis bien fâché pour la légende, que le crocodile, comme le petit vaisseau, était tout simplement un ex-voto, rapporté par un marin abbevillois d'un lointain voyage et offert pieusement par lui au sanctuaire dans lequel il avait été baptisé.

Mais il n'aurait pas fait bon émettre cette opinion lénitive devant les vieilles femmes qui peuplaient, pendant les offices du soir, les environs de l'endroit où le crocodile était accroché, et qui, si elles tenaient à la légende, ne se privaient pas de faire fumer sous le nez de son héros un encens qui n'était pas précisément pur. Ces bonnes âmes cuisinaient dans Saint-Wlfran, pen-

dant les saluts du carême, et à la faveur de l'obscurité qui envahissait les profondeurs de la nef. Elles faisaient griller des harengs, non pas pour les offrir en ex-voto ou les déposer sur le plat du quêteur, je vous prie de le croire, mais tout bonnement pour leur souper. En recevant la nourriture de l'âme elles préparaient celle du corps, qui en a besoin d'une également. Mais, le profane n'y aurait vu que du feu, et se serait borné à humer avec stupéfaction ces odeurs culinaires, en se demandant d'où elles pouvaient provenir. J'avais pénétré le mystère en voyant *retourner* les harengs, car il faut bien que, quand ils sont grillés d'un côté, on s'empresse de présenter l'autre côté à l'action du charbon. Voici comment ces femmes — les « blancs-bonnets » comme on disait pour désigner les femmes du peuple — opéraient, sinon avec célérité, du moins avec discrétion.

Pour un Picard, et surtout pour un Picard de la Basse-Picardie, de l'arrondissement d'Abbeville, il n'est pas nécessaire, quand on parle d'un « couvet », d'expliquer ce que c'est. Un « couvet » est une chaufferette, d'où l'on a fait le verbe picard « acouveter » c'est-à-dire couvrir, cacher sous un objet. Comme la chaufferette est « acouvetée » sous les jupes féminines, on a trouvé logique, dans mon pays, de la dénommer « couvet ». Les Picards ne sont pas bêtes : on ne le leur a jamais reproché.

Le couvet est tout simplement un vase en terre jaunâtre vernissée, en forme de pot à fleurs, et surmonté d'une anse de même matière. On remplit cela de charbon et on met ses pieds dessus, ou bien on met ses pieds à côté, et dans ce cas, le couvet chauffe, quand on est assis, tout ce qui surmonte les pieds. Chaque « blanc-bonnet » arrivait donc à Saint-Wlfran, muni de son

couvet bien garni de braise, et avec un ou deux harengs enveloppés dans un morceau de papier. Le blanc-bonnet s'asseyait, étalait le ou les harengs des deux côtés de l'anse, et insinuait le tout sous ses jupes. Quand le poisson était grillé suffisamment d'un côté, la femme extrayait le couvet de sa prison, retournait l'animal, et réintégrait le tout dans les profondeurs de ses jupons. Mais, de même que l'humble violette, le hareng grillé se révèle par ses parfums, et l'encens que l'on faisait fumer dans le bas de l'église ne ressemblait que de très loin à celui qui répandait ses nuages vaporeux devant l'autel. Le vénérable curé avait bien prescrit aux deux suisses, tout de rouge vêtus, de faire la chasse aux harengs ; mais l'un était trop occupé à piaffer dans son bel uniforme, et quant à l'autre, un vieux philosophe à cheveux gris, je l'ai toujours soupçonné de jeter un regard attendri sur cette cuisine interlope à laquelle il ne devait pas être étranger, car sa femme faisait partie du groupe des blanc-bonnets.

J'aimais sincèrement cette vieille église qui domine de si haut ma ville natale ; elle était et elle est toujours pour moi comme la personnification, comme l'âme de ma patrie ; et ce n'est pas sans émotion que j'aperçois, encore aujourd'hui, ses deux hautes tours profiler sur l'azur du ciel leurs riches sculptures qui servent de nids à des légions de petites corneilles grises, dont l'espèce paraît être spéciale à Saint Wlfran et qui s'y perpétuent en paix. Les tours sont leur domaine, c'est le domicile dont elles ont fait choix, à l'exclusion de tout autre édifice. Explique ce mystère qui pourra. La présence du guetteur ne les trouble pas dans leurs ébats, pas plus que le son lugubre et prolongé que, depuis le coucher jusqu'au lever du soleil, il tire de sa trompe et envoie

tous les quarts d'heure aux quatre côtés de l'horizon, afin de tenir les habitants en alerte pour leur prouver qu'ils n'ont rien à craindre du feu, afin de les réveiller pour leur dire qu'ils peuvent dormir tranquilles.

Très poétique, mais très rude était l'existence des deux guetteurs, qui passaient chacun une nuit à tour de rôle dans la petite tourelle encorbellée suspendue, comme un nid d'hirondelle, à l'un des angles supérieurs de la tour Saint-Firmin. Lorsque le soleil levant commençait à rougir le ciel, le panorama qui se déroulait à leurs pieds, l'horizon qu'ils embrassaient étaient bien faits pour donner naissance à des pensées qui, je peux le dire sans les calomnier, ne durent jamais hanter leurs cerveaux. Rompus à ce métier, blasés sur un spectacle qui se renouvelait sans cesse, ils n'avaient d'yeux que pour inspecter l'étendue de la ville et des campagnes avoisinantes ; ce n'était pas les splendeurs de la nature, mais l'incendie qu'ils cherchaient, et dans les rayons du soleil ils ne voyaient que la délivrance et le moment d'aller gagner leur lit quand les autres au contraire le quittaient.

Lorsque l'ouragan fouettait les vieilles murailles et que les rafales de la tempête ébranlaient leur gite aérien, il leur fallait sonder sans cesse la profondeur des ténèbres par les quatre lucarnes qui éclairaient la tourelle, et jeter chaque quart d'heure leur avertissement que rien ne troublait la sécurité publique Apercevaient-ils un incendie que, venant aussitôt se pencher sur la plate-forme qui surplombe la place du Marché, ils hélaient le factionnaire qui faisait les cent pas devant le vieil hôtel du *Bourdois*. Rien n'était plus étrange que d'entendre ces mots : — « Au feu ! au feu ! » — proférés distinctement par une voix qui paraissait descendre du ciel.

—« Où cela ? » — criait le factionnaire en se faisant de ses mains un porte-voix. — « A tel endroit ! » — Puis le guetteur, descendant dans la tour, jetait aux échos de la ville endormie le son lugubre du tocsin.

Si cette veille aérienne était pénible, elle n'était pas non plus sans danger, mais un danger qui menaçait également tout un quartier de la ville inconsciente. La tour Saint-Firmin était balafrée de profondes lézardes depuis le jour où Messieurs du chapitre, à l'occasion d'une des victoires de Louis XIV, avaient voulu signaler leur zèle patriotique en faisant hisser un canon au sommet de cette tour, et en répondant aux salves que la milice bourgeoise faisait retentir sur les remparts. Ebranlée jusque dans ses fondations qui reposaient sur des pilotis et sur une nappe d'eau, la tour se fendit en certains endroits, et une déviation assez sensible se produisit de la base au sommet.

Je sais que, depuis le règne de Louis XIV, bien des années ont passé et que la tour se dresse toujours haute et fière. Dans ma jeunesse, elle menaçait ruine, dit-on. Il y a beaux jours de cela, hélas ! et elle est encore debout. Tout porte à croire qu'elle le sera alors que, depuis longtemps, j'aurai été rejoindre ceux de mes ancêtres qui contribuèrent à l'édifier et à l'embellir ; et j'en suis heureux, car ce serait pour moi comme la mort d'un être chéri, que la disparition de cette vieille église qui se rattache si intimement aux meilleurs souvenirs de mes jeunes années.

III

Pour aborder un autre ordre d'idées, absolument dépourvu de poésie, je dirai que mes souvenirs les plus lointains, mais les plus précis, se lient intimement à une institution dont Abbeville, était bien fière, mais dont la grâce de Dieu a permis que notre pays soit débarrassé. — Je veux parler de la Garde nationale.

C'était sous le règne de Louis-Philippe, de 1845 à 1848, qu'il me fut donné d'admirer ceux que l'on appelait les « soldats-citoyens » et d'être mis au courant de leurs prouesses. Ah ! ils auraient mérité d'avoir un historien ! Et si quelque crayon habile et véridique avait voulu prendre la peine d'illustrer ses récits, la génération actuelle y puiserait encore des sources d'inénarrable gaieté.

Ma bonne ville natale avait eu de tout temps le privilège, très flatteur assurément, de se garder elle-même. Quand on lui donnait une garnison, elle la subissait, mais la plupart du temps, c'était la milice bourgeoise, vénérable aïeule de la Garde nationale, à laquelle incombait la lourde tâche de veiller sur la sécurité, tant intérieure qu'extérieure, de la ville. Lourde tâche, en effet, car le service de la milice bourgeoise était permanent. Divisée en quatre compagnies correspondant aux quatre grands quartiers de la ville, les quartiers du Bois, d'Hocquet, Marcadé et Saint-Gilles, qui correspondaient eux-mêmes aux quatre portes fortifiées du même nom, il fallait que la milice, en outre de la garde de ces portes, occupât encore seize corps de garde disséminés sur

tout le pourtour des remparts ; aussi, je le dis avec douleur, ne témoignait-elle pas d'un zèle bien ardent.

Même aux époques les plus troublées, même pendant les guerres de religion, les braves bourgeois se faisaient tirer l'oreille pour coiffer le morion et empoigner la hallebarde. Mais, que l'on se rassure ; ni la morale, ni la discipline ne perdaient leurs prérogatives, et les édiles de ce temps — ce que l'on appelait à l'époque de la Garde nationale, le conseil de discipline — vengeaient soigneusement et la discipline et la morale, et ils frappaient à tour de bras sur les délinquants et les coupables. Les « registres aux comptes », tenus par les argentiers, ou receveurs municipaux, foisonnent d'amendes perçues pour toutes les fautes que ces « soldats-citoyens » d'un autre âge se faisaient un malin plaisir de commettre. Les gardes hors de tour et la prison, châtiments ordinaires des gardes nationaux insoumis et trop peu zélés, n'existaient pas dans cette organisation. C'était à la bourse que l'on s'en prenait, ce qui a permis aux argentiers de transmettre à la postérité les méfaits des ancêtres ; quand on fait état des recettes, encore faut-il dire d'où elles proviennent.

Et quelles étranges et amusantes recettes ! (je convertis les monnaies de l'époque en monnaies modernes) : 2 fr. 70 d'amende à celui-ci, qui n'a pas été monter sa garde ; 15 fr. 35 à celui-là pour désobéissance envers son supérieur : 66 cent. à un autre qui s'est endormi étant en faction ; 16 fr. 90 par tête, à plusieurs qui ont quitté nuitamment le corps de garde pour s'amuser à aller frapper aux portes de citoyens qui dormaient tranquillement ; 10 fr. 80 à celui-ci, qui a « tenu de vilains propos » en montant sa faction ; 2 fr. 10 celui-là, qui a trouvé commode de quitter, sans dire

gare, le poste où on l'avait placé : et 5 fr. 40 à cet autre, qui a laissé chez lui son épée. Je pourrais prolonger à l'infini ces citations, qui prouvent que ce chapitre spécial des finances municipales n'était pas à dédaigner : mais il faut savoir se borner.

J'ajouterai seulement que l'égalité devant le service militaire était telle que les magistrats du présidial, autrement dit ceux du tribunal civil, n'en étaient pas plus dispensés que les autres citoyens, pas plus en temps de paix qu'en temps de guerre ; ce qui leur faisait jeter les hauts cris. Il faut entendre leurs doléances : la justice ne doit pas chômer ; qui donc pourra la rendre, pendant que les magistrats se promèneront sur les remparts, le mousquet sur l'épaule ? Cela dura quarante ans, pendant lesquels ils ne se lassèrent pas plus de protester que les Rois ne se lassèrent de les éconduire. Enfin, de guerre lasse, ce fut le gouvernement qui fit écrire, le 31 août 1710, par le duc de la Vrillière, qu'ils seraient dispensés de la garde des portes en temps de paix, au même titre que la noblesse de la province ; mais qu'en temps de guerre, ils seraient requis d'avoir l'honneur d'aller se faire tuer pour la défense de leurs concitoyens ; d'où je conclus que du prêtoire abbevillois ne cessaient de monter vers le Ciel les plus ardentes prières pour le maintien de la paix.

La Garde nationale, telle que je l'ai connue, n'avait rien à envier à la milice bourgeoise. Les foudres de guerre, d'abord, y étaient rares ; et je n'en dois excepter qu'un seul, qu'un ancien officier de l'armée régulière, qui, pour un temps, eut l'honneur de commander à ceux que Joseph Prud'homme a si bien définis dans la personne de son sabre d'officier de cette même Garde nationale, lequel devait servir à défendre nos institutions et

au besoin à les combattre. Ce vieux brave était devenu légendaire par les instincts féroces qu'un mot de lui avait révélés. C'était en 1831, à l'époque du siège d'Anvers. Un régiment d'infanterie, qui avait pris part à cette expédition, devait traverser Abbeville pour rejoindre sa garnison. On décida que, pour lui faire honneur, la Garde nationale prendrait les armes et irait au devant du régiment, à quelques kilomètres de la ville. Quand on est en vue de la colonne, la Garde fait halte ; le régiment en fait autant, et le colonel X... se précipite dans les bras d'un vieux chef de bataillon qui commandait le régiment. Après que l'accolade fraternelle a été rendue, le colonel X .. recule d'un pas et s'écrie d'une voix de stentor : — « Commandant, vous sentez bon ! » — Le vieil officier, tout poudreux dans sa tunique déchirée, le regarde d'un air absolument interdit. — « Vous sentez bon ! » — reprend de sa voix formidable le colonel de la Garde nationale, et au moment où le commandant allait se fâcher, croyant à une plaisanterie de mauvais goût, le colonel s'écrie : — « Vous sentez bon !... Vous sentez la poudre !!! » — Un rire homérique accueillit cette étrange harangue, et ce fut avec une folle gaieté que les gardes nationaux s'empressèrent, sitôt rentrés en ville, d'aller vanter chez eux l'éloquence militaire de leur belliqueux colonel.

Ah ! les amusants soldats que c'était ! Je vous assure qu'ils ont fait les délices de mes jeunes années. Les officiers et sous-officiers, qui, par parenthèse, étaient nommés à l'élection par leurs soldats — le Roi ratifiant ces choix — prenaient cela au sérieux et croyaient, comme on dit vulgairement, « que c'était arrivé ». Aussi portaient-ils l'uniforme réglementaire sans en omettre un seul détail. Quand mon excellent père, qui aurait pu, s'il l'avait voulu,

recevoir les épaulettes de colonel, tant était grande l'influence dont il jouissait et l'estime qu'il avait su inspirer à ses concitoyens, fut nommé capitaine de la compagnie de son quartier, sans même avoir jamais été simple garde national, il se fit immédiatement confectionner un uniforme sous lequel je l'admirais sans réserve. Je le trouvais superbe avec son shako tout galonné d'argent, en forme de pot à fleurs, surmonté d'un pompon monumental, avec son habit à longues basques ressemblant aux ailes d'un coléoptère prêt à s'envoler, avec son pantalon de casimir blanc et le sabre à poignée dorée et à fourreau de cuir qui reposait le long de sa jambe gauche. Quand il m'arrivait de regarder mon père s'en aller le long de la rue Saint-Gilles pour gagner le lieu de rassemblement de sa compagnie, et que j'apercevais les jeunes officiers du régiment de cavalerie saluant ses épaulettes d'argent, je me demandais quand j'aurais le bonheur de lui ressembler et je déclarais, en mon for intérieur, que la Garde nationale était une institution véritablement aussi utile que séduisante.

Les « bizets » n'étaient certainement pas de mon avis. On désignait alors, sous le nom de « bizet », le garde national qui refusait énergiquement d'acheter un uniforme et résistait stoïquement aussi aux gardes hors de tour qui avaient pour but de l'y contraindre, s'obstinant à faire son service, aux revues comme au corps de garde, en costume civil, coiffé d'un chapeau haut de forme, d'un chapeau melon, voire même d'une casquette, selon ses préférences ou sa position sociale.

Pour tout insigne, le « bizet » croisait sur sa veste, sa redingote ou son paletot, les deux larges buffleteries blanches supportant à droite une giberne qui avait les

dimensions d'un sac de voyage, et à gauche le coupe-choux ou sabre-briquet à poignée de cuivre et à fourreau de cuir. Le fusil, à pierre ou à piston, il y avait de l'un et de l'autre. complétait cet ensemble baroque.

A Abbeville, les bizets formaient environ la moitié de l'effectif qui était d'à peu près dix-huit cents hommes ; ils étaient le désespoir permanent des officiers et des sous-officiers, mais, comme je l'ai dit, ils résistaient à toutes les objurgations avec un héroïsme digne d'un meilleur sort. Dans la compagnie de mon père, le bizet le plus endurci, le chef de la rébellion, était mon maître d'écriture. Je le vois encore, revêtu de la redingote marron fort étriquée, qu'il ne quittait jamais, et coiffé d'un chapeau haut de forme, monter des factions dans cet accoutrement, sans aucune vergogne, à la porte du Bourdois, quand la place, les jours de marché, était couverte de monde. Mais, cela était tellement passé dans les mœurs que personne n'y prenait garde.

Quoique mon père, qui estimait M. B... malgré son caractère grincheux et atrabilaire, interposat le plus qu'il pouvait son autorité, le conseil de discipline ne lui ménageait pas les gardes hors de tour, et comme ces gardes duraient vingt-quatre heures, cela constituait pour la profession de M. B... un assez sérieux préjudice. Pour ma part, je bénissais le conseil de discipline, et je le regardais comme le vengeur de l'enfance opprimée et accablée de pensums. Quand j'apercevais dans la journée la longue silhouette de ce bossu de 1 m. 80, se profiler sur la façade du Bourdois, se promenant mélancoliquement l'arme au bras, je rentrais d'un pas plus allègre, car je savais que la leçon du soir me serait épargnée.

Ce qui était déjà singulier, à la porte d'un corps de garde, devenait ineffable les jours de revue ; lorsque la

Garde nationale défilait à travers les rues pour se rendre à la place Saint-Pierre, les amateurs de pittoresque y trouvaient leur compte. Cette cohue bariolée n'avait de militaire que le fusil, et aurait été prise plus volontiers pour une bande d'émeutiers en marche que pour une troupe de gardiens vigilants de l'ordre. Il faut dire qu'à Abbeville, ces gardiens ne gardaient rien du tout, car il n'est pas à ma connaissance que l'ordre y ait jamais été troublé.

Tous les évènements politiques, qui auraient infailliblement mis le feu aux poudres dans toute autre ville, laissaient Abbeville absolument calme. Lorsque qu'en 1840, le prince Louis-Napoléon, après sa tentative de Boulogne, fut conduit à Paris pour être jugé par la cour des Pairs, il traversa Abbeville dans une chaise de poste, entre deux gendarmes, le pistolet au poing, qui avaient pour consigne de lui brûler la cervelle, si l'on tentait de le délivrer. Les curieux s'amassèrent dans le faubourg Saint-Gilles, où était le relai de la poste ; mais ils se bornèrent à trouver que le prince avait un mauvais visage, qu'il « marquait mal » comme on dit, et personne ne plaignit son sort. La bourgeoisie abbevilloise était alors orléaniste. J'ai vu, plus tard, la même bourgeoisie faire un accueil enthousiaste au même prince, devenu Napoléon III, quand il vint, avec l'impératrice, passer quelques heures à Abbeville. — On prétend qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent jamais.

Mais, si le passage d'un prétendant vaincu n'est pas un prétexte à émotion populaire, il aurait pu en être tout différemment, à propos de la Révolution de 1848. Eh ! bien, la ville conserva un calme désespérant.

Ce fut mon professeur d'écriture, M. B..., le roi des bizets, qui apporta la nouvelle en venant le soir me

donner ma leçon. Il l'avait recueillie de quelques personnes qui la tenaient du courrier de la malle-poste d'Angleterre. Cela me valut un quasi-congé, car, au lieu de surveiller mes pleins et mes déliés, en jouant avec une règle dont le poids m'était bien connu, M. B... et mon père passèrent et dépassèrent même l'heure réglementaire à politiquer. On était surpris plutôt qu'ému, et l'on attendait les évènements avec curiosité, mais sans aucune inquiétude.

Aussi ceux qui escortaient le lendemain la duchesse de Montpensier, que son mari avait *oubliée* à Paris, et une autre princesse, pour leur faire gagner l'Angleterre, se donnèrent-ils une peine bien inutile en allant chercher mystérieusement des chevaux tandis que les pauvres princesses, transies de froid et d'inquiétude, attendaient dans une carrière abandonnée, en dehors des portes, où l'une d'elles, par parenthèse, perdit un de ses souliers.

La République succéda donc, sans secousse aucune chez nous, à la Monarchie de Juillet. La population avait une attitude parfaite, mais il n'en fut pas de même de la garnison composée d'un régiment de hussards. Je me souviens encore d'avoir vu défiler à pied, sous les fenêtres de notre maison, ce régiment revenant d'une revue. Le colonel, comte d'Oraison, marchait en tête, le visage sombre et contracté ; les officiers avaient la tête basse : il y avait, en effet, de quoi n'être pas très fiers, car le régiment, assez mal aligné, chantait la *Marseillaise* à tue-tête. Ce détail, trop significatif, me frappa si singulièrement que je ne l'ai jamais oublié.

Ce jour-là, il y eut réellement de l'inquiétude dans la ville, les officiers de la Garde nationale se réunirent

et il fut décidé que, si la troupe faisait un seul mouvement, la Garde nationale, deux fois plus nombreuse, lui tomberait dessus ; et je n'ai jamais douté qu'elle l'aurait fait avec autant d'entrain et de résolution qu'elle en fit paraître pendant les journées de juin.

A cette heure de danger la Garde nationale abbevilloise effaça tous les petits ridicules dont elle était coutumière et qui en faisait l'amusement plutôt que l'ornement de la ville. Les volontaires affluèrent, et l'on ne s'inquiéta plus s'ils étaient bizets ou non, ceux qui allèrent combattre bravement pour le salut de la Société.

Les officiers prouvèrent dans cette circonstance qu'ils en savaient assez pour conduire leurs soldats au feu et pour leur donner l'exemple ; dans la suite, on ne leur en demanda pas davantage. Mais il en était tout autrement à l'époque où j'ai interrompu mon récit pour faire cette digression nécessaire.

C'était certainement très démocratique et très ingénieux que de nommer ses officiers à l'élection. Cela assurait, en tout cas, que les rapports entre officiers élus et soldats électeurs seraient empreints d'une réciproque bienveillance : mais cela garantissait-il aux soldats que leurs officiers seraient capables de les commander ? Pas le moins du monde ; et les soldats, eux du moins, ne s'en préoccupaient guère. Il n'en était pas de même des officiers.

Généralement, ces Messieurs avaient des notions trop peu précises de la charge en douze temps, et plus d'un aurait été capable de donner la célèbre définition du demi-tour à droite : « Demi-tour à droite est exactement la même chose que demi-tour à gauche, excepté que c'est tout le contraire. Attention ! demi-tour à droite. »

Sur quoi la moitié de la compagnie tourne à droite, tandis que l'autre moitié évolue imperturbablement à gauche.

Mon père et les officiers de sa compagnie, ainsi que ceux d'une autre compagnie du même bataillon, pour ne citer que ceux-là, étaient absolument dans le même cas, et ce n'était pas sans raison qu'ils avaient les doutes les plus accablants sur leur science militaire. Comme il fallait, à tout prix, éviter le ridicule, on se réunit pour chercher un professeur, et on le trouva dans la personne d'un ancien sous-officier de la Garde royale, devenu libraire, et qui, dans l'intimité, se laissait volontiers qualifier marquis ; car il l'était en effet et très légitimement, ce dernier descendant d'une des plus illustres familles de l'Artois. Le jardin de notre maison fut choisi pour champ de manœuvres, et combien de fois n'eûs-je pas le spectacle de ce peloton d'officiers s'appliquant consciencieusement à se débrouiller dans les mystères de la charge en douze temps ! J'admirais la patience des élèves, mais j'admirais encore plus celle de l'instructeur qui n'aurait pas osé, tant s'en faut, accentuer ses démonstrations et souligner ses réprimandes par le bon juron qui soulage.

Notre jardin était broussailleux, avec de hautes herbes, ce qui lui donnait un faux air de forêt vierge. Rien n'était amusant comme de voir nos guerriers commencer par battre soigneusement avec la crosse de leurs fusils le terrain sur lequel ils allaient manœuvrer. Ces guerriers redoutaient les vipères bien plus qu'une courbature ou qu'un refroidissement. Des vipères, me dira-t-on, dans un jardin au milieu d'une ville ! Eh ! mon Dieu, oui. Voici comment ces agréables animaux avaient fait élection de domicile dans notre jardin qui,

pour ce fait, était abandonné, et où je ne m'aventurais qu'avec la plus grande circonspection.

Le jardin était attenant à celui d'un vieux savant, M. Baillon, dont la réputation s'étendait bien au-delà des fortifications de ma ville natale. Il n'en était séparé que par un mur en assez mauvais état, entre les pierres duquel s'ouvraient de nombreux interstices. Or, M. Baillon, un type très curieux, passait toutes ses journées à rechercher dans les bois et les campagnes tous les reptiles et les batraciens qui mettaient quelque bonne volonté à se laisser attraper.

Rapportant religieusement chaque soir la moisson de la journée, les reptiles dans des boîtes, les grenouilles et les crapauds dans les poches de son immense lévite, il leur rendait à tous la liberté un instant ravie, se proposant d'étudier leurs mœurs et de développer leurs instincts de sociabilité quand il en aurait le loisir. En attendant, les captifs, qui trouvaient trop étroits les murs de leur prison, s'insinuaient dans notre jardin devenu une succursale du champ d'expérience et d'études de notre voisin. Et voici comment, au beau milieu d'une ville, en allant cueillir une marguerite dans notre gazon, on était exposé à récolter par surcroît la morsure d'une vipère De là les précautions très sages du peloton d'instruction, qui n'aurait pas aimé lui voir grimper aux jambes des animaux réputés pour ne pas être amis de l'homme au même titre que le lézard.

Celui-ci, le lézard, étant considéré comme inoffensif, M. Baillon n'en avait cure, à tel point qu'il en oubliait généralement quelques-uns dans ses poches et que ceux-ci, attirés par la chaleur du lit auprès duquel, ou sur lequel même la grande lévite était déposée, allaient chercher un abri jusque dans les bras de Mme Baillon,

laquelle vivait dans des transes perpétuelles et donnait au diable les naturalistes en général et son mari en particulier.

Sans se laisser rebuter par l'aridité de cette science nouvelle, les officiers travaillaient fort et ferme ; mais quand ils furent à peu près en état d'apprendre à leur tour à leurs soldats à faire la différence du « portez armes » et de l' « arme-bras », mon père quitta Abbeville pour se fixer à Paris, comme je le dirai ailleurs, et il dut résigner son commandement en disant à Abbeville un adieu sans retour.

La Garde nationale fournissait chaque jour des postes pour le Bourdois et la Poudrière. Le Bourdois, point central, donnant sur la place principale, était fort recherché. La Poudrière, c'était à qui n'irait pas. Ceux qui étaient commandés pour ce service, s'exécutaient avec la bonne volonté de chiens qu'on fouette. Ce poste était situé en dehors de la porte Marcadé, dans un ouvrage avancé des fortifications qui baignait dans les marais, et à proximité du canal de la Somme. L'endroit était désert, un tant soit peu lugubre, assombri par de grands arbres, et personne ne dirigeait ses pas de ce côté. On prétendait, dans la Garde nationale seulement, que c'était un lieu hanté, et que l'on y voyait des fantômes. Quels étaient ces fantômes, par exemple, c'est ce que personne n'avait pu dire. Les mieux informés affirmaient que le plus redoutable était blanc et qu'il avait quatre pieds, des cornes et une longue queue ! Ce qu'un vieux tambour, ancien soldat, expliquait en déclarant que c'était une vache blanche appartenant à un maraicher, laquelle vache ayant été un soir oubliée par son maître, et douée d'instincts particuliers de sociabilité, était venue gratter à la porte du poste où

elle voyait de la lumière et qu'elle avait pris pour son étable.

Celui qui avait ouvert, était aller tomber à la renverse sur le lit de camp en appelant au secours. Quant au factionnaire, qui avait tout distingué de loin, il s'était blotti dans sa guérite, où on l'avait trouvé le matin, à moitié mort de peur et de froid, car personne ne s'était avisé d'aller le relever de faction.

Pour cette explication, le tambour avait été mis en quarantaine et privé de toute gratification au jour de l'an.

Tandis que le poste du Bourdois se donnait du bon temps, et que les gardes nationaux, si le chef de poste était, par heureuse aventure, un de leurs fournisseurs, se faisaient octroyer la liberté d'aller déjeuner et dîner chez eux et quelques-uns mêmes d'aller ronfler dans le lit conjugal, il en était tout autrement au poste de la Poudrière. Tant qu'il faisait jour, tout allait bien ; mais dès que la brume du soir commençait à monter dans la vallée, la porte du poste était hermétiquement close. On y entretenait grand feu et grande lumière, car chacun sait que les fantômes n'aiment pas les clartés. Quant au factionnaire, il n'en était plus question. La guérite était déserte et pas un, pour une fortune, n'aurait consenti à aller y figurer. Aussi lorsque passait la ronde d'officier, c'était une scène inénarrable. La première fois que mon père y fut, le récit qu'il en fit était à se tenir les côtes.

Précédé du fameux tambour qui portait un falot, selon l'ordonnance, quand il s'approcha de la Poudrière, il ne vit que l'ombre et le silence. Pas un cri de : — « Qui vive ? » — auquel on put répondre : — « Ronde d'officier. » — Rien, absolument rien ! — « Il dort, »

pensa mon père, mais en arrivant auprès de la guérite, il fallut bien reconnaître qu'elle était vide. — « Ils ont encore eu peur, tas de s... c.... ! » — grommela le tambour, qui se dirigea directement sur le poste, suivi par mon père assez intrigué et passablement furieux.

Cette fois, le cri de : — « Qui vive ? — » se fit entendre, mais de l'autre côté de la porte qui resta close. — « Ronde d'officier ! » — répondit le tambour en essayant d'ouvrir, mais en vain ; la porte était barricadée à l'intérieur. Alors s'engagea le plus étrange colloque entre mon père déclinant ses titres et qualités, et les gardes nationaux lui affirmant qu'il était un revenant, qu'il ne pouvait être autre chose ; que ce revenant avait bien pris la voix du capitaine, mais que cela prouvait seulement sa puissance surnaturelle et rien de plus. Mon père avait beau passer de la prière à la sommation, appeler chaque homme par son nom, rien n'y fit. Devant la menace proférée par quelques exaltés que la peur rendait féroces, de tirer par les fenêtres sur le prétendu fantôme, en manière d'exorcisme, mon père et le tambour avaient dû battre en retraite, mais non sans les avoir menacés des foudres du conseil de discipline.

Par égard pour les braves gens qui se rendaient coupables d'aussi ridicule faiblesse, mon père n'aurait pas voulu ébruiter cette grotesque aventure, mais comme, le lendemain, on parlait à mots couverts de la nouvelle et effroyable apparition dont le poste de la Poudrière avait été le théâtre, il voulut rétablir la vérité des faits. Ce qu'il y eût de plus curieux, c'est que personne n'en voulut rien croire et qu'il fallut laisser le poste se gouverner à sa guise. Rien ne protégeait plus les abords de la Poudrière, et si quelqu'un

avait voulu faire sauter la ville à la faveur de la nuit, cela lui aurait été bien facile. Les habitants ne se doutaient pas qu'ils dormaient littéralement sur un volcan ; ils croyaient reposer tranquillement sous la garde des hommes, tandis qu'en réalité ils ne reposaient que sous la garde de Dieu.

IV

Si ma bonne petite ville pouvait être fière de sa Garde nationale, elle devait l'être assurément, et à plus juste titre, de la Société.

Qu'était-ce que la *Société* ? Il ne faut pas s'imaginer qu'il soit ici question d'une société de musique ou d'une société savante, d'une réunion ou d'une association de fanatiques de l'archet ou de l'archéologie sous toutes ses formes si variées. Ce n'était pas cela. Comme toute petite ville qui se respecte et qui veut qu'on la respecte, Abbeville avait naturellement sa Société Philharmonique et sa Société Archéologique.

Mais, au-dessus de tout cela, planait la *Société* qui daignait patroner et encourager l'une et ne pas trop se moquer de l'autre. Comme le mot et la chose existent encore aujourd'hui, quoiqu'à un degré moins exclusif qu'au temps de ma jeunesse, je vais expliquer ce qu'on entendait par ce substantif singulier féminin. Je me hâte de dire qu'Abbeville n'avait pas alors le monopole de cette institution. La plupart des petites villes de province avaient la *Société*; mais, en historien véridique, il faut que j'ajoute que la *Société* d'Abbeville possédait une réputation bien justifiée, et que, par comparaison avec

la sienne, elle réputait les autres pour être des *Sociétés* mauvais teint, presque de contrebande.

La *Société* était donc la réunion de toute la noblesse de la ville, des faubourgs, de la banlieue et de l'arrondissement. C'était l'ensemble des familles titrées et non titrées, et qui étalaient leur blason sur les portières de leurs carrosses plus ou moins antédiluviens et sur les boutons des livrées baroques et copieusement galonnées de leurs domestiques ; familles pour lesquelles le *nec plus ultra* de l'élégance et du bon ton consistait à végéter pendant l'été dans leurs gentilhommières et à peupler pendant l'hiver les maisons qu'elles avaient conservées dans leur petite ville et qu'elles décoraient du nom d' « hôtel ». A ce propos, il est bon que l'on sache, en passant, que, quand on écrivait à quelqu'un de la *Société*, on aurait été tenu pour un Iroquois si l'on se fut avisé de mettre sur la suscription de sa lettre une autre formule que celle-ci :

Monsieur,
Monsieur de X...
En son Hôtel,
à Abbeville.

Un étranger aurait pu croire que l'on écrivait au propriétaire de l'hôtel de la *Tête-de-Bœuf* ou de l'*Ecu-de-Brabant*, pour y retenir une chambre ou y commander son dîner. Cet étranger aurait commis une grossière erreur et prouvé surabondamment qu'il n'appartenait pas à la *Société* et qu'il n'était pas digne d'en faire partie.

Pendant la saison d'été, qui commençait de suite après Pâques et se prolongeait jusqu'à Noël pour les

moins pressés de déserter les champs, on ne se visitait guère. La plupart des châtelains étaient agriculteurs, éleveurs de chevaux ou marchands de moutons, et il suffisait à leur bonheur et à leur esprit de sociabilité de se rencontrer dans les marchés hebdomadaires ou dans les foires mensuelles. Quant aux châtelaines, c'est d'elle que l'on pouvait dire à juste titre : « *Domum mansit, lanam fecit* ». Elles gardaient la maison, travaillaient pour leurs enfants ou pour les pauvres de la commune, et se délectaient dans la conversation du curé qui leur rapportait les menus cancans du village.

L'agriculture absorbe, chacun sait cela ; et chacun sait également qu'après avoir employé toute la journée à passer d'un champ de betteraves à un champ de colza, à piétiner dans les terres labourées pour inspecter le travail des charrues, à surveiller les moissonneurs ou à contempler la construction de quelque meule, il n'y a pas d'opération moins propre à délasser le corps et l'esprit que d'endosser un habit noir, de chausser des bottes vernies et, dans cet accoutrement, de recevoir ses voisins ou de les aller visiter.

On restait donc chez soi, les uns dans une maisonnette prétentieusement baptisée du nom de château, les autres dans de vastes et réels châteaux dont ils paraissaient être les concierges, bornant toute leur ambition à donner une chasse ou deux dans la saison, et, quand on y était contraint par le mariage d'un parent, un de ces dîners du temps passé qui commençaient à une heure et finissaient au moment où les convives, suffisamment repus, songeaient à prendre congé de leurs hôtes, c'est-à-dire à la tombée de la nuit.

Que de fois n'ai-je pas subi ces épreuves que je déclare être une des plus douloureuses qu'il soit donné

à un être humain de supporter. Mais j'étais de la *Société* par tous les bouts, et il fallait, comme l'a dit Scribe dans un de ses plus vieux vaudevilles, savoir souffrir et se taire, sans murmurer.

Que l'on se figure une table de cinquante personnes, chargée de tout ce qu'il faut pour en nourrir cent cinquante. Les entrées n'en finissaient plus ; les rotis représentaient une heure de découpage et de mastication ; les entremets recouvraient la table tout entière. Quant au dessert, s'il y avait cinquante assiettes de petits fours et de bonbons variés, l'usage exigeait impérieusement que ces cinquante assiettes fissent le tour de la table par l'intermédiaire des convives eux-mêmes que les domestiques regardaient faire ; pour ceux-ci, c'était le moment du repos. Afin d'économiser un peu de temps, les malins établissaient un double courant en sens inverse, de telle sorte que chacun arrivait à tenir à la fois deux assiettes, ce qui était aussi contraire à la grâce des attitudes que peu favorable à la dégustation des sucreries, pour ceux qui les aimaient.

Un des raffinements de la torture consistait dans le découpage des rotis. Ce soin n'était pas dévolu aux domestiques qui, plus gauches que d'habitude avec leurs gants blancs aux pointures généralement trop vastes, en avaient plus qu'ils n'en pouvaient de ne pas verser sur les épaules ou dans le dos des convives les nombreuses sauces qu'ils avaient à passer. Le maître de la maison se réservait un roti quelconque, mais il faisait appel au dévouement de quelques invités pour dépecer les poulardes ou les dindons, et pour trouver le plus grand nombre possible de tranches dans les gigots.

Cette invitation ne se refusait pas. On la subissait,

comme la torture du brodequin, absolument contre son gré. Le seul droit que l'on s'accordât, c'était de maudire intérieurement son bourreau ; celui à qui on appliquait jadis le brodequin pouvait le maudire à haute voix, et conséquemment l'avantage était de son côté.

Il y avait, d'ailleurs, des célébrités du couteau à découper, pour lesquelles l'occasion de déployer leurs petits talents en public était une source de voluptés innocentes. Ceux-là, on les connaissait si bien, et ils se rendaient si utiles que l'on trouvait toujours un prétexte pour ne pas se passer de leur présence.

Un des plus célèbres était le gros vicomte de X..., excellent gentilhomme sous les dehors du plus rustaud d'entre les campagnards. Il était non moins célèbre par ses infortunes conjugales poussées jusqu'à l'invraisemblable, Madame la vicomtesse ayant pris la direction, à Paris, d'une maison de tolérance dans laquelle sa propre fille vivait en qualité de pensionnaire. La *Société* avait ses cotés faibles, mais qui aurait pu s'étonner qu'il y eut quelques taches dans la *Société*, puisqu'il y a bien des taches jusque dans le soleil ?

Le moment où l'on servait le café était celui de la séparation des sexes. Les dames allaient repeupler le salon, tandis que les hommes s'empilaient dans le fumoir où ils entremêlaient la pipe et le cigare d'un nombre respectable de chopes de bière, jusqu'au moment où le domestique venait proclamer, au sein du brouhaha et d'un épais nuage de fumée, que « la voiture de M. de Trois-Etoiles était avancée ». M. de Trois-Etoiles regagnait le salon, saluait la maitresse de la maison, emmenait sa femme et disparaissait.

Tel était le divertissement normal de la *Société* pendant les mois d'été.

A la ville, c'était une autre ritournelle. On prenait pour les repas les heures qu'il est généralement d'usage d'y consacrer. Ces repas étaient moins gargantuesques, tout en restant cependant dans des limites à faire pâlir des Parisiens. Le personnel, fort curieux vraiment, des domestiques accoutumés, passait au second plan, et s'augmentait de maîtres d'hôtel de louage, qui faisaient le service de tous les dîners de la ville. On entrelardait les dîners de bals et d' « assemblées », un mot et une chose qui n'étaient pas renouvelés des Grecs, mais en possession d'une généalogie trois fois séculaire et qui datait de l'époque des fils de Henri II. En effet, dans les comptes des argentiers des trois derniers Valois, on trouve souvent des articles ainsi conçus : « Une épée pour aller à l'assemblée... Une paire de gants pour aller à l'assemblée. »

L' « Assemblée » était une création et un monopole de la *Société*. Dans la *seconde Société*, dont je parlerai tout à l'heure, on ne se fut pas avisé de donner des assemblées, sous peine de voir revivre dans ma bonne ville les querelles des Capulets et des Montaigus. Dans la « seconde Société », on se contentait de s'amuser franchement et de danser gaiement, au lieu de s'ennuyer majestueusement et noblement comme dans l'autre.

Pour les bals, je n'ai à révéler que deux choses qui ne se faisaient pas à Abbeville comme partout ailleurs, l'heure à laquelle ils commençaient, entre huit et neuf heures, et le véhicule que beaucoup de gens employaient pour s'y rendre. Ce véhicule s'appelait *Vinaigrette* ; il avait résisté à tous les changements de gouvernement, et je sais de bonne source qu'il a survécu à la chute du second Empire et aux dix premières années de la République des républicains.

Qu'on se figure un coupé à une ou à deux places, monté sur deux grandes roues et s'ouvrant par devant, entre les brancards, par une porte vitrée. Dans les brancards se plaçait l'homme qui tirait au moyen d'une double courroie de cuir qui se croisait sur sa poitrine. Par derrière se mettait l'homme qui poussait. Des rideaux intérieurs dérobaient aux yeux du vulgaire ceux qui se faisaient traîner par des citoyens comme eux. La vinaigrette n'est certes pas, de ce chef, à la hauteur de nos institutions démocratiques. Mais le même peuple, qui a fait couper la tête à nos grand'pères et qui bariole tous les édifices publics du mot *Egalité*, ne dédaigne pas le moins du monde de se convertir en bêtes de somme au profit des descendants de ses victimes : telle est la logique des hommes.

Ce métier de bêtes de somme était fructueux à Abbeville, car les équipages y étaient assez rares, et, pour ceux qui en avaient, il était plutôt fait d'envoyer chercher une vinaigrette que de faire atteler. Mais il ne fallait pas être pressé, car ces boites roulantes n'étaient qu'en nombre limité, et sur les panneaux les « vinaigriers » (c'est ainsi qu'on les dénommait) auraient pu faire peindre l'emblême qu'avait choisi le grand duc de Guise, François le Balafré : plusieurs A entourés d'un filet circulaire, ce que l'on traduisait ainsi : chacun A son tour. Il est vrai qu'il y avait des vinaigrettes particulières que leurs propriétaires avaient fait décorer sur les quatre faces de l'écusson de leurs armoiries ; mais c'était l'exception.

Comme les vinaigrettes roulaient surtout pendant la saison d'hiver, par des temps de neige et de verglas, cela donnait lieu parfois à des scènes épiques. Tel qui n'avait pris qu'un seul coureur pour traîner, par raison

de mesquine économie, était obligé de descendre et de poûsser sa propre vinaigrette. Tel autre se trouvait tout à coup couché sur le dos, les jambes en l'air, parce que le vinaigrier, en s'emballant comme un simple cheval, avait lâché les brancards et laissé la vinaigrette s'en aller à la renverse.

Cela avait l'avantage d'entretenir la bonne humeur... des autres.

L' « Assemblée » était une réunion dans laquelle on ne dansait pas. On n'y voyait que quelques tables de whist honnête et patriarcal et une table d'écarté pour les jeunes. Cet écarté était un progrès, une manière que la Société avait choisie de se dégager des limbes antédiluviennes, disaient ceux-ci: une porte ouverte sur l'abîme de perdition, affirmaient ceux-là. On avait eu de la peine à l'acclimater, et il avait fallu l'autorité des plus fortes têtes de la Société pour vaincre les scrupules et surmonter les résistances. Le fait est que l'écarté transformait le salon en tripot, à l'exception que l'on n'y trichait pas, mais on y jouait un jeu d'enfer. Il arriva ce qui devait arriver, que l'écarté s'insinua dans les bals et qu'il eut l'inconvénient d'immobiliser la jeunesse autour du tapis vert, d'où il résulta que les intermédiaires, ceux qui tiennent le milieu entre les vieux du whist et les jeunes de l'écarté, en bordant la quarantaine, étaient obligés de jouer... des jambes.

Cette monographie de l'Assemblée ne serait pas complète si je ne disais pas que l'on y mangeait copieusement et que l'on y buvait sec. On y consommait force rafraichissements appropriés à des estomacs robustes et complaisants. Les dames de la Société y faisaient preuve de remarquables qualités d'absorption. Une de mes cousines y but une fois vingt-deux verres de cham-

pagne, — quelqu'un s'amusa à les compter, — et je puis assurer que personne ne s'avisa d'en jaser. Tout au plus se borna-t-on à lui porter envie.

A tout corps constitué il faut un chef. La Société, plus heureuse, en avait trois pour elle toute seule, et dont l'autorité incontestée s'exerçait d'une manière aussi absolue que si, au lieu de vivre à quarante lieues de Paris, les membres de cette Société avaient porté un bouquet de plumes sur la tête et un anneau dans le nez. Les chefs étaient trois marquises, marquises authentiques, rien que cela! La première, marquise de F..., veuve, rachetait amplement par le titre et l'ancienne noblesse de son défunt mari ce que sa propre noblesse aurait pu avoir de quelque peu défectueux; mais chacun sait que le pavillon couvre la marchandise. Signe particulier : affligée d'un mouvement de tête perpétuel et horizontal, de gauche à droite et réciproquement, en contradiction formelle avec sa bouche quand celle-ci disait oui, et qui devait la fatiguer horriblement s'il lui prodiguait la même impression qu'à ceux qui la contemplaient. La seconde, marquise du S..., veuve également, offrait avec la précédente cette différence que c'était elle qui appartenait à une maison presque illustre, alors que son défunt mari, quoique très marquis, n'aurait pu prétendre qu'à une suite d'ancêtres qui, à en croire le public, ne remontaient pas plus loin que trois ou quatre générations. Quant à la troisième, belle-sœur de la précédente, elle était encore en possession de son mari, qui faisait son plus bel ornement. Le marquis des E..., frère de la marquise du S..., pouvait s'estimer heureux que l'avenue de son château fût fermée par une imposante rangée de bornes de grès reliées par de grosses chaines de fer, car cela jus-

tifiait d'une manière plausible et rassurante son gracieux surnom de « l'homme le plus borné du département ». Il était également familièrement connu, à cause de sa taille de don Quichotte, sous le prénom d'Alonzo. — Il était des membres de la Société qui avaient de l'esprit comme quatre... quand ils s'y mettaient.

Ces trois Parques tenaient sous leurs ciseaux les fils de la Société. Quand les marquises avaient prononcé, tout était dit; c'était la cour de cassation après laquelle il n'y avait plus d'appel. La marquise de F... était le président de ce tribunal d'une nouvelle espèce, car elle recevait beaucoup dans son hôtel à la façade monumentale, le plus vaste de la ville. Pour franchir ce seuil sacré, il fallait avoir fait ses preuves, comme jadis pour monter dans les carrosses du Roi; c'était la porte qui ouvrait toutes les autres. La marquise du S... recevait moins, mais elle allait partout et siégeait à la droite de la présidente, qu'elle jalousait, ce qui tendait à la rendre plus éclectique. Elle aurait, si on l'eût laissé faire, toléré volontiers les anoblissements connus et la preuve de trois générations, sans plus, comme on la demandait pour les Gardes du Corps. Sa belle-sœur, la marquise des E..., qui ne recevait pas du tout, lui faisait écho, avec cette différence qu'elle était aussi malveillante dans ses appréciations que la marquise du S... l'était peu, je me hâte de lui rendre cette justice. Quant au marquis, son long et étrange époux, s'il avait l'extérieur d'un vieux juif polonais, il en avait tous les instincts, et sa fierté dépassait toutes les limites du vraisemblable. S'il avait osé, je crois qu'il aurait exigé qu'on l'abordât comme les ambassadeurs siamois firent pour Louis XIV, c'est-à-dire à quatre pattes. Mais les trois Parques ne

lui demandaient pas plus son avis que celui de n'importe qui : il était le mari d'une reine, rien de plus.

On aurait donc pu croire que, passée à un pareil crible, la Société était pure de tout alliage ; et pourtant on se serait grossièrement trompé. Il y avait quelque quarante ans qu'un certain nombre d'Anglais s'étaient fixés à Abbeville. Pourquoi ? C'est ce qu'on n'a jamais pu savoir. Quels étaient les motifs qui leur avaient fait changer de patrie ? Si on le leur a demandé, il est certain qu'ils n'ont pas répondu. Mais comme ils vivaient honorablement, comme ils étaient bien de leurs personnes, comme ils avaient pour la plupart occupé des fonctions dans l'administration, l'armée ou la marine d'Angleterre, on avait fait à leur sujet le même raisonnement qu'au moyen-âge à propos de ceux qui ne se connaissaient pas de père : on les réputait nobles, parce que le père qu'ils avaient eu — on en a toujours un — pouvait être gentilhomme. Nos insulaires, qu'on ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam, pouvaient appartenir à la gentry d'Outre-Manche. On les recevait sans leur demander de faire leurs preuves devant les quelques d'Hozier ou Chérin mâles et femelles que la Société était heureuse et fière de compter dans son sein.

Pour la partie masculine de la Société, comme les bals et les assemblées ne formaient pas le bonheur parfait, elle se donnait le luxe de se réunir chaque jour au café *Français* dont elle avait accaparé le premier étage, et elle y employait quatre heures, de deux heures à six, à se livrer aux délices du billard et de la bouillotte. Cela tenait lieu de cercle, cette innovation d'origine anglaise n'ayant pas encore pénétré à Abbeville.

J'ai dit plus haut qu'il y avait une « seconde Société »,

ainsi qualifiée par la nôtre, qui ne se chiffrait pas et qui était la Société tout court, la Société par excellence. Elle se recrutait parmi la bourgeoisie et le haut commerce, et elle était si bon enfant qu'elle connaissait et acceptait parfaitement le qualificatif que l'autre lui avait octroyé, et qu'elle avait la générosité d'ouvrir ses salons à quelques aristocrates qui, lassés de s'ennuyer chez eux, voulaient s'amuser chez les autres. Mais la réciprocité leur était rigoureusement refusée, et ceux qui fréquentaient la seconde Société se donnaient de gaieté de cœur un mauvais vernis. Et pourtant, comme je l'ai dit plus haut, cette bourgeoisie abbevilloise était tout aussi blasonnée que la noblesse à laquelle, d'ailleurs, elle a fourni quantité d'alliances, et je certifie que certains membres de la Société n'auraient pas été capables de montrer une généalogie aussi longue et aussi irréprochable que, par exemple, M. H..., qui exerçait la profession de boucher, comme l'exerçaient déjà, au XIVe siècle, ses ancêtres, pourvus, pour cette raison, depuis lors, des premières fonctions municipales de la ville.

Je pourrais continuer longtemps ainsi, et il me resterait certainement encore bien des choses à remettre en lumière pour faire une peinture complète de ma ville natale à l'époque de ma jeunesse ; mais il faut savoir se borner, et telle esquisse plaît parfois mieux que le tableau le plus fini.

Malgré ses ridicules, Abbeville était pourtant une ville gaie, animée, remplie de couleur et de pittoresque. Je l'aimais, je l'avoue; je l'aime encore, et quand les hasards de la vie m'y ramènent, à des intervalles trop éloignés, quoiqu'elle soit bien déchue de son ancienne splendeur et qu'elle ait perdu l'originalité primitive que

j'ai tentée de faire revivre dans des pages absolument véridiques, le cœur me bat, et je sens passer dans mes veines le sang généreux des jeunes années.

CHAPITRE II

PATRIE SI CHÈRE ! (1)

On a coutume de dire :

A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère !

A ce compte là, j'ai le cœur très bien né, car ma patrie, que j'ai délaissée il y a tantôt 43 ans, m'est aussi chère qu'au moment heureux où le latin y avait pour moi des surprises désagréables, où le grec me plongeait dans un état voisin du désespoir. Franchement ne saurait-on vivre et arriver à quelque chose sans savoir le grec ? Puisque j'y suis parvenu il faut croire que oui ; et je pars toujours d'un cœur léger pour cette ville d'Abbeville qui a eu l'insigne honneur, la très rare bonne fortune de ne jamais voir entrer l'ennemi en maître dans ses murailles qu'à la suite de traités consentis de couronne

(1) On pourrait objecter, contre ce chapitre, qu'il fait double emploi avec celui qui précède. Il n'en est rien cependant : il en forme plutôt le complément, Abbeville étant envisagée ici au point de vue historique un peu, architectural surtout. C'est ce qui m'a engagé à le laisser figurer dans mes *Souvenirs*.

à couronne. Si, pendant un siècle et demi, Abbeville fut anglaise, c'est parce que Edouard II la réclama et l'obtint comme faisant partie intégrante de l'héritage maternel, Eléonore de Castille, la dernière représentante des comtes souverains de Ponthieu, ayant apporté le comté et Abbeville, sa capitale, en 1254, à Edouard Ier, roi d'Angleterre.

J'ai dit un siècle et demi, et il ne s'en manque guère, puisque l'étendard d'Angleterre flotta sur les murs d'Abbeville depuis 1254 jusqu'au 14 mai 1380. Si, au xve siècle, Abbeville et le Ponthieu appartinrent aux ducs de Bourgogne, ce ne fut jamais autrement qu'à titre d'enjeu d'une partie engagée entre Charles VII et Louis XI d'une part, et d'autre part Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire. Charles VII, par le traité d'Arras, le 21 septembre 1435, céda Abbeville à Philippe-le-Bon, mais il y avait une faculté de rachat pour les villes de la Somme, et en 1463 Louis XI se hâta d'en profiter. La vallée de la Somme, avec Abbeville pour clé, était une porte ouverte aux Anglais sur la France, et il était essentiel que cette clé fut entre les mains du Roi. Par le traité de Conflans, le 5 octobre 1465, Louis XI qui n'embrassait Charles-le-Téméraire que pour le mieux étouffer, était contraint de le laisser s'établir de nouveau à Abbeville : mais, quand le Téméraire fut allé trouver dans un étang glacé, non loin de Nancy, une mort obscure sous les coups de soldats inconnus, Louis XI, du fond de sa retraite du Plessis-les-Tours, étendit sa main jusque sur ma ville natale, et, le 14 septembre 1477, il l'incorpora définitivement à la France.

Le roi renard aimait Abbeville pour y avoir passé des heures heureuses. Maintes fois il avait pris le plaisir de

la chasse sous les vastes futaies de la forêt de Crécy, distante d'Abbeville de trois lieues à peine, et au milieu de ces gais déduits il avait trouvé le moyen de concevoir et de signer d'importantes ordonnances. Ce souverain de la bourgeoisie et du peuple avait en grande estime les riches et fiers bourgeois d'Abbeville, portant blasons et emblêmes héraldiques comme les plus nobles seigneurs, et prenant femmes dans les familles chevaleresques du pays tout autant qu'ils leur en fournissaient. Dans les rangs de cette bourgeoisie, d'ailleurs, et à la tête du corps municipal on trouvait souvent des gentilshommes de haut parage, d'antique lignée, qui, sans renoncer aux qualifications de noblesse, se faisaient agréger à la bourgeoisie afin de profiter des privilèges que la bourgeoisie s'attribuait. Mais, disons-le à la gloire des ancêtres, ces immunités n'allaient pas jusqu'à refuser le service militaire quand la Patrie était en danger. Les milices communales d'Abbeville, commandées par des bourgeois, se signalèrent dans les journées de Courtrai, de Rosebecque et de Mons-en-Puelle. Elles avaient eu la gloire de contribuer à la victoire de Bouvines ; et, dans les plaines de Crécy et d'Azincourt, les cadavres des bourgeois et des nobles de la Basse-Picardie reposaient sur le champ de bataille, fraternellement étendus dans l'égalité de la mort.

De temps à autre, la municipalité prescrivait de dresser un inventaire des armes que possédait chaque habitant de la ville, et, si l'on ne trouvait pas chez eux l'armure complète du noble, chevalier ou écuyer, qui combattait exclusivement à cheval, on constatait du moins la présence d'un équipement militaire indispensable à l'infanterie pour résister avec avantage aux coups de l'homme d'armes bardé de fer.

Les bruits de guerre et de combats, qui retentissaient partout dans le Ponthieu pendant la guerre de Cent-Ans, pendant les guerres de Religion, à l'époque des invasions espagnoles, étaient toujours venus mourir au pied des épaisses murailles, flanquées de hautes tours, qui faisaient à Abbeville comme une ceinture inexpugnable. Lorsque Vauban vint révolutionner l'art de la fortification, Abbeville dût se soumettre au nouveau système, et vit tomber ses tours à deux ou trois exceptions près, notamment la tour à Borel, ainsi nommée parce qu'elle servait de logis au bourreau de la ville ; et les remparts découronnés de leurs créneaux, découvraient aux campagnes environnantes les nombreux clochers qui émergeaient d'entre les maisons aux pignons en escalier, souvenir de l'Espagne, aux façades curieusement fouillées dans un chêne aux tons d'ébène, merveilleusement conservées parce que les boulets n'avaient jamais franchi dans leur vol ni les murailles du moyen-âge, ni les batteries rasantes, établies par l'illustre Vauban.

Quand on entrait dans Abbeville par une des quatre portes qui y donnaient accès, après avoir franchi sur de doubles ponts-levis des fossés souvent inondés, on pouvait se dire que c'était dans une ville vierge que l'on mettait le pied, et que jamais soldat ennemi n'avait osé se vanter d'en avoir forcé les défenses.

L'art militaire moderne, autrement dit celui qui consiste à se détruire les uns les autres d'une manière plus radicale et plus prompte, ne pouvait faire grâce aux antiques murailles dont Abbeville était fière à juste titre. D'après le principe qu'il faut élargir le plus possible autour des villes le périmètre de la défense, afin de les soustraire à l'action des canons à longue portée, il ne peut plus y avoir de villes fortes. On y supplée par

des forts détachés qui reculent à plusieurs kilomètres l'attaque et supportent seuls tout l'effort de l'assiégeant. On n'a pas jugé à propos de faire cet honneur à Abbeville ; l'on s'est borné à renverser les portes et les remparts dans les fossés qu'ils comblent, et de larges avenues remplacent les étroits ponts-levis, les voûtes ogivales et obscures que franchirent pacifiquement les Anglais d'Edouard III, les Bourguignons de Charles-le-Téméraire, et les Espagnols de Jean de Werth. Si le jour et le soleil pénètrent de toutes parts, le pittoresque y a grandement perdu, et Abbeville, vu du dehors, n'offre plus que l'apparence d'une ville comme toutes les autres. Le progrès n'embellit pas, c'est certain.

La bibliothèque de la ville renferme un plan d'Abbeville dressé au commencement du XVIIe siècle. De temps à autre, la vieille planche de cuivre sert à faire des tirages que l'on vend aux curieux et aux étrangers. En se reportant à ce plan, on est surpris du nombre incroyable de clochers et d'églises qui dépassaient les maisons de la cité. Aujourd'hui tout est bien changé. Des nombreux abbayes et couvents, 1793 a fait table rase. Des Carmes, des Jacobins et des Minimes, il ne reste que le nom. Sur l'emplacement des Jacobins, converti en jardin d'agrément et en jardin potager, j'ai même, dans ma petite jeunesse, assisté à des exhumations involontaires d'ossements par les jardiniers qui prétendaient que ce terrain n'était qu'un vaste charnier. Un autre couvent, dont les bâtiments conventuels, d'une grande étendue, ont été conservés, est converti en haras et appartient au gouvernement. On étrille les chevaux dans le réfectoire des moines, et l'église sert, depuis le commencement du siècle, de magasin à fourrage au régiment de cavalerie.

La Révolution, qui sapait tout par la base, n'a pas ménagé les églises à Abbeville. La plupart ont été rasées au niveau du sol, et remplacées par des maisons et des magasins. Ce sont les archéologues seuls qui peuvent déterminer exactement l'emplacement qu'occupaient Saint-Georges et Saint-André. Le second Saint-Wlfran, chef-lieu de l'archiprêtré, quoiqu'avant 1793 il fut la possession d'un chapitre, et par conséquent qu'il dût être marqué d'un sceau plus fatal par les destructeurs, élève toujours orgueilleusement au centre de la ville ses deux tours jumelles, du haut de l'une desquelles, la tour Saint-Firmin, le guetteur continue, depuis près d'un siècle, à jeter chaque nuit aux échos de la ville silencieuse, deux fois par heure, (1) au moyen d'une trompe sonore, l'avertissement que tout est tranquille et que les habitants peuvent dormir en paix. De la tour de guette, sorte de nid d'oiseau posé au sommet de la tour, on embrasse un horizon fort étendu. A ses pieds on voit la ville, comme un plan en relief, projetant dans toutes les directions ses rues et ses faubourgs. Vers Amiens, la Somme déroule ses méandres dans une riche vallée parsemée de châteaux et de villages, émaillée de ruines féodales et de ruines d'abbayes, et diaprée de vastes étangs dans lesquels on recueille la tourbe, cette production trop odoriférante, surnommée dans le pays le charbon du pauvre, et avec laquelle les petits ménagers remplacent un combustible trop coûteux pour leurs ressources très restreintes. D'un côté et de l'autre, vers le plateau du Vimeu qui relie Abbeville à la Nor-

(1) Depuis quelques années on a restreint à deux fois par heure ce qui, auparavant, de temps immémorial, avait lieu tous les quarts d'heure.

mandie, vers les plaines du Marquenterre qui s'étendent jusqu'à l'Artois, la vue est bornée par les collines crayeuses qui servent de murailles à la vallée : mais, dans la direction de Saint-Valery, la Somme canalisée profile sa silhouette inflexible jusqu'au petit port de mer d'où Guillaume de Normandie s'embarqua, à la tête d'une flotte de deux cents voiles, pour aller conquérir l'Angleterre, et traverse des terrains aux riches moissons sur lesquels, il n'y a pas plus d'un siècle, les eaux de la mer roulaient leurs vagues écumantes, et où voguaient les navires qui venaient apporter à Abbeville les denrées de tous les pays. C'était là, à peu près à moitié chemin entre Abbeville et Saint-Valery, que se trouvait le fameux gué de Blanque-Taque par lequel Edouard III, serré de près par l'armée française, put atteindre l'autre rive de la Somme, choisir à Crécy un champ de bataille à sa convenance, et y infliger à Philippe VI la première de ces cruelles défaites qui marquèrent la guerre de Cent-Ans.

A basse mer, à l'exception du lit tortueux de la Somme, on ne voyait que des terrains dénudés et sablonneux ; mais quand le flux revenait, avec la rapidité d'un cheval lancé au galop le plus rapide, la nappe grise formait comme un véritable bras de mer, avec une profondeur suffisante pour que les navires de commerce d'un fort tonnage pussent atteindre Abbeville sans le secours de pilotes. Le gué de Blanque-Taque seul était comme un chemin crayeux, au sol résistant, sur lequel les marées ordinaires n'amassaient pas plus d'un mètre de hauteur d'eau. Mais il fallait l'œil exercé des riverains pour le reconnaître et le suivre sous le flot ; et pour atteindre la rive droite sans encombre, une fois que l'on s'y était engagé, il fallait ne jamais perdre de vue

une colline de craie, tranchant par sa blancheur sur les terrains avoisinants, et marcher droit sur elle sans dévier. C'était cette *tache blanche*, en picard *Blanque-Taque*, qui avait donné son nom au gué. Comme j'avais des parents sur les deux rives, pour les visiter alternativement j'ai bien souvent franchi ce gué avec une voiture dont la mer remplissait le fond ; et que de fois n'ai-je pas pensé, chemin faisant, à ce misérable traître, Gobin Agace, un paysan du pays, qui, tenté par quelques pièces d'or, indiqua au roi d'Angleterre ce chemin du salut. Il était temps, car l'arrière-garde anglaise n'avait pas encore fini de défiler lorsque le sire du Fay, qui commandait l'avant-garde française, se rua sur les retardataires ennemis, et leur livra au milieu des flots mêmes un sanglant combat. L'histoire, qui se montre trop souvent oublieuse des grands hommes, a livré le nom du traître à l'éternelle flétrissure de la postérité. C'était justice, mais l'histoire a oublié de nous dire si Philippe de Valois ne fit pas pendre Gobin Agace pour le payer selon ses mérites.

Là où fut le gué de Blanque-Taque, là où s'étendaient les eaux de la Manche, les terrains, habilement et fructueusement desséchés, ont été livrés à la culture ou convertis en pâturages où l'on élève des troupeaux innombrables de moutons aux gigots succulents, connus sous le nom de « moutons de prés salés », comme un suprême hommage rendu à cette mer sur laquelle l'industrie de l'homme a fait une si vaste conquête. Mais la blanche tache, qui n'est autre que la base d'un tumulus gallo-romain, n'a pas cessé d'exister, et permet de déterminer toujours l'emplacement du célèbre gué.

Du haut des tours de Saint-Wlfran, la vue, surmontant le gué de Blanque-Taque et passant entre Saint-Valery

et le Crotoy qui lui fait face, s'étend sur la baie de Somme et va expirer sur les eaux grises de la Manche qui se confondent avec l'horizon. Aussi légitimement que le légendaire maire d'Eu, chaque Abbevillois pourrait s'écrier dans un mouvement de juste fierté :

On voit, on sent la mer d'ici !

En effet, lors de mon enfance, malgré la canalisation de la Somme, mais par l'influence du flux remontant l'ancien lit du fleuve, la marée se faisait sentir dans le port jusqu'au point d'augmenter ou de diminuer son niveau d'un mètre. D'autre part, les effets de la marée se témoignent chaque jour par des perturbations atmosphériques qui ne sont pas appréciables plus loin, dans l'intérieur des terres. A l'heure de la mer, comme on dit à Abbeville, c'est-à-dire à l'heure du flux, le temps se charge de nuages et il pleut, tandis qu'à quelque distance de la ville le soleil luit dans un ciel sans nuages. S'il ne pleut pas, les pavés sont couverts d'une humidité qui est une autre façon de témoigner du phénomène.

L'église Saint-Wlfran est un édifice grandiose, du style gothique flamboyant le plus pur. Il a fallu cinquante ans pour la construire et elle n'a été terminée que dans les premières années du seizième siècle. Puisqu'on a surnommé Abbeville la Venise du Nord, en raison des différents bras de la Somme qui se détachent du fleuve à son entrée dans la ville. en arrosent les principaux quartiers, et rentrent dans leur lit commun de l'autre coté de la cité, il est tout naturel que le sol soit humide et marécageux; aussi, pour y asseoir un édifice comme Saint-Wlfran fallut-il recourir à l'emploi des pilotis. L'ancienne collégiale repose donc sur 20.000

pilotis de chêne; mais cette précaution qui honore l'esprit inventif de l'architecte qui jeta les fondations, n'a pu parvenir néanmoins à assurer la sécurité de l'église. Les chanoines, qui y régnaient en maîtres, s'étant avisés, pour mieux fêter le jour anniversaire de la naissance de Louis XIII ou l'une des victoires de Louis XIV, de faire tirer des salves d'artillerie au sommet des tours — comment parvinrent-ils à faire hisser un canon jusque-là? C'est un problème ardu, mais ils en trouvèrent la solution, — l'ébranlement causé à la tour Saint-Firmin se traduisit par une immense lézarde et ne tarda pas à se communiquer à tout le reste du monument. Depuis une vingtaine d'années, le mal a fait de trop rapides progrès, et la nef, qui tendait à s'écarter, ne doit de conserver son aplomb qu'à une armature intérieure en fer qui nuit considérablement au coup d'œil de l'ensemble. Ici, comme partout, l'argent faisant défaut et la négligence aidant, on ne fait rien de plus, et les visiteurs en sont réduits, selon leur tempérament, à gémir de l'incurie administrative ou à l'invectiver.

Dans l'intérieur de l'église on remarque les chapelles restaurées avec beaucoup de goût et de science archéologique. Selon les traditions du quinzième siècle, les retables, très délicatement fouillés dans la pierre, sont revêtus d'or, d'argent et des plus riches couleurs; on y a replacé les écussons des familles qui fondèrent chacune de ces chapelles ou qui y avaient choisi leur sépulture. La grille du chœur, beau travail de serrurerie de l'époque de Louis XIV, semble toute dépaysée de se trouver dans ce milieu où rien n'est plus moderne que le règne de François Ier, à l'exception du buffet d'orgue dont la façade monumentale expose des tuyaux de 32 pieds. Il provient de l'abbaye de Valoires qui fut

pillée en 1793, et en en dotant Saint-Wlfran on assura sa conservation.

Afin que, jusque dans Saint-Wlfran, nul n'ignore que l'on est dans une ville maritime, on voyait jadis suspendus à la voûte de la chapelle de gauche dans le chœur (aujourd'hui on les a décrochés et placés au sommet d'un pilier) deux petits modèles de navires de la fin du XVIIe siècle. Ce sont deux *ex-voto* offerts à leur église par deux capitaines dont les vaisseaux, partis d'Abbeville même pour de lointains voyages, firent naufrage, tandis que les équipages, protégés par le vœu qu'ils avaient fait à l'heure du danger, parvenaient à revoir, sains et saufs, les tours de Saint-Wlfran.

En sortant de l'église par un des petits portails de la façade dont les portes, curieusement sculptées, furent offertes par deux des plus importantes familles municipales sous le règne de Louis XIII, ainsi que le témoignent leurs armoiries et leurs devises qui les surmontent, on a en face de soi l'ancien Grenier au sel, construction du plus pur style des premières années du XVIIe siècle, contemporaine de la création à Abbeville de cette administration qui avait à sa tête une sorte de tribunal avec un président pour chef. Le Grenier au sel est isolé entre deux rues dont celle de droite, la rue de Barbafust, est ainsi nommée parce que ce fut là que résida dès le XIIe siècle la famille de ce nom, une des plus anciennes de l'échevinage d'Abbeville, On y voit encore le plus antique vestige archéologique dont les habitants puissent s'enorgueillir : c'est le refuge de l'abbaye d'Epagne.

Au moyen-âge, il était parmi les abbayes d'un usage à peu près général, en Ponthieu, du moins, que chacune d'elles possédât une maison de ville dans laquelle pre-

naient gîte les abbesses et les religieuses lorsque les affaires de leur communauté le réclamaient. On appelait cela « le refuge » de telle ou telle abbaye, parce que la véritable destination de ces maisons urbaines était de donner asile aux religieuses quand la guerre rendait le séjour de l'abbaye dangereux. On laissait le monastère à la garde de Dieu, et sans doute de quelques vieilles religieuses plutôt capables de faire fuir l'ennemi que de l'attirer. Mais d'autres dangers attendaient à la ville les pauvres femmes, entr'autres celui de recevoir malgré elles des hôtes encombrants, exigeants, et dont il était pour ainsi dire impossible de se débarrasser. C'est ainsi qu'une abbesse, je ne me souviens plus du nom de son abbaye, pendant que les Bourguignons de Charles-le-Téméraire régnaient en maîtres dans le Ponthieu, vit un beau jour arriver dans son refuge un grand seigneur flamand qui s'y installa, s'y trouva bien, et y resta pendant plus d'une année, vivant comme un pacha au milieu des saintes filles que sa présence terrorisait. Il s'y trouva si bien même que, forcé de partir, il indiqua cet excellent gîte à un de ses compagnons d'armes, non moins grand seigneur que lui, qui vint s'y loger avec ses valets et ses chevaux, et pendant de longs mois fit faire à la pauvre abbesse, qu'il avait fini par expulser, un peu plus que son purgatoire sur cette terre de douleurs.

Le refuge de l'abbaye d'Epagne offre tous les caractères des constructions civiles du XIVe siècle. Dans les murs de briques aux tons chauds s'ouvrent des ogives de pierre, et sous l'édifice s'étend une crypte à voûtes ogivales, fort bien conservée, servant de cellier au marchand de vins qui est devenu possesseur de l'ancien domaine abbatial.

En prenant à droite la rue Saint-Wlfran, qui conduit directement à la place du Marché, ou place du Bourdois, aujourd'hui place de l'amiral Courbet, jadis centre de la vie municipale et communale, on laisse sur sa gauche la rue du Moulin-du-Roi dans laquelle on voit encore ce moulin qui, quoi qu'il se présente sous l'extérieur le plus modernisé, n'en remonte pas moins à l'antiquité la plus reculée. Avant d'appartenir aux rois de France comme comtes de Ponthieu, il avait appartenu aux comtes de Ponthieu eux-mêmes, éteints dès le treizième siècle, et de ce chef il s'appelait alors Moulin le Comte.

A l'entrée de cette rue existait encore, il y a vingt-cinq ans environ, la maison gothique la plus remarquable de tout Abbeville. Toute la façade, en chêne merveilleusement sculpté, qui avait victorieusement bravé les injures du temps, débordant d'un mètre au moins les maisons modernes, ne trouva pas grâce devant l'édilité pour laquelle, à Abbeville comme partout, le *nec plus ultra* du progrès dans les villes consiste dans les façades plates et uniformes, un alignement tiré au cordeau, et la plus grande largeur possible de toutes les artères. Malgré sa résistance, le possesseur de ce curieux vestige du xve siècle fut obligé de le démolir, et cette façade, soigneusement démontée et étiquetée, resta à vendre pendant plus de deux ans, chez un marchand d'antiquités, pour le prix bien minime de 1,500 francs.

La rue du Moulin-du-Roi se relie par une extrémité devenue tortueuse et restée étroite comme au temps jadis, avec la Boucherie, autre rue en forme de V, dont la pointe débouche sur la place du Marché, tandis que les branches droites de la lettre se terminent dans la rue

Saint-André. Rien ne peut donner l'idée de cette rue étrange dans laquelle, quoique depuis longtemps la plupart des boucheries soient fermées, semble flotter comme une odeur de sang, sang humain pourrait-on croire, car celui qui voudrait peindre au naturel un coupe-gorge n'en trouverait nulle part ailleurs un plus parfait modèle. Que l'on se figure une ruelle se tordant en brusques replis, si étroite que c'est à peine si deux personnes y peuvent passer de front, et bordée par des maisons peintes en rouge foncé, en marron ou en vert sombre. Chacune de ces maisons, garnie d'une façade en bois, n'a qu'un étage très bas, très trapu, surplombant le rez-de-chaussée qui ne se compose que d'un étal fermé par une grille rongée par la rouille. Dans ce premier étage s'ouvrent une ou deux lucarnes, à peines assez larges pour laisser passer le buste d'un enfant : les petits carreaux, en verre à bouteille, recouverts d'une poussière séculaire, arrêtent le regard curieux et ne lui permettent pas de pénétrer dans ces vénérés sanctuaires de la puissante corporation des bouchers d'Abbeville. Elle était assez puissante, en effet, pour que l'on tint à honneur dans la plupart de ses familles de se transmettre la profession à titre héréditaire. J'en pourrais citer un exemple aussi curieux que probant, dans la famille Hubert, qui exerce encore aujourd'hui le métier de boucher, comme elle n'a jamais cessé de le faire depuis le commencement du XIVe siècle, sans autre interruption que ce fait que son chef, sous le premier Empire, pris par la conscription, se retira du service militaire avec le grade de général et le titre de baron. Ce qui n'empêcha pas ses enfants de rouvrir dans la Boucherie l'étal patronymique, et de mettre les lettres patentes de baron à côté de l'écusson, d'*azur au massacre de cerf d'or*,

que les ancêtres avaient fièrement porté quand ils exerçaient au moyen-âge les premières fonctions municipales de la ville.

Les ancêtres avaient le bon esprit de localiser dans une petite rue, la moins fréquentée, où les cavaliers et les voitures ne pouvaient trouver passage, une profession, certes fort utile, mais très peu ragoûtante, dont l'étal offusque aujourd'hui la vue et l'odorat parmi les rues les plus fréquentées ou les plus élégantes des villes. Je ne vois pas bien ce que le progrès peut y avoir gagné. La municipalité abbevilloise, qui ne pouvait utiliser la Boucherie, a eu le bon esprit de conserver dans son état primitif cette sorte de Ghetto des saigneurs de bœufs et de moutons, comme un souvenir des temps anciens et des mœurs primitives.

Sur la place du Marché, toute entourée de maisons à pignons sculptés ou à redans, que l'on a eu l'intelligence de conserver et de restaurer avec soin, s'élève le monument érigé par la ville d'Abbeville à l'amiral Courbet. Cette grande victime du gouvernement républicain naquit à Abbeville, dans la boutique d'un marchand de draps de la rue Saint-Wlfran. J'ai souvent rencontré dans ma jeunesse, à Abbeville, l'enseigne de vaisseau Courbet, dont nul ne se fut avisé de prédire les hautes destinées. C'était un officier de mérite et d'avenir, disait-on, mais il était modeste, sérieux, s'effaçait volontiers, et quand il traversait la place du Marché pour gagner le magasin paternel, il aurait été le plus surpris de tous si on lui avait dit que sa statue, en uniforme d'officier général, en décorerait un jour le centre, que l'on remplacerait par le sien le nom plusieurs fois séculaire de cette place, et que ses armes, ses déco-

rations et ses épaulettes, seraient pieusement conservées dans le Musée, à la place d'honneur.

Puisque j'ai prononcé le mot de musée, il faut que je signale celui d'Abbeville, que lui envieraient bien de plus grandes villes, sinon à cause de ce qu'il renferme, du moins en raison du cadre qu'on lui a donné. Il est abrité dans un grandiose hôtel moderne qui occupe le centre d'un véritable parc anglais, avec des eaux courantes, des pelouses entretenues comme on sait le faire à Paris, et des massifs de fleurs rares alternant avec des bosquets ombreux. Dans l'intérieur, ce qu'il y a le plus à remarquer, c'est une collection d'ornithologie qui passe pour la plus complète qu'il y ait en France. M. Duchesne de la Motte, qui avait employé sa vie entière à la former, n'a pas voulu qu'après son décès, elle fut dispersée, et il en a fait don à sa ville natale. Dans la bibliothèque, qui est située non loin de là, on remarque une quantité d'éditions rares et de précieux manuscrits, dont le plus précieux de tous est l'évangéliaire de Charlemagne, écrit en lettres d'or sur vélin pourpre, et dont le grand Empereur fit présent à son gendre Angilbert, qui était abbé de Saint-Riquier. La bibliothèque d'Abbeville n'est d'ailleurs que la réunion de celles de plusieurs abbayes voisines, notamment de l'abbaye de Saint-Riquier.

Je m'aperçois que j'allais oublier de vous parler des autres églises, mais, à vrai dire, il n'y a pas grand chose de remarquable à signaler chez elles. L'église de Saint-Sépulcre, qui date du milieu du xve siècle, et qui a subi d'importantes réparations, est sombre et comme écrasée par des voûtes peu décorées. L'église de Saint-Jacques, qui avait de curieux détails architectoniques,

a fait place à une construction moderne qui n'offre aucun caractère. Le motif de cet acte de vandalisme est celui que l'on invoque, lorsqu'on rebâtit à nouveau pour s'éviter la peine de réparer, travail qui exige chez l'architecte une beaucoup plus grande habileté et une science dont on s'affranchit volontiers pour faire du neuf. Quant à l'église de Saint-Gilles, qui occupe le premier rang, après Saint-Wlfran, c'est encore du gothique flamboyant, de la dernière époque qui a précédé la Renaisssance. Là, on a restauré sur la plus vaste échelle ; le portail et les murs latéraux peuvent seuls se vanter d'avoir vu François Ier quand il prenait gîte dans son charmant logis de la rue de la Tannerie. Tout le reste, quoique de style ancien, est neuf, et on a eu la déplorable idée de revêtir tout l'intérieur de l'édifice de peintures polychromes dans le goût des églises du XIVe siècle. C'est une débauche de tons crus et heurtés, de fonds d'or et de volutes devant lesquels les yeux papillotent, bien que les vitraux qui garnissent toutes les fenêtres, mesurent avec la plus grande parcimonie le jour et le soleil. Située précisément en face du quartier de cavalerie, l'église était jadis entourée d'un cimetière dont j'ai encore vu, dans mon enfance, les murs croulants, les croix et les pierres brisées et éparses. Aujourd'hui un tapis d'herbe verte, sur lequel viennent s'étendre les soldats fatigués, recouvre ce sol qui sert de couche funèbre à tant de générations. Dans l'église, rien ne rappelle davantage les innombrables sépultures auxquelles elle donne asile, quiconque possèdant, dans tout ce quartier, le plus riche de la ville, une notoriété par la naissance, les fonctions ou la fortune, ayant tenu à honneur de reposer jusqu'au jour de la résurrection sous les voûtes de l'édifice consacré à « Monseigneur St-Gilles. »

La rue Saint-Gilles, qui conduit directement de la place du Marché à l'église et à l'ancienne porte du même nom, était et est encore à Abbeville ce que le faubourg Saint-Germain est à Paris, c'est-à-dire le quartier par excellence de l'aristocratie. Elle est bordée, sur la plus grande partie de sa longueur, de vastes hôtels précédés de portes monumentales dont les bandeaux sont chargés de sculptures dans le goût du XVIIIe siècle. Ceux du côté droit possèdent tous d'immenses jardins qui vont se terminer à la rue de la Tannerie dans laquelle on remarque deux ou trois maisons à façades en bois sculptées, à poutres saillantes terminées par des mascarons grotesques. La plus intéressante de toutes est celle dite la maison de François Ier, parce que l'on retrouve dans plusieurs de ses parties le chiffre et les emblêmes du roi chevalier. On ne s'imagine pas bien la cour élégante et nombreuse du roi se mouvant dans un aussi petit espace, mais rien ne prouve que la maison telle qu'elle existe aujourd'hui n'était pas une faible partie, la partie centrale peut-être, d'une construction qui ne fut évidemment pas faite pour recevoir François Ier, mais dans les ornements de laquelle on intercala les emblêmes et les chiffres royaux pour perpétuer le souvenir du ou des séjours que le roi y fit.

La façade sur la rue ne diffère pas de celles de nombre de vieilles maisons abbevilloises ; c'est à proprement parler l'architecture picarde, des poutres de chênes entrecroisées et noyées dans un fond de placage à la chaux. Ce genre de construction, que l'on remarque encore dans certains villages de la Somme, n'a pas de date fixe, en ce sens que depuis le XVe siècle on a bâti de cette manière jusqu'à notre époque de progrès où l'uniformité de la brique et de la pierre semble le *nec*

plus ultra de l'élégance. La maison plaquée et à poutres enchevêtrées était contemporaine de celles sur la façade desquelles le sculpteur en bois avait épuisé sa fantaisie et son talent. Quand on n'était pas assez riche pour se payer le luxe de l'une, on adoptait le genre de l'autre.

Ce qui rend particulièrement originale « la maison de François Ier », c'est qu'elle réunit les deux styles et réserve pour l'intérieur toutes les surprises. Dans la grande pièce qui occupe tout le rez-de-chaussée sur la rue, on trouve déjà quelques jolis détails à l'extrémité des poutres et dans l'encadrement des hautes cheminées. Mais la partie capitale est le corps de logis en retour d'équerre sur la cour intérieure. Portes, fenêtres, encadrements, larmiers et corniches sont autant de dentelles de chêne et, ainsi que la cage de l'escalier en vis, sont de véritables chefs-d'œuvre. C'est un carrossier qui est aujourd'hui l'heureux possesseur de ce bijou architectural ; heureux en effet, car en homme de goût il apprécie son bonheur et veille avec un soin jaloux à l'entretien de ce qui est une des curiosités les plus courues d'Abbeville.

Il y a certainement à Abbeville moins de maisons en bois qu'à Beauvais, mais elles sont plus délicatement fouillées et diffèrent par l'absence d'étages surplombants. Ce qu'il n'y a pas à Beauvais, et ce qui abonde dans ma ville natale, c'est la maison de pierre, à croisées à meneaux, avec le pignon sur la rue, le pignon en escalier ou à redans, décoré sur sa façade de sculptures de fruits, de fleurs, de feuillages ou d'animaux. La plupart de ces maisons portent leurs dates, gravées dans la pierre ou formées par l'extrémité des ancres en fer qui maintiennent l'écartement des murailles. Beaucoup sont

des premières années du XVIIe siècle ; quelques-unes remontent même jusqu'au XVIe ; de ce nombre est l'hôtel de la *Tête-de-Bœuf*, fier de son enseigne déjà célèbre à l'époque des guerres de Religion, et dont le curieux corps de logis intérieur, en briques à larges encadrements de pierre, est flanqué de quatre tourelles hexagones. C'était là que logeait le duc d'Aumale, le prince lorrain qui maintenait la Picardie dans sa rebellion contre l'autorité royale, quand il venait réchauffer le zèle des bourgeois d'Abbeville et les contraindre à desserrer les cordons de leurs escarcelles.

Peut-être ai-je couché dans la chambre même qu'avait occupée ce prince, que les mémoires satyriques du temps n'ont guère épargné et qu'ils représentent comme ayant eu plus souvent recours aux molettes de ses éperons qu'à la pointe de son épée. En tous cas, ces vieilles murailles, à l'ombre desquelles j'avais pour ainsi dire vécu les années bénies de ma jeunesse, si elles ne me livrèrent pas les secrets du chef ligueur, me rappelèrent du moins des souvenirs qui paraissent peut-être plus chers encore à mesure que les années vous en séparent.

CHAPITRE III

LE CHANOINE EMPAILLÉ (1)

Parmi mes plus lointains souvenirs, il en est un qui m'est resté, plus que tout autre, présent à l'esprit, parce que l'histoire est singulière, parce qu'elle fut racontée devant moi par un homme d'un grand cœur et d'un grand esprit, qui fut l'un des meilleurs amis de mon enfance, qui fit de moi un petit chrétien en versant sur mon front l'eau du baptême, qui me fit faire ma première communion, et, jusqu'au moment où je quittai pour toujours ma ville natale, prodigua au jeune homme, comme il l'avait fait pour l'adolescent, les sages conseils, les avis salutaires qui permettent de tourner les écueils au lieu d'aller se briser dessus.

Le vénérable abbé Michel, curé-doyen de Saint-Wlfran et archiprêtre de l'arrondissement d'Abbeville,

(1) Ce récit n'est pas un souvenir de ma jeunesse, mais de mon enfance. En raison de l'originalité du récit, un vieux conte qui avait cours à Abbeville, j'espère qu'on me pardonnera de l'avoir intercalé dans des chapitres consacrés à des choses plus sérieuses.

était du bois dont on fait les bons, les saints évêques. Plusieurs fois le gouvernement du roi Louis-Philippe lui avait offert une mitre qu'il avait constamment refusée. Il aimait trop sa vieille collégiale, dans l'intérieur et à l'ombre de laquelle s'écoulait, depuis de longues années, sa vie, dont chaque jour était marqué par un acte de charité et de vertu. Quoiqu'il fût né à Amiens, il s'était si bien identifié avec la capitale des comtes souverains et indépendants du Ponthieu, que chacun s'était habitué à le considérer comme un concitoyen. Un jour que Mgr Mioland, évêque d'Amiens, dinait chez mon père, il disait au doyen de Saint-Wlfran : « Voyons, mon cher doyen, quand ferons-nous de vous un évêque ? — Monseigneur, répondit-il, quand vous serez pape. »

Par le fait, l'archiprêtré, en raison de celui qui en était investi, était comme un petit évêché dans un grand, et l'abbé Michel était, pour ainsi dire, l'évêque d'Abbeville. Quand le diocèse d'Amiens était pourvu d'un nouveau successeur de saint Firmin, si celui-ci voulait être bien accueilli, il fallait qu'il prît garde de témoigner à l'archiprêtre d'Abbeville une considération particulière, autrement toutes les portes lui eussent été fermées, ou la réception qui lui aurait été faite lui aurait rappelé d'une manière désagréable que, quoique personne, dit-on, ne soit prophète en son pays, à Abbeville l'abbé Michel était prophète.

Il fallait une influence comme la sienne pour faire tout ce qu'il faisait, c'est-à-dire tout ce qu'il voulait. Cela confinait au miracle. Un jour, avisé qu'un duel allait avoir lieu entre deux personnages de la Société, — j'ai expliqué ailleurs ce que l'on entendait par là, — c'est-à-dire perchant sur l'échelon le plus élevé de l'échelle sociale de la ville, prévenu par la rumeur pu-

blique et non, comme on le prétendit méchamment, par un des deux adversaires lui-même, le doyen arriva sur le terrain au moment où les fers étaient déjà engagés, et, se jetant entre les ennemis, il parvint à les réconcilier et à les faire s'embrasser.

Dans ma bonne ville d'Abbeville, les duels n'étaient d'ailleurs pas de mode : celui-ci fut une exception qui confirma la règle. On avait le tempérament essentiellement pacifique, et autour du blason de toutes les familles nobles on aurait pu lire en guise de devise le commandement : « Homicide point ne seras. »

En voici une preuve remarquable entre toutes. Il était d'usage, en ce temps-là, c'est-à-dire au temps de ma jeunesse, que les hommes jeunes et vieux de la Société, qu'ils fussent garçons ou en puissance de femme, allassent passer toute l'après-midi au café *Français*, vaste établissement situé dans la rue la plus aristocratique de la ville, la rue Saint-Gilles, à l'endroit où elle cessait d'être aristocratique pour devenir commerçante, où les vieux hôtels à façades sculptées dans le goût du siècle dernier, et d'aspect assez grandiose, étaient remplacés jusqu'à la place du Bourdois par des magasins établis dans des maisons absolument modernes. Les officiers de la garnison, qui consistait toujours en un régiment de cavalerie, occupaient le rez-de-chaussée, où ils passaient tout le temps que ne réclamait pas leur service. Le premier étage était la propriété des membres de la Société : on y voyait des tables de jeu et un billard. C'était l'embryon d'un cercle qui s'établit plus tard, mais chez lui, dans une maison tout entière louée *ad hoc*. On dit communément que ce qui fait le bonheur des uns fait le malheur des autres. C'est ainsi que le café *Français* réjouissait certaines femmes mariées et

était pour d'autres un perpétuel sujet de lamentations. Pour les maris le pli était si bien pris, l'habitude était à ce point devenue une seconde nature, que, laissant leurs femmes aux prises avec les douleurs de l'enfantement, ils seraient allés attendre au café *Français*, parmi les émotions d'un whist à deux sous la fiche ou d'une partie de billard, qu'on vînt leur apprendre de quoi leurs moitiés avaient consenti à les rendre pères. Le chapitre des visites de cérémonie donnait lieu à d'amusants épisodes. Quand il s'agissait de gens qu'il eût été maladroit ou impolitique d'éconduire, tandis que madame redoublait d'amabilités dans son salon sans feu et où l'on ne se tenait que les jours de fêtes carillonnées, un domestique filait comme un trait d'arbalète jusqu'au café *Français* et ramenait son maître, lequel ne cessait de grogner jusqu'au seuil de la porte. Aussitôt ses visiteurs éloignés, monsieur retournait à sa chère partie, bien plus vite qu'il n'était venu.

Ce fut donc, car il faut revenir à ma démonstration, au café *Français*, où régnait l'accord le plus parfait, qu'un jour mon grand-oncle, le comte de S..., ancien lieutenant-colonel des lanciers rouges de l'Impératrice, un des vétérans des guerres du premier Empire, dont il portait, à la boutonnière de son immuable redingote, la médaille commémorative à côté de la croix de la Légion d'honneur du modèle d'ordonnance, s'oublia, à la suite d'une contestation assez vive à propos d'un coup douteux au billard, jusqu'à frapper M. de X... au visage. On juge l'émotion des assistants à l'aspect d'une scène unique dans les annales de la société abbevilloise. M. de X... s'était retiré sans mot dire. Accablé de reproches par tous les assistants, le comte de S... avait répondu qu'il regrettait certes ce mouvement de viva-

cité, surtout envers un homme qui comptait vingt ans de moins que lui, mais qu'il se tenait à sa disposition pour une réparation par les armes, seul moyen convenable entre gens d'honneur de mettre fin à cette fâcheuse affaire. Pour y arriver sans tarder, il chargea deux de ses amis d'aller dire immédiatement à M. de X... qu'il était à ses ordres, non pas certes pour lui faire des excuses, mais pour se battre.

Les deux témoins, qui ne s'étaient jamais trouvés à pareille fête, étaient partis pour remplir leur mission en témoignant d'un manque absolu d'enthousiasme. Ils s'attendaient à trouver l'offensé animé des intentions les plus sanguinaires et prévoyaient un véritable massacre. M. de X... était paisiblement occupé à faire sa toilette pour aller dîner en ville. Aux ouvertures qui lui furent faites sur le ton le plus pacifique, bien que la forme en fût très belliqueuse, M. de X... répondit avec la mansuétude la plus parfaite, tout en nouant sa cravate blanche :

— Mais j'espère bien que M. de S... ne m'en veut pas? Pour moi, je ne lui en garde pas rancune le moins du monde.

Après avoir débité cette phrase étonnante, le gentilhomme, gifflé et content, s'en fut dîner de bon appétit, comme cela arrive quand on a la conscience tranquille.

Les ancêtres de ces messieurs n'étaient pas d'humeur aussi accommodante. Ils tiraient l'épée avec une remarquable facilité, et dans l'espace de moins d'un siècle, parmi les annales du Ponthieu, on ne relève pas moins de vingt-six rencontres meurtrières, de vingt-six gentilshommes tués, de vingt-six familles mises en deuil par le fatal point d'honneur. Il faudrait, étant

donné les mœurs de l'époque, en ajouter certainement bien d'autres, dont, pour une raison ou pour une autre, on n'a pas jugé à propos de faire mention. Dans ma famille, on trouve Nicolas de Belleval, seigneur d'Himmeville, qui est tué en duel, en 1623, par François de Friaucourt, seigneur de Tully; Paul de Belleval, qui, le 18 juin 1620, étant invité par le marquis de Gamaches, ainsi que toute la noblesse du pays, à assister, à Gamaches, aux solennités de la Fête-Dieu, s'y prend de querelle pour la préséance, à la procession, avec Nicolas Danzel, seigneur de Beaulieu; ils dégaînèrent devant tout le monde et Paul de Belleval tue son adversaire. En 1582, Antoine de Belleval, seigneur d'Aigneville et de Camps-en-Amiénois, est tué en duel. Mais de tous ces combats singuliers, celui qui eut le plus de retentissement eut lieu à Abbeville, auprès de la porte d'Hocquet, le 16 janvier 1577.

A la suite d'une tentative de rapt sur la personne de sa femme, tentative qui avait échoué, et du meurtre de son intendant, Jacques de Belleval, seigneur de Rouvroy, gentilhomme du cardinal de Bourbon, avait provoqué Jean Carpentin, seigneur de Berlette, auteur de ces deux crimes. Jacques de Belleval était assisté de François de Créquy, vicomte de Langle, guidon de la compagnie d'hommes d'armes de M. de Bourbon-Rubempré, et de Gédéon d'Aigneville, ses voisins et amis. Jean Carpentin avait amené Jules-César de Gouy, homme d'armes des ordonnances du Roi, son ami, et Jean de Rambures, seigneur de Poireauville, son beau-frère, tous deux huguenots comme lui. La querelle était donc encore envenimée par la question de religion. L'usage étant alors que les seconds prissent part au combat, le duel eut lieu dans les conditions sui-

vantes : trois contre trois : Jacques de Belleval contre Jean Carpentin, François de Créquy contre Jules-César de Gouy, et Gédéon d'Aigneville contre Jean de Rambures, l'épée dans la main droite et la dague dans la main gauche. Après avoir blesssé quatre fois Jean Carpentin, Jacques de Belleval l'acheva d'un cinquième coup d'épée en pleine poitrine; le vicomte de Langle tua aussi son adversaire, et Jean de Rambures blessa grièvement Gédéon d'Aigneville, qui mourut le quatorzième jour après le combat. A cette époque, on faisait plus grand que de nos jours, et ceci ne ressemble guère aux rencontres modernes dont les procès-verbaux constatent que l'on a échangé deux balles sans résultat.

On me pardonnera cette longue digression, dont le seul but était de prouver qu'à Abbeville les mœurs s'étaient singulièrement adoucies. Au XVIe siècle, l'adversaire de mon grand-oncle de S... n'aurait pas fait école. Mais je laisse ce sujet pour revenir à l'excellent abbé Michel, qui me conduira directement au chanoine empaillé.

L'Hôtel-Dieu est attenant au chevet de l'église de Saint-Wlfran, jadis collégiale et jusqu'en 1789 propriété d'un chapitre. Le presbytère, habité par l'abbé Michel, était situé au fond de la cour de l'Hôtel-Dieu, qu'il fallait traverser pour s'y rendre. C'était l'ancienne résidence du doyen du chapitre. L'itinéraire à suivre pour arriver chez mon vieil ami ne me séduisait que médiocrement. Dans cette cour, plantée de quelques arbres, erraient constamment, comme des fantômes, des convalescents civils et militaires, uniformément vêtus de longues houppelandes grises et coiffés de bonnets de coton blancs qui affectaient les formes les plus diverses, selon la qualité, le tempérament ou la dispo-

sition d'esprit de ceux qui en étaient ornés. Les militaires trouvaient moyen de donner une certaine crânerie à ce couvre-chef hétéroclite; chez les civils, il était positivement lamentable. Mettez là-dessous des figures émaciées, jaunies, de vrais visages de spectres, et vous aurez le pourquoi de la célérité avec laquelle je parcourais l'espace qui séparait la grande porte de celle du logis du doyen.

Quand c'était le digne homme qui avait à faire le même trajet, il en était tout autrement. S'arrêtant auprès de chacun, bientôt entouré par tous, il écoutait les modestes requêtes, distribuait les paroles de sympathie et d'encouragement, aidé dans cette pieuse tâche par Philidor, qui ne manquait jamais de venir au devant de son maître. S'il y avait deux personnages vraiment populaires parmi les pensionnaires de l'Hôtel-Dieu, c'étaient M. l'archiprêtre Michel et son chien Philidor, superbe caniche blanc de grande taille, auquel il ne manquait littéralement que la parole pour être classé parmi les citoyens les plus intelligents de la bonne ville d'Abbeville. Aujourd'hui que je pense, après de si longues années, aux prouesses de ce brave chien, qui fut mon intime ami, prouesses qui excitaient mon admiration jusqu'à l'enthousiasme, j'en suis arrivé à conclure que s'il avait appartenu à quelqu'un qui aurait entrepris de parfaire son éducation, il eût égalé, sinon surpassé, le fameux chien Munito, qui jouait aux dominos comme un maître.

J'allais certainement voir M. l'archiprêtre beaucoup pour lui-même, mais on ne voudrait pas me croire si je disais que je n'y allais pas aussi pour Philidor. Quand l'archiprêtre était sorti et tardait quelque peu à rentrer, l'attente ne me paraissait jamais longue, car j'avais,

pour me faire prendre patience, la société de mon ami à quatre pattes. Supérieurement tondu, selon tous les préceptes de la mode la plus raffinée qui préside à la toilette des caniches, quand je le voyais ainsi devant moi, d'une blancheur immaculée, avec ses imposantes moustaches et sa longue barbiche, sa pélerine bien fournie, ses manchettes aux quatre pattes, de larges favoris sur les cuisses et un double pompon à la queue, je me surprenais à penser qu'il n'y avait rien de plus beau au monde que Philidor, et que sa possession était le plus inappréciable de tous les biens.

Lorsque vint le moment de ma préparation à la première communion, par une faveur spéciale et fort enviée que je devais à l'amitié de M. l'archiprêtre pour mon père, président de son conseil de fabrique, et au paternel intérêt qu'il me portait, ce fut lui qui se chargea de me faire le catéchisme chez lui, dans sa modeste salle à manger, après le repas de midi, qui, en ce temps-là, s'appelait le diner, et, pour justifier son nom, commençait par le potage. L'abbé Michel s'installait dans un fauteuil, au coin de la cheminée; assis sur un tabouret, j'occupais l'autre coin, lui faisant face; entre nous deux était gravement accroupi Philidor, qui songeait en regardant le feu. Quand je ne comprenais pas et que son maître s'animait et s'écriait : « Mais Philidor comprendrait cela, lui ! », Philidor me dévisageait d'un air de reproche par dessus ses moustaches, me disant clairement, avec le regard de ses yeux profonds et humains : « Il faut que tu sois bête, mon pauvre garçon, car, moi, j'ai réellement compris tout de suite. »

Si je m'étais signalé par mon attention et par des réponses qui n'étaient pas trop saugrenues, la récompense m'était offerte sous la forme d'une des preuves

de l'intelligence et de la bonne volonté dont mon ami Philidor était réellement pétri. Toutes me comblaient également de satisfaction, mais celle qui l'emportait sur les autres était la façon merveilleuse dont Philidor s'acquittait des commissions qu'on lui ordonnait de faire. C'eût été un excellent domestique, dont il avait toutes les qualités sans en avoir les défauts.

M. l'archiprêtre, s'adressant au caniche, lui disait : « Attention, Philidor ! » Celui-ci se tournait alors vers son maître, la figure égayée par un sourire, en témoignant, par un frétillement des doubles pompons de sa queue, qu'il était tout oreilles. « Tu vas aller dans ma chambre, entends-tu bien, et tu me rapporteras tel objet. » Il s'agissait indistinctement, et au hasard, soit des souliers, soit des pantoufles, soit de la barrette, soit du bréviaire, des lunettes, du camail, de la ceinture, des gants, de la canne, du parapluie ou du chapeau. Si la tabatière était désignée, à ma plus grande joie, Philidor répondait par un éternument préalable, car il connaissait fort bien, pour ne pas les apprécier autant que son maître, les vertus de la poudre odorante. On saura que la chambre était au premier étage, que les portes étaient fermées ; mais les ouvrir et les refermer n'était qu'un jeu pour l'intelligent animal.

Après un petit aboiement que l'on devait traduire : « C'est entendu, j'y vais ! », Philidor commençait par ouvrir et refermer derrière lui les portes de la salle à manger, puis on l'entendait monter l'escalier à pas pressés. Après le temps matériellement nécessaire pour choisir l'objet, Philidor apparaissait gravement et venait présenter exactement à M. l'archiprêtre, qui s'attendrissait et embrassait son chien, ce qu'on lui avait prescrit de rapporter. Jamais il ne se trompait, même

lorsqu'il s'agissait de la tabatière, épreuve douloureuse pour lui, ainsi que ses grimaces en faisaient foi. Des bras de l'archiprêtre, Philidor passait aussitôt dans les miens. Explique qui pourra ce merveilleux instinct.

Mais Philidor faisait encore autre chose. L'abbé Coquereau, alors seulement chanoine de Saint-Denis, et qui devint sous l'Empire aumônier en chef de la Marine et protonotaire apostolique, logeait chez l'abbé Michel quand il venait prêcher à Saint-Wlfran l'Avent et le Carême. Si, à l'heure des repas, l'abbé Coquereau se faisait attendre, l'archiprêtre disait à Philidor : « Va chercher M. le chanoine ». Philidor saisissait aussitôt sur la table une petite clochette qui servait à appeler la cuisinière quand on avait besoin d'elle. la prenait délicatement par son manche en bois noir. et montait au premier étage en ayant bien soin qu'elle ne fît entendre aucun bruit. Arrivé devant la porte de l'hôte de son maître, il se mettait à sonner en agitant la tête, et quand l'abbé Coquereau, riant aux larmes, s'était hâté d'ouvrir, Philidor le précédait, en sonnant toujours, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans la salle à manger.

Philidor mourut dans un âge avancé. Je devais bien ce souvenir attendri à la mémoire de l'ami de mon enfance.

Je n'ai rien à dire ici de l'abbé Coquereau, car je parlerai longuement de lui dans un autre chapitre. Mais il faut pourtant que je le mette encore en scène, puisque c'est lui qui fut cause que j'entendis un jour — jour béni ! — la fameuse histoire du « Chanoine empaillé ».

Comme tous les enfants, j'avais une véritable passion pour les histoires, et quiconque voulait bien m'en raconter une était sûr de conquérir aussitôt mes sympa-

thies. Toutes m'étaient également bonnes, qu'il s'agit d'un conte à dormir debout ou d'une des légendes de notre ancien Ponthieu, comme par exemple la légende de saint Wlfran ou celle de Ringoix, héroïque bourgeois d'Abbeville, massacré par les Anglais parce qu'il n'avait pas voulu leur prêter serment de fidélité ; ou bien encore celle de saint Milford, dont la statue, placée dans la petite église de la Bouvaque, près d'Abbeville, a le pouvoir de guérir les convulsions des enfants. Les mamans grattent le ventre de la statue avec la pointe d'un couteau, et une pincée de cette poudre, délayée dans un verre d'eau, procure aussitôt la guérison. Or, depuis des siècles, la statue n'ayant jamais été remplacée, comme à la place du ventre un creux s'était formé, on avait soin, à certaines époques, de refaire au saint un ventre avec du plâtre ou avec de la pierre crayeuse du pays, et il n'y avait ainsi aucun arrêt dans l'accomplissement du miracle.

Le ventre de saint Milford fut l'une des principales préoccupations de mon enfance, comme aussi l'histoire merveilleuse de « Mitan de cau et Fendeu ed' bo », ce qui, traduit du picard, signifie : « Moitié de chat et Fendeur de bois. » Cette histoire picarde, fourmillant de péripéties les plus dramatiques et les plus grotesques dues à l'esprit inépuisablement fécond d'un de mes oncles, eut l'inappréciable avantage de durer deux années, et je n'en ai jamais connu la fin. Quelles nombreuses et délicieuses soirées me firent passer les aventures de ce Bertrand et de ce Robert Macaire de Basse-Picardie !

On comprendra maintenant la reconnaissance que j'avais vouée à l'abbé Coquereau pour avoir été cause que mon recueil s'enrichit de l'histoire du « Chanoine

empaillé », et ceci explique pourquoi j'ai voulu en faire à mon tour profiter mes lecteurs. Le bon abbé Michel, le chien Philidor et le « Chanoine empaillé » s'enchaînent dans mes souvenirs. Je n'ai pas voulu les séparer, puisqu'ils sont réunis dans ma mémoire.

Le chanoine et l'archiprêtre étaient tous deux de remarquables orateurs et des hommes d'un esprit très brillant. Chez celui-ci, la verve était tempérée par un grand fond de bonhomie, et le trait était toujours comme enveloppé d'une caresse; le chanoine était caustique, au contraire, et sacrifiait trop souvent à un bon mot l'esprit de charité. Mais quand ils étaient seuls ensemble, sans la galerie, ils causaient sérieusement, et leurs entretiens n'en étaient que plus agréables et plus profitables à entendre.

Un jour que la conversation s'était portée sur le merveilleux, et que l'abbé Coquereau en avait profité, avec un air de n'y pas toucher, pour mettre au jour quelques histoires invraisemblables, terminant invariablement par cette question narquoise : « Eh bien! vieux jésuite, qu'est-ce que vous avez à dire de cela? », je vis briller un éclair de malice derrière les lunettes de l'archiprêtre, qui répondit tranquillement : « Que c'est curieux, en effet, mais qu'il se passa ici même, où nous sommes, il y a cent ans, quelque chose d'encore plus curieux. Je n'ai pas, comme vous, été chercher à Sainte-Hélène les restes du grand Empereur, ce qui fait qu'on ne m'appliquera jamais le proverbe : « A « beau mentir qui vient de loin ». Je n'ai jamais quitté mon cher Saint-Wlfran, depuis que j'ai cessé d'appartenir à l'ordre des Jésuites, ainsi que vous voulez bien me le rappeler de temps à autre, et c'est là que j'ai appris cette histoire. — Que je vous défie de qualifier de

véridique. — Attendez donc avant de vous prononcer. Il y a cent ans, je n'y étais pas ; mais je la tiens d'un vieux prêtre de ma paroisse qui a pu en être le témoin. Nous l'appellerons, si vous voulez : « l'Histoire du Chanoine « empaillé. »

L'abbé Coquereau partit d'un grand éclat de rire ; l'archiprêtre souriait. Philidor et moi, nous avions seuls gardé notre sérieux. J'avais passé les bras autour de son cou, et le visage enfoui dans sa chaude toison, j'écoutais de toutes mes forces. Vous comprenez, une histoire et les caresses du caniche, je n'aurais pas échangé mon tabouret contre un trône.

— C'était, dit l'archiprêtre, en 1745. Le roi Louis XV venait de battre à Fontenoy les Anglais, contre lesquels, dans notre Ponthieu, on a toujours entretenu une haine héréditaire dont le temps et les évènements n'ont pas affaibli l'intensité. L'esprit belliqueux hantait les cervelles des bons Abbevillois, qui avaient été largement représentés sur le glorieux champ de bataille, parmi les rangs des officiers d'abord et aussi parmi ceux des simples soldats. L'un des ascendants de cet enfant qui nous écoute, y fut tué à l'âge où la vie s'ouvre radieuse et pleine de promesses.

Le chapitre de la collégiale de Saint-Wlfran n'avait pas été lui-même à l'abri de ces fumées guerrières qui détraquaient les cerveaux d'une population devenue paisible après avoir brillamment fait sa partie dans le concert des guerres du Moyen-Age et des guerres de Religion. Le chapitre était comme un autre champ de bataille où s'escrimaient journellement Français et Anglais, c'est-à-dire les partisans du doyen, le vénérable dom Bazin, et ceux du chanoine-chantre, dom Massue, qui était la plus forte tête du chapitre et l'éternel bran-

don de discorde. Ainsi qu'à Fontenoy, les troupes du doyen étaient moins nombreuses que celles de l'ennemi, mais elles avaient l'avantage et le prestige de l'autorité, et elles en usaient pour infliger aux adversaires toutes les piqûres d'épingle qu'elles pouvaient imaginer. Dom Massue et sa faction, qui avaient une majorité de deux voix rendue impuissante par la prépondérance de dom Bazin, rongeaient leur frein et attendaient impatiemment que le jour de la revanche voulût bien enfin se lever. L'aurore de ce jour fortuné devait luire à l'heure précise où il aurait plu à Dieu de rappeler à lui dom Bazin. Mais il semblait que Dieu se fût déclaré tacitement pour le doyen, car, bien que sa démarche fût incertaine et chancelante, bien que son visage émacié revêtît de plus en plus les tons de la cire et que les rides y croisassent leurs réseaux comme les fils d'une toile d'araignée, l'œil était toujours vif et brillant, les mains ne tremblaient pas, et à chaque dimanche, à chaque fête, quand les chanoines du côté de l'évangile gagnaient leurs stalles à la suite de dom Massue, ils avaient le crève-cœur de voir les chanoines du côté de l'épître trôner dans les leurs après le doyen, qui semblait répondre d'un air railleur et avec un regard de défi au salut que ses vis-à-vis lui envoyaient de mauvaise grâce :

— Ne vous hâtez pas trop de préparer le cérémonial de mes obsèques, paraissait-il leur dire. Ce n'est pas encore demain que les insignes de ma dignité iront orner les épaules de dom Massue.

Car ce n'était un secret pour personne, messieurs les chanoines ayant raconté leurs petites affaires à leurs familles, et celles-ci l'ayant rapporté aux familles alliées et amies, que le successeur de dom Bazin

décanat serait dom Massue, par l'excellente raison que cette élection se ferait au scrutin, et qu'avec deux voix de majorité dom Massue était sûr de son affaire.

Les chanoines partisans de dom Bazin, et qui se savaient menacés de cruelles représailles quand viendrait l'avènement de leur ennemi, fatiguaient le Ciel de leurs prières pour qu'il accordât à dom Bazin une longévité au moins égale à celle de Mathusalem. Sur ces entrefaites vint le jour de Pâques, où le doyen voulut officier lui-même et présider en personne à toutes les solennités de ce grand jour. Il parut supporter vaillamment le poids de toutes les fatigues. Mais, le lendemain, le bruit se répandit dans la sacristie que M. le doyen du chapitre était légèrement indisposé et que, pour la première fois depuis trente ans peut-être, il ne dirait pas la messe. Grand émoi dans les deux camps.

— Une attaque, disaient dom Massue et ses amis; il est au plus bas; on a envoyé chercher le curé de Saint-Georges pour lui administrer les derniers sacrements.

— Un peu de fatigue, affirmaient les autres; mais il a déjeuné de bon appétit. Le saint homme a fait le carême avec une rigueur ascétique. Il a un tempérament de fer; il vivra plus que centenaire.

Le plus clair, c'est que les uns et les autres ne savaient rien du tout.

Aussi, et sans que les deux partis se fussent donné le mot, les deux bedeaux avaient été dépêchés au logis du doyen — chacun avait envoyé le sien à l'insu de l'autre — avec mission de faire causer la vieille Claudine, qui gouvernait le doyen aussi despotiquement que celui-ci gouvernait le chapitre. Quand ils revinrent, les deux bedeaux offraient l'exacte ressemblance de

Jean qui pleure et de Jean qui rit. Au bedeau du parti Bazin, Claudine avait daigné répondre que M. le doyen se portait comme un charme, et qu'il venait de manger du canard sauvage aux olives, dont il avait repris trois fois. Pour le bedeau du parti Massue, il avait été péremptoirement invité à aller se faire pendre ailleurs, avec adjonction des épithètes d'ivrogne, de fainéant et de propre à rien. L'officier de l'église n'avait pas cru devoir s'insurger contre ces affirmations, car sa conscience se trouvait être précisément d'accord avec Claudine, et car il savait que ce serait peine perdue de se défendre, la vieille servante possédant mieux que personne l'art d'avoir toujours le dernier mot. Mais en se retirant l'oreille basse, il avait été rejoint par le médecin du doyen, qui était par surcroît son petit-cousin, et grâce à la protection duquel il avait pu faire ses études médicales et de rien devenir quelque chose.

— Ah! c'est vous. Magloire? avait dit le docteur d'un ton qui signifiait que, puisqu'il était dans sa destinée de rencontrer un bedeau ce jour-là, il aurait préféré que ce fût l'autre, Pascal.

— Eh bien! monsieur le docteur? avait demandé Magloire, s'accrochant à lui comme à une planche de salut.

— Quoi donc?

— Mais... M. le doyen... on dit qu'il est bien, bien bas...

Le docteur haussa les épaules jusqu'aux oreilles.

— Ceux qui disent cela, affirma-t-il en frappant le pavé de sa canne d'un air belliqueux, sont sans doute les mêmes qui voudraient la mort de M. le doyen pour prendre sa place. Eh! bien, vous pouvez leur dire de ma part qu'ils se réservent pour autre occasion. M. le

doyen souffre d'un léger coryza qui est accompagné d'un engorgement — sans importance — des glandes salivaires, et d'une inflammation des amygdales — qui ne vaut vraiment pas la peine d'en parler, — résultat de la prédication du carême, dont M. le doyen, avec le zèle d'un apôtre, a voulu porter le poids à lui seul. Mes prescriptions consistent en des rafraîchissements et surtout dans un silence absolu que M. le doyen gardera pendant quinze jours. Je lui ai défendu de sortir comme de recevoir aucune visite. Sa porte est consignée, et Claudine est rendue responsable de ce qui pourrait arriver si l'on parvenait à enfreindre ma défense. Dites ceci à ceux qui vous ont envoyé, et ajoutez que je leur baise très humblement les mains.

Pendant que le bedeau s'acquittait de cette commission, si quelqu'un avait suivi le médecin, il aurait vu le visage de celui-ci changer du tout au tout et revêtir un aspect de grave préoccupation; il aurait ensuite vu le praticien, rendant distraitement les saluts qu'on lui prodiguait, se diriger vers l'hôtel de M. de Monchy, sénéchal de Ponthieu, qui venait de succéder, le 4 février précédent, à M. André de Monchy, baron de Visme, son père, dans ces importantes fonctions qui faisaient de lui le représentant du Roi dans la petite province. S'il avait attendu à la porte, il aurait su que l'entretien ne dura pas moins d'une bonne heure, et qu'à l'issue de cet entretien un courrier, sortant de l'hôtel du sénéchal, prenait au galop la route d'Amiens, qui, comme chacun sait, conduit également à Paris. Cette besogne terminée, le médecin rentra chez lui, causa un instant avec sa femme, à laquelle il dut raconter quelque chose de bien extraordinaire, car celle-ci leva les bras au ciel en poussant un « Ah! mon Dieu! »

très significatif. Ceci fait, les deux époux se mirent à table et mangèrent de moins bon appétit qu'à l'ordinaire.

Il faut croire que j'avais une attitude bien attentive, car l'abbé Coquereau me dit tout à coup, en interrompant l'archiprêtre sans cérémonie :

— Il paraît que cela vous amuse, mon enfant?

— Oh! je crois bien, monsieur le chanoine! m'écriai-je.

— Eh bien! moi aussi, reprit-il. Continuez, jésuite que vous êtes...

— Que je fus, rectifia l'abbé Michel. Je continue donc, mais je suis convaincu que l'enfant que voici trouverait cela bien plus amusant si c'était le chanoine que voilà qui eût été empaillé.

Pendant huit jours consécutifs, le médecin alla faire une visite quotidienne chez M. le doyen du chapitre. Pendant ce même laps de temps, les chanoines du parti de dom Bazin et ceux du parti de dom Massue se succédèrent dans la cour de l'Hôtel-Dieu, sonnant à tour de rôle et recevant de Claudine indistinctement l'assurance que M. le doyen était aussi bien que possible, et que l'appétit et les forces lui revenaient à vue d'œil. Encore huit jours, et on le verrait de nouveau dans sa stalle du chœur, en face de dom Massue, dont cette assurance rembrunissait quotidiennement le visage.

Le neuvième jour, un bruit étrange se répandit dans la sacristie, d'où il gagna l'église et de l'église la ville. Qui en était l'auteur? Evidemment l'un des chanoines du parti Massue, affirmèrent ceux du parti Bazin, un peu plus haut sans doute que la prudence ne l'eût conseillé, car il faillit s'ensuivre une mêlée générale de MM. les chanoines. Dom Massue s'était armé d'un bâton de chantre dont il voulait se faire une arme con-

cordant avec le nom qu'il portait. Mais le chanoine trésorier, un de ses adversaires, ayant subrepticement décroché le vaste bénitier, qui égalait un seau pour les proportions, et le lui ayant à l'improviste vidé sur la tête, cette douche troubla dom Massue à tel point que les officiers de l'église, quoiqu'ils se montrassent, eux aussi, disposés à se gourmer, intervinrent à propos et séparèrent les belligérants.

Ce bruit ne consistait en rien moins qu'en ceci : dom Bazin était trépassé et on voulait cacher sa mort le plus longtemps possible pour empêcher jusqu'à la dernière heure dom Massue de parvenir à la dignité de doyen en vertu des deux voix de majorité qu'il possédait dans le chapitre. Le bedeau du parti Bazin courut prévenir Claudine, qui le dépêcha à toute allure chez le médecin, lequel se transporta au domicile de dom Bazin fort précipitamment. Puis, tous deux, c'est-à-dire la servante et le médecin, entrèrent dans la chambre du doyen, celle que vous occupez en ce moment, mon cher chanoine, dit M. l'archiprêtre, et ils s'y enfermèrent.

A cette époque, car le style des moulures des portes et des boiseries prouve qu'elles sont antérieures à 1745, cette salle à manger était telle que vous la voyez, et nous pourrions, vous et moi, figurer dom Bazin et dom Massue, avec l'animosité en moins, dans le cadre qui les vit se mouvoir. Comme à moi, cette pièce servait au doyen du chapitre de salle à manger et de salon. C'était là qu'il avait coutume de recevoir les visiteurs, lesquels, avant d'entrer, pouvaient s'assurer, par un regard jeté à travers la porte vitrée, qu'ils n'interrompaient pas le saint homme dans la lecture de son bréviaire, dans une méditation, ou tout simplement dans le sommeil qui facilite une digestion laborieuse.

Dans le courant de l'après-midi, lorsque se présenta une députation de quatre chanoines, deux de chaque parti, requérant formellement de Claudine qu'elle lui laissât voir le doyen, mort ou vivant, elle fut agréablement surprise de n'être pas sommairement mise à la porte, ainsi qu'elle s'y attendait. La vieille servante, avec un air souriant et quelque peu malin, que l'on n'avait certes pas l'habitude de voir sur son visage, introduisit les quatre chanoines dans le couloir, souleva le rideau de cette porte, et d'un geste invita chacun à regarder. Qu'aperçut-on ? M. le doyen du chapitre, assis dans son grand fauteuil devant la cheminée, le coude droit appuyé sur la table et lisant attentivement son bréviaire ouvert et placé devant lui. M. le doyen tournait le dos à la porte, mais il était impossible de ne pas le reconnaître : un rayon de soleil éclairait en plein une forte loupe qui se dressait sur son crâne à peu près dénudé. Il venait sans doute de retirer sa barrette, qui était à portée de sa main, comme s'il eût voulu dire aux chanoines : « Hommes de peu de foi, voyez, reconnaissez-moi à cette loupe, comme les soldats d'Ivry reconnurent Henri IV à son blanc panache ; allez et ne doutez plus. » Le parti Massue en était pour sa courte honte ; ses deux émissaires se retirèrent fort penauds et la crête basse, tandis que les deux autres, remis de l'émotion qu'ils avaient éprouvée, octroyaient avec onction leur bénédiction à Claudine, en lui promettant qu'ils ne l'oubliraient pas dans leurs prières.

Le lendemain, autre et non moins extraordinaire nouvelle : le chapitre, au grand complet, moins naturellement son doyen, excusé pour cause de maladie, était mandé par M. le Sénéchal, qui le recevait très cour-

toisement dans le grand salon de son hôtel et lui tenait ce langage :

— Messieurs les chanoines, je vous ai mandés pour vous faire connaître les intentions de Sa Majesté. Le Roi, désirant accroître l'importance du chapitre de Saint-Wlfran en le portant au complet, a jugé bon, usant de ses prérogatives, d'y adjoindre trois nouveaux chanoines que je me fais un plaisir de vous présenter. Dom Prévost, dom Legras et dom Moisnel ont été pourvus de trois prébendes et ils sont porteurs des lettres royales qui les leur confèrent. Je ne doute pas que vous les accueillerez avec les sentiments de bonne confraternité qui ont toujours signalé les rapports que vous avez entre vous.

— Il se moque de nous, murmura un chanoine à son voisin.

— Ça m'en a tout l'air, répliqua le voisin du même ton.

Dom Massue, malgré sa superbe assurance, paraissait avoir reçu un coup de son nom sur la tête.

— La volonté du Roi, reprit M. le Sénéchal, regardant les chanoines les uns après les autres, est que dès demain ait lieu l'installation de vos nouveaux confrères, et que, sans désemparer, le chapitre procède à l'élection d'un nouveau doyen en remplacement...

Cette fois, dom Massue n'y put tenir, et, le visage empourpré et les yeux étincelants, il s'écria, en coupant irrévérencieusement la parole à M. le Sénéchal :

— Dom Bazin se démet donc?

M. le Sénéchal le regarda de travers et continua :

— ... En remplacement de feu dom Bazin, pieusement décédé.

Les chanoines se regardèrent avec ahurissement.

— Mort!... dom Bazin... mort!... murmurèrent-ils; mais quand cela?... cette nuit?... ce matin?...

— Mort il y a huit jours, répondit M. le Sénéchal.

— Mais ce n'est pas possible! exclama dom Massue, qui semblait friser l'apoplexie de très près... Nous l'avons vu, ou du moins quatre d'entre nous l'ont vu hier...

— Vous avez vu sa dépouille mortelle, mesieurs, répliqua gravement le sénéchal, mais l'âme ne l'habitait plus, car, depuis huit jours, elle est incontestablement domiciliée dans le séjour des élus. Vous me rendrez compte de cette élection, afin que je puisse moi-même faire connaitre à Sa Majesté le nom du nouveau doyen que vous vous serez donné. Vous m'aviserez en même temps des dispositions que vous aurez arrêtées pour célébrer avec la pompe qu'elles comportent les obsèques de feu dom Bazin.

Les chanoines regagnèrent leur collégiale en deux groupes distincts: le premier, au centre duquel marchait dom Massue, était partagé entre la consternation et la fureur; dans le second, auquel s'étaient joints les trois nouveaux chanoines, on ne voyait que des visages souriants. On s'était rapidement compté. La majorité, qui s'était déplacée, assurait une voix en faveur du second groupe. Déjà, chemin faisant, on donnait du « Monsieur le doyen » à dom Lenganeur, un bon gros chanoine à la figure fraiche comme une pomme d'api sous sa couronne de cheveux blancs, qui répondait en souriant : « Pas encore, chers confrères », d'un ton qui signifiait : « J'y compte bien pour tout à l'heure. »

Lorsqu'on fut dans la sacristie, ah! les échos de la vieille collégiale en entendirent de fortes, comme ils

n'en avaient jamais entendu! S'il n'y eut pas de pugilat, ce fut tout juste; mais quelle bataille de langues! Quelques vieilles femmes, qui faisaient leurs oraisons, se sauvèrent éperdues. Au bout d'un quart d'heure, il n'y avait plus un seul des chanoines qui fût en état de grâce. Les nouveaux, vaillantes recrues, prouvèrent qu'ils étaient à la hauteur de leurs anciens. Heureusement que, pour ce jour-là, toutes les messes étaient dites.

— Mais enfin, cria dom Massue dans un moment d'accalmie, vous l'avez vu!... et ce n'est pas un singe habillé qu'on vous a montré! Alors que signifie ce mystère? Qui nous a joués et comment nous a-t-on joués? Vous n'avez cependant pas eu la berlue!

— Non, messieurs, répondit quelqu'un qui s'était introduit à la faveur du tumulte sans avoir été remarqué.

C'était le médecin, propre petit-cousin de dom Bazin. Il fut aussitôt le point de mire de tous les yeux et de toutes les oreilles.

— Non, messieurs, reprit-il, aucun de vous n'a eu la berlue. Ceux d'entre vous qui ont aperçu mon regretté et vénéré parent l'ont vu mort et très soigneusement embaumé. Je puis dire que j'y avais mis tous mes soins, que je n'avais rien négligé, et que c'est un travail qui me fait honneur.

— Mais dans quel but cette indigne comédie, cette atroce profanation? hurla dom Massue en s'avançant les poings fermés sur le médecin, qui ne broncha pas.

— Uniquement pour permettre de rétablir au complet le personnel du chapitre de votre église « insigne, royale et collégiale », lequel, vous le savez, doit se

composer d'un chantre, d'un trésorier, tous deux chanoines, de vingt chanoines, de vingt-sept chapelains, d'un maître de musique, de quatre chantres, de quatre musiciens et de huit enfants de chœur. Un beau chapitre, messieurs.

— Mais d'où vous est venue pareille audace?

— Ordre du Roi, messieurs, répliqua le médecin.

En ce temps-là, avec ces trois mots, on mettait fin à toute controverse, on fermait toutes les bouches. Ordre du Roi; tout était dit. C'était, tout à la fois, pratique et commode.

Le lendemain, tout se passa comme M. le Sénéchal l'avait prescrit, et dom Lenganeur, élu à une voix de majorité, la sienne naturellement, allait remplacer dans sa stalle au chœur et dans la maison où nous sommes défunt dom Bazin, dont la vieille Claudine, gardée par le nouveau dignitaire, ne parlait jamais qu'en disant : « Monsieur le chanoine qu'on avait empaillé. »

Ce jour-là, en rentrant chez mon père, je fus me planter devant une vitrine renfermant des animaux de poil et de plume du pays. Dans ma pensée, je les associais à dom Bazin, et, en remarquant un pauvre lièvre dont la peau, mal recousue, laissait échapper quelques brins de paille, je me disais : « C'est donc comme cela qu'était M. le chanoine! »

CHAPITRE IV

LE MARQUIS DE BELLEVAL — COMMENT ON FAIT UNE REVUE.

De tous les souvenirs de ma jeunesse, le plus cher et le plus précieux aura été celui de mon père, de son indulgente bonté pour moi, des encouragements qu'il accorda à mes débuts littéraires et de la fierté paternelle que lui causèrent mes premiers succès.

Homme d'une haute valeur intellectuelle, de l'esprit le plus brillant, mon père était un écrivain remarquable qui sut très rapidement, et quoiqu'il s'y fut pris sur le tard, se faire une belle place dans le monde littéraire. Autant par le charme de ses manières que par la générosité de son cœur et la noblesse de son caractère, mon père avait conquis l'estime sans réserves, la sympathie et le respect de tous.

Lorsqu'il mourut, les grands écrivains parisiens me dirent unanimement que c'était à moi qu'il appartenait de retracer le rôle considérable que mon père avait joué dans l'histoire littéraire de son temps, et qu'ils reproduiraient dans leurs journaux les pages que je consacrerais à la mémoire de ce père tant aimé.

Ce fut alors que j'écrivis ce qui va suivre, et je veux l'insérer dans mes *Souvenirs*, afin que mes petits-enfants, auxquels ils sont surtout destinés, apprennent, en les lisant, à chérir et à vénérer la mémoire de leur bisaïeul, comme je l'ai lui-même vénéré et chéri.

Né à Abbeville (Somme), le 16 mars 1814, Louis-Charles de Belleval, marquis de Belleval, s'était occupé, très jeune encore, d'histoire et d'archéologie ; mais ces études, toutes locales, n'avaient pas franchi le cercle restreint dans lequel il avait limité ses recherches. Membre de plusieurs Sociétés savantes, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, conseiller municipal d'Abbeville, président de la commission du musée et capitaine de la Garde nationale, telles étaient les seules fonctions qu'il eût acceptées, quand survint la Révolution de 1848. Le département de la Somme était appelé à nommer ses représentants. Malgré sa santé déjà mauvaise, malgré une paralysie partielle des jambes, n'écoutant que son patriotisme, M. de Belleval s'était fait transporter dans le sein de l'Assemblée où allait se discuter la nomination du comité électoral. Les avis étaient partagés, les passions ardentes se faisaient jour et la cause de l'ordre pouvait être gravement compromise, quand il se décida à prendre la parole. L'autorité de son nom, de sa vie sans tâche, lui valurent aussitôt les sympathies d'un auditoire turbulent, dans lequel étaient représentées toutes les classes de la population.

Les accents éloquents qu'il sut trouver dans son cœur si honnête, si dévoué au bien du pays, émurent à tel point l'assistance, que la fin de la séance ne fut plus pour lui qu'un triomphe auquel sa modestie ne put le soustraire. J'évoque ici l'un des plus lointains souvenirs

de mon enfance, mais l'impression que je ressentis en voyant mon père rapporté chez lui *sur les épaules* de ceux qu'il venait de haranguer et au bruit d'acclamations enthousiastes, est de celles que les années ne sauraient ni effaçer, ni même amoindrir. Nommé, séance tenante, président du comité électoral de l'arrondissement d'Abbeville, M. de Belleval voyait ratifier le lendemain, par la voix populaire, la nomination des collègues qu'il lui avait suffi de désigner, et quelques jours après il refusait d'accepter le mandat de représentant que sa ville natale voulait lui conférer.

Parmi ces collègues d'un jour se trouvait notamment le doyen de la corporation des porte-faix, qui siégeait, portant sur la courte blouse bleue, la corde en sautoir, insigne qui distinguait les porte-faix de temps immémorial, et dont ils étaient très fiers.

Ce brave homme répondait au surnom de *Fifi*, et il se tenait si bien à sa place, disait mon père, qu'il donnait des leçons de convenance à tout le reste du comité.

En 1850, à la suite de douloureux évènements de famille, la mort d'une tante qui l'avait pour ainsi dire adopté pour son fils, et celle d'une sœur tendrement aimée, M. de Belleval quittait Abbeville pour toujours et venait se fixer à Paris. Mis en relation avec M. Alfred Nettement, alors directeur de l'*Opinion publique*, avec M. le comte Albert de Circourt, qui prêtait à ce journal le concours de sa plume savante, il ne tarda pas à s'unir à ces deux éminents écrivains par les liens d'une amitié que la mort seule pouvait rompre. Accueilli par eux avec l'estime et la bienveillance qu'imposaient son talent et son caractère, il appartint aussitôt à la rédaction de l'*Opinion publique* et y débutait, le 28 mars 1851, par un article sur le *Camille Desmoulins*

de M. Ed. Fleury. S'il n'épargna rien pour que ce début fût heureux, il est juste de dire que l'hospitalité du journal fut grande et généreuse, et que l'on mit à sa disposition autant de place qu'il en pouvait souhaiter.

On était aussi politique en 1851 qu'aujourd'hui, et l'on était peut-être plus littéraire en ce sens que l'on consacrait plus de temps et de soin à la discussion des œuvres de l'intelligence. Je n'en veux d'autre preuve que la large part faite à M. de Belleval, dans une feuille qui se partageait avec l'*Union* la faveur d'un grand parti. Les lecteurs étaient loin de se plaindre, puisqu'une lettre de M. Alfred Nettement, publiée le 22 mai, était ainsi conçue : « A partir du mois de juin prochain, le feuilleton de l'*Opinion publique* sera réservé trois fois par mois à son Bulletin bibliographique, qui deviendra ainsi une Revue exacte, complète et raisonnée de tous les ouvrages qui seront publiés en France. L'*Opinion publique* a confié ce travail si intéressant à M. de Belleval, dont les lecteurs ont déjà pu apprécier la collaboration. »

Éparpillée, dès son origine, dans les diverses parties du journal, sous forme de feuilletons et de variétés, la critique littéraire de M. de Belleval prenait son rang et son titre. Cette première phase de son œuvre, dans laquelle il se peint tout entier comme politique, comme penseur et comme chrétien, s'étend du 28 mars 1851 au 3 janvier 1852. Dans une série de quarante-trois articles, qui sont de remarquables études, il ne passe pas en revue moins de cent trente-sept ouvrages.

A propos de Camille Desmoulins, c'est ainsi que M. de Belleval jugeait les révolutionnaires de notre époque : « A nos neveux, donc, le récit de nos mesquines

aventures : Si nous voulons parler de révolutions et de révolutionnaires, ces types ne nous manquent pas... Puis, scruter l'histoire de notre première révolution ou plutôt du commencement de la nôtre, c'est scruter la nôtre même. Seulement nous trouvons là des statures plus hautes, des caractères plus franchement dessinés, plus audacieux, plus oseurs, qui meurent et ne fuient pas. Pas moins de haine, sans doute,mais moins d'hypocrisie. Quant aux idées, elles ont tout au plus revêtu un costume nouveau. Cherchez bien sous les modernes oripeaux, vous découvrirez à coup sûr les sordides haillons de 1793 ! »

L'homme qui avait attaqué avec une violence inouïe la royauté, qui avait écrit : « La royauté est une forme de gouvernement détestable ; » celui qui avait trempé ses mains dans le sang d'un roi martyr, ne pouvait trouver grâce devant M. de Belleval. Son long travail reflète le juste sentiment de réprobation que doit inspirer à tout cœur honnête le spectacle d'une belle intelligence mise au service de la plus criminelle des causes. Pourtant, M. de Belleval lui tient compte de son retour tardif à la vérité. « Que n'a-t-il mis plus tôt son incontestable talent au service de la sainte cause de l'humanité ? » se demande-t-il; et il se répond à lui-même par cette remarquable pensée : « Hélas ! comme le coursier de l'hippodrome antique, tout homme doit trouver une borne dans sa vie avant de revenir sur ses pas. »

Un autre livre, *Peuple et Roi*, qui a eu son heure de vogue, parce qu'il avait l'audace, en pleine République, de reconnaitre quelque mérite aux institutions du passé, à cette Royauté qui transmit à la Révolution la France agrandie et prospère, fournissait à M. de Belleval une occasion toute naturelle de faire profession de la foi poli-

tique qui devait l'accompagner jusque dans la tombe. La liberté que l'on invoque, il la définit ainsi : « Liberté de tout dire, liberté de tout faire. » Aussi applaudit-il chaleureusement à l'idée du livre, conforme à la sienne, qui est : « D'établir l'union intime du roi et du peuple, leurs intérêts parfaitement identiques, le caractère non despotique, mais protecteur, de la monarchie française et sa haute mission d'initiative et de progrès, de montrer la vénération et la reconnaissance unanimes dont les classes, en faveur desquelles s'accomplissait la transformation graduelle de la société, entourait le souverain. » Plus loin il dit : « La royauté est, non pas le fruit du suffrage aveugle de tel jour et de telle heure, et d'un vote inévitablement dérisoire, mais l'autorité fondée, consentie et définie par les traditions séculaires du pays. » Parlant du peuple de Paris, qui savait alors aimer ses rois et les défendre, il s'écrie en rappelant l'ordonnance singulièrement libérale de saint Louis « *Li borjois se governeront selon ce qu'il lor plera*, et il leur plut, pendant des siècles, de combattre pour leurs princes, de mourir, au besoin, à leurs côtés. Nous savons, hélas ! ce qui leur plait aujourd'hui. En sont-ils plus heureux ? Je me permettrai d'en douter. » C'est enfin ainsi qu'il termine : « Quel homme de bonne foi refuserait de croire que nos rois étaient et seraient encore les gardiens de nos libertés générales ? Cependant, à la ferme et prudente initiative qui a présidé aux transformations successives décrites par l'histoire, nous avons préféré les bouleversements périodiques, les expériences démoralisatrices et ruineuses et le travestissement de la vieille France en démocratie. Il en est résulté l'état glorieux où nous sommes et les progrès qu'il n'est que trop facile de prévoir. Aucune nation n'a été plus cruel-

lement confondue depuis ce peuple orgueilleux qui entreprit d'édifier Babel ! »

Je viens de donner un aperçu de l'opinion que M. de Belleval professait sur la Révolution et sur la Royauté. Pour qui voudra se rendre un compte exact de cette intelligence d'élite, de ce cœur loyal rempli seulement d'aspirations nobles et généreuses, il ne sera pas sans intérêt de pénétrer sa pensée sur une institution qui appartient désormais à l'histoire, sur la noblesse. Tous ceux qui l'ont connu lui rendent aujourd'hui cet hommage que sa modestie égalait son talent. Nul ne tirait moins vanité que lui d'un nom et d'un titre. Il disait : « Un nom, n'est-ce pas un héritage qu'on a reçu pur de ses pères et qu'on veut transmettre également sans tache à ses enfants ? N'est-ce pas un frein qui réprime souvent les désirs mauvais, les passions désordonnées ? On y regarde à deux fois avant de forligner. Elle est bien vraie la vieille devise de chevalerie : Noblesse oblige! »

Lorsque, dans un langage touchant, mon père m'envoyait sa bénédiction paternelle au moment où je me joignais à ceux qui, en 1870, s'enrôlaient volontairement pour défendre la patrie, il se souvenait sans doute des lignes qu'il traçait encore dans le même article, à propos des « publications destinées à perpétuer le souvenir des races nobles et des services qu'elles ont rendu à la patrie. On leur a assez reproché leurs privilèges : il est juste qu'on voie un peu que le plus fréquent, le plus aimé de tous ces privilèges, ce fut celui de verser leur sang sur tous les champs de bataille d'où la France sortait à chaque fois et plus grande et plus forte. » Le seul orgueil de mon père en pareille matière, et qui ne le partagerait avec lui, était de se

rappeler alors que, parmi ses ascendants, treize d'entre eux, depuis Poitiers jusqu'à Fontenoy, étaient morts au champ d'honneur pour le pays.

Si, du domaine de la politique, nous passons à celui de l'éducation et de la famille, voici ce qu'écrivait M. de Belleval, le 22 mai 1853, à propos de l'enfant : « Le germe des qualités les plus précieuses, des plus redoutables défauts, repose en quelque sorte endormi dans le cœur de l'enfant ; c'est à celui qui l'élève de savoir étouffer les uns, fortifier les autres. De la taille et de la greffe du jeune arbre dépendent les fruits amers ou savoureux qu'il portera plus tard. N'épargnons aucun soin pendant que la sève vigoureuse peut être utilement dirigée ; c'est un travail de chaque jour, de chaque heure il est vrai, mais qui porte avec lui sa récompense. N'est-ce donc pas une douce rémunération que ce jeune et frais amour qui répond à vos soins, que cette tendre confiance qui entr'ouvre de petits cœurs prêts à s'élancer vers le vôtre ? Il faut, vis-à-vis de l'enfance, déployer un caractère aussi juste que doux, aussi ferme que caressant ; il faut surtout donner l'exemple. Les petits enfants sont souvent nos juges sans que nous nous en doutions. En veillant sur eux, n'oublions jamais de veiller sur nous-mêmes ; pénétrons-nous bien de l'idée que l'éducation est un sacerdoce. »

Ne voilà-t-il pas une page charmante, soit qu'on la juge avec l'indépendance du critique ou avec le pieux respect d'un fils ? J'ajouterai que, pour mon père, la théorie était ici inséparable de la pratique.

En parcourant ces feuillets déjà jaunis, nous apprenons comment commence la carrière littéraire du marquis de Belleval : par une déception. Combien d'écri-

vains devenus célèbres en diraient autrement, mais combien aussi en trouverait-on pour en parler avec cette souriante philosophie ?

Au moment où tous les regards étaient tournés vers la péninsule ibérique, la seule des régions européennes où la royauté légitime luttât les armes à la main contre la marée montante de l'idée révolutionnaire, il lui vint à l'idée d'étudier l'histoire de l'Espagne, de ce peuple si profondément déchu de son antique splendeur. Condé avait publié son *Histoire de la domination des Arabes en Espagne*. M. de Belleval se passionna pour cette période de l'histoire d'une grande nation. Ce livre favori, « celui que nous feuilletâmes chaque jour, à toute heure, notre bréviaire historique en un mot, » il entreprit de le traduire, avec une large introduction, des notes et des commentaires. « Notre traduction touchait à sa fin quand nous parvinmes à découvrir un éditeur qui voulût bien se charger de la publier. Tout alla d'abord à merveille. Les épreuves succédaient aux épreuves ; elles venaient avec une admirable régularité nous trouver jusque sous nos grands ombrages de Normandie où nous les corrigions, lorsqu'un jour elles cessèrent, à plus des deux tiers de la besogne, de nous arriver. Hélas ! notre phénix des éditeurs avait disparu ; il était parti pour je ne sais quelle Belgique, et avec lui toutes nos feuilles tirées, le fruit de deux années de labeur et de patience !... Le coup était rude, et cependant, après les premiers moments donnés aux regrets, il n'en resta pas dans notre cœur le moindre grief contre les Arabes qui nous avaient valu ce chagrin. Bien mieux, nous continuâmes de porter le plus vif intérêt à ce qui concerne leur histoire :

tant il est vrai que le plus tenace des amours, c'est l'amour malheureux ! »

Tel fut, sans doute, le motif pour lequel M. de Belleval, renonçant aux travaux de longue haleine que ne comporte pas la dimension d'un journal, ne fit plus que de la critique littéraire ; il n'avait pas à chercher d'éditeurs et il n'avait plus à craindre de les voir disparaître. Il se sentait d'ailleurs tout à fait propre à juger les autres, car il n'avait ni passion ni parti pris. Sa théorie de la critique est renfermée dans ce principe : « Nous faisons plus que de respecter, nous aimons les convictions, même les plus ardentes, chez nos adversaires ; mais ce respect que nous professons pour les opinions d'autrui, nous le voulons aussi pour les nôtres. Souvent la violence du langage a nui aux causes les plus justes, jamais elle ne leur fut utile. »

Partant de là, sa critique fut toujours loyale et modérée, et il nous a été impossible, dans le cours de ses volumineux travaux, de relever un seul mot amer, même quand il s'agissait d'écrits et de personnalités qui lui étaient essentiellement antipathiques.

Affichant hautement ses sentiments, mais sans ostentation, il convenait volontiers qu'il en fût de même pour un chacun : c'est ainsi que, dans un langage élevé, il dépeint l'état de l'Église et de la religion catholique qui devait consoler sa vie et adoucir ses derniers moments : « Ce monument aussi n'est point l'œuvre de l'homme. De cette pyramide qui monte vers le ciel, une main divine a posé les fondements, le sang d'un Dieu a cimenté les premières assises, celui des martyrs a fait le reste : et l'Eglise, comme aux jours de sa création, est jeune et forte, et domine de toute sa hauteur les événe-

ments qui s'agitent à ses pieds. Rocher que ne peut submerger aucune tempête, elle demeure à travers le vaste océan des âges et des révolutions. Elle seule, dans ce monde où tout change rapidement, elle est immuable parce qu'elle est éternelle. C'est là le sceau, l'empreinte qui dénonce le mieux sa céleste origine, c'est le fait éclatant qui devrait donner le plus à réfléchir à ceux qui se proposent de diriger leurs bras sur elle, le phénomène qui devrait ouvrir les yeux les plus obstinément fermés à la lumière. Il n'en est pas ainsi, cependant. A chaque génération, un flot nouveau se soulève qui vient assaillir la barque de Pierre ; l'onde la frappe ; un nuage d'écume l'environne, des cris de triomphe se font entendre ; puis bientôt on se tait, car la brume s'est dissipée, et l'on voit de nouveau l'esquif du pêcheur fendre de sa proue victorieuse les vagues pacifiées, esquif dont la course ne finira qu'avec le temps. »

M. de Belleval a dit : « Aucune feuille ne jaunit et ne tombe plus vite que la feuille du journal : quelque travail que demande un article, il a le sort de la rose de Malherbe, il ne vit qu'un matin. » C'est pourtant parmi ces articles soigneusement conservés, que j'ai puisé les couleurs dont j'ai chargé ma palette ; c'est avec eux, par eux que je retrace, en le laissant parler pour moi, le portrait de celui qu'on a appelé « un homme de grand mérite, un homme de bien. »

Je terminerai mes citations par un aperçu politique qui s'applique si bien à notre époque que je ne puis résister au désir de l'insérer ici. C'était à propos d'une brochure intitulée : *Ce que veut la France.* Selon M. de Belleval, ce que la France voulait, ou du moins ce qu'elle aurait dû vouloir, ce qu'il voulait lui-même pour le pays qu'il aimait avec passion, il va nous le

dire : « Depuis la Révolution, le gouvernement est devenu la chose et l'affaire de tous, tous aussi s'en croient la science. Ce que veut la France ? Est-ce un césarisme que n'entoure aucun prestige, qui ne s'étaie dans le passé que sur des fautes, ne montre en perspective, en admettant un triomphe d'un jour, que des impossibilités ou des déchirements? Est-ce le socialisme avec ses mirages trompeurs, dont l'étoffe, bien usée aujourd'hui, montre partout la corde, et qui ne donnerait au pays que des convulsions au lieu de réformes, la ruine et la mort au lieu de la fortune et de la vie ? Non. Ce que la France réclame avant tout, c'est le repos, c'est le calme, c'est la grandeur, c'est la force qui ne naissent, à l'intérieur comme au dehors, que d'un gouvernement stable, d'une légalité respectée de tous, la même pour tous et dont les mailles serrées ne peuvent être traversées par l'ambition d'un despotisme quel qu'il soit, qu'il tende à s'exercer au nom de la liberté ou sous l'abri du glaive. Un gouvernement stable ? Mais sur quoi se fonde un tel gouvernement ? Quelle est la base assez assurée pour l'asseoir ? Des croyances, des mœurs, des habitudes même et des penchants, une administration saine et régulière, surtout et avant toutes choses, un principe qui défie les entreprises et les coups de main. Dans de telles conditions, une minorité, quand elle est résolue, peut réussir et imposer un gouvernement nouveau. »

Le dernier article de M. de Belleval dans *l'Opinion publique* parut le 7 janvier 1852. Avec le journal prenait fin cette revue bibliographique « entreprise, — ainsi que le disait M. Nettement, — par un écrivain qui prend un intérêt de cœur à la diffusion des bons ouvrages, aux travaux de la librairie française et aux recher-

ches des amis de la saine littérature. » Elle avait « rempli une lacune importante dans la publicité du journal et répondu aux besoins du plus grand nombre des abonnés de l'*Opinion publique*. » Un tel éloge, sorti d'une plume aussi autorisée, était toute la récompense que M. de Belleval ambitionnait.

Le parti royaliste était désormais privé de l'un de ses principaux organes. C'est alors que M. de Belleval conçut la pensée de compenser cette perte par la création d'un grand journal politique et littéraire. J'ai assisté à l'enfantement de cette entreprise, et quoique encore bien jeune, je fus frappé des difficultés de toute nature qu'elle suscitait. Les soucis et les fatigues de cette direction devaient être tels pour mon père que sa santé en fut fortement ébranlée, et qu'il aggrava ainsi les germes de la maladie qui l'emporta après de longues années de souffrances.

Profondément attaché au principe de la légitimité, intimement persuadé que le roi pouvait seul donner au pays la force et la grandeur qui lui manquaient, et lui assurer les libertés indispensables, M. de Belleval avait été convaincu de la nécessité de restreindre les compétitions monarchiques et de fondre en un seul les partis royalistes pour les opposer avec plus de succès à l'Empire qui renaissait et à la République qui pouvait renaître. Son grand bon sens lui démontrait que la fusion des deux branches de la Maison de Bourbon serait un immense pas fait vers la Restauration, et que la presse, arme à deux tranchants, instrument aussi propre à édifier qu'à détruire, était appelée à y jouer un rôle décisif. Il s'agissait de choisir un terrain sur lequel les hommes politiques, les écrivains, toutes les personnalités marquantes de la monarchie tradition-

nelle et de la royauté de Juillet pussent se rencontrer, se reconnaître, dissiper des préventions exagérées, d'injustes défiances, et travailler à l'œuvre commune de réconciliation. Aucun terrain n'était dans sa pensée plus propre que celui d'une revue, pour abriter cette sorte de Congrès littéraire de la paix et de la concorde.

On admirerait un homme qui, pressé d'édifier sa maison, serait à la fois, et à lui seul, son propre terrassier, son maçon et son architecte. Il ne faut donc pas marchander l'éloge à celui qui, par le dévouement le plus désintéressé à son prince, osa concevoir une semblable œuvre, osa l'entreprendre à lui seul, avec ses propres forces, et avec ses ressources personnelles, et sut enfin la mener à bien ; car, pour continuer la comparaison, ce ne fût qu'après avoir bâti l'édifice, après l'avoir meublé, après y avoir vécu, qu'il en fit don gratuitement à un autre, lequel se hâta de le dénaturer, et, pour parler vulgairement, de décrocher l'enseigne.

Le passage de M. de Belleval à l'*Opinion publique*, ses travaux de critique, l'avaient déjà fait connaître, mais ne lui avaient créé qu'un nombre très restreint de relations personnelles dans la république des lettres.

De ce côté, tout était à faire. Si cette partie morale de l'entreprise, si je puis parler ainsi, était ardue et délicate, la partie matérielle ne l'était pas moins.

Trop fier et trop généreux pour subordonner à une question d'argent ce qu'il regardait comme l'accomplissement d'un devoir, il puisa dans sa bourse, sans inviter ses amis politiques à y déposer leur obole. Il tentait la fortune sans engager d'autre responsabilité que la sienne. Tant d'autres auraient songé aux actionnaires avant de songer aux rédacteurs !

Peut-être façonnait-il la poignée de l'épée avant de

savoir s'il trouverait une lame à sa taille : en somme, le jour où la barque fut à flot, le jour où le vent souffla dans les voiles, il pouvait se dire avec une légitime joie qu'elle lui appartenait depuis la quille jusqu'à la pomme du mât.

La *Revue contemporaine* était fondée, mais au prix de combien d'efforts et de sacrifices ! L'appel de M. de Belleval avait été entendu : il ouvrait un nouveau débouché au courant littéraire, et le flot s'y précipita. Les rédacteurs affluèrent, les manuscrits s'amoncelaient sur la table du directeur, mais la caisse restait vide. Quand parut son premier numéro, la revue ne comptait presque pas un seul abonné.

La *Revue contemporaine* n'était pas seulement la filleule de M. de Belleval, elle était bien sa fille : mais, plus fortunée que les enfants qui passent leur vie à rechercher un père, outre un père légitime avant sa naissance, elle comptait encore un père adoptif. « Notre fille, » disait en parlant d'elle M. le comte de Marcellus, dont la tendresse ne se démentit jamais pour l'enfant de son choix. M. de Marcellus, esprit fin, cœur ardent, nature généreuse, s'était tout d'abord lié avec mon père d'une amitié qui allait bien au delà de la confraternité littéraire et politique. Ces deux âmes d'élite étaient faites pour s'entendre.

M. de Marcellus admira l'entreprise et en saisit aussitôt le but élevé et la portée. Payant de sa personne, recrutant presque de force parmi ses amis des collaborateurs et des abonnés, il n'épargna au directeur ni ses réprimandes ni ses conseils. L'apparition du premier numéro, tant désirée, lui donna la fièvre. Je n'ai ici que l'embarras du choix parmi les lettres qu'il adressait à mon père chaque jour, et même plusieurs fois par jour.

« J'insiste beaucoup pour que votre premier numéro contienne les noms de deux académiciens, Mérimée, Salvandy ou autres. Il faut subordonner le paraître à cette condition essentielle. » M. de Marcellus, chacun le sait, avait le culte de l'Académie ; hors de l'Académie point de salut. Et pourtant lui aussi devait mourir avant d'avoir atteint la terre promise. « On me fait une objection sur le titre : Pourquoi « contemporaine » quand la plupart des articles sont rétrospectifs ? On me demande aussi impérieusement moins de matière que les autres revues, qui sont des volumes, et en ont l'ennui comme le poids : à demain le reste ! »

Or, ceci était écrit le 2 avril 1852 et la Revue devait paraître le 15 : la composition et le tirage étaient presque terminés, et le terrible père réclamait pour sa fille un autre nom et au moins deux parrains de l'Académie. Aussi, le 16, le lendemain du grand jour, nouvelle lettre et reproches amers. C'est au cercle qu'il a vu la première livraison, et ses collègues ne la trouvent ni chatoyante, ni bien vêtue. Une revue royaliste doit avoir meilleure façon : elle ne doit pas, pour ses vêtements, se borner à égaler la *Revue des Deux-Mondes*, il faut qu'elle dépasse la *Revue de Paris*. La collaboration des écrivains de la rive gauche est à ce prix :

« Je vous renvoie le reproche que l'on m'a adressé, jusqu'à m'impatienter, sur notre papier, nos caractères et nos espacements, si inférieurs de tout point à la *Revue des Deux-Mondes*, et surtout à la *Revue de Paris*. Je sais que la première en triomphe et annonce encore pour elle-même de plus beau papier et de meilleurs caractères. Je vous répéterai tout ce que l'on m'a dit, et le refroidissement marqué que le vêtement et la forme n'ont pu épargner au contenu. Il faut, sous

peine de mourir en naissant, nous relever de cet échec et jeter aux yeux des lecteurs, dans le second numéro, toute la poudre que nous leur destinions et qui est restée en magasin. Je vous avoue que ce désagrément est tel, pour moi, que j'aurai beaucoup de peine à obtenir de M. X... la continuation de ses confidences. Il exige, pour rémunération, que ses mémoires soient lisibles et en caractères pareils au moins à ceux que donne la *Revue de Paris*, et en second lieu, mieux habillés dorénavant. Le jeune marquis de Z... m'avait promis des articles, mais la médiocre apparence de la livraison compromet tout. Faisons peau neuve. Je suis fort attristé de tout ceci. »

L'on jugera par cela des difficultés d'un début, des soucis, des déboires sans nombre, quand on saura que M. de Marcellus était de tous les collaborateurs de la nouvelle Revue le plus bienveillant, que c'était, en un mot, un véritable ami. Les critiques dont il se faisait l'écho, peut-être un peu trop complaisant, n'étaient pas absolument dénuées de fondement, il faut le reconnaître. La première livraison était peu séduisante à l'œil, mais ce n'était qu'un ballon d'essai, et le fond aurait dû disposer à plus d'indulgence pour la forme. Après une large introduction du P. Ventura, dont la parole éloquente attirait le public et les fidèles, on remarquait : *Séjour en Russie*, par M. de Caraman ; *Pétrarque et son siècle*, par Viennet ; les *Méprises de l'amour*, comédie en vers, par Emile Augier ; la *Ligne et la couleur*, histoire d'atelier, par A. de Bernard ; critique, les *Symptômes littéraires de notre époque*, par A. de Pontmartin ; beaux-arts, la *Vénus de Milo*, par le comte de Marcellus ; *Salon de 1852* et *les Théâtres et les Arts*, par Alphonse de Calonne. Sous le pseudo-

nyme de Frédérick, qui signait les Modes et les Salons, se dissimulait M. Henri de Pène, qui débutait dans la carrière littéraire, où il devait se faire si rapidement une large et belle part.

Dans sa première lettre, le diplomate helléniste disait : Votre *Revue;* dans la seconde : Notre *Revue;* dans la troisième : Notre fille. « — J'ai besoin de vos lettres, — écrit-il le 17 mai 1852, — pour me croire encore de quelque service à la *Revue*, dont nous avons fait notre fille adoptive, et que nous cherchons à marier richement. » Les détails matériels continuent à le préoccuper : il réclame : « La pagination au coin et le titre courant de l'article au milieu de chaque page. » Il voudrait un bulletin bibliographique « court, technique, précis, et comme une annonce des livres nouveaux ; six à huit lignes après l'ouvrage indiqué, non de sentences, comme dans la *Revue des Deux-Mondes*. » Bientôt il revient à ses moutons de prédilection : « Il nous faudrait encore deux articles d'académiciens ailleurs que sur la couverture. »

S'il songe à collaborer lui-même, c'est avec la crainte que ses souvenirs diplomatiques « d'il y a trente ans, tout rétrospectifs qu'ils soient, ne touchent encore de trop près à la politique. Je vous en ferai juge, et si vous ne craignez pas de risquer le paquet, je serai prêt. » En attendant, il recrute des abonnés et des rédacteurs. Il a été voir à la campagne M. de Lamartine, « mon historique voisin ; j'ai insisté en votre nom sur la promesse de quelques vers. Il est tout entier à la prose et m'a engagé à ne pas la lire, car elle me déplairait. Je lui ai obéi. » Cet intérêt passionné pour une création qui n'était pas la sienne ne devait pas se démentir un seul jour, tant que M. de Belleval en conserva la direc-

tion, et lorsqu'en 1854 il dut la donner à un autre, M. de Marcellus lui écrivait : « Mes sentiments pour vous vont beaucoup plus loin que la littérature.

Si le *genus irritabile* est trop souvent vrai, il devait ne l'être pas dans ces circonstances, car ceux que M. de Marcellus appelait « *les pachas de la littérature* » répondirent avec la plus exquise courtoisie à l'appel de M. de Belleval. J'en trouve la preuve à chaque page d'une volumineuse correspondance, plus de onze cents lettres émanant de tout ce que Paris et la France renfermaient d'illustrations littéraires, qui attestent la considération que mon père avait su conquérir, l'attachement qu'il avait su inspirer et qui faisait dire de lui à un écrivain dont s'honore la France : « *Il y a trois sortes de littérateurs : l'homme de lettres, le gentilhomme de lettres, espèce plus rare, et enfin le grand seigneur de lettres, et celui-là c'est M. de Belleval.* »

M. Désiré Nisard, l'illustre académicien, écrivait à M. de Belleval : « Je ne puis que vous remercier de l'occasion que vous me donnez de dire à l'homme aimable et distingué que j'ai rencontré autrefois au journal l'*Opinion publique* le bon souvenir que j'ai gardé de lui. »

Le Père Gratry le félicitait en ces termes : « Je suis d'autant plus heureux d'apprendre le projet que vous avez conçu que, moi-même, j'exhortai vivement mes amis de s'occuper d'une pareille entreprise. Il y a très certainement là une belle place à prendre, votre œuvre me semble indispensable et de nature à obtenir un grand succès. Vous savez sans doute mieux que moi ce que sont les grandes *Revues* anglaises, qui devien-

nent une puissance par leurs fondateurs : c'est une telle *Revue* qu'il nous faut. »

Vient ensuite M. Cousin : « J'ai toujours du plaisir à m'entretenir avec vous : cela n'ôte rien au vif et sérieux intérêt que m'inspire votre belle entreprise : j'y applaudis de tout mon cœur. Pour moi, je vieillis et suis plus propre à vous admirer qu'à vous servir. » Laissons parler à son tour M. le vicomte de Salvandy : « J'approuve vivement le but que vous vous proposez ; je n'approuve pas moins la manière dont vous le présentez à l'examen et à l'adhésion du public. Le public français est-il en situation de vous comprendre et surtout de vous soutenir ? Les idées sans les faits, dans cette grande déroute des idées à laquelle nous assistons, offrent-elles une chance sérieuse de succès ? J'en doute beaucoup, même avec votre talent comme garantie et votre nom comme drapeau. Mais, comme on s'enrôle, non pas selon les chances de succès, mais d'après la bonté de la cause, je serai tout à votre disposition et m'estimerai fort heureux de pouvoir en quelque chose, et à un degré quelconque, partager avec vous les chances et les honneurs de la lutte. »

Il me faudrait, si je voulais tout citer, dépasser de beaucoup les limites dans lesquelles je suis obligé de restreindre cette étude. J'ai pris au hasard, mais je vois, au bas d'autres lettres aussi flatteuses, tous les noms dont s'honore l'histoire politique et littéraire de notre temps. La publication, judicieusement faite, de cette correspondance serait la plus curieuse biographie des contemporains écrite par eux-mêmes. Je ne ferai donc plus qu'une seule exception en faveur d'une belle lettre de M. Berryer. L'illustre orateur s'excuse de ne

pouvoir rien donner à la *Revue* : il ne sait pas écrire, dit-il, lui qui sait si bien parler, et le jugement qu'il porte sur lui-même et sur les hommes et les choses de son temps mérite d'appartenir à l'histoire :

« Ainsi que je vous l'ai dit, il n'y a rien dans mes cartons qui mérite d'être publié; la nature même des travaux qui ont rempli très activement ma vie entière ne m'a pas permis de me livrer aux soins d'une rédaction supportable pour les lecteurs. Je n'ai jamais eu les loisirs nécessaires à un écrivain, et ce que j'ai pu obtenir de succès dans les luttes animées de la tribune et du barreau ne m'a point donné la présomption de me croire doué d'un talent littéraire. J'ai toujours gardé un profond respect pour le public, et si le pressant intérêt des discussions auxquelles j'ai été appelé, si le sentiment du devoir et de l'honneur ne m'avaient dominé et entraîné, j'aurais bien rarement cru pouvoir prendre la parole. Après quarante années de cette vie d'orateur, je ne saurais encore me présenter devant un auditoire sans une profonde émotion, sans une très sincère défiance de moi-même. On pardonne à l'improvisation ses incorrections, ses témérités, ses négligences ; elles seraient intolérables à des lecteurs. Vous m'excuseriez de ne pas répondre à votre honorable appel si vous aviez le secret de toutes les inquiétudes, de toutes les difficultés que je trouve dans la préparation du discours que je dois présenter à l'Académie. Cependant vous voudriez annoncer dans votre *Revue* que vous allez y donner place à mes souvenirs personnels. Ce titre promet trop. Quoique je me sois trouvé mêlé aux affaires de mon temps, je n'ai point été dans une position assez élevée et assez influente pour pénétrer bien avant dans la marche des événements et dans la con-

duite des hommes : les secrets d'Etat ne m'ont pas été confiés, et quelque nombreux que soient mes souvenirs, je n'ai rien à apprendre au public qui puisse être de quelque intérêt pour lui. Je lis d'ailleurs tous les jours sur les choses que j'ai vues et sur les personnes que j'ai connues des récits et des jugements si peu conformes à ce que j'ai cru être la vérité, que j'en suis venu à craindre de ne mettre au jour que de grossières erreurs, tout en rendant le compte le plus fidèle de ce que mes yeux et mes oreilles m'ont appris. Que si nous vivons en ce moment dans une des phases de l'activité humaine durant lesquelles le mensonge triomphe, les illusions dominent, le bon sens est égaré, je pense qu'il est sage de laisser passer les nuages et d'attendre le retour de la lumière et des réalités. »

Dans une lettre qu'il adressait à l'un de ses collaborateurs, M. de Belleval définissait ainsi le but de son œuvre : il fondait la *Revue* « pour maintenir l'influence de la droite spiritualiste et légitimiste dans la sphère littéraire. » Il voulut, dans le principe, étendre cette influence jusqu'à la sphère politique, mais le gouvernement impérial lui refusait l'autorisation de déposer le cautionnement prescrit, et le ministre de l'intérieur lui notifiait, à la date du 1 décembre 1852, qu'il n'y avait pas lieu de traiter dans la *Revue* les questions de politique et d'économie sociale. Le gouvernement redoutait la portée d'un recueil signé des noms les plus illustres, mais il comprenait si bien l'importance du point d'appui que cette base pouvait lui offrir, qu'il devait se hâter, dès que la *Revue* fut passée en d'autres mains, de se l'attacher et de lui donner, en 1855, cette autorisation qu'il lui refusait en 1852.

Ce contre-temps fâcheux, qui ruinait une partie des

espérances de M. de Belleval, en le forçant à restreindre dans de plus étroites limites l'action bienfaisante et moralisatrice qu'il se proposait d'exercer, n'abattit pas son courage. M. le comte de Chambord lui avait adressé, sur ces entrefaites, ce précieux témoignage de satisfaction et d'intérêt :

« Venise, 6 février 1853.

« Je lis assidûment la *Revue contemporaine*, monsieur, et je veux vous dire ici combien je suis heureux de voir des hommes éminents, des écrivains distingués s'y donner rendez-vous pour défendre, de concert avec la double autorité de la raison et du talent, les grands principes sur lesquels repose l'ordre social tout entier.

« Quoi de plus utile, surtout dans ces temps de triste défaillance où toutes les notions du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, sont confondues, que de rappeler au pays, qui semble l'avoir oublié, que la royauté est l'œuvre des siècles et non d'un jour d'anarchie et de révolte ; que nul empire ne peut subsister sans la tradition monarchique : que c'est la monarchie qui a fait la France grande, forte, compacte ; que la France s'est toujours personnifiée dans ses rois ; que la politique du pouvoir royal, rétabli après nos malheurs, a été constamment noble, digne, respectée ; que les lettres ont refleuri à l'ombre tutélaire de la royauté traditionnelle succédant au despotisme impérial : enfin, que c'est avec justice que l'histoire flétrit les excès monstrueux des tyrans révolutionnaires, et qu'elle rend un douloureux et touchant hommage à la sainte mémoire de leurs augustes et innocentes victimes. Or, tels sont les graves et salutaires enseignements que font entendre, dans

l'excellente feuille périodique que vous dirigez, les auteurs des remarquables articles auxquels je viens de faire allusion. Je les en remercie bien sincèrement pour ma part, et je suis charmé de pouvoir vous assurer vous-même, monsieur, de ma vive gratitude et de toute mon affection.

« Henri. »

Impuissant à faire tomber les barrières dressées devant lui ou à les franchir, M. de Belleval s'appliqua avec une certaine témérité à côtoyer d'aussi près que possible les limites du terrain défendu. C'est ainsi qu'il publia sous ce titre : *Cromwell sera-t-il roi?* un fragment de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* de M. Guizot, alors en cours de publication. Les circonstances prêtaient au titre une signification que ne démentait pas le fond du travail : ce fait fut alors remarqué comme un trait d'audace. Il fut suivi de bien d'autres, qui ne provoquèrent pourtant aucun acte de rigueur contre la *Revue*, quoique le désir ne manquât pas au ministère de constater un flagrant délit d'illégalité. Mon père en avait été officieusement averti.

La réputation de cette *Revue*, qui avait si franchement arboré le drapeau de la religion et de la royauté légitime, et son succès s'affirmaient chaque jour davantage. Il suffit de feuilleter la collection de la *Revue* pendant la direction de M. de Belleval pour se convaincre de l'importance et de la valeur des travaux qui y furent publiés. Les vœux de M. de Marcellus étaient exaucés et au-delà, puisque là où il aurait voulu voir

un ou deux académiciens, il pouvait contempler l'Académie presque tout entière.

Mais la santé de M. de Belleval, déjà profondément altérée, inquiétait sa famille et ses amis. Le jour vint où il fallut aller demander à l'air natal un soulagement à de cruelles souffrances. Ce ne fut pas sans un profond chagrin qu'il remit à d'autres mains, qui furent infidèles et déloyales, la direction et l'avenir de son œuvre : j'en fus témoin, et je fus également témoin des regrets unanimes que cette résolution excita dans le monde des lettres. Mon père voulut écrire à chacun de ceux qui lui avaient apporté le concours de leur talent. Je l'ai surpris parfois, depuis, relisant les lettres émues et sympathiques qui lui furent adressées de toutes parts en cette circonstance. Les journaux, en annonçant sa retraite, lui rendirent alors, comme ils l'ont fait plus tard sur sa tombe, un témoignage qui adoucit l'amertume de la séparation. M. le comte de Chambord lui écrivait enfin cette lettre qui, disait-il, le récompensait de tous ses labeurs, qui l'indemnisait de tous ses sacrifices.

« Frohsdorff, 30 avril 1854.

« Vous savez déjà, monsieur le marquis, que j'ai considéré dès l'origine la création de la *Revue contemporaine* comme un service rendu à la France, et dont le mérite est encore relevé à mes yeux par les sacrifices que vous vous êtes généreusement imposés pour consolider cette œuvre naissante et en assurer l'existence. Je regrette que des motifs impérieux vous obligent à en abandonner aujourd'hui la direction. Mais vous n'avez voulu la confier qu'à des mains aussi dignes que ca-

pables de continuer ce que vous avez si heureusement commencé.

« Vous n'avez pas hésité pour cela à faire un dernier sacrifice. C'est une nouvelle preuve de dévouement et de zèle dont je suis vivement touché. Je ne doute pas que votre fils, héritier de tous vos sentiments, ne suive toujours vos nobles traces et ne se montre constamment, à votre exemple, un modèle d'honneur et de fidélité. Je me félicite de pouvoir vous réitérer ici l'expression de ma gratitude et de ma bien sincère affection.

« HENRI. »

Après un trop court repos, malade encore, mais ne pouvant supporter l'inaction, M. de Belleval revint peu à peu, et à plusieurs reprises, dans ce Paris qu'il aimait, et où il vécut sans interruption de 1859 à 1870. M. de Riancey, directeur de l'*Union*, lui offrit l'hospitalité de son journal et le chargea de la critique littéraire. La première « *Lettre d'un bibliophile* » parut le 9 janvier 1856. Sa collaboration, très active au début, ne tarda pas à se ralentir ; elle se compose de cinquante-deux longues lettres, faites avec le soin, la conscience et la modération qu'il regardait comme les qualités essentielles du critique. La dernière porte la date du 9 mai 1867.

Ces études, paraissant à des intervalles plus ou moins éloignés, ne lui suffisaient plus : il venait d'entreprendre un travail gigantesque, auquel il se donnait tout entier, avec l'activité fiévreuse qui était un des traits saillants de son esprit, prompt à concevoir, plus prompt encore à exécuter. Il se mit à recueillir dans tous les dépôts

d'archives publiques et privées, dans nos bibliothèques nationales, tous les documents manuscrits, toutes les chartes, depuis les temps les plus reculés jusqu'au seizième siècle, se rapportant à l'histoire du Ponthieu ou Basse-Picardie, qui comprenait à peu près les arrondissements actuels d'Abbeville et de Montreuil, et dont Abbeville, sa ville natale, est la capitale. Chemin faisant, il dressait une table de la volumineuse collection des chartes et diplômes de Moreau, et en faisait généreusement présent à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, dans laquelle cette précieuse collection était conservée.

Devenu rapidement très expert dans l'art de lire couramment les écritures du moyen-âge, il n'avait pas amassé moins de vingt-cinq mille copies de chartes quand éclata la guerre de 1870. Forcé d'interrompre un travail auquel il avait voué le reste de sa vie, avec lequel il se proposait d'ériger un monument à la gloire de sa province, M. de Belleval retourna dans son château de Bois-Robin, où il eut la douleur de voir pénétrer nos vainqueurs. Il n'en devait plus sortir. C'est de là qu'il adressait au journal le *Soir*, où il venait d'entrer en qualité de critique littéraire, de nouvelles « *Lettres d'un bibliophile* »; c'est là qu'il est mort, le 31 mai 1875, âgé de soixante-et-un ans. C'est aussi là qu'il repose, après avoir vécu la vie d'un homme de bien, après avoir bien mérité ces paroles prononcées sur sa tombe devant une nombreuse assistance : « Fervent chrétien, écrivain éminent, bon pour les malheureux, bon pour tous, le marquis de Belleval était chéri, vénéré par tous. Tout le monde ressent sa perte, et son souvenir vivra éternellement parmi ses concitoyens. »

J'ajouterai, en terminant, sans crainte d'être démenti,

qu'il avait su marquer sa place dans l'histoire littéraire de notre temps, et que, dans le monde des lettres, son nom respecté survivra à l'oubli (1).

(1) Cette étude, parue en juin 1875 dans le journal *le Gaulois*, de Paris, et reproduite par quelques journaux, fut publiée aussitôt après en brochure.

CHAPITRE V

LE COMTE DE CHAMBORD CHEZ LUI ET LE PARTI ROYALISTE SOUS L'EMPIRE.

I

Je me souviens encore, comme si c'était hier, des circonstances qui firent que je fus attaché à la personne de M. le comte de Chambord : et pourtant bien des années séparent ce moment de celui où je trace ces lignes. Et quels événements dans l'intervalle, les belles années de l'Empire, la guerre avec l'Allemagne, l'invasion, la chute de l'Empire, la République sous quatre Présidents ; je ne compte pas ses hontes, ses attentats : ce serait trop long. Cela prouve simplement que les souvenirs de jeunesse ont une bien puissante vitalité, et qu'il en est, parmi eux, que les personnages ou les faits auxquels ils se rattachent rendent inoubliables, et gravent dans l'esprit comme sur un impérissable airain.

De ce nombre fut ma nomination comme « attaché » à M. le comte de Chambord : tel était le titre que nous

portions, moi et mes collègues au nombre de onze, douze en me comptant. C'était alors M. du Fresne de Beaucourt, le vicomte de Bonneuil, M. de Cazenove de Pradine, le comte du Lau d'Allemans, le comte de La Viefville, le vicomte de Neuville, M. Gaston de Périnelle, M. de Roux-Larcy, le vicomte de Méhérenc de Saint-Pierre, le comte de Sainte-Suzanne, et M. de Saint-Victor.

Ce personnel se modifia à plusieurs reprises pendant le temps que je figurai dans ses rangs. La nature de notre service et ses exigences ne s'accordaient guère avec la situation de l'homme marié et du père de famille. Bien que chacun de nous eut « son quartier » et sa résidence, c'est-à-dire que son service se renouvelait à époque fixe, soit à Venise soit à Frohsdorf, les nécessités imprévues de la politique exigeaient que chacun de nous fut toujours prêt à quitter sa famille au premier signal, et à aller rejoindre le Prince en Autriche ou en Italie, ou à n'importe quel point de l'Europe il lui aurait plu de se transporter. Dans ces conditions, l'indépendance du garçon était indispensable. Ceux qui se mariaient ne renonçaient généralement pas à leur titre ; mais, sans renoncer non plus à leurs fonctions, ils espaçaient leur temps de service au gré de leurs convenances personnelles, réclamaient souvent d'être remplacés par ceux que ni femmes ni enfants ne retenaient au rivage, et ne figuraient guère plus en réalité que sur les cadres.

A cause de cela, il arriva un moment où nous fûmes vingt-deux, mais, par le fait, le service se partageait entre douze d'entre nous, principalement ceux dont je viens de citer les noms, et qui étaient les vétérans, les plus anciens et les premiers titulaires.

Voici en quoi consistait notre service. Le 31 décembre, je suppose, « l'attaché » recevait l'invitation d'avoir à se présenter le lendemain matin chez un des « membres du Bureau ». J'expliquerai tout à l'heure ce que l'on entendait par le *bureau*, en même temps que je donnerai le détail de ce qui constituait la maison de M. le comte de Chambord et de l'organisation administrative et politique du parti royaliste.

Le 1er janvier au matin, l'attaché se rendait chez le membre du Bureau qui lui avait écrit, et il recevait de lui l'ordre de se préparer à partir le soir même pour Venise ou pour Frohsdorf. On lui remettait en même temps une quantité considérable de plis cachetés, portant chacun sur l'enveloppe un numéro d'ordre qui permettait de s'assurer qu'aucun ne manquerait à l'appel en parvenant à destination. Sur ces enveloppes figuraient aussi soit un signe hiéroglyphique de convention servant à désigner de quel correspondant de province elles émanaient, soit un prénom fantaisiste attribué à chacun des membres du Bureau et sous lesquels ils étaient connus et désignés dans la correspondance.

On n'était pas toujours très recherché dans le choix de ces prénoms et ils étaient beaucoup plus plébéiens qu'aristocratiques, si plébéiens même que, dans le cas où la police se serait avisée de mettre le nez dans cette correspondance, elle n'aurait pas eu grand'peine à « débiner ce truc ».

Dans ce second baptême il m'était échu un véritable nom de cocher. On m'excusera de ne pas le révéler, non pas que l'on ne puisse pas tout dire, car la publication de ces détails ne saurait nuire à personne, — le chef et tant de soldats sont morts ! — mais c'est que..., eh ! bien, l'on m'appelait Jean ! A combien de mes homo-

nymes, n'est-ce pas, ne donne-t-on pas l'ordre d'atteler ?

Le premier mouvement de l'attaché, en recevant cette cargaison, était généralement un mouvement de stupeur. Il arrivait souvent que le nombre des plis, d'une dimension respectable et d'une épaisseur absolument indiscrète, dépassait la centaine quand il n'atteignait pas à la seconde centaine. Or, la stupeur de l'attaché avait pour point de départ que le premier objet de sa mission consistait à transporter toutes ces lettres sur lui, sans que quelque chose d'insolite dans sa prestance ou sa corpulence donnât à quelque commissaire de surveillance d'une gare frontière la tentation de le fouiller.

En ce temps-là, les royalistes s'imaginaient que l'Empereur Napoléon III avait sans cesse les yeux fixés sur eux, et que leurs agissements étaient l'objet des préoccupations constantes du souverain ; ce en quoi le parti se trompait singulièrement. Cela flattait sa vanité, en lui attribuant une importance, et, faut-il le dire, hélas ! une décision, une énergie qui n'ont jamais figuré dans son programme. Pendant toute la durée de l'Empire, si tant est que le parti royaliste ait possédé une force, c'était la force d'inertie.

Le premier devoir d'un attaché étant donc de soustraire à la vigilance de la police, qui en riait dans sa barbe, la correspondance volumineuse qu'on lui confiait, chacun de nous mettait son amour-propre à se créer un système qui lui fut particulier, et qui, à l'avantage d'être ingénieux, joignit celui de ne pas copier le système du voisin. L'un portait ses lettres dans une sorte de gilet de toile fine placé entre la chemise et la peau ; ce qui lui donnait un estomac d'un volume extraordinaire,

l'entretenait dans une perpétuelle transpiration, et lui procurait pendant les nuits passées en chemin de fer d'épouvantables cauchemars.

Un autre s'était fait confectionner un sac qu'il portait dans le dos, également entre le cuir et la chemise, et il se promenait avec une protubérance dorsale qui attirait les regards et l'attention et provoquait les sourires. S'il avait plu à un agent de police de se poser ce problème : étant donné que M. de X. était hier encore droit comme un jonc, il s'agit de savoir pourquoi, à la date d'aujourd'hui, il est devenu bossu comme Esope, on reconnaîtra avec moi qu'obtenir la solution du problème n'eût été qu'un jeu d'enfants.

Ce bossu volontaire était tout simplement un martyr. En chemin de fer, en diligence — il y en avait encore en ce temps-là pour franchir le Mont-Cenis, et en Lombardie dans les parties où la voie ferrée n'était pas terminée, notamment de Novarre à Milan — il lui était interdit de s'adosser à la paroi des wagons ou de la voiture. Il ne pouvait que se placer sur le ventre ou de profil. Je laisse à penser l'excès de fatigue auquel l'infortuné arrivait par cette pratique se prolongeant quarante-huit heures durant.

Il faut bien que je révèle le système que j'avais choisi, mais je n'ai pas le droit de réclamer pour moi le mérite de l'invention. A tout seigneur tout honneur. Ce mérite revenait tout entier à mon cousin, le comte de Belleval, qui était alors un des membres du Bureau et qui avait proposé à mon père de me faire admettre au nombre des « attachés ». Je lui en voulais un peu de ce chef, dans le principe, et je tiens à expliquer immédiatement pourquoi.

J'avais à peine vingt ans alors, et l'Empire ne s'annon-

çait pas comme devant être un gouvernement éphémère. Napoléon III avait compris que le français a, avant tout, le respect de l'autorité et de la force, et il avait fait présent à ce bon peuple d'une forme de gouvernement fort agréable pour ceux qui aiment à marcher à l'éperon et à la cravache. Je dirai, en passant, que je suis de ceux-là, parce que dans les pays de régime absolu on ne remarque jamais de ces déplorables défaillances qui déshonorent les régimes constitutionnels ou parlementaires. D'ailleurs, ce qui est bon peut-être pour certains peuples, ne convient nullement au tempérament français. Pour que, chez nous, un gouvernement ait quelque chance de dépasser la période fatidique de dix-huit ans de durée, il faudrait que ce fut un gouvernement absolu, avec des Chambres réduites au rôle de bureaux d'enregistrement, la presse soumise au régime du cautionnement, des avertissements et de la suppression par simple mesure administrative, et le bon peuple dûment avisé qu'à la plus petite manifestation le canon se mettrait de la partie. Je pose en fait que les français seraient ainsi parfaitement heureux. Ne le furent-ils pas sous l'Empire autoritaire, alors qu'il n'en allait pas autrement ?

A vingt ans à peine a-t-on des convictions politiques? Non. On ne s'occupe pas de politique, et c'est fort heureux, car à cet âge, celui des folies, on en ferait peut-être dans ce domaine, qui seraient plus terribles et moins facilement réparables que toutes les autres. On considère les hommes politiques comme des perruques plus ou moins vénérables, et le père vous inocule sa foi politique comme sa foi religieuse. Mon père était légitimiste ; je le fus de naissance ; plus tard je le devins par sentiment pour le maître que je servais, par raison

parce que le parti était honnête et qu'il aspirait franchement à faire le bonheur du pays. Je le suis toujours resté depuis et je ne cesserai de l'être jusqu'à mon dernier soupir. Je me bornerai à souhaiter de toute mon âme que le dépositaire du principe monarchique s'inspire de l'exemple de son aïeul Henri IV quand, au lieu d'attendre que son peuple vint à lui, il allait au-devant de ses sujets, la lance au poing; et quand, en rossant d'importance ces sujets révoltés, il leur prouvait qu'il était digne de les gouverner.

Je venais de quitter, pour ainsi dire, les bancs du collège : la plupart de mes condisciples s'étaient dispersés dans toutes les carrières où un jeune homme peut trouver à utiliser son intelligence et son activité. J'aurais voulu faire comme eux, et la carrière diplomatique me tentait fort. Mais, aux premières ouvertures que je fis à mon père, il se montra intraitable, et me déclara qu'il n'entendait pas que je servisse le gouvernement de Napoléon III. Comme il vit l'impression pénible que j'éprouvais à la pensée qu'il me faudrait végéter inutile à tous et à moi-même, coudoyant partout mes anciens camarades pourvus d'emplois brillants et séduisants, c'est alors que, d'un conciliabule avec notre cousin, sortit ma candidature au poste d'attaché, et mon admission qui ne pouvait souffrir aucune difficulté, étant donné la qualité du parrain et les services sérieux que mon père avait rendus au parti royaliste. C'était un aliment, temporaire, à ce besoin d'activité inhérent à tout jeune homme de vingt ans ; une occasion de voir du pays, , dans les meilleures conditions pour tout y connaître, pour y fréquenter la plus haute et la plus brillante société, et pour se créer des relations enviables pour l'avenir. Enfin, dans notre juvénile enthousiasme,

nous considérions cela comme une partie que nous jouerions et dont l'enjeu serait un brillant avenir, pour le cas où M. le comte de Chambord serait appelé à s'asseoir sur le trône de Charles X.

Mon cousin, qui s'était chargé de me mettre au courant de mes fonctions et de mes devoirs, de me fournir de très utiles renseignements sur les hommes et sur les choses, avait joint à ce bagage indispensable « un truc » de son invention pour transporter les correspondances sans éveiller les soupçons, comme l'abdomen de celui-ci et la bosse de celui-là.

Comme j'avais demandé et obtenu de faire mon service de préférence à Venise, c'est-à-dire pendant l'hiver, il était naturel, pour entreprendre un aussi long voyage dans une saison toujours rigoureuse, de se munir de chaussures chaudes. D'après les conseils de mon cousin, je m'étais fait faire des bottes fourrées montant plus haut que le genou, de véritables bottes d'égoutiers pour la forme et la dimension. La peau d'agneau qui les doublait intérieurement paraissait adhérer au cuir, mais en réalité elle n'y adhérait pas. Entre cette peau et le cuir j'insinuais toutes les lettres, et je collais ensuite la partie supérieure de la fourrure sur la botte.

Lorsque cette double cachette ne suffisait pas pour contenir toute la correspondance, je glissais le surplus dans mon pantalon à partir du genou jusqu'à la cheville, autour de laquelle je serrais le pantalon par un cordonnet, comme on le fait d'habitude pour chausser des bottes de chasse. Si, ainsi accoutré, il avait fallu se livrer à un exercice pédestre quelconque, il est certain qu'Achille aux pieds légers m'aurait rendu des points ; mais comme il ne s'agissait que de passer d'un compartiment de chemin de fer dans un autre, ou dans le

coupé d'une diligence, cela ne me causait qu'une gêne momentanée.

Un de mes collègues, à qui j'avais cru devoir révéler une invention dont je n'étais pas peu fier, me stupéfia en me disant qu'il se bornait à porter toute la correspondance dans le sac de voyage qu'il tenait à la main, pêle-mêle avec ses chaussettes et ses objets de toilette. Il m'affirma que jamais il ne lui était arrivé à la frontière qu'on lui demandât d'ouvrir ce sac. Je dois dire, d'ailleurs, qu'il ne faisait son service que d'une manière très intermittente, et qu'il était coté pour être l'un des moins zélés. Il est devenu depuis l'ami d'un Prince destiné à monter sur l'un des trônes les plus élevés de l'Europe. Ceci prouve, en tout cas, à quel point le gouvernement impérial se souciait peu de nos allées et venues. Nous étions trop honnêtes, — je parle du parti, — pour être à redouter. En politique, comme en amour, quand on s'en tient au platonisme, les gens qui y sont directement intéressés peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

Dès que l' « attaché » avait reçu toutes ses dépêches, il rentrait chez lui, bouclait sa valise et prenait l'express du soir à destination de Vienne ou de Venise. En ce temps-là, la formalité des passeports battait son plein, et l'Autriche était à la tête des puissances qui exerçaient sur leurs frontières la surveillance la plus active et la plus tracassière. On ne pouvait pénétrer en Autriche que muni d'un passe-port visé par l'ambassade de Paris. Chacun de nous était donc tenu d'avoir un passeport en règle pour tous les Etats allemands et italiens, et dont le verso était chargé de cachets diplomatiques de toutes les couleurs et de toutes les dimensions. Et, comme dans chaque ville où l'on s'arrêtait

il fallait obtenir un nouveau visa. il était des passeports qui, par l'addition de feuilles supplémentaires, ressemblaient à une livraison d'un journal illustré.

On se serait bien gardé de prendre la vulgaire précaution de faire choix d'un pseudonyme : c'était trop élémentaire. Le passeport portait tous les noms, prénoms, titres et qualités de son possesseur, et quand on l'avait fait viser pour tous les états d'Allemagne et d'Italie, on s'imaginait, de bonne foi, que l'on avait dépisté la vigilance de la police! Là-dessus, à la gare de l'Est, ou à celle de Lyon, on prenait bravement son billet pour Vienne ou pour Venise, et l'on partait allègrement, en se croyant enveloppé dans les brouillards d'un impénétrable mystère.

A moins toutefois qu'il n'arrivât ce qui m'était advenu quand je fus demander à la préfecture de la Seine mon passeport, la veille du jour où j'allais partir pour la première fois. Comme je venais de défiler la litanie de tous les pays que j'étais censé devoir visiter, ce qui avait fait lever le nez à quelques employés, et que je terminais par l'Autriche, celui qui écrivait sous ma dictée me dit en riant : « l'Autriche surtout... et Venise, cela va sans dire ». Je n'affirmerais pas que cette remarque, faite à haute voix, n'ait pas excité quelque hilarité : mais j'atteste que je ne m'y associai pas, et que je sortis du magnifique palais que les bandits de la Commune devaient incendier, avec l'oreille plus basse que je n'y étais entré.

C'était à la vapeur — sans jeu de mots — que le voyage devait s'effectuer. A cette époque n'existaient pas encore le train d'Orient, les éclairs, les rapides, enfin tous les modes de locomotion destinés à faire périr de mort violente le plus grand nombre possible

de voyageurs, et que les compagnies de chemin de fer perfectionnent dans ce but. Pour aller de Paris à Venise par exemple, en partant le dimanche soir, on arrivait le mardi matin, après avoir franchi le Mont-Cenis dans une diligence ou dans des traineaux, selon l'état de la montagne. ce qui était, sans contredit, la partie la plus dangereuse du trajet. A mon premier voyage même, je dus aller en diligence de Lyon jusqu'à Suse, ce qui me procura la satisfaction d'y employer vingt-quatre heures de plus.

S'agissait-il d'aller de Paris à Vienne, c'était l'affaire de deux nuits et d'un jour. Parti une fois pour Frohsdorf et ayant reçu avis à Vienne que M. le comte de Chambord s'était rendu inopinément à Venise, je dus gagner immédiatement cette ville par Trieste. ce qui me valut l'agrément de rester pendant trois nuits et deux jours consécutifs en chemin de fer. Mais, nous étions jeunes alors.

Il n'en fallait pas moins une robuste santé pour résister à ces fatigues et pour être ou sembler frais et dispos à l'arrivée. La manière de faire sa cour était de voyager avec la plus grande célérité possible et de ne rien laisser paraitre de la lassitude bien naturelle que l'on éprouvait. Comme on était reçu par le Prince pour ainsi dire au débotté, et par M. le duc de Lévis, qui ne le quittait guère alors, à la sortie de la gare, on était assuré d'un accueil cordial et d'un compliment sur la vaillance que l'on avait déployée. Quelques-uns d'entre nous, plus philosophes que les autres, s'arrêtaient tout simplement en chemin, se refesaient à l'aide d'un bon souper et d'une nuit paisible, soit à Dresde, d'un côté. soit à Milan, de l'autre, et ne s'émotionnaient en aucune façon de l'accueil un peu froid qui leur était fait, car

ils savaient fort bien que cette glace serait fondue au bout de quelques heures, puisque, en définitive, on avait besoin d'eux.

Quand on avait remis à M. le comte de Chambord toute la correspondance dont on était chargé, quand on avait vérifié le nombre des plis et qu'il n'en manquait aucun à l'appel, on devenait l'hôte du Prince. A Frohsdorf on était logé dans le château, à Venise au palais Cavalli. Jusqu'au moment de son départ, les fonctions de l' « attaché » consistaient alors à servir d'aide de camp à M. le comte de Chambord, à l'accompagner dans ses promenades, en voiture à Frohsdorf, — car il avait déjà renoncé à l'usage du cheval, — en gondole à Venise ; dans les visites qu'il faisait, au théâtre, à la chasse ; à recevoir les visiteurs français ou étrangers, qui sollicitaient une audience, à les présenter, à leur transmettre les invitations à dîner pendant la durée de leur séjour, à leur faire les honneurs de Frohsdorf ou de Venise.

On avait en somme peu de temps à soi. Avant le déjeûner, qui était à onze heures, il était rare que M. le comte de Chambord nous fît appeler. — Il travaillait, écrivait beaucoup et préparait, en minutes et en copies, les lettres que nous devions emporter. Le Prince traçait au crayon, et sur des feuilles volantes, les brouillons de ses lettres, et des nombreux manifestes par lesquels il avait l'habitude de se rappeler au souvenir du peuple français. Je dois dire, en passant, que plusieurs de ses amis trouvaient qu'il abusait de ce genre de communication, et que, dans certaines circonstances, son silence eut été plus profitable à ses intérêts et à ceux du parti qui lui resta fidèlement attaché jusqu'à la dernière heure de sa vie.

Le fait est que, pour les hommes qui aiment à ménager la chèvre et le chou, pour ceux qui redoutent l'éclat de la grande lumière, les manifestes de M. le comte de Chambord avaient le grave inconvénient de ne laisser place à aucune ambiguité. Le Prince se plaisait volontiers à mettre, comme on dit, les pieds dans le plat. Mais, tous ces documents étaient conçus dans un esprit si élevé, avec une telle hauteur de vues, dans un si beau langage, que ceux qui blâmaient ne se soumettaient pas moins à des conseils qui ressemblaient terriblement à des ordres donnés sur un ton absolument royal. « Monseigneur écrit trop ! » disaient ceux-là même qui, depuis, ne se sont pas gênés pour se plaindre que M. le comte de Paris n'écrivit pas assez. Il faut avouer qu'il est des gens bien difficiles à contenter.

Lettres et documents politiques étaient ensuite recopiés par le Prince, et enfermés dans des enveloppes étroites et longues, faciles par conséquent à insérer dans l'estomac de celui-ci, dans la bosse de celui-là, ou dans mes précieuses bottes : ces enveloppes portaient d'un côté le nom du destinataire écrit par le Prince lui-même, et elles étaient invariablement fermées d'un grand cachet de cire rouge aux armes royales de France, entourées du double collier des Ordres. Le papier dont le Prince faisait usage était peu épais, glacé, blanc, et ne portait aucun emblême, aucun chiffre, aucune couronne. La signature *Henry* tenait lieu de tout cela, et ces lettres, n'eussent-elles pas été signées, par le ton royal il était impossible de les confondre avec celles du premier venu, fut-ce un grand seigneur. Tous ces documents, toutes ces lettres étaient recopiés par le secrétaire du Prince et réunis en volumes.

Nous employions donc les premières heures de la

journée comme nous l'entendions, soit à faire des courses ou une promenade matinale, selon que c'était à Venise ou à Frohsdorf ; ou encore à aller visiter, à Venise, les Français venus pour présenter leurs hommages, ou les touristes qui profitaient de leur passage pour solliciter l'honneur d'une présentation. Nous avions à leur transmettre les intentions de M. le comte de Chambord, à leur faire connaître l'heure de leur audience, à leur apporter une invitation à dîner, et aussi à leur offrir de les faire profiter de notre parfaite connaissance de la ville et à les y piloter dans l'après-midi, si nous étions libres, ce qui arrivait très souvent. A Frohsdorf, il n'en était pas ainsi, car les visiteurs s'arrêtaient à Vienne où ils attendaient les ordres qu'on leur adressait par écrit. L'audience, en raison de la distance qui sépare Vienne de Frohsdorf, se doublait toujours d'une invitation à dîner, mais il fallait repartir le soir dans le fiacre que l'on avait nolisé à la station de Neustadt, distante de Frohsdorf de huit kilomètres. En raison de ces complications, c'est à Venise que les visiteurs affluaient ; à Frohsdorf, ils étaient fort rares.

Après le déjeuner, qui réunissait seulement « la maison » — parmi laquelle ne figuraient ni les chapelains, ni les secrétaires, ni le médecin, — l'heure que l'on passait dans le salon des Oiseaux était employée au dépouillement du courrier, c'est-à-dire à la lecture des journaux de France. Puis le Prince, s'il avait besoin de l'attaché de service, lui donnait l'ordre de se préparer à l'accompagner. A Venise, ses sorties avaient pour but quelque visite à un personnage officiel, à l'impératrice d'Autriche pendant l'hiver qu'elle y passa et qui lui rendit la santé, ce que le climat de Madère n'avait pu faire ; quelque course chez un antiquaire ou chez

quelque noble vénitien ruiné en quête d'amateur pour ses tableaux, car M. le comte de Chambord, qui aimait la peinture sans s'y connaître, avait rêvé de se créer une galerie de tableaux, et il arriva à la réalisation de ce désir, ce qui lui causa une satisfaction complète sans parvenir à éveiller chez les visiteurs autre chose qu'une admiration de commande. Dans cette galerie, en effet, c'est tout au plus si quelques toiles s'élevaient au-dessus de la médiocrité de tout le reste. Mais, comme le Prince s'extasiait avec une parfaite bonne foi, les artistes eux-mêmes faisaient *chorus*, quittes à se dédommager quand ils étaient partis et assurés qu'on ne pouvait les entendre. Je me souviens que cette collection se composait d'une cinquantaine de toiles qui avaient coûté un millier de francs l'une dans l'autre. On voit que cela ne ressemblait que de bien loin aux chefs-d'œuvre du Louvre.

Parfois, il s'agissait d'accompagner M. le comte de Chambord au jardin de Sainte-Hélène, situé dans une petite île de la lagune, et qu'il avait acheté. Alors, avec l'attaché, l'escorte comprenait les deux chiens favoris, deux kings-charles, d'une race très pure, mais d'un caractère peu sociable et que le Prince n'aimait pas que l'on tentât d'apprivoiser. Mais ceci n'avait lieu que quand Mme la comtesse de Chambord était indisposée ou empêchée, car c'était elle qui accompagnait le Prince à Sainte-Hélène où le temps se passait pour l'un à lire, pour l'autre à broder ou à faire de la tapisserie. Pour l'attaché, ce n'était pas un jardin de délices, car son unique ressource était de s'asseoir et de lire sans parler ou de faire les cent pas à distance respectueuse, afin de ne pas déranger le Prince dans sa lecture.

Il faut que j'avoue que quand le Prince, les journaux

lus, quittait le salon des Oiseaux sans rien dire, ce qui se traduisait par le droit de disposer de son temps, c'était avec un soupir de soulagement et d'un pas allègre qu'on montait à sa chambre pour allumer son cigare, prendre sa canne et son chapeau, et qu'on se lançait dans Venise où les distractions ne manquaient pas et où l'on trouvait toujours le moyen d'employer son temps d'une manière agréable.

A sept heures, le dîner réunissait de nouveau « la maison » et les français de passage, parfois Mme la duchesse de Berry et sa suite, des Princes autrichiens, des personnages officiels et des membres de l'aristocratie vénitienne. Quand on était simplement entre soi, le Prince allait au théâtre de la Fenice, où il avait à l'année une loge que rien ne distinguait des autres, et, dans ce cas, il était de rigueur que l'attaché l'accompagnât. Selon la coutume italienne, le Prince y employait tout son temps, non pas à écouter, mais à faire des visites dans les loges où se trouvaient les personnages qu'il honorait de sa bienveillance. Lorsqu'il ne faisait pas usage de cette loge, il la mettait à la disposition de quelque français à qui il voulait faire honneur. Si le Prince n'allait pas au théâtre, il se retirait à neuf heures, et l'on reprenait toute sa liberté jusqu'au lendemain, liberté dont il y avait grandement à profiter car à Venise on faisait du jour la nuit, et le café Florian, par exemple, sur la place Saint-Marc, le rendez-vous des élégants du beau monde, ne fermait jamais. S'il s'agissait d'un dîner privé, toute la différence était que le comte et la comtesse de Chambord se retiraient à dix heures.

Après un mois de séjour auprès de M. le comte de Chambord, quelquefois plus, mais bien rarement

moins, un beau jour, le gentilhomme de service ou M. le duc de Lévis, le premier ministre, vous avisait de vous tenir prêt à partir sous deux ou trois jours. Les préparatifs étaient bientôt faits, car on s'embarrassait de bagages le moins possible. C'était généralement le soir, après le dîner, que l'on prenait congé du Prince qui vous emmenait dans le salon des Oiseaux attenant au grand salon, et vous congédiait après vous avoir remercié du dévouement qu'on lui témoignait. Une bonne et cordiale poignée de main était la péroraison de ce court entretien.

Le lendemain matin, en tenue de voyage, on se présentait chez le duc de Lévis qui vous remettait la correspondance, et l'on partait accompagné de ses vœux de bon voyage.

Le retour s'effectuait comme l'aller, avec la plus grande célérité possible, comme si le salut de la France avait dépendu des paquets que l'on portait. Ce retour aurait pu offrir des incidents plus désagréables si le gouvernement impérial l'avait bien voulu, car le consul de France à Venise nous connaissait tous personnellement et, de plus, il entrait dans ses attributions de viser nos passeports. Rien ne lui était plus facile que de signaler notre départ, ce qui équivalait à signer notre arrestation à la frontière. Jamais, pendant toute la durée de l'Empire, rien de pareil ne se produisit ; ce qui prouve, comme je l'ai dit, que l'on nous tenait pour essentiellement inoffensifs parce que nous étions des platoniques en politique.

Pendant les derniers temps de l'Empire, on remplaçait les attachés par la poste, et je me suis laissé dire que le service était aussi ponctuellement fait, et sans qu'aucune lettre ait jamais manqué, sans qu'elle ait

été retardée ou qu'on ait pu y constater trace d'effraction.

Comme, à l'époque dont je parle, on n'en jugeait pas ainsi dans les conseils du Prince, on poussait, pour le retour de l'attaché, les précautions jusqu'aux dernières limites. Prévenu de son arrivée par une dépêche en mots convenus, le « Bureau » chargeait un des attachés qui avaient chevaux et voitures à Paris, d'aller au devant de son collègue. Celui-ci, descendu du train express à la dernière grande station avoisinant Paris, y attendait le passage d'un train omnibus qu'il quittait à la station la plus rapprochée. C'est là qu'il trouvait le collègue et son équipage, et tous deux rentraient dans Paris en affirmant honnêtement à la barrière qu'ils n'avaient rien à déclarer.

Et l'on se congratulait en pensant au bon tour que l'on avait joué à la police impériale, laquelle devait se gaudir prodigieusement de notre naïveté et de notre innocence.

Voici ce que l'on entendait par « les attachés de M. le comte de Chambord ».

II

Aujourd'hui que M. le comte de Chambord dort du dernier sommeil dans le caveau du monastère de Castagnavizza et que la plupart des chefs de son parti sont descendus dans la tombe, il n'y a aucun inconvénient à faire connaître dans tous ses détails l'organisation du parti royaliste, chose que le public a toujours ignorée et que personne jusqu'ici ne s'était avisé de révéler.

M. le duc de Lévis était le premier ministre, le Richelieu de ce descendant de Louis XIII, qui avait cette différence avec son ancêtre qu'il ne se serait jamais laissé confisquer et mettre sous le boisseau. Si le duc de Lévis n'était pas à la hauteur du grand ministre qu'aucun homme d'Etat n'a su égaler depuis, il aurait cependant fait un ministre habile qui aurait brillé, sinon à la tribune, du moins dans les conseils. Il connaissait à fond M. le comte de Chambord, auquel il ne donnait pas toujours du « Monseigneur », et qu'il appelait parfois « vous » avec une familiarité qu'autorisaient son âge, son dévouement et le sacrifice qu'il avait fait à son maître de ses habitudes et de sa patrie. Il savait admirablement comment il fallait parler pour se faire écouter d'un Prince jaloux de son autorité morale et qui n'aimait pas les conseillers. Il avait en outre la science des princes en général et je l'ai entendu dire un jour à un homme politique une phrase qui me resta gravée dans l'esprit : « Quand vous servez un prince, n'oubliez jamais que tout ce qui est bien a été fait par lui, que tout ce qui est mal a été fait par vous. » Lorsqu'on connait les princes à ce point, il est permis de les servir.

Je ne sais pourquoi le duc de Lévis, en récompense de ses hautes qualités, de son esprit et de son expérience, ne récolta jamais dans le parti royaliste qu'une impopularité qui le suivit jusqu'au tombeau. On retournait contre lui, sans la connaître, la maxime que je viens de rappeler, et toutes les fautes commises lui étaient attribuées, ou tout au moins ce qui, pour quelques-uns, était des fautes. C'est ainsi que l'attitude expectante de M. le comte de Chambord, essentiellement désagréable aux ardents, lui était reprochée

comme un crime : on l'en rendait coupable. Le marquis de Larochejacquelein, qui mourut sénateur de l'Empire, aurait voulu qu'en 1848 le Prince accourut à Paris et se montrât à cheval aux Parisiens. Comme il n'en fut rien, les royalistes de l'école du fougueux Vendéen rendirent responsable le duc de Lévis de l'occasion perdue. Ainsi en fut-il pour le manifeste par lequel M. le comte de Chambord enjoignait à ses partisans de vivre à l'écart de toute fonction publique. C'était le duc de Lévis qui, à les en croire, avait conseillé « cette abdication ».

Pour ceux, et ils étaient légion, qui ne connaissaient pas personnellement le « ministre », ils ne le voyaient qu'à travers son grand nom qui appartient à l'histoire, et son titre de duc, et l'on avait bâti là dessus une légende de morgue et de fierté hautaine qui ne s'accordaient guère avec ce que le duc de Lévis était en réalité. On juge les autres d'après soi-même, dit-on, d'où il s'ensuit que si ceux qui s'exprimaient ainsi avaient été ducs de Lévis, ils eussent été les personnages les plus insupportables de France et de Navarre. C'est parmi les hobereaux de province que cette opinion était généralement répandue. A Paris, dans le grand monde où le duc était bien connu, on le jugeait à sa véritable valeur. On se bornait à le jalouser, mais on ne lui refusait rien de ce qui lui était dû. J'avoue à ma honte — ma jeunesse était mon excuse — que j'avais été quelque peu atteint par cette contagion ; mais qu'après quelques instants d'entretien avec le duc de Lévis, mes injustes et absurdes préventions s'évanouirent aussitôt. Plus tard, quand je fus plus connu de lui, je lui en fis l'aveu et cela l'égaya beaucoup. Il se moqua de moi et il avait raison de le faire.

Voici le portrait que mon ancien collaborateur et ami Henry de Pène, dans le beau livre qu'il a consacré à « Henry de France » a tracé de celui dont le nom, dans l'histoire, ne sera jamais séparé du nom du Prince qu'il servit avec tant d'intelligence et de fidélité : « Per-
« sonne n'a été plus mal jugé que le duc de Lévis. Le
« grand seigneur, d'apparence plutôt bourgeoise, au-
« quel les gens qui se piquent d'élégance auraient pu
« refuser ce que l'on nomme « cachet de distinction »
« était on ne peut plus moderne par la tournure de son
» esprit. Personne ne fut plus fidèle que lui et personne
« non plus n'envisagea avec moins d'optimisme la
« situation réciproque du Prince et de la France. Per-
« sonne ne sut mieux discerner la valeur des hommes
« et le degré d'importance qu'il fallait attacher aux
« choses. Simple de mœurs et de manières, accessible
« aux idées et aux hommes, il n'était entêté que dans
« le désintéressement. S'il était permis d'interroger la
« Providence, on serait tenté de lui demander pour-
« quoi, décidée à ne pas laisser régner le prince, elle le
« fit si accompli et lui donna pour ministre principal de
« son exil un caratère et une capacité tels que le duc
« de Lévis » ; et Henry de Pène ajoute plus loin : « J'ai
« entendu dire naguère à un bon juge des évènements
« et des hommes, qui n'était pas des amis particuliers
« du duc de Lévis : S'il avait vécu quelques années de
« plus, Henri V serait sur le trône. »

Je crois sincèrement, pour ma part, que si le duc de Lévis avait encore été aux côtés du Prince, celui-ci n'aurait pas lancé le fameux manifeste du 5 juillet 1871, sur le drapeau blanc, qui écarta de lui une partie de ses meilleurs amis, les faisant désespérer d'une restauration que l'attitude et le langage de M. le comte de Cham-

bord, en octobre 1873, au moment où, malgré tout, on semblait toucher au port, rendait à tout jamais impossible.

Voici ce que, de mon côté, j'écrivais en 1880, quatre ans avant la publication du livre de Henry de Pène, dans un volume intitulé « *de Venise à Frohsdorf* », qui me valut de précieuses félicitations de celui que j'avais longtemps et, j'ai le droit de le dire, fidèlement servi : « Celui-ci eût été un ministre de talent, et tout à « fait à la hauteur d'une tâche aussi ardue sous un ré- « gime destiné à réparer tous les désastres. Si son exté- « rieur ne prévenait pas en sa faveur, s'il était froid et « réservé, peut-être même un peu plus qu'il n'aurait « convenu, sous cette froideur on découvrait bien vite « une grande bienveillance, une douce gaieté, une pro- « fonde expérience des hommes et des choses de son « temps, en même temps qu'une énergie dont il donna « des preuves éclatantes à la tête du régiment qu'il « commanda jusqu'en 1830. Le duc de Lévis fut le seul « qui posséda sur le Prince une légitime influence et « qui put l'exercer avec fruit. Son âge et son dévoue- « ment lui donnaient le droit de se faire écouter de celui « à qui il témoignait une affection presque paternelle, « et il en usait largement. C'est à lui surtout qu'il ap- « partenait de rappeler aux réalités de la vie présente « son maître, que quelques fidèles auraient trop volon- « tiers tenté d'égarer dans les nuages d'un passé que « rien ne peut faire revivre. M. le duc de Lévis était « de son temps et suivait le courant que d'autres s'ef- « forçaient de remonter. Il savait fort bien qu'il faut « marcher avec la France ou marcher sans elle.

« Dans le visage ridé du grand seigneur, cousin de « la Vierge, comme on le sait, brillaient deux petits

« yeux, dont l'expression railleuse et goguenarde dé-
« mentait la gravité de l'ensemble. M. le duc de Lévis
« était plein d'esprit et de malice; il plaisantait à froid
« et, tandis qu'il excitait l'hilarité de chacun, jamais
« l'ombre même d'un sourire ne venait effleurer ses
« lèvres; le masque restait impassible. Il fut mal
« connu et mal jugé. J'ai passé les heures les plus
« agréables et les plus gaies de mes différents séjours
« à Frohsdorf et à Venise auprès de celui que beaucoup
« de gens se plaisaient à dépeindre comme un homme
« austère et inaccessible. »

Si le duc de Lévis était loin d'avoir l'air du grand seigneur qu'il était, il était encore bien plus loin d'avoir l'air du militaire qu'il avait été. Garde du corps dans la compagnie de Gramont en 1814, puis capitaine et aide de camp du général des Cars en 1815, il avait fait, comme chef de bataillon, la campagne d'Espagne de 1823. La Révolution de 1830 le trouva colonel du 54e d'infanterie : c'était en cette qualité qu'il avait pris part à l'expédition de Morée. Il me racontait un jour cette petite campagne et les souffrances intolérables que lui fit éprouver le mal de mer pendant la traversée. « Jamais, me disait-il, régiment n'a pu se vanter « d'avoir eu son colonel dans un aussi pitoyable état. » Le duc de Lévis était chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur ; mais il ne portait les insignes de ces ordres que dans des occasions tout à fait exceptionnelles.

Tous les « attachés » aimaient le duc de Lévis, qui le leur rendait bien. Nous en eûmes la preuve la moins irrécusable lorsqu'il mourut à Venise, au mois de février 1863, à l'âge de soixante-neuf ans. Nous nous étions associés, ceux d'entre nous qui étions à Paris,

pour adresser à M. le comte de Chambord une lettre collective au sujet de la perte irréparable qu'il venait de faire. Mes collègues s'étaient réunis chez moi et m'avaient chargé de rédiger la lettre qu'emporta celui dont c'était le tour de service. En réponse, nous reçûmes du Prince la lettre que voici :

« Venise, le 14 mars 1865.

« J'ai été bien touché de la lettre collective que plu-
« sieurs de mes jeunes amis m'ont adressée, tant en
« leur nom qu'au nom de leurs collègues absents, à
« l'occasion du malheur qui vient de me frapper d'une
« manière si cruelle et si imprévue. J'étais bien sûr
« qu'ils prendraient une vive part à mon affliction et à
« mes justes regrets. Plus que d'autres, ils ont été à
« même de connaître la haute raison, le noble carac-
« tère, l'aimable et constante bienveillance de celui
« dont toute ma vie je pleurerai la perte. Ils connais-
« saient aussi l'affection vraiment paternelle que le duc
« de Lévis avait pour eux; et ce qu'ils m'écrivent à ce
« sujet m'a été au cœur. Je trouve une grande consola-
« tion à ma profonde douleur dans le concert d'una-
« nimes hommages qui sont rendus à sa mémoire. Plus
« que jamais je compte sur le dévouement actif, le zèle
« intelligent et l'ardente fidélité dont mes jeunes amis
« m'ont déjà donné tant de preuves. Ils savent tout le
« prix que j'attache aux services qu'ils me rendent, et
« combien j'en suis reconnaissant. Je leur renouvelle
« ici l'assurance de ma bien sincère affection.

« Henri. »

« A Messieurs de Beaucourt, de Belleval, de Bon-
« neuil, de Cazenove de Pradines, du Lau d'Allemans,
« de la Viefville, de Perrinelle, de Roux-Larcy, de
« Saint-Pierre, de Sainte-Suzanne et de Saint-Victor.»

En terminant ce que j'avais à dire sur le duc de Lévis, je ne puis qu'ajouter ceci : S'il eut vécu, la Restauration aurait été faite, et M. le comte de Chambord, mort roi de France, reposerait aujourd'hui dans les caveaux de Saint-Denis.

Après le duc de Lévis, les deux hommes les plus importants, presque deux ministres, étaient le duc des Cars et le vicomte de Saint-Priest. Je les ai à peine connus, et je n'en saurais rien dire. Le duc des Cars, à qui je fus présenté après ma nomination comme attaché, n'avait pas plus l'extérieur d'un grand seigneur et d'un militaire que son ancien aide de camp. Il avait pourtant été général de division et avait, en cette qualité, combattu à la prise d'Alger. J'ai gardé un bon souvenir de sa courtoisie, et aussi celui-ci, qui me frappa : quand nous entrâmes dans son cabinet, il était fort occupé à écrire avec son chapeau haut de forme sur la tête. On eut dit un voyageur faisant sa correspondance dans un buffet de chemin de fer. Je n'eus jamais occasion de le rencontrer auprès du Prince dans mes voyages de service, et, à partir du moment où le duc de Lévis prit la direction des affaires, le concours du duc des Cars fut plutôt platonique qu'effectif.

Je ne connaissais pas davantage le vicomte de Saint-Priest, que je rencontrais pourtant quelquefois chez mon cousin, le comte de Belleval, dont il était le proche parent. Mais pour ce qui le concerne, mes souvenirs sont tellement vagues et confus que je ne saurais me hasarder à tracer son portrait, par la crainte de faire

celui d'un autre. Créé duc d'Almazan et grand d'Espagne par le Roi d'Espagne, en 1830, il ne portait jamais ses titres qu'il transmit à son fils aîné. J'ai connu davantage son second fils, le comte Charles de Saint-Priest, qui, je ne sais pourquoi, s'était adjugé le titre de comte, quoique n'étant que le fils puîné d'un vicomte. Celui-ci avait une fougue, une verve, une exubérance qui formaient un plaisant contraste avec son extérieur d'un moine gras et fleuri qui aurait vêtu des habits civils. On ne pouvait pas le prendre et on ne le prenait pas au sérieux.

Il passait sa vie, par l'exagération et l'imprudence de son opposition à l'Empire, à courir après les palmes du martyre qui s'écartaient complaisamment de son chemin. Je me souviens que, lors de l'attentat d'Orsini, il parlait de ce misérable avec une complaisance, presque avec une estime, qui me révoltaient et faisaient hausser les épaules. Il alla assister à son exécution parce qu'il était persuadé qu'elle serait le prétexte d'une manifestation, peut-être d'une émeute contre le gouvernement, et qu'il tenait à honneur de recevoir sa part de horions. Cette personnalité agitée et tapageuse détonnait singulièrement dans le parti. Le comte Charles de Saint-Priest n'y remplit d'ailleurs jamais aucune fonction.

MM. le duc de Lévis, le duc des Cars et le vicomte de Saint-Priest, auxquels on adjoignit M. Vaysse de Rainneville, et M. Delavaux, fils de l'ancien préfet de police de la Restauration, formaient donc une sorte de ministère dont chacun des membres, à défaut du duc de Lévis, quand il n'était pas à Paris, était indistinctement appelé à présider, dans les circonstances graves, ce que l'on appelait « le Bureau » ou, si l'on veut, « le Bureau du Roi ».

En temps ordinaire, le Bureau se réunissait chez le comte de Belleval, rue de Verneuil, dans le petit appartement du premier étage, noir et sombre, où le parti royaliste tout entier a défilé pendant quinze ans. Comme tous les membres étaient égaux, sans prééminence d'aucun sur les autres, le Bureau n'avait pas de président; ces fonctions, je viens de le dire, étaient dévolues à un des membres du comité des cinq. Si le local de ses séances avait été fixé chez mon parent, c'est uniquement parce qu'il était célibataire et qu'il n'y avait pas à redouter chez lui les oreilles indiscrètes.

L'idée de la création du Bureau appartenait à M. d'Escuns, qui, naturellement, en fut membre avec MM. Chapot et de Surville, ancien député, le comte Albert de Circourt, le comte Fernand de la Ferronnays et le marquis de la Ferté-Mun. M. Chapot étant mort au cours d'un voyage à Venise, peu de temps après la création du Bureau, fut remplacé par le comte de Belleval, et quand M. de Surville mourut, il fut remplacé par le comte de Neuville, dont le fils était un de mes collègues.

Le Bureau se réunissait régulièrement une fois par semaine. Il avait divisé la France en six circonscriptions : chaque membre du Bureau avait la sienne, qu'il devait visiter au moins une fois l'an. Mais aucun de ces Messieurs ne se sentant de goût pour les voyages ni pour remplir ces fonctions de *Missi dominici*, les circonscriptions n'étaient visitées par personne. Mais, du moins, le « gouverneur » de la circonscription (on n'employait pas ce titre, bien entendu) révélait son existence par une correspondance suivie avec le « correspondant » qu'il avait dans chaque département. Celui-ci, qui avait le titre officiel de « correspondant de M. le comte de Chambord », centralisait chez lui toute

la correspondance, tous les rapports, toutes les affaires du département, au moyen des « sous-correspondants » qu'il avait dans chaque arrondissement. Tous ces « sous-préfets » transmettaient leurs rapports « aux préfets » et le tout était porté à M. le comte de Chambord par les attachés.

Cette organisation très simple, et copiée sur celle du ministère de l'Intérieur, fonctionna régulièrement et sans encombre pendant toute la durée de l'Empire, et je ne crois pas qu'il y ait eu un seul exemple qu'un correspondant ou un sous-correspondant ait jamais été inquiété. Quelques-uns en étaient très mortifiés, car une petite persécution aurait augmenté l'importance qu'ils aimaient à se donner. Correspondants et sous-correspondants étaient en outre chargés de créer des comités et des sous-comités, quand ils le pouvaient. Mais cela n'était pas toujours facile, car en province, où la jalousie fleurit en toute saison, les royalistes ne supportaient souvent que très impatiemment l'autorité du correspondant. Tous auraient voulu exercer ces fonctions que le mauvais vouloir de beaucoup rendaient le plus souvent platoniques. Au lieu d'être le pivot d'une force, le correspondant n'était le plus souvent qu'un bureau de renseignements, et, comme il fallait que l'on tint compte d'un dévouement d'ancien date ou d'une position sociale qui en imposât, il arrivait que les fonctions de correspondant n'étaient pas toujours, tant s'en faut, attribuées à la valeur intellectuelle

Telle fut l'organisation politique et administrative du parti royaliste, qui commença à fonctionner pendant la présidence du prince Louis-Napoléon, et qui prit fin quand M. le comte de Chambord lança, le 5 juillet 1871, son manifeste sur le drapeau blanc. L'effet

de ce document fut foudroyant. J'étais alors sous-préfet de Béthune, et j'entends encore le procureur, que l'on ne pouvait appeler procureur de la République, puisque la République n'existait pas encore, s'écrier en entrant dans mon cabinet : « Le comte de Chambord vient d'abdiquer! Nous n'avons plus qu'à nous faire républicains ou orléanistes! »

Le manifeste fut le signal de la dislocation du Bureau. Il fit désespérer du retour de M. le comte de Chambord quelques-uns de ceux qui lui avaient tout sacrifié. Tout en conservant leur foi politique, ils cessèrent de continuer de servir activement un noble prince qui, on peut le dire, pour avoir voulu s'envelopper dans les plis du drapeau blanc, renonça à mourir dans le lit d'un roi de France. Le comte de Belleval se confina dans une retraite de laquelle il ne sortit plus. Quant au marquis de la Ferté-Mun, que je rencontrai inopinément à Versailles, où mes fonctions officielles m'appelaient quelquefois, il me dit avec un accent dans lequel vibrait encore une colère mal éteinte : « J'ai dit à Monseigneur que s'il lui plaisait de passer sa vie à se casser la tête contre un mur qu'il lui était si facile de franchir, ce n'était pas un motif pour que ses conseillers et ses amis consentissent à subir la même épreuve. » Et sur ma demande si c'était entre le Prince et lui une rupture définitive : « Définitive, me répondit-il, et je suis allé le lui dire. » En me serrant la main, M. de la Ferté-Mun ajouta : « L'avenir est aux princes d'Orléans. Vous êtes jeune, vous, et vous le verrez. » — Je suis vieux, et je ne l'ai pas encore vu.

Je pourrais citer les noms de bien d'autres qui firent défection, ainsi que les intransigeants de la légitimité se plurent à le dire, mais à quoi bon? Pour les intran-

sigeants eux-mêmes, dans leur for intérieur, le manifeste sur le drapeau blanc était une faute immense, la plus grande que l'on pût commettre. Ils ne voulaient pas consentir à reconnaître ce que les autres avouaient hautement. Mais, pour eux aussi, ils se rendaient bien compte que la partie était perdue et, que, selon le mot du marquis de la Ferté, l'avenir était aux d'Orléans.

Je reviens aux membres du Bureau, qu'à l'exception de M. Chapot, j'ai tous connus.

M. d'Escuns, l'inventeur de ce rouage de l'administration royaliste, pouvait être classé à la tête des *enragés*. « C'était un volcan », a dit de lui H. de Pène, et ce mot le peint tout entier. J'avais longtemps cru que c'était un ancien officier de la Garde royale, ou tout au moins un de ces anciens Gardes du corps qui croisaient le fer si facilement et quotidiennement avec les officiers en demi-solde de l'Empire.

Tout dans son extérieur respirait l'ex-militaire. Eh bien! pas du tout : M. d'Escuns n'avait jamais été que bureaucrate, et il avait quitté, en 1830, le cabinet d'un ministre, dont il était chef ou sous-chef, pour s'attacher à la duchesse de Berri, qui, ne pouvant faire plus pour lui, lui avait donné cette devise : *In adversis fidelis*. Il avait été, naturellement, de l'expédition de Vendée. Je crois que M. d'Escuns était Béarnais.

Par un plaisant contraste, son collègue au Bureau, le comte Albert de Circourt, aspirant de marine en 1830 et démissionnaire pour refus de serment, avait au contraire tout l'extérieur et les allures du bureaucrate. C'était le meilleur homme du monde, et je l'aimais sincèrement. Esprit très fin et très distingué, écrivain de talent, il n'avait qu'un seul défaut, si toutefois c'en est un, c'était de prendre, pour ce qu'il écrivait, trop à la

lettre le conseil de Boileau. Ce n'était pas vingt fois, mais cent fois qu'il remettait son ouvrage sur le métier. Aussi me suis-je dit souvent que le manuscrit de l'*Histoire des Morisques et des Maures Mudéjares*, le seul livre qu'il ait publié, en trois gros volumes, devait représenter, par les retouches et les ratures, au moins le triple de l'œuvre primitive. Mon père avait fait sa connaissance au journal l'*Opinion publique*, où M. de Circourt traitait les questions étrangères. Ces deux natures d'élite étaient faites pour se comprendre et s'apprécier, et il s'était formé entre eux une solide amitié dont M. de Circourt avait bien voulu reporter une part sur moi. Lors de mes débuts littéraires, je dus beaucoup aux excellents et affectueux conseils de cet homme de bien, dont le maréchal de Mac-Mahon fit un conseiller d'Etat. Ses précieuses qualités le firent grandement apprécier dans cette haute assemblée, dont les républicains, vainqueurs du Seize-Mai, l'expulsèrent avec tous nos amis politiques.

Je n'ai pas assez connu M. de Surville pour en dire quelque chose, sinon qu'il était aussi distingué que bon et gracieux pour les jeunes attachés, ce que n'était pas au même degré le comte de la Ferronnays. Celui-ci n'était pas très en odeur de sainteté parmi nous. On lui reprochait d'être hautain et de nous regarder trop du haut de sa grandeur, ce que d'aucuns d'entre nous, qui le valaient bien comme naissance, ne supportaient pas volontiers. C'était, de tous les membres du Bureau, le seul qui fût réellement admis dans l'intimité de M. le comte de Chambord, auprès duquel il allait chaque année passer quelques mois. Il était de service quand je fus pour la première fois à Frohsdorf. J'y arrivais très prévenu par mes collègues. Je dois à la vérité de dire

que j'eus beaucoup à me louer de lui, et il voulut bien me procurer, de sa garde-robe, l'équipement nécessaire pour suivre une chasse. Il avait l'habitude d'arranger le feu dans tous les appartements où nous nous trouvions, et comme le Prince le plaisantait un jour à ce sujet, il répondit : « Quand Monseigneur sera roi, je ne lui demande qu'une chose, c'est de me nommer grand-feutrier de France. » Mais le comte de Chambord, dont il était le contemporain et l'ami d'enfance, lui aurait réservé mieux que cela. Pourtant le Prince, en riant, lui promit, ce jour-là, que les fonctions qu'il ambitionnait n'appartiendraient pas à d'autre qu'à lui.

Le marquis de la Ferté-Mun était chargé de la région du Nord, et, à ce titre, j'avais avec lui plus de rapports qu'avec aucun de ses collègues, le comte de Belleval excepté, en raison des liens de parenté qui nous unissaient. Gendre du comte Molé et père de la duchesse d'Ayen, aujourd'hui duchesse de Noailles, M. de la Ferté avait un pied dans le camp de l'orléanisme et un pied dans le camp de la légitimité. Puissamment riche, il habitait l'hiver le bel hôtel de Samuel Bernard, dans la rue du Bac, et pendant l'été il résidait dans le superbe château de Champlatreux, que Mlle Molé lui avait apporté. M. de la Ferté avait servi dans les cuirassiers de la garde royale. Il avait été remarquablement beau et on le voyait encore. Lui, du moins, avait l'extérieur et les façons d'un homme de grande race. Ce qui le déparait un peu, c'était la tabatière d'argent qui reposait dans une poche de côté de sa redingote, et de laquelle il faisait un fréquent usage. D'un extérieur un peu imposant et qui attirait peu, M. de la Ferté ne tardait pas pourtant à mettre les visiteurs à leur aise, et chacun se louait généralement de l'accueil qu'il avait reçu de lui.

En raison des relations que le comte Molé lui avait ménagées avec les personnages marquants de l'entourage des princes d'Orléans, il fut l'un des principaux artisans de la réconciliation des deux branches, destinée à porter de si heureux fruits sans l'affaire du drapeau blanc. C'était un homme d'un jugement droit et sûr, mais qui n'avait rien de brillant et qui n'aurait pas été fait pour occuper les places les plus en vue dans une monarchie restaurée.

Quant à mon parent le comte de Belleval, le dernier représentant d'une branche cadette de ma famille, séparée d'avec la mienne depuis le règne de Henri II, et qui avait alors quitté la Picardie pour s'établir à Montpellier, il était le petit-fils d'un président à la Cour des Comptes de Montpellier, dont le père et l'aïeul avaient exercé les mêmes fonctions. L'un de ses frères était mort chef d'escadrons aux grenadiers à cheval de la garde royale, un autre capitaine d'infanterie ; le troisième avait accepté de servir la monarchie de juillet, et mourut ministre plénipotentiaire en Saxe. Lui seul s'était contenté d'être simplement avocat. C'était l'avocat royaliste par excellence et la providence des plaideurs du parti. Célibataire endurci, il vivait absolument seul, sans même avoir aucun domestique, et cette originalité, qui le faisait passer pour un sauvage et un misanthrope, ce qui n'était nullement vrai, permettait aux membres du Bureau qu'il réunissait chez lui, et aux nombreux royalistes qui y venaient chercher le mot d'ordre, de s'épancher en toute liberté. Dans cet appartement, d'une tristesse sépulcrale, les murs n'avaient pas d'oreilles.

Le comte de Belleval parlait bien et facilement : il avait une grande finesse et un esprit très délicat, et en

même temps très railleur, qui le faisait rechercher dans les salons.

En très petit comité, quand nous étions en tête à tête, rien n'était plus amusant que de l'entendre railler doucement et sans méchanceté les travers et les ridicules du monde royaliste, qu'il connaissait à fond et où rien n'échappait à son esprit d'observation. Je lui ai dû d'être bien informé sur toute la société d'alors et d'avoir évité des fautes dans lesquelles mon inexpérience n'aurait pas manqué de m'entraîner.

Ayant renoncé au barreau dès qu'il fut nommé membre du Bureau, il faisait énormément de besogne sans en avoir l'air. M. le comte de Chambord appréciait tout particulièrement ses conseils sages et pratiques, et M. le duc de Lévis faisait le plus grand cas de lui. Après le manifeste sur le drapeau blanc, voyant que la partie était irrémédiablement perdue, il se retira dignement et se laissa oublier. C'était d'un sage.

III

Dans ce que l'on aurait pu appeler la maison civile de M. le comte de Chambord, toutes les charges étaient anonymes et sans rétribution aucune. Sur ce dernier point, j'ai entendu quelquefois émettre des blâmes, très discrets d'ailleurs. Tous ceux qui approchaient le prince et exerçaient des fonctions qui auraient figuré sur l'almanach royal, n'étaient pas également bien partagés sous le rapport de la fortune. Or, s'ils recevaient le vivre et le coucher, c'était tout, et quand il fallait accompagner M. le comte de Chambord dans des dépla-

cements ou même de lointains voyages, il ne s'inquiétait pas de l'état de la bourse de ceux qu'il conviait à le suivre, et il arrivait parfois que cette bourse était d'une maigreur à faire pitié. C'étaient de vulgaires détails sur lesquels la pensée du prince ne s'arrêtait pas un seul instant, et pourtant ces détails avaient bien leur importance.

Ainsi, pour ce qui nous concernait, nous autres « attachés, » l'honneur de faire chaque soir la partie de whist de M. le comte de Chambord était une source de dépenses qui, pour ma part, me faisait trembler. Avec un enjeu d'un florin la fiche et une mauvaise veine quelque peu persistante, il y avait de quoi faire des différences se chiffrant par d'assez fortes sommes. Une fois, à Frohsdorf, je me trouvai pris de si court que je dus avoir recours à M. le duc de Lévis pour payer les frais de mon retour. Je lui avouai que, faute des cinq cents francs qui m'étaient indispensables, je serais obligé de regagner Paris à pied, en tendant la main. J'étais absolument décavé. — « C'est dommage, me dit-il en riant, que le courrier soit pressé, car j'aurais aimé vous voir dans ce rôle de Bélisaire ambulant. » —

Le fait est que plusieurs d'entre nous avaient des fortunes très modestes, et que le seul voyage coûtait fort cher. En ne donnant rien à l'imprévu et encore moins à la fantaisie, c'était une affaire de mille francs ; et si, par hasard, le tour de service revenait deux ou trois fois dans la même année, ce qui arrivait pour quelques-uns, on conçoit que les petits budgets se trouvaient très mal de cette double ou triple saignée. Je n'ai jamais compris, étant donné le dévouement dont nous faisions preuve, les fonctions assurément ingrates que nous remplissions, que les « attachés » n'aient pas

du moins été strictement défrayés des frais de route. C'eût été simplement justice. Aucun cadeau ne venait faire compensation à cet... oubli. M. le comte de Chambord, à ma connaissance, ne donna jamais rien à personne de ceux qui le servaient pour l'honneur. Pendant les longues années de ma vie que je consacrai à son service, et alors que mon père avait engagé et perdu de très grosses sommes pour créer et faire vivre un organe utile à la cause royaliste, je ne reçus jamais qu'une petite pipe à fumer les cigares : elle était en écume, aux armes de France, avec un long tuyau de merisier. Le prince en avait fait fabriquer plusieurs à Vienne, et les distribua, je crois, à mes collègues.

Il était des gens qui avaient la simplicité de croire que les services de leurs ascendants ou leurs services personnels auraient pu leur mériter un titre ou une décoration. Ceux-là furent bien déçus, et je dois dire que c'était avec raison, car titres et décorations n'ont de valeur que lorsqu'il est permis de s'en parer légalement; et on ne peut le faire qu'à condition que le prince de qui ils émanent soit sur le trône et reconnu comme souverain par les autres puissances. M. le comte de Chambord fut souvent sollicité à ce sujet, mais il se montra inflexible et on ne peut que l'en féliciter. Mais Mme la duchesse de Parme, jusqu'au moment où elle fut dépossédée de ses états, aurait pu payer les dettes de son frère; elle n'y consentit pas davantage. A peine quelques français furent-ils gratifiés de l'un des deux ordres Parmesans, Saint-Louis ou l'ordre Constantinien de Saint-Georges, et je crois pouvoir affirmer que la duchesse régente ne conféra de titre à personne. Pourtant les uns et les autres, venant d'elle, auraient eu auprès de la Chancellerie française autant de valeur

que s'ils étaient émanés des empereurs de Russie et d'Autriche.

Les séjours à la cour de Parme étaient précisément encore pour les « attachés, » que leur service obligeait à y suivre M. le comte de Chambord, une autre source de dépenses. Il était bien d'usage que la duchesse reçut à sa table l'« attaché » pendant tout le temps qu'il séjournait dans cette petite capitale ; mais celui-ci ne logeait pas au Palais et il était obligé de demander au meilleur hôtel de la ville une hospitalité qui n'avait rien de commun avec celle des montagnards écossais. En qualité d'*illustrissimo signor*, on était écorché de mains de maître. C'était une manière d'honorer un hôte du palais ducal que de le faire payer plus cher que les autres.

En définitive, et pour me résumer, je constate que l'honneur de servir M. le comte de Chambord était très dispendieux.

La maison du Prince se composait donc de M. le duc de Lévis, ministre de la maison du roi, d'un gentilhomme de service dont les fonctions équivalaient à celle d'un chambellan, et d'un attaché qui servait d'aide-de-camp. Mme la comtesse de Chambord n'avait en tout et pour tout qu'une dame d'honneur, servant par semestre. Comme on le voit, rien n'était plus simple et plus modeste.

Les gentilshommes ou chambellans, mais qui, je le répète, faisaient les fonctions sans porter le titre, servaient par trimestre ou par semestre, mais plus généralement par semestre.

Comme M. le comte de Chambord partageait également l'année entre Frohsdorf et Venise, c'était pour le gentilhomme six mois de séjour dans l'une de ces deux résidences. Pendant le laps de temps que je remplis les

fonctions d'attaché, je connus dans le poste de « gentilhommes », le comte de Monti, le comte de la Ferronnays, le marquis de Foresta et le comte Maxence de Damas. Mais celui-ci était à proprement parler le grand-écuyer. Il avait le département des écuries et s'y renfermait. Aussi, malgré sa présence, y avait-il toujours un gentilhomme de service. Depuis, à ceux que je viens de citer s'adjoignirent le baron de Raincourt, le comte de Blacas, M. du Bourg, le comte de Chevigné, et d'autres encore dont le nom ne m'est plus présent à l'esprit. Pour la plupart d'entre eux, mariés et pères de famille, ce service était d'autant plus pénible qu'ils se séparaient pour six mois de leurs femmes et de leurs enfants. J'ai la vanité, si c'en est une, de croire que c'est dans le parti royaliste seulement que l'on pouvait rencontrer de pareils dévouements. Pour quelques familles, ce dévouement donna lieu à des deuils doublement cruels. C'est ainsi, par exemple, que le comte de La Ferronnays mourut subitement, loin des siens, dans la propre voiture et à côté de M. le comte de Chambord, en l'accompagnant à son château de chasse de Pitten.

Le gentilhomme de service ne quittait le Prince que quand celui-ci se retirait dans ses appartements. Il présentait les visiteurs français ou étrangers et répondait aux personnes qui écrivaient à M. le comte de Chambord, quand celui-ci ne jugeait pas à propos de répondre lui-même ; et ceci n'était pas une sinécure pendant toute la durée de l'Empire. A table, en l'absence du duc de Lévis, le gentilhomme se plaçait en face du prince et faisait les honneurs. Il était naturellement de tous les voyages et déplacements.

La dame d'honneur remplissait auprès de Mme la

comtesse de Chambord des fonctions absolument analogues. C'était alors la comtesse Emma de Chabannes et la comtesse Caroline de Choiseul, l'une chanoinesse d'un chapitre noble de Bavière, l'autre dame de l'ordre de la Croix étoilée d'Autriche, deux manières d'Ordre de Malte pour les femmes, qui les dispensaient du mariage, tout en leur assurant quelques-unes des prérogatives de la femme mariée, c'est-à-dire le titre de Madame et de comtesse.

La maison payée, ou maison domestique, se composait, de mon temps, de deux chapelains dont l'un résidait constamment à Frohsdorf, et dont l'autre, faisant plus spécialement fonction de premier aumônier, accompagnait partout, et notamment à Venise, M. le comte de Chambord. L'abbé Trébuquet, originaire du département de l'Oise, si je ne me trompe, était un digne homme, d'un aspect ascétique, qui était le confesseur du Prince. Chaque matin, il disait la messe dans une petite chapelle aménagée dans l'intérieur du palais Cavalli. Non-seulement il avait pris le costume des prêtres italiens, mais il avait cru devoir encore prendre leur langage, du moins quant au latin de la messe. Rien n'était plus comique, et je dirai plus agaçant, pour quiconque surtout savait qu'il était un bon picard, que de l'entendre dire des *dominous voubiscoum* auxquels le valet de pied, qui servait de clerc, répondait des *et cum spiritu tuo* avec l'accent français le plus pur. Je faillis y être pris la première fois que je vis l'abbé Trébuquet, et je me disposais à lui parler italien, langue qui m'était assez familière, lorsque, fort heureusement, le duc de Lévis m'arrêta à temps : — « Qu'allez-vous faire, malheureux ? me dit-il. Laissez-lui cette innocente manie et sachez qu'il est aussi pi-

card que vous-même et que naturellement vous puissiez souhaiter qu'on le soit? »

L'autre chapelain cédait le pas à celui qui paraissait être son chef hiérarchique et se renfermait dans une attitude aussi modeste qu'effacée.

Venait ensuite le médecin, le docteur Carrière, boulevardier dans l'âme, qui préférait Venise à Frohsdorf, et qui préférait surtout Paris où il n'allait jamais assez à son gré. Très dévoué à son maître, le docteur était pourtant de la race des frondeurs, et son esprit caustique et gouailleur le disposait trop à ce rôle. Il se moquait un peu de tout et de tous, et je le soupçonnais, en mon for intérieur, d'être légèrement matérialiste et libre-penseur. Passant au crible de ses épigrammes les nombreux visiteurs, il avait bientôt fait de découvrir les ridicules plus ou moins grands auxquels inconsciemment chacun donne asile, et il ne faisait pas bon de tomber sous sa griffe. Quand on l'écoutait railler, on s'amusait naturellement, mais on pouvait avoir la certitude de lui servir de cible dès qu'on aurait les talons tournés. Il m'arriva souvent de lui dire que l'oisiveté est mauvaise conseillère et qu'il aurait fallu une belle et bonne épidémie à Frohsdorf pour le remettre dans son assiette bienveillante. A Frohsdorf, en effet, le docteur était non-seulement le médecin du château et de la colonie française assez nombreuse, mais c'était aussi celui du village. Il ne chômait pas tant; tandis qu'à Venise, son unique occupation était de ne rien faire.

Le secrétaire, qui cumulait ses fonctions avec celle de trésorier, était M. Moricet. Il avait quitté la France en 1830, y laissant une fiancée à laquelle il avait fait promettre de l'attendre jusqu'à la Restauration. Il est

mort à l'âge de 90 ans, célibataire. On n'aurait jamais cru, à le voir, modeste, réservé, du caractère et des mœurs les plus douces, qu'on se trouvait en présence d'un des héroïques combattants de la Vendée, en 1832. Il poussait la modestie jusqu'à ne jamais porter la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Louis de Parme, que la duchesse de Parme lui avait donnée, précisément en récompense de sa belle conduite en Vendée. Très attaché à ses fonctions, qu'il remplissait avec un zèle et un soin au-dessus de tout éloge, il vivait surtout avec ses papiers et ses chiffres, et pour le voir il fallait aller le surprendre dans sa retraite, où il accueillait les visiteurs avec la plus parfaite bonne grâce. Dans les dernières années, on lui avait adjoint un sous-secrétaire, M. Huet du Pavillon, que M. le comte de Chambord désigna comme son exécuteur testamentaire, ce qui était le plus bel éloge que le Prince put faire de sa fidélité, et la preuve la plus éclatante qu'il put lui donner de sa confiance.

Les deux chapelains, le docteur et les deux secrétaires logeaient à Venise dans le palais Cavalli même, mais à Frohsdorf ils demeuraient dans le village. Chacun avait sa maison. Ils se réunissaient chaque jour pour prendre leurs repas en commun ; et généralement le dimanche, jour où il n'y avait pas d'étrangers invités, M. le comte de Chambord les conviait à sa table. — « C'était la trève de Dieu », — comme disait plaisamment le docteur, car ce jour-là, il s'abstenait de taquiner l'abbé Trébuquet, ce dont il ne se faisait pas faute dans leurs repas intimes et quotidiens. L'ascétisme de l'abbé lui portait sur les nerfs, et le docteur affectait devant le digne prêtre des théories hardies et subversives qui le faisaient bondir et provoquaient des discussions achar-

nées, au profond désespoir de l'excellent M. Moricet, et à la grande joie de M. Huet.

Je ne m'étendrai pas sur la domesticité qui était nombreuse et entièrement composée de français. Beaucoup étaient mariés et avaient des enfants. Tout cela peuplait Frohsdorf et formait comme un village français à côté du village allemand. A tel point, qu'en sortant du château et en ne dépassant pas certaines limites, on aurait pu se croire en villégiature dans un département quelconque de ce pays qui aurait certes tant gagné à avoir M. le comte de Chambord pour Roi.

IV

Frohsdorf avait primitivement appartenu aux comtes Hoyos, dont l'un des descendants est aujourd'hui ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès de la République française. Ceux-ci le vendirent au général russe Yermoloff, de qui l'acheta M. le comte de Blacas, qui le céda à M. le comte de Chambord. M. le comte de Chambord partageait également son temps entre Frohsdorf et Venise. Quand la France eût jeté la Vénétie à l'Italie, comme on jette un os à un chien, le Prince vendit le palais Cavalli au baron Franchetti et passa l'hiver à Goritz dans une modeste villa, la villa Bœckmann, où il était fort à l'étroit et où il lui était impossible de recevoir d'autres hôtes que ceux qui étaient attachés à sa personne. Je n'en dirai rien par l'excellente raison que je n'y suis jamais allé, et que je ne connais de Goritz que le panorama très pittoresque que l'on découvre en chemin de fer. Mais il n'en est pas de même de Frohs-

dorf dont le souvenir, après tant d'années, est resté aussi présent à mon esprit, dans ses moindres détails, que si je l'avais quitté hier.

L'accès de Frohsdorf n'était pas des plus commodes, car après avoir changé de chemin de fer à Vienne, il fallait descendre à la station de Neustadt, distante encore de deux lieues du château. On trouvait à la gare des fiacres de forme antédiluvienne, mais pourvus d'excellents chevaux, qui vous transportaient à fond de train jusqu'au but si souhaité du voyage. Ce trajet, succédant sans interruption à une course à toute vapeur et sans s'arrêter de Paris à Vienne, était le coup du lapin. Pour comble de disgrâce, en arrivant, après avoir remis la correspondance dont on était porteur, il fallait s'habiller sur-le-champ et paraître au déjeûner où l'on ne faisait pas toujours bonne figure. On se trouvait généralement dans un état de somnambulisme qui n'était pas plus favorable à la conversation qu'à l'appétit. On éprouvait la vague sensation que l'on mangeait et que l'on répondait quelque chose, sans trop savoir quoi, par exemple, aux questions que le Prince vous adressait.

Frohsdorf n'était certes pas une résidence gaie, et l'aspect du château lui-même et du pays qui l'environne ne sont pas faits pour évoquer à l'esprit de souriantes images. Vivre à Frohsdorf, c'était être deux fois exilé.

L'édifice dans lequel M. le comte de Chambord a passé la majeure partie de son existence, est un vaste parallélogramme dans le style du XVIIIe siècle, revêtu d'une couche d'ocre jaune. La façade qui regarde le Nord présente neuf fenêtres et cinq pilastres surmontés de chapiteaux corinthiens ; celle du Midi a onze fe-

nêtres et elle est plus ornée. La chapelle est à l'ouest et s'accuse par un renflement de la muraille. Ce carré est flanqué de tours si profondément engagées dans les murailles qu'elles ne paraissent avoir été destinées qu'à en arrondir les angles. On y pénètre par un pont en pierres qui donne accès dans un grand vestibule sur lequel débouchent, à gauche, les appartements de réception, et, à droite, l'escalier qui conduit aux étages supérieurs. Ce vestibule, que traversent les voitures, met en communication le dehors avec la vaste cour carrée, entièrement sablée, et dépourvue de tout ornement comme de toute végétation.

Les appartements de réception ne répondaient pas, comme au palais Cavalli, à la dimension de l'édifice. Ils se composaient d'une salle à manger réunie au salon par une salle de billard. Le jour où j'arrivai pour la première fois à Frohsdorf, je fis, dans cette salle à manger, une entrée triomphale, comme on allait se lever de table, le déjeûner terminé. J'avais oublié que l'heure de Vienne n'est pas celle de Paris. Le grand salon, ou salon rouge, pourvu d'un mobilier fort peu luxueux, et quelque peu défraichi, n'était décoré que de quelques toiles, dont plusieurs avaient une certaine valeur artistique, tels que les portraits de Henri IV par Porbus, de Louis XVI, du duc de Bourgogne et du duc d'Anjou, par Rigaud ; les autres, ceux de Louis XVI, du duc et de la duchesse d'Angoulême, du duc et de la duchesse de Berry, n'avaient d'autre importance que celle du souvenir et auraient avantageusement soutenu la concurrence avec les portraits officiels que récélaient toutes les préfectures et sous-préfectures avant que la France n'eût le bonheur d'être en République. Je n'excepterai pas de cette catégorie le portrait de Mme la comtesse

de Chambord, fait par Pérignon dans l'année qui suivit son mariage. Jamais le peintre des femmes ne fut plus mal inspiré.

De ce salon, où l'on se tenait avant et après les repas, on passait dans un petit salon dont le meuble le plus remarquable était une armoire vitrée contenant quelques armes de guerre et de chasse, plus précieuses par les souvenirs qu'elles rappelaient que par leur travail. Il y avait des fusils de chasse provenant du roi Charles X, des épées du duc d'Angoulême et du duc de Berry, et une claymore que le Prince avait portée au cours d'un voyage qu'il fit dans sa jeunesse en Ecosse.

C'est dans ce corridor, qu'étaient rangés dans un ratelier les fusils de chasse servant au Prince et à ses invités. Il y en avait bien une trentaine, tous fusils du système Lefaucheux, fort simples, et portant à la plaque de couche un petit écusson de métal avec un numéro d'ordre.

Toutes ces pièces, prenant jour sur la façade du midi. avaient vue sur le parterre dessiné à la française et étaient mises en communication directe avec lui par un très vaste perron de plusieurs marches. Ce parterre, rectangulaire, symétrique, et d'un aspect glacial, conduisait par des allées de charmilles au grand parc où l'on trouvait du moins une luxuriante végétation, et qui gravissait les premières déclivités des montagnes qui séparent l'Autriche de la Hongrie; des troupeaux de daims s'y ébattaient en toute liberté. Si, parfois, un coup de fusil retentissait dans leur solitude, si le soir un de leurs compagnons manquait à l'appel, c'était que leur royal maître avait dirigé de ce côté sa promenade quotidienne, ou qu'il avait voulu procurer à un hôte de distinction un plaisir barbare et trop facile.

J'aurais bien souhaité pénétrer dans ce parc autrement qu'avec une canne et en simple promeneur, mais j'étais trop de la maison et un seigneur de trop peu d'importance pour que l'on eût jamais songé à m'y inviter.

Au premier étage, sur un long corridor, s'ouvraient du même côté les appartements occupés par Mme la duchesse de Parme, par le duc de Lévis, par les princes étrangers, les hommes importants du parti, et, dans les dernières années, par les neveux de M. le comte de Chambord, le duc de Parme et le comte de Bardi. Les jeunes gens se partageaient le second étage, dont les chambres assez étroites n'étaient éclairées que par une seule fenêtre qui permettait de juger de l'épaisseur remarquable des murailles, mais qui mesurait avec un peu trop de parcimonie l'air et le jour. Ma chambre, semblable à toutes les autres, n'avait d'autres meubles qu'un petit lit, une table de bois peint, quelques chaises, un pliant pour recevoir la malle, et un gigantesque poêle de faïence qui montait jusqu'au plafond et qui occupait presqu'un quart de la pièce ; il flambait nuit et jour et y entretenait une température de serre chaude, grâce aux soins du valet de pied spécialement attaché à mon service et qui s'acquittait de ses fonctions de façon à ne pas me laisser formuler un désir.

Un détail curieux en passant. Dans cette maison royale, le service n'était pas gratuit. Ceux qui me lisent vont se récrier, et pourtant rien n'est plus sincère que ce que je dis là. Il est partout d'usage, quand on quitte une maison où on a reçu l'hospitalité, de laisser une gratification au domestique qui vous a servi. Cette gratification est basée sur les ressources ou la générosité de celui qui la donne. Chez M. le comte de Chambord il n'en était pas de même. On était officieu-

sement prévenu, par un collègue ou par quelqu'un du service, qu'il était d'usage de remettre au valet de pied qui vous avait été attaché, une somme représentant autant de florins que vous aviez passé de jours sous le toit du Prince. Or, comme le florin d'Autriche représente 2 fr. 47, si l'on avait séjourné pendant un mois, il fallait donner trente florins de gratification... soit 94 fr. 10. Pour tant d'argent, on avait le droit d'être bien servi.

A second étage également, se trouvait la bibliothèque renfermant environ 15.000 volumes, qui aurait été pour nous une précieuse ressource, mais qui nous était aussi scrupuleusement fermée que le grand parc. En dehors de la lecture des journaux, il n'y avait aucun auxiliaire pour combattre l'ennui qui, les jours de mauvais temps, pesait sur les épaules de chacun comme un manteau de plomb. A côté de la bibliothèque était le fumoir, qui trahissait sa destination par des émanations caractéristiques et dans lequel seulement les adeptes de la pipe ou du cigare avaient le droit de satisfaire leur passion. Il était interdit de fumer, même dans sa chambre, et cette prohibition faisait également l'objet d'un avis officieux adressé au nouvel arrivant.

La chapelle, située au rez-de-chaussée, était assez vaste, mais très simplement décorée. On eut dit une modeste église de village : les paysans de Frohsdorf y étaient admis, ce qui complétait l'illusion. Chaque jour, les deux chapelains y célébraient la messe, et chaque jour, M. le comte de Chambord assistait à celle de l'abbé Trébuquet. Le dimanche, les gens de service, réunis dans une tribune cachée par l'autel, chantaient l'office en musique, accompagnés par la lingère qui

tenait lieu de maître de chapelle, et ils s'en acquittaient d'une manière surprenante pour des gens à qui les moindres notions de l'art musical étaient absolument étrangères. J'y ai remarqué quelques belles voix qui n'auraient pas été déplacées dans les plus grandes églises de Paris.

Les écuries, dont les bâtiments n'avaient qu'un rez-de-chaussée, formaient un carré entourant une vaste cour, et le tout situé à la droite du château. Le comte Maxence de Damas, qui avait tout ce service sous sa direction, y avait fixé sa résidence. Il était le seul de l'entourage du Prince qui n'habitait pas le château. De son petit appartement, très gai et très confortable, et où tout rappelait le sportman émérite, il pouvait embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du département dont la surveillance lui était confiée : on retrouvait là un petit coin de Paris.

Les écuries étaient bien tenues, cela va sans dire, mais avec une extrême simplicité, de laquelle, dans bien des châteaux, on ne se serait pas accommodé. Les chevaux, choisis avec soin en Angleterre et en Normandie, et dressés par M. de Damas lui-même, étaient à l'aise dans de vastes boxes. On y avait pourvu à tout ce qui pouvait intéresser leur bien-être, mais sans rien sacrifier à un luxe inutile. Devant la stalle où prenait ses ébats Tristan, le cheval favori du Prince, un palefrenier, qui se piquait d'être un artiste, dessinait chaque matin sur le pavé, avec de la craie, l'écusson de France, entouré de ses attributs les plus compliqués. Dans un coin, était un tout petit cheval, de la taille d'un chien des Pyrénées, sur lequel le fils d'un cocher, un enfant de dix ans, revêtu du costume de postillon de l'ancienne poste française, allait chaque matin cher-

cher à la ville voisine, à Neustadt, les lettres et les journaux.

Il y avait trois cochers : le premier, un habile homme, à la prestance majestueuse, avait refusé, par affection pour son royal maître, d'entrer au service de l'empereur Napoléon III. Mais il arrivait souvent que M. de Damas conduisait lui-même et prenait la place du cocher. Il conduisait même en postillon une Daumont à deux chevaux. C'était un plaisir pour lui, sans quoi on aurait peine à comprendre un acte de courtisannerie trop accentué. Qu'on serve les princes, soit, mais qu'on leur serve de laquais, non pas. Il arriva même à ce sujet une assez amusante aventure à M. de Damas. On l'avait chargé d'aller à Neustadt chercher une archiduchesse quelconque — je ne me souviens plus laquelle, il y en a tant ! — avec une victoria attelée à la Daumont à deux chevaux ; M. de Damas devait escorter à cheval la voiture. Au lieu de cela, sans prévenir personne, M. de Damas endosse un costume de postillon aux couleurs de la maison de France, enfourche le porteur et ramène de Neustadt l'archiduchesse qui, chemin faisant, n'avait pu s'empêcher de remarquer la bonne mine et l'élégante tournure de son postillon. Je laisse à penser quelle fut sa stupéfaction en apercevant quelques heures après dans le salon le même postillon, alors très correctement vêtu de l'habit noir, qui s'entretenait familièrement avec M. le comte de Chambord auquel il racontait son équipée. Charmé de l'histoire et voulant faire durer le quiproquo le plus longtemps possible, le Prince s'approche de l'archiduchesse dont une exclamation avait trahi l'étonnement qu'elle raconta naïvement au Prince : — « Ne soyez pas trop scandalisée, lui dit-il, si j'admets ce postillon à ma table en votre pré-

sence, mais il m'est si dévoué ! Il m'a supplié de le faire dîner avec une Archiduchesse, et je n'ai pas eu le courage de le lui refuser. » — Stupéfaite de cette étrange confidence, l'Archiduchesse conserva pendant tout le dîner un maintien digne et compassé, tandis que M. le comte de Chambord affectait de causer chevaux et écurie avec M. le comte de Damas qu'il appelait par son prénom de Maxence. Ce ne fut qu'au sortir de table, après le dîner pendant lequel nous avions fait des efforts désespérés pour garder notre sérieux, que le mot de l'énigme fut révélé à la pauvre Archiduchesse qui prit son parti de rire pour faire chorus avec tous les assistants.

Avant que M. le comte de Damas ait été investi des fonctions de grand-écuyer, elles avaient été remplies pendant plusieurs années par M. Roger, ancien officier supérieur de cavalerie, démissionnaire en 1830, et qui passait, à juste titre, pour être un des plus habiles écuyers de France. Il s'était rendu célèbre par une prouesse que bien peu de cavaliers auraient pu accomplir. Son père, qui habitait Bordeaux, et qui s'y était compromis pendant les Cent-Jours pour la cause royaliste, avait été condamné à mort. Ayant obtenu, je ne sais comment, qu'il serait sursis à l'exécution, M. Roger était accouru à Paris à cheval, et il était retourné à Bordeaux de la même façon, emportant la grâce de son père. Dévoué au Prince comme le chien l'est à son maître, M. Roger avait les défauts de ses qualités : il aimait les chevaux difficiles et ne les dressait pas suffisamment, car, avec sa science infinie, les chevaux dont il se rendait facilement maître devenaient indomptables entre des mains moins habiles. A la suite d'un accident de voiture, dont Mme la comtesse de

Chambord fut victime, et de tiraillements avec les gens d'écurie que M. Roger traitait comme ses anciens soldats, il fallut se séparer du vieux serviteur à qui M. le comte de Chambord continua généreusement de servir jusqu'à sa mort l'intégralité de son traitement. M. Roger vint alors se fixer à Abbeville, pays natal de sa femme, et il montait avec passion les chevaux que quelques royalistes avaient la bonté de mettre à sa disposition. C'est ainsi qu'il fut amené à commencer mon éducation équestre, et j'ai conservé les souvenirs les plus cuisants d'une certaine cravache qui était en relations plus fréquentes avec mes reins qu'avec la croupe de mon excellente jument irlandaise.

M. le comte de Chambord aimait passionnément l'exercice du cheval, quoiqu'il ne fut pas excellent cavalier, ainsi que trop de fidèles se plaisaient à le proclamer, d'après ce système qu'un prince sait tout faire et fait tout mieux que tout autre. M. Roger, certes, plus compétent que personne, me donna sur ce sujet des renseignements très catégoriques, et je soupçonne que les observations incessantes dont il harcelait le Prince au cours de ses promenades, contribuèrent, aussi bien que son caractère, à provoquer une séparation dont le pauvre homme ne pût jamais se consoler.

Quand on ne chassait pas, l'emploi de la journée était le même qu'à Venise, avec les distractions en moins, ce qui rendait le séjour de Frohsdorf particulièrement pénible à quelques-uns d'entre nous. Si l'on voulait faire quelque excursion dans les environs, aller visiter un village de Hongrie, il suffisait d'en parler au comte de Damas qui mettait obligeamment une voiture à votre disposition. Lorsque le comte de Damas était en France, c'était le bon docteur Carrière qui se chargeait d'aller

intriguer auprès du premier cocher, et après un entretien mystérieux entre ces deux augures, il se trouvait toujours qu'un cheval avait manifesté un si vif désir de faire une promenade qu'il fallait absolument lui donner satisfaction.

Pour ma part, je n'usais guère de cette faculté ; je préférais me perdre dans la campagne, à pied, et je dirigeais mes promenades vers les bords sinueux et pittoresques de la petite rivière qui traverse le village. Chemin faisant, je croisais des paysans qui, non contents de me saluer, venaient à moi et m'embrassaient les mains. Cela se fait sans servilité, comme une chose toute naturelle : c'est la marque de respect que l'inférieur donne à celui qu'il reconnaît pour lui être supérieur en tout. La première fois que ceci m'arriva, je restai stupéfait, et je regagnai le château en évitant les passants, et avec les mains enfoncées dans les profondeurs de mes poches. Mais on m'apprit que tel était l'usage, et que cet usage était si bien enraciné que les paysans s'offenseraient si quelqu'un tentait de s'y soustraire.

Je me laissai donc embrasser les mains par ces braves gens d'Autrichiens, en pensant à nos paysans de France qui ne saluent guère et qui n'ont pas de plus grands ennemis que ceux qui s'étudient à leur vouloir et à leur faire du bien ; à ces paysans d'un petit coin de mon département de la Somme, qui, il y a quelques années à peine, incendiaient les châteaux des propriétaires quand ceux-ci voulaient se permettre de disposer en faveur d'autres locataires des terres qu'ils occupaient.

Nos révolutionnaires trouveront que l'Autriche est un pays rétrograde, où la civilisation n'a pas fait un pas

depuis un siècle. Pour ma part, je préfère un peuple qui s'arrête, qui recule même, à une nation qui, comme la nôtre, court à bride abattue dans la voie du progrès et s'y casse le cou.

L'heure du dîner réunissait tout le monde dans le salon, mais, dans l'intervalle des deux repas pris en commun, on n'avait pas, comme à Venise, mené la vie indépendante et solitaire. Dans cette demeure isolée et profondément triste, on n'aurait su se suffire à soi-même ; on se recherchait volontiers ; on se fréquentait ailleurs que sur le terrain officiel du salon, et les hôtes habituels s'ingéniaient à procurer les distractions bien nécessaires à ceux qui n'y faisaient que passer. Les visiteurs qui n'étaient pas mandés ou attendus, ceux qui, en un mot, n'étaient pas de la maison, devaient s'arrêter à Vienne, écrire au gentilhomme de service lequel, après avoir pris les ordres du Prince, répondait par une invitation à dîner et quelquefois, mais rarement, à passer la nuit.

J'ai vu une fois, à Frohsdorf, l'archiduc Maximilien, oncle de Mme la comtesse de Chambord, vieillard aussi distingué qu'aimable. Mais ce n'était ni lui, ni ses deux aides de camp qui avaient le pouvoir de jeter quelque gaieté dans cet intérieur essentiellement mélancolique. L'archiduc n'apparaissait qu'aux heures des repas, et les aides de camp, deux grands seigneurs, tous deux officiers du régiment d'infanterie Archiduc Maximilien et chevaliers de l'ordre Teutonique dont l'Archiduc était Grand-Maître, c'est-à-dire condamnés au célibat... officiel, conservaient avec nous une réserve de commande et des façons cérémonieuses comme s'ils s'étaient cru sans cesse au milieu de la Cour d'Autriche. En raison de leur sérieux imperturbable et des nombreuses

décorations qui étoilaient leurs uniformes blancs, nous les appelions « les Pompes funèbres. »

Nous redoutions donc la présence « d'illustres étrangers », et nous aimions surtout les dîners du dimanche quand, à notre petit cercle très restreint, s'adjoignait le contingent des deux chapelains, des deux secrétaires et du docteur. On n'était plus alors en Allemagne, mais en France, dans un château quelconque. Pour que rien ne troublât l'illusion, le Prince se mettait à une table de whist, la princesse travaillait, avec sa dame d'honneur, à quelques vêtements destinés à des enfants du village. Ceux qui ne jouaient ni au whist ni au billard, se groupaient autour de Mme la comtesse de Chambord qui, si elle restait volontiers silencieuse, aimait qu'on parlât, surtout de la France quelle ne connaissait pas, mais à laquelle elle s'intéressait comme si elle y avait toujours vécu. Dans ce cas, il ne fallait pas craindre d'élever la voix à un diapason inaccoutumé, car la Princesse était un peu plus que dure d'oreille, et il se trouvait que, croyant parler pour elle seule, on parlait pour tout le monde. Ceux qui n'étaient pas au courant de cette surdité croissante, et croyaient, par respect, devoir mettre une sourdine à leurs voix, étaient la cause de quiproquos et de coqs-à-l'âne des plus réjouissants, auxquels M. le comte de Chambord mettait fin en vous criant : — « Parlez donc plus haut, ma femme ne vous entend pas » —. Le Prince, qui avait l'oreille aussi fine qu'il avait le regard perçant, se montrait peu charitable pour cette infirmité qui gênait si visiblement la pauvre princesse et la frappait de mutisme. C'est devant elle qu'un jour, en riant aux éclats, il disait ce mot cruel : — « De tous mes cousins d'Orléans, celui avec lequel ma femme s'entend le mieux,

c'est Joinville. » — Or, personne n'ignore que le prince de Joinville est sourd à ne pas entendre Dieu tonner. Le fait est qu'une conversation entre eux ne devait pas manquer d'originalité.

A dix heures, les princes se retiraient, et les fumeurs, à qui cette longue privation donnait des ailes, se précipitaient vers le fumoir, mais non sans avoir préalablement remplacé l'habit par un autre vêtement plus commode, un veston, voire même un coin de feu. En pareille circonstance, le duc de Lévis ne manquait jamais d'apparaître enveloppé dans une immense robe de chambre et coiffé d'un bonnet grec : on eut dit un marchand de dattes. A peine était-il entré que l'on se mettait à une table de whist, et à peine avait-on les cartes en mains que le duc de Lévis s'en prenait à M. Moricet pour lequel il avait une profonde estime et qu'il s'appliquait à taquiner. Il excellait dans ce genre de plaisanterie qui consiste à dire des énormités tout en gardant une gravité imperturbable. Il affectait alors de parler marseillais, car il savait que ce doux idiôme avait la propriété d'exaspérer le bon M. Moricet. Je me souviens de certaine histoire de la rue Rompe-cu, « la plus belle rue de Marseille », qui plongea M. Moricet dans le plus profond désespoir. Pendant que les éclats de rire partaient de tous côtés, et que l'excellent M. Moricet se rebiffait et ergotait, le duc de Lévis, seul, restait froid, mais son bonnet grec prenait des attitudes belliqueuses. Il n'aimait pas le tabac, mais il aimait beaucoup le whist ; la passion de l'un l'emportait sur l'aversion de l'autre et lui faisait supporter sans broncher l'atmosphère trop parfumée dans laquelle nous nous mouvions. Le duc s'en vengeait sur une longue pipe à tuyau flexible que M. Moricet affectionnait par-

ticulièrement et qui, éteinte et rallumée à chaque instant, arrêtait toujours son propriétaire au milieu des coups les plus savants ; le duc la comparait irrévérencieusement à l'utile instrument que les Hindous rapportèrent un jour à Jacquemont sur un riche coussin, le prenant pour sa pipe des jours de cérémonie.

Il était rare que M. le comte de Chambord ne vint pas nous retrouver au fumoir et recommencer un nouveau whist qui se prolongeait fort tard, parfois jusqu'à deux heures du matin. Le Prince jouait vite et bien. L'enjeu était d'un florin la fiche (2 fr. 47) ce qui, pour des étrangers ou serviteurs de passage comme moi, se chiffrait au moment du départ par des différences considérables. Lors de mon premier voyage à Frohsdorf, je m'étais proposé de rapporter une Bünda, grande houppelande de paysan hongrois, en peau de mouton recouverte de cuir blanc, ornée de broderies en soie très finement exécutées et représentant des fleurs aux couleurs les plus éclatantes.

M. le comte de Chambord m'avait déjà maintes fois recommandé d'en choisir une ayant un vase de fleurs brodé précisément à l'endroit correspondant à celui sur lequel on s'assied, en m'affirmant que cette disposition était le *nec plus ultra* de l'élégance et du bon ton. Mais le whist en décida autrement, et, quand je repartis, il me restait seulement l'argent nécessaire pour payer mes frais de route.

Ces soirées intimes avaient un grand charme. Ceux qui n'ont pas vu M. le comte de Chambord ainsi, ne pouvaient se vanter de l'avoir bien connu. Il fallait avoir eu la bonne fortune de vivre dans son intimité et chez lui pour savoir tout ce que renfermait de bonté, de générosité, le cœur de celui qui, malheu-

reusement pour la France, ne parvint pas à régner sur elle.

C'est à Venise que je vis pour la première fois M. le comte de Chambord. Je venais d'être nommé « attaché » et mon père avait voulu « m'offrir » lui-même au Prince qu'il ne connaissait pas plus que moi. Je n'oublierai jamais comment, quand la porte du cabinet où le Prince nous attendait, ayant été ouverte par le duc de Lévis, mon pauvre père s'agenouilla sur le seuil, ainsi qu'il eût fait dans un sanctuaire, et comment M. le comte de Chambord se levant, alla vivement à lui, le releva et l'embrassa.

Mon père fut accueilli avec une distinction toute particulière, et comme M. le comte de Chambord devait quelques jours après aller passer à Parme les fêtes du carnaval, il demanda à mon père de l'y accompagner, afin, dit-il, de le conserver plus longtemps auprès de lui.

Il faut bien dire que cet accueil coûtait à mon père environ cent cinquante mille francs; voici comment :

Tout le monde sait que la *Revue des Deux-Mondes* était une petite église orléaniste et quasiment libre-penseuse. Au point de vue politique, elle n'avait aucune portée et aucune utilité. On parlait alors beaucoup de la fusion, mais les royalistes et les orléanistes qui la souhaitaient, en parlaient à distance, et, pour se donner des poignées de main, ils restaient à une portée de fusil les uns des autres. Il y avait un point de contact à créer : il fallait trouver un terrain de réunion, un local où l'on put mettre les uns et les autres en présence sans les effaroucher par un appareil de politique. Ce fut à la littérature que mon père demanda la solution désirée. Il créa la *Revue contemporaine*, un re-

cueil absolument identique à la *Revue des Deux-Mondes*, et qui n'en différait que par la couleur de sa couverture. Elle en différait encore pourtant par deux points très essentiels, par l'esprit royaliste-fusionniste et catholique qui l'inspirait, et par le prix fort élevé qu'étaient payés les articles. J'ai raconté ailleurs, au courant de ces souvenirs, la création et l'existence de ce grand recueil littéraire qui s'approcha d'aussi près de la politique qu'il était permis de le faire alors sans avoir déposé de cautionnement, formalité que le gouvernement impérial refusa constamment et obstinément de laisser remplir à mon père. Ce récit intéresse trop l'histoire littéraire de notre temps pour qu'il n'excite pas quelque intérêt chez ceux qui me liront. Mais il demande trop de développement pour trouver ici sa place. Je me bornerai à dire que cette entreprise, fort utile à la Monarchie, et qui avait atteint pleinement son but de mettre en présence les sommités de la légitimité et de l'orléanisme et de disposer ces derniers à travailler au rapprochement qui s'opéra plus tard, avait coûté à mon père quelque chose comme cent cinquante mille francs. C'était de l'argent bien placé, mais c'était beaucoup d'argent, et mon père avait donc quelque droit à être bien accueilli pour un sacrifice pécuniaire auquel trop de gens, parmi les royalistes, se sont toujours fait un devoir de se montrer réfractaires.

Voici ce que j'écrivais alors, au sortir de cette première audience, et sous l'empire de l'impression qu'elle m'avait causée : « Je n'ai pu me défendre, je l'avoue, « d'une bien vive émotion en me trouvant pour la « première fois, en présence de l'héritier de nos rois. « M. le comte de Chambord est de taille moyenne et de « forte corpulence ; une claudication prononcée, suite

« d'une terrible chute de cheval, allourdit sa dé-
« marche ; mais quand il est au repos, c'est un vrai
« roi. La tête est superbe, couronnée de cheveux
« blonds, et illuminée par des yeux bleus dont le re-
« gard caresse en même temps qu'il pénètre. D'épaisses
« moustaches et une royale donnent un puissant ca-
« chet de virilité à ce visage empreint d'une incompa-
« rable majesté, ouvert, bon et énergique. Le prince est
« vraiment beau, plus beau que les princes de sa race,
« car il n'a pas le nez caractéristique des Bourbons. »

Tel m'apparut M. le comte de Chambord quand je le vis pour la première fois. Depuis lors, j'aurais pu ajouter quelques ombres au croquis, car le Prince semblait comme prendre à tâche de perdre de ses avantages physiques. L'année suivante, il avait réduit sa royale jusqu'à n'être plus qu'une simple mouche découvrant le menton, et il avait laissé pousser des favoris courts qui élargissaient son visage et lui enlevaient d'une manière surprenante une grande partie de sa distinction. M. de la Ferronnays portait ainsi la barbe, et le Prince avait trouvé opportun d'imiter l'exemple de son ami, sans penser que ce qui va bien à l'un va parfois très mal à l'autre. Soit qu'il se fut rendu compte par lui-même que cette mode lui séait mal ou qu'on le lui eût fait observer, toujours est-il que cette fantaisie ne dura pas longtemps. M. le comte de Chambord laissa alors croître toute sa barbe et la conserva jusqu'à sa mort.

Il était certes mieux ainsi, mais assurément moins bien qu'avec les moustaches et la royale. Je n'admets pas d'ailleurs les princes à *barbes*. Cela n'a rien de majestueux, cela fait mauvais effet sur les pièces de monnaies, et comme un souverain ou celui qui aspire à le devenir est destiné à être le chef de l'armée, comme

il est appelé à porter plus souvent l'uniforme que l'habit noir, il me semble tout indiqué et absolument logique qu'il se fasse une tête en rapport avec le costume qu'il doit revêtir. Or, chez nous le militaire, grâce à Dieu, n'a pas de barbe. J'avoue que le roi des Belges, avec sa barbe de fleuve, ne me dit rien, pas plus que l'empereur d'Autriche avec ses longs favoris qui lui donnent une fâcheuse ressemblance avec M. de Rothschild.

M. le comte de Chambord était gai et riait volontiers, d'un rire éclatant et sonore. Quand il parlait, on écoutait avec charme sa voix musicale et bien timbrée. Il avait la voix forte et parlait haut, encore bien plus haut s'il s'adressait à la Princesse et s'il racontait quelque chose qu'il voulait que celle-ci ne perdit pas. Si on l'avait entendu, en fermant les yeux, on ne s'y fût jamais trompé : c'était la voix du maître.

« Mon cher » était l'expression qu'il avait adoptée en s'adressant à ceux qui vivaient dans son intimité, et elle revenait très fréquemment dans la conversation.

M. le comte de Chambord avait le talent de faire causer ; je l'ai vu accomplir, sous ce rapport, de véritables miracles et donner à des muets le don de la parole. Il était pieux et profondément attaché aux devoirs et aux pratiques de la religion, mais sa dévotion n'allait pas jusqu'à l'intolérance.

Assistant chaque jour à la messe, il n'obligeait personne à suivre son exemple, et ne paraissait pas remarquer parmi les visiteurs ceux qui s'abstenaient.

M. le comte de Chambord avait réglé l'emploi de sa vie d'une manière invariable. Levé de grand matin, il consacrait au travail et à la correspondance les premières heures de la journée. Quand je dis travail, je ne

veux pas dire travail exclusivement politique, car, après le voyage qu'il fit en Orient, en Palestine et en Egypte, dans l'automne de 1861, le prince entreprit d'en écrire la relation très étendue, et je sais qu'il mena l'entreprise à bonne fin. Pour un moment, il fut même question de publier cette relation ; j'ignore ce qui y mit obstacle ; en tout cas ce fut très regrettable, car, outre que c'était un livre curieux à tous les titres, c'eût été une œuvre admirablement écrite.

Après la messe, qui avait lieu à dix heures, M. le comte de Chambord se rendait dans ce que l'on appelait la salle des Oiseaux, où était le rendez-vous général. Je parlerai de cette salle en esquissant la topographie du palais Cavalli. A onze heures on passait dans la salle à manger où l'on s'asseyait autour d'une table abondamment mais simplement servie. Voici, pour que l'on en juge, le menu du premier dîner que j'eus l'honneur de faire à Venise, à la table de M. le comte de Chambord. Les convives étaient le Prince et la Princesse, le duc de Lévis, la comtesse de Chabannes, le marquis de Foresta, deux français, le mari et la femme, mon père et moi.

Le Potage à la Royale

RELEVÉ

La selle de mouton rôtie garnie de pommes de terre

ENTRÉES

Les filets de volailles à la Maréchal
Le salmis de perdrix en croustade
Les petits aspics à la Toulouse

ROTIS

Bécasses, bécassines

ENTREMETS

Les asperges de Bassano, sauce au beurre
Les haricots verts sautés
Les profitrolles au chocolat

GLACES

Vanille, oranges

Ce menu, qui, on le voit, n'a rien de royal, ni même de princier, était écrit à la main par un valet de pied qui avait une belle écriture, sur une double feuille de fort papier à lettre glacé. L'ornementation, lithographiée en or, était due sans doute au même calligraphe : elle consistait en une branche de lys, feuilles et fleurs, qui occupait tout le côté gauche, du haut en bas. Au milieu, dans un médaillon rond, la lettre H et six fleurs de lys autour du médaillon. Au sommet, plaqué sur la branche de lys, un médaillon ovale contenant le mot : DÎNER. Et en regard la date, manuscrite comme le menu, 27 mars 1859.

M. le comte de Chambord se plaçait naturellement au milieu de la table et la comtesse se mettait à sa droite. M. le duc de Lévis, ou celui qui le remplaçait, s'asseyait en face du Prince. Pour les places des convives, il y avait un roulement ainsi établi : Celui qui mangeait pour la première fois au palais Cavalli ou à Frohsdorf, était placé à la gauche de M. le comte de Chambord. Au second repas, il s'asseyait à la droite de Mme la comtesse de Chambord. Ensuite, il était libre de se mettre où bon lui semblait. Les repas étaient très courts, quoique M. le comte de Chambord y fit largement honneur. Il avait ce que l'on appelle un bel appétit, comme les rois ses ancêtres. Aussitôt après l'entremets, il avait l'habitude de prendre à chaque

instant, jusqu'au moment où l'on se levait de table, des sucreries dans un grand plateau à trois étages qui était placé en face de lui. On mangeait dans de la vaisselle plate, aux armes royales, mais cette vaisselle était très mal tenue, rayée, et ne brillait pas plus que des plats de vieil étain. Les vins étaient fort ordinaires, et il s'en fallait de beaucoup que le cuisinier fut l'émule de Vatel. Il y avait un valet de pied pour deux convives, et le valet de chambre du Prince, le fidèle Charlemagne, qui le servait, dirigeait le service.

Je ne sais plus à quelle occasion, on vint à parler un jour de plats de grenouilles qui étaient considérées à Venise comme un mets très délicat, et que l'on servait sur les tables les plus aristocratiques. Je fis involontairement une grimace qui n'échappa pas à l'œil scrutateur du Prince.

« — Belleval ne dit rien, s'écria-t-il, mais j'ai vu qu'il avait cela en horreur. »

Je dus avouer que la perspicacité du Prince ne l'avait pas trompé et qu'entre les grenouilles et moi il existait une vieille haine qui avait de lointaines et profondes racines.

« — Eh ! bien, reprit le Prince, je parie que vous en mangerez sans vous en douter et que vous trouverez cela excellent. » — Je jurai mes grands dieux que ce serait impossible. — « Nous verrons » — fit simplement M. le comte de Chambord. A quelques jours de là, au cours d'un grand dîner pendant lequel j'étais sans défiance, ayant oublié cet incident, on me présenta un plat accomodé à la sauce blanche, qui était étiqueté sur le menu d'un nom très scientifique que je ne connaissais nullement. J'en pris, et j'en repris, hélas !

Lorsqu'il fut bien constaté que j'en avais mangé

deux fois. M. le comte de Chambord m'interpellant à haute voix, me dit : — « Je vois avec plaisir que vous avez trouvé cela bon ? — « Excellent, Monseigneur. — « Eh! bien, mon cher, ce sont des cuisses de grenouilles tout simplement. J'ai gagné mon pari ! »

Au milieu des éclats de rire, je voulus rester stoïque et attaché à ma chaise comme un sénateur romain : mais il n'y eut pas moyen, et il me fallut faire une sortie qui ressemblait à une fuite. Quand je reparus, quelques instants après, le duc de Lévis était en train d'expliquer complaisamment à l'assistance que, fanatique de l'histoire ancienne, j'avais emprunté cette coutume aux gourmets de la Rome des Empereurs pour me procurer la satisfaction de dîner deux fois. M. le comte de Chambord, qui n'avait pas prévu les conséquences, voulut bien m'en exprimer son regret, et m'affirma que désormais chez lui on ne changerait rien à l'état civil des grenouilles.

Après le déjeuner, on revenait dans la salle des Oiseaux où l'on trouvait le courrier de France. Chacun dépouillait sa correspondance ou prenait un journal : on lisait, on causait et l'on échangeait les nouvelles. A une heure, le Prince et la Princesse se retiraient, et comme je l'ai dit ailleurs, ceux qui n'était pas de service obtenaient leur liberté jusqu'à l'heure du dîner.

Le dîner était à sept heures. La toilette était de rigueur, car, à défaut des visiteurs français, il était rare que M. le comte de Chambord n'eut pas à sa table quelques personnages de distinction, officiers autrichiens, fonctionnaires civils, ou bien encore quelques membres de l'aristocratie vénitienne. Tout ce monde, contrairement à ce qui se passait dans les autres villes du royaume Lombard-Vénitien, vivait en très bonne intelligence ;

les officiers autrichiens trouvaient à se marier à Venise, et les descendants de quelques-unes des plus illustres familles ducales avaient accepté de l'empereur d'Autriche le titre de comte. A Venise, M. le comte de Chambord était considéré comme un souverain et traité en conséquence ; mais, dans toute la ville, il n'était connu que sous le nom de *duc de Bordeaux*. L'étiquette des cours présidait au repas du soir et à la réception qui suivait et qui durait jusqu'à dix heures. Quelque fut le rang des convives, archiducs ou princes, quand le dîner était annoncé, le Prince passait le premier dans la salle à manger : la Princesse le suivait ; puis venaient les dames, et les hommes fermaient la marche. Les archiducs marchaient après Mme la comtesse de Chambord. Quand l'empereur et l'impératrice d'Autriche dînaient au palais Cavalli, M. le comte de Chambord et l'Empereur marchaient côte à côte, et Mme la comtesse de Chambord et l'Impératrice les suivaient dans le même ordre. J'en fus témoin dans un hiver pendant lequel l'Impératrice vint demander au climat froid et humide de Venise le rétablissement de sa santé que n'avait pu lui procurer un long séjour à Madère, et ce qu'il y eut de plus particulier, c'est qu'elle y obtint une guérison complète. A dix heures précises, le Prince et la Princesse saluaient leurs invités et se retiraient.

Chacun s'en allait ensuite à ses plaisirs, à un bal ou à une soirée, flâner par la ville ou s'asseoir au café Florian. Pour les hôtes du palais, les portes restaient ouvertes durant toute la nuit. Ce qui passerait pour de l'inconduite à Paris est tout naturel en Italie, où l'on a l'habitude de veiller jusqu'au jour. C'est ce qui explique pourquoi, lorsque l'abbé Trébuquet montait à l'autel, à dix heures, pour dire sa messe, la plupart

d'entre nous serrions encore tendrement notre traversin entre nos bras.

Si les réceptions du soir étaient solennelles, si les visiteurs civils avaient l'habit de cérémonie avec toutes leurs décorations, si les officiers étaient en grand uniforme, parfois pourtant un récit fait par M. le comte de Chambord ou un incident inattendu venaient détendre un peu la respectueuse contrainte de l'assistance et introduire un élément de gaieté qui, longtemps comprimé, faisait explosion quand les hôtes d'une soirée s'étaient retirés. J'en veux donner un seul exemple qui peindra la bonté du Prince et combien rien n'échappait à son œil clairvoyant.

Il y avait un soir au palais Cavalli plus nombreuse compagnie que d'ordinaire. Outre quelques familles françaises, la présence de l'archiduc Joseph avait attiré plusieurs généraux et presque tout l'état-major des deux régiments croates qui composaient alors la garnison. Après que M. le comte de Chambord et l'archiduc se furent réciproquement présentés les différents personnages de leurs maisons, quand les deux princes eurent successivement fait le tour du cercle et adressé quelques mots à tous, on s'assit et M. le comte de Chambord, selon son invariable habitude, prit place à une table de whist. A ce moment, pendant un instant de silence, un français, M. de M... se lève brusquement et se dirige vers la porte donnant sur la salle des Oiseaux, et essaie, mais en vain, de l'ouvrir. Après d'infructueuses tentatives qui avaient attiré sur lui l'attention générale, le malencontreux M. de M..., rouge et confus en voyant tous les yeux fixés sur lui, vient se rasseoir ; mais le sourire piteux qu'il tentait de fixer sur ses traits ne parvenait pas à dissimuler ses cruelles an-

goisses. Evidemment M. de M... n'était pas un stoïcien, mais, en pareil cas, le stoïcisme a des limites trés rétrécies et forcément franchissables. M. de M... ne faisait illusion à personne. Chacun compatissait dans son for intérieur, mais sans bouger de place. C'était à moi qu'il appartenait de mettre fin aux tortures de mon compatriote, mais je feignais méchamment d'être absorbé par un officier autrichien qui croyait me faire un grand plaisir en se répandant en éloges sur Paris, et je le comblais évidemment de satisfaction en lui chantant les louanges de Vienne.

Tout à coup M. le comte de Chambord, qui m'avait adressé quelques signes que je me gardais bien de voir, se lève, quitte son jeu, va à la porte rebelle, l'ouvre, sort et rentre presqu'aussitôt, faisant ainsi comprendre au plus intéressé, qui, dans son effarement n'y avait pas songé, qu'il fallait tirer la porte à soi et non la pousser. Ce fut un trait de lumière pour M. de M..., qui ne passait, d'ailleurs, pas pour un aigle, même loin de chez lui. Deux minutes après, il prenait, d'un pied léger, le chemin que le Prince avait bien voulu lui montrer, et quand il revint, il avait le visage radieux d'un homme qui sort acquitté d'une salle de cour d'assises où il s'attendait à entendre prononcer sa condamnation à mort. Cette aventure, absolument authentique, fut pendant quelques jours la joie du palais Cavalli. Madame la comtesse de Chambord, elle-même, malgré son sérieux habituel et sa crainte perpétuelle de paraître désobligeante pour qui que ce soit, fut obligée de rire comme tout le monde.

Quant à moi, je fus forcé de confesser que j'avais parfaitement saisi tout le manège de M. de M... et aperçu les signes que M. le comte de Chambord m'avait

adressés, ce qui fait que le Prince s'écria : — « C'est un peu fort! Eh bien, mon cher, j'aurais fait remplacer mon tapis à vos frais! ».

L'archiduc Joseph, dont je viens de prononcer le nom, que je voyais pour la première fois — je l'ai revu depuis — était un cousin de l'Empereur et de Madame la comtesse de Chambord. Il était général d'infanterie et commandait la brigade de Venise. Par la suite, il se conduisit très bravement à la bataille de Solférino où il fut blessé et eut deux chevaux tués sous lui. Il est admis, dirai-je en passant, que le fait d'avoir des chevaux tués sous soi constitue un acte de bravoure; je n'ai jamais pu comprendre pourquoi. Enfin, si l'archiduc était brave, il n'était pas éloquent. Mme la comtesse de Chambord disait : « Ce pauvre Joseph, quand nous étions enfants, c'était notre souffre-douleur et nous le taquinions toujours, car vraiment il n'était pas fort. » — Il n'a pas changé, répondit M. le comte de Chambord : demandez à Belleval. »

Il me fallut alors raconter les péripéties de ma présentation au prince autrichien, avant le dîner qui avait précédé la soirée où M. de M... s'était couvert de gloire. La maison de M. le comte de Chambord était rangée en demi-cercle, par ordre de préséance. M. le comte de Chambord nommait celui qu'il devait présenter, conformément à l'étiquette, et se reculait de deux pas pour laisser à l'archiduc le loisir d'adresser quelques mots à celui qui venait de lui être présenté. Quand ce fut à mon tour, l'archiduc me fixe, en faisant de gros yeux et en torturant son chapeau à plumes qu'il passait d'une main dans l'autre. Sa bouche s'ouvrait, se refermait, mais il n'en sortait aucun son. Rougissant de plus en plus, il se troublait de plus en plus aussi, et je

voyais M. le comte de Chambord faisant des efforts surhumains pour ne pas éclater de rire, ce qui me donnait toutes les peines du monde pour garder mon sérieux. Enfin, n'y tenant plus, je franchis à pieds joints les barrières de l'étiquette, et j'adressai la parole à l'archiduc. Jamais je n'avais vu et ne verrai un visage passer si rapidement de la consternation à la jubilation. Contrairement à l'étiquette, le prince me serra vigoureusement la main, en poussant un tel soupir de soulagement que, du coup, M. le comte de Chambord fit volte-face pour rire à son aise. La conversation, ainsi engagée, prit un tel tour d'animation que, sans l'annonce du dîner, je crois que l'archiduc ne m'aurait plus quitté de toute la soirée. En passant devant moi, M. le comte de Chambord me dit à demi-voix : — « Il est dur à la détente, mais quand il s'y met!... » —

On n'aurait pu en dire autant de l'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, le général en chef de l'armée autrichienne, dont je fis la connaissance dans d'assez singulières circonstances. J'allais à Frohsdorf, et contrairement à l'usage établi en Allemagne, à partir de la frontière française qui alors, hélas ! était le Rhin, j'avais continué à voyager en première classe. En ce temps-là, — je ne sais s'il en est encore de même aujourd'hui en Allemagne, — on ne voyait dans les wagons de première classe que des princes ou de grands personnages, c'est ce qui me valut à la frontière saxonne une foule d'honneurs militaires et policiers dont je me serais bien passé. A la gare de Prague, vers une heure du matin, comme je dormais, couché sur les deux banquettes de manière à obstruer le passage, la portière s'ouvrit et deux officiers autrichiens, revêtus de leurs grandes capotes grises, montèrent, me franchirent avec pré-

caution et s'installèrent à l'autre extrémité du wagon.

Le plus habile général que l'Autriche possède, s'il n'avait pas son uniforme, ressemblerait plutôt à un avoué. Il porte lunettes, et rien dans son allure ne trahit sa qualité de prince. Mais c'est un homme de grand esprit uni à un grand savoir, et si, dans la campagne d'Italie, il avait commandé en chef, il est possible que l'issue de la guerre eut été toute différente.

Je repris tranquillement mon sommeil interrompu, en pestant contre les facheux qui, pouvant disposer de deux compartiments entièrement vides, avaient jugé à propos d'envahir le mien. Quand le jour se leva, je me réveillai et j'allumai un cigare. Presqu'aussitôt un des deux officiers, que je reconnus à son uniforme pour être un colonel de uhlans, m'adressa la parole en allemand. Sur ma réponse, en français, que je ne le comprenais pas, il se reprit dans cette langue qu'il parlait aussi purement que moi-même, et m'apprit que l'autre officier était l'archiduc Albert, que l'odeur du tabac l'incommodait extrêmement, et qu'il me serait obligé de cesser de fumer. Je m'empressai naturellement de jeter mon cigare par la portière, mais l'archiduc, qui s'était réveillé sur ces entrefaites, insista avec beaucoup de courtoisie pour que je rallumasse un nouveau cigare, ce que je me refusai à faire. La conversation s'engagea alors et se soutint jusqu'à Vienne, où l'archiduc m'offrit obligeamment de me faciliter les moyens de visiter le palais impérial et l'arsenal militaire qui ne sont pas ouverts au public, ce que j'acceptai avec joie. Je n'avais pas cru devoir cacher à l'archiduc le but de mon voyage, et je sus par M. le comte de Chambord qu'il avait bien voulu se louer du compagnon de voyage que le hasard lui avait procuré.

Madame la comtesse de Chambord, dont je n'ai encore parlé qu'incidemment, était la fille aînée du duc de Modène, et par conséquent archiduchesse d'Autriche-Este. M. le comte de Chambord avait d'abord demandé la main de sa sœur Marie-Béatrix, plus jeune que lui de quatre années, et qui était une jolie femme. Mais celle-ci — l'amour est aveugle — s'était amourachée de Don Juan d'Espagne, et, malgré les instances du duc de Modène, elle repoussa la demande du Prince. Ceci se passait en 1843. Le 15 novembre 1846, M. le comte de Chambord épousait l'archiduchesse Marie-Thérèse, plus âgée que lui de trois ans, et qui, il faut bien le dire, était franchement laide et disgracieuse. De taille élevée (5 pieds 2 pouces), la princesse était maigre et anguleuse, elle avait le teint basané, les cheveux noirs et un peu crépus, et ce qui était choquant au suprême degré, un côté de la figure un peu plus petit que l'autre. La voix était rauque et désagréable. J'avoue que, quand je la vis pour la première fois, quelque préparé que je fusse par ses portraits, je fus atterré et je me dis que nous eussions eu en sa personne une des plus laides Reines de France qu'il fut possible de voir.

M. le comte de Chambord était sans doute de cet avis, car s'il s'occupa d'abord de l'archiduchesse Marie-Béatrix, c'était parce qu'il trouvait sa sœur fort laide, et il n'aurait jamais pensé à ce funeste mariage si l'archiduchesse n'avait, à deux reprises, déclaré à l'impératrice d'Autriche, sa tante, qu'elle épouserait M. le comte de Chambord *avec joie* s'il demandait sa main. L'archiduc Maximilien, oncle de la princesse, l'écrivit à M. le comte de Chambord, que cette ouverture plongea dans un état voisin de la consternation. S'adressant à Mme la duchesse d'Angoulême, à Mme la duchesse de Berry, à

M. le duc de Lévis, le Prince n'ayant trouvé nulle part un avis formel sur ce qu'il convenait qu'il répondit, résolut de ne s'inspirer que de lui-même ; et après de longues hésitations, il se décida enfin à faire ce qui, pour lui, était dans ces circonstances le saut le plus périlleux qu'il put faire. Le malheur voulut, et c'était prévu à l'avance, qu'il ne retomba pas sur ses pieds. Ce mariage fut le premier obstacle à la restauration de la Monarchie. Mme la duchesse d'Angoulême, c'est M. de Falloux qui le dit, aurait voulu que son neveu épousât tout simplement une belle Polonaise qui lui aurait donné une nombreuse et robuste lignée. Pour les familles royales, une femme stérile, c'est une abdication.

Si encore, Mme la comtesse de Chambord avait racheté dans une certaine mesure ce vice capital par les qualités morales et intellectuelles qui font les grandes princesses, si elle avait eu une haute intelligence, un cœur viril, un sens très aiguisé ; mais par malheur, il n'en était rien. La seule politique qu'elle fit, et Dieu sait si rien ne fut plus impolitique et plus déplorable, fut de s'opposer avec une obstination que rien ne put vaincre à ce que M. le comte de Paris prit derrière le cercueil de M. le comte de Chambord la place qui était due à l'héritier du trône. Sa haine pour les princes d'Orléans, qui s'était fait jour pendant les derniers instants de la vie de son mari, éclata sans contrainte, et elle tint à lui donner satisfaction au risque de créer dans le sein du parti royaliste d'irrémédiables et désastreuses scissions. Cette attitude, sévèrement condamnée par la presqu'unanimité des anciens légitimistes, ne réussit à détacher d'eux que quelques incohérents qui se rallièrent autour de Don Juan d'Espagne, ce qui les fit surnommer les Blancs d'Espagne et donner aux vrais royalistes, grou-

pés autour de l'héritier légitime, le surnom de Blancs d'Eu.

Mme la comtesse de Chambord n'avait de la grande Marie-Thérèse que le nom.

M. le comte de Chambord, mieux placé que personne pour connaître le caractère vide, maladroit et gauche, comme la démarche, de la Princesse, et qui consistait tout entier dans un formidable entêtement, était le maître absolu au logis, et, quoiqu'on en ait dit, ne consultait jamais sa femme touchant les questions politiques. J'affirme même qu'il ne la consultait en quoi que ce soit. Il subissait en bon chrétien ce lien qui dut lui paraître souvent une chaîne qu'aucune fleur ne pouvait parer. Dans l'intimité, le Prince ne se contraignait pas toujours pour adresser à la Princesse des paroles peu gracieuses. Elle fut affligée de bonne heure d'une surdité qui ne fit que s'accroître. M. le comte de Chambord le lui faisait sentir assez durement, soit en affectant d'élever encore le diapason de sa voix naturellement très pleine et très sonore, soit en parlant assez bas pour que la Princesse ne put rien saisir de la conversation, malgré tous les efforts visibles qu'elle faisait pour entendre. Si elle ne parlait guère, ce qui, dans ces conditions, était assez naturel, et ce qui d'ailleurs est le propre des sourds, M. le comte de Chambord lui reprochait son mutisme, et ceci, on le sait, est le meilleur moyen pour paralyser les intelligences même les moins hésitantes. Un exemple bien frappant de ce fait m'a été conté par le comte de Montbel qui posséda successivement trois portefeuilles dans le ministère Polignac, et contresigna, en qualité de ministre des finances, les ordonnances de juillet. Mme la duchesse d'Angoulême vivait encore, et un des anciens ministres de Charles X était venu la

visiter à Frohsdorf. Ce personnage était renommé pour son esprit plein de verve et de saillies et pour un véritable talent de causeur. La duchesse lui ayant dit, le premier soir, avec le grand air qui lui était habituel : —« Monsieur de X... je vous écoute, et surtout, ayez de l'esprit comme toujours, » — l'ancien ministre se sentit glacé ; les idées étaient rebelles ; il ne trouva rien à dire ; la soirée s'acheva tristement, et M. de X... abrégea son séjour.

Le comte de Montbel avait dit à la France un éternel adieu, et il vivait à Frohsdorf, toute l'année, dans un petit appartement où j'ai passé de longues heures à m'instruire, en l'écoutant, des évènements qui avaient amené la Révolution de 1830.

Mme la comtesse de Chambord à laquelle je reviens, pour la quitter d'ailleurs, était bonne, charitable et naturellement bienveillante ; mais il est fort heureux que son influence sur le Prince eut été absolument nulle, sans quoi la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon n'aurait jamais eu lieu, et il se serait formé dans le parti royaliste une scission qui lui aurait fermé l'avenir pour jamais. Il semblait que pour elle, en dehors de son neveu, don Carlos, et du duc de Parme, neveu de M. le comte de Chambord, il n'y eut pas de salut. Elle en a donné la preuve jusqu'à son dernier jour.

Je n'ai pas eu l'honneur de connaître Mme la duchesse d'Angoulême qui, par son caractère morose, ne contribuait pas à égayer Frohsdorf, mais j'eus celui d'être fréquemment en présence de Mme la duchesse de Berry, et d'avoir été, à Venise, l'un des visiteurs assidus du palais Vendramini qu'elle habitait chaque hiver.

Par je ne sais quelle illusion d'optique, Mme la du-

chesse de Berry était encore pour moi la jeune femme élégante qui animait la Cour austère de Charles X, qui attirait sur ses pas, à Dieppe, la jeunesse dorée de ce temps, la reine des fêtes et l'arbitre de la mode ; c'était la femme héroïque, à qui son époux, mourant sous le couteau de Louvel, léguait le soin douloureux d'élever et d'établir des enfants qui n'étaient pas les siens ; c'était la mère sublime qui revendiquait, les armes à la main, l'héritage de son fils, parcourant, sous l'habit d'un jeune paysan, cette Vendée où elle ne pouvait ranimer une foi chancelante, et qui ne voulait plus produire que des martyrs ; c'était la captive de Blaye que Louis-Philippe et ses ministres, non contents de l'avoir vaincue, tentaient en vain de déshonorer aux yeux de l'Europe. Mais trente ans avaient passé sur cette virile jeunesse, et Mme la duchesse de Berry n'avait plus rien qui rappelât ce qu'elle avait été jadis.

C'était pour moi encore une illusion qui s'envolait, et le coup d'aile qu'elle me donna en fuyant était si fort que j'en demeurai abasourdi. Petite et fort corpulente, parlant le français avec un horrible accent italien, la duchesse louchait de la manière la moins discutable, et elle avait par moments des gestes et des attitudes qui non seulement n'étaient pas d'une princesse, mais qui auraient été absolument déplacés dans le milieu le plus bourgeois. Pour en donner une idée, il faut que je raconte quelque chose dont j'ai été le témoin. C'est bien difficile à décrire, mais je vais essayer, et si incroyable que le fait puisse paraitre, j'en affirme pourtant l'authenticité.

Mme la duchesse de Berry causait avec mon père, à l'issue d'un grand dîner et au centre d'un cercle d'une cinquantaine de personnes silencieuses et attentives.

C'était lors de mon premier voyage à Venise. Tout en écoutant mon père dont le récit la captivait et qui avait au suprême degré l'art de bien dire, la duchesse tenait plié sur sa main gauche un mouchoir de dentelle. Avec l'index de la main droite, elle opérait dans son nez de fructueuses recherches dont elle étalait le résultat sur le mouchoir. Qu'on ne crie pas à l'invraisemblable ! Je l'ai vu, hélas ! et de mes yeux vu ! Quand cette opération fut terminée, sans que mon père eut cessé un seul instant d'être impassible, la duchesse remit son mouchoir dans sa poche, et, tout d'un coup, prise d'une démangeaison mal placée, elle se mit à se gratter le... bien séant avec une telle énergie que sa robe se relevait et s'abaissait à grand bruit, et tout cela sans cesser de donner la réplique à mon père et de lui dire les choses les plus gracieuses. Je laisse à penser si je fus stupéfait, et je fais grâce au lecteur des réflexions que mon père et moi nous échangeâmes le soir, dans notre chambre d'hôtel.

A part ses... légers inconvénients, Mme la duchesse de Berry était réellement princesse par l'âme, et son caractère était de ceux sur lesquels, tant ils sont bien trempés, le temps ne saurait mordre. Elle avait un esprit très alerte, la parole facile et la réplique incisive. Vive, remuante, ne tenant pas en place, elle maniait l'aiguille de sa tapisserie comme elle aurait fait d'une épée et s'arrêtait si volontiers pour causer que la tapisserie n'avançait guère : je crois ne lui en avoir connu qu'une seule, toujours la même. Tout prétexte lui était bon pour rompre en visière à l'étiquette, pour se mêler aux groupes, pour questionner, faire causer et mettre à l'aise. Sur ce dernier point on vient de voir qu'elle ne se faisait pas faute de prêcher d'exemple. C'était une

maitresse de maison accomplie. Tout chez elle était bien ordonné et elle possédait un cuisinier qui était un grand artiste. Aussi ses dîners étaient-ils très appréciés de ceux qui font un dieu de leur ventre. Les descendants des doges, et descendants authentiques, que l'on rencontrait partout à Venise où il y avait à boire et à manger, car ils étaient presque tous aussi nobles que pauvres, n'avaient pas la sobriété des Espagnols, et ils s'en donnaient à bouche que-veux-tu chez cette princesse hospitalière. Le comte Mocenigo, directeur du Mont-de-Piété dans la ville où avait régné sa famille, qui était un jour mon voisin, mangea pour lui et pour tous ses illustres ancêtres. Je me souviens d'un certain plat de truffes blanches — « mangez donc, me disait-il, *c'est des trouffes... c'est essellentissime* » ; — mais comme il mangea tout, cela me dispensa de lui faire connaître si mon avis était conforme au sien.

Parmi les hôtes de la duchesse on voyait toujours un personnage de grande taille et de haute mine, qui avait dû être d'une remarquable beauté et qui était encore d'une suprême distinction. Témoignant à la princesse un respect égal au nôtre, le chapeau à la main comme un simple invité, il s'exprimait dans un français correct et presque sans accent. C'était le maitre de la maison, jadis le comte Lucchesi-Palli, devenu le duc della Grazia, par la volonté du roi de Naples, son neveu. Ce cadet d'une des plus grandes maisons du royaume napolitain, et dont l'histoire est tout un roman, savait supporter avec dignité et aisance une situation dont le poids eût été écrasant pour tout autre. Il se tenait à l'écart et ne s'imposait pas, mais sa réserve attirait et c'était la preuve qu'il avait choisi le meilleur terrain pour s'y placer. Il avait quelquefois auprès de lui les quatre enfants nés de son ma-

riage avec la duchesse, un fils, officier dans l'armée napolitaine, et trois filles, qui, tous quatre, n'avaient malheureusement pas hérité des qualités physiques de leur père.

On prétendait que le duc della Grazia avait une grande influence sur Mme la duchesse de Berry et qu'il était le maître au logis. Absolument sans fortune, il jouissait de celle de sa femme; il en usait avec la libéralité d'un grand seigneur et pour satisfaire les goûts d'un artiste. Par ses soins, le palais Vendramini, majestueux édifice construit en 1481 par Piétro Lombardo, constellé de porphyres et de roches serpentines sur des parois de marbre oriental, s'enrichissait chaque jour des plus précieux objets d'art que le duc, infatigable chercheur, découvrait en parcourant assidument tous les magasins des antiquaires de Venise. S'il n'allait pas à eux, les antiquaires venaient à lui; on ne peut fuir sa destinée. Il se racontait même tout bas que le duc avait déjà laissé de très grosses sommes entre les mains de ces honorables commerçants qui, s'ils n'étaient pas tous juifs, eussent été, à coup sûr, dignes de l'être. Ce qui devait arriver, arriva, c'est-à-dire la ruine complète. Le duc della Grazia mourut et Mme la duchesse de Berry fut forcée de se défaire non seulement de tous les objets d'art recueillis par le défunt, mais de pièces historiques à elle appartenant, provenant de la maison de France. C'est ainsi que, le 22 mars 1864, furent vendus, à l'Hôtel des Ventes de Paris, en présence de tout ce que Paris comptait de plus illustre par la naissance et par la réputation littéraire, artistique et politique, une précieuse réunion de manuscrits dont les deux plus importants, le livre de prières de Marguerite d'Orléans-Valois, sœur du Roi François Ier, et le livre

d'heures de Catherine de Médicis, furent acquis par le Surintendant des Beaux-Arts pour le Musée des Souverains. J'assistais à cette vente à la fois si curieuse et si triste, et quand ce dernier manuscrit, qui ne renfermait pas moins de 58 portraits, peints sur vélin, de tous les princes et princesses de la famille d'Orléans-Valois, fut adjugé à la France au prix de 80,000 francs, après une lutte acharnée contre l'Angleterre qui le convoitait pour le British-Museum, un tonnerre d'acclamations répondit au coup de marteau du commissaire-priseur.

M. le comte de Chambord avait fait de grands sacrifices pour liquider la situation si embarrassée de sa mère. Il fut regrettable qu'il n'en fit pas un de plus pour conserver entre ses mains des objets qui appartenaient aux descendants de nos Rois et qui n'en auraient jamais dû sortir.

Le palais Cavalli, résidence d'hiver de M. le comte de Chambord, était remarquable par la pureté et l'élégance de sa façade dans le style ogival du XIVe siècle. Cette façade est percée, au rez-de-chaussée, d'une porte ogivale fleuronnée dont toute la partie supérieure, décrite par l'ogive, est remplie et fermée par une grille épaisse à barreaux serrés. Cette disposition est commune à tous les palais de Venise. A droite et à gauche sont, sur deux rangées de hauteur, douze fenêtres modernes, inégales de dimension, qui remplacent assurément des fenêtres gothiques de proportions moins vastes. Le premier et le second étages ont conservé leur aspect primitif, et c'est en eux que réside tout le mérite architectural de l'édifice. Chaque étage présente cinq fenêtres ogivales dont chaque ogive est surmontée d'une rosace à quatre lobes; mais la fenêtre du milieu se compose de

cinq ogives soutenues par quatre pilastres, formant une large baie par laquelle entrent à flots le soleil et la lumière. Les lois somptuaires, qui régissaient les nobles et les riches, défendaient que chaque étage de leur palais fut percé de plus de cinq ouvertures; mais comme il est avec tout des accommodements, les nobles, en restant dans les termes de l'édit qui ne spécifiait pas la largeur des ouvertures, les étendaient jusqu'à comprendre cinq et quelquefois six ogives en les réunissant par un balcon, de sorte que les lois de la grâce et de l'élégance furent aussi bien observées que celles de la République. Le toit, presque plat et recouvert de tuiles rouges, est surmonté d'une sorte d'attique, couronné d'un fronton triangulaire, dans le goût du XVIIIe siècle, qui dépare l'ensemble.

Comme la plupart des palais du Grand Canal, le palais Cavalli est séparé de ses voisins par deux canaux fort étroits, juste assez larges pour laisser passer deux gondoles de front. La façade, surélevée de sept à huit marches, plonge dans le Grand Canal avec lequel elle communique par le perron. Les façades latérales, dépourvues de tout style, toujours comme dans les autres palais, sont plus longues que les façades des deux extrémités; et celle du fond débouche de plein-pied sur une petite place.

Les dispositions intérieures des palais de Venise sont toutes identiques. Qui en a visité un, les a visités tous. Le rez-de-chaussée est traversé dans le sens de sa largeur par un immense vestibule, ce que les anglais appellent un *hall*, au plafond très élevé, garni de nombreuses poutres en saillie, et dépourvu de tout mobilier. Au centre pend une immense lanterne en fer curieusement travaillé; et deux ou trois banquettes, sur

lesquelles s'assoient les gondoliers, courent les unes après les autres dans cette immensité. A droite et à gauche sont des chambres petites et obscures puisqu'elles ne prennent jour que sur les petits canaux latéraux, dans lesquels le soleil ne pénètre guère, et dont les eaux stagnantes, très basses, et remplies d'immondices, envoient des senteurs qui n'ont rien d'agréable. D'un côté ou de l'autre débouche un vaste escalier de marbre, à la rampe en fer forgé, qui conduit aux étages supérieurs où la distribution est la même, le vaste hall dans toute la largeur du palais, éclairé sur le Grand Canal par la large baie à cinq ogives, et les chambres des deux côtés. Tout était donc sacrifié au paraître, aux grands appartements de réception : et avec le luxe tout oriental de ces fiers patriciens, il convenait qu'ils eussent des intérieurs de princes.

Dans la plupart des palais, rien n'a été changé. Au palais Cavalli, on avait métamorphosé l'intérieur pour l'adapter aux exigences modernes. Le rez-de-chaussée seul était resté tel que, n'ayant pour peupler sa vaste solitude que le brave Messager, un vendéen, chevalier de Saint-Louis, qui remplissait les modestes fonctions de concierge. Au premier, un refend coupant en deux la grande pièce centrale formait le salon dit des Oiseaux où les Princes se tenaient après les repas quand il n'y avait d'autres convives que les personnes de la maison. Eclairée par la grande baie à balcon donnant sur le Grand Canal, cette pièce, fort gaie, était remplie de fleurs et d'oiseaux. Le mobilier, très simple, était rehaussé par le portrait en pied des Rois de la race des Bourbons, depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI. Sans compter la porte d'entrée ouvrant sur le grand vestibule dont le pavage était dissimulé, selon le mode vénitienne,

par une natte de paille tressé, le salon des Oiseaux avait quatre portes : celle de gauche donnait accès dans le grand salon, dit salon rouge, où avaient lieu les réceptions après les dîners privés, salon aux meubles sans style, ou, pour mieux dire, du style le plus bourgeois, sans être relevé par aucun tableau ni aucun objet d'art.

Du salon rouge, qui occupait l'angle du palais, avec deux fenêtres sur le grand canal et deux fenêtres sur le petit canal latéral, on passait dans un petit salon où l'on ne se tenait jamais, et que l'on traversait seulement pour se rendre à la salle à manger. Les deux pièces longeaient le vestibule et occupaient à la suite du salon rouge toute la partie latérale qui plongeait dans le petit canal. Elles étaient donc fort sombres et fort sommairement meublées. La salle à manger, notamment, était garnie d'une natte recouvrant entièrement le pavage, d'une table, d'un grand nombre de chaises et d'un buffet.

En regard du salon rouge, et de l'autre côté du salon des Oiseaux, était la chambre à coucher du prince, prenant jour sur le Grand-Canal, et sur le pont de fer, construction mesquine et moderne, fort utile pour mettre en communication les deux rives, mais qui dépare cette perspective vraiment magique : puis venaient le cabinet où il donnait ses audiences, et les appartements de Mme la comtesse de Chambord.

Au second étage, répétition exacte du premier étage ; la galerie de tableaux surmontait le salon des Oiseaux, et les chambres des personnages composant la maison garnissaient les deux façades latérales. La domesticité logeait dans des bâtiments plus modernes enfermant une petite cour qui débouchait par une grande porte sur la petite place dont j'ai déjà parlé.

La famille Cavalli, qui avait fait construire le palais, et dont les armes parlantes sont trois têtes de chevaux, a sa sépulture dans l'église San Giovanni e Paolo, la plus curieuse après St-Marc, par la quantité de remarquables monuments funèbres qu'elle renferme.

M. le comte de Chambord aimait beaucoup cette belle et confortable résidence; le séjour de Venise lui était agréable, et ce fut un véritable sacrifice pour lui quand il se décida à abandonner Venise devenue la propriété du Roi d'Italie qui avait spolié de leurs Etats sa sœur et son beau-frère. Le sacrifice fut entièrement consommé par la vente du palais Cavalli au baron Franchetti, en 1877. Désormais Goritz ne pouvait plus remplacer Venise, et la villa Boeckmann était l'antichambre du tombeau.

CHAPITRE VI.

SOUVENIRS DES CHASSES DE M. LE COMTE DE CHAMBORD.

I

Comme tous les princes de Bourbon, M. le comte de Chambord aimait passionnément la chasse, cette image de la guerre.

Aujourd'hui, pour conserver en France le goût de ce culte, on dirait volontiers, pour employer une expression vulgaire, qu'il faut avoir tué père et mère.

J'ai entendu maintes fois de déterminés chasseurs avouer que, s'ils étaient contraints de se livrer à ce passe-temps sous l'influence d'une autre volonté que la leur, ils regarderaient cette extrémité comme l'équivalent d'une condamnation aux travaux forcés à temps.

C'est, en effet, moins agréable qu'on ne le suppose de chasser par monts et par vaux, à la suite d'un chien qui tire piteusement la langue, sans avoir l'occasion que deux ou trois fois par jour — et encore — de faire parler la poudre, comme disent les Arabes.

Ce n'est pas réjouissant de rentrer le soir, courbaturé,

rapportant dans le vaste filet de son carnier, où ils dansent aussi à l'aise que quelques grains de plomb dans une bouteille, une ou deux cailles et un malheureux perdreau.

Cela, c'est le maigre salaire du premier jour. Le lendemain, on a une pièce : le surlendemain et les jours suivants, on n'a plus rien du tout. Ce qui donne absolument un démenti au proverbe qui prétend que les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Pour atteindre à ce résultat, on a dépensé vingt-huit francs de permis de chasse, quinze à vingt francs de cartouches, le traditionnel pourboire à tous les gardes-champêtres, plus heureux à chasser le chasseur que celui-ci à chasser le gibier ; c'est cher pour se fatiguer inutilement.

A l'étranger, le gibier a conservé la bonne tradition de n'être pas un mythe. Le pays, notamment, que M. le comte de Chambord avait choisi pour y passer les longues et douloureuses années de l'exil, l'Autriche, abonde en gibier de toute sorte. On y rencontre de tout à foison, depuis le cerf et le daim jusqu'à l'humble caille, en passant par toutes les variétés de volatiles et de quadrupèdes connus et décrits dans les manuels de l'art cynégétique.

On y trouverait facilement l'occasion d'user un canon de fusil, jusqu'à le réduire à l'épaisseur d'une feuille de papier, comme j'en ai vu l'étonnant exemple chez un chasseur qui, il y a vingt ans, était célèbre entre les célèbres chasseurs du département de l'Oise.

Quand on a la chance de traverser la Bohême à l'époque d'une des grandes chasses de l'Empereur ou de quelques-uns des plus riches propriétaires du pays, à toutes les gares de chemin de fer, pourvues d'un buffet,

on peut, moyennant un franc, se procurer le luxe de se faire servir un faisan tout entier.

Lorsque l'Empereur, par exemple, a distribué impérialement du gibier à tous ceux, grands et petits, qui sont susceptibles d'être l'objet d'une largesse quelconque, lorsque la part des pauvres et des souffrants a été faite large et bonne, tout ce dont on n'a pu trouver le placement à titre gracieux, est vendu sur le marché, et dans des quantités telles que, pour dix sous, un ouvrier peut dîner avec la moitié d'un faisan.

J'ai assisté un jour à une de ces chasses, où l'on comptait le soir, au tableau, trois mille cinq cents faisans !

Et nous n'avions pas fait ce massacre dans des terres aussi soigneusement closes et gardées que l'étaient dernièrement au Louvre les pauvres diamants de la Couronne. Nous chassions en rase campagne, dans des bois et des champs sans clôtures.

Quand les princes et les grands seigneurs étrangers viennent chasser chez nous, quand, dans les tirés de l'Etat, on leur fournit à grand peine le meurtre de deux cent cinquante ou trois cents pièces, ils doivent sourire dans leurs royales moustaches et reconnaître que la France est désormais bien loin d'être le premier pays du monde.

Hélas ! ce n'est que trop vrai !

Les chasses royales de M. le comte de Chambord n'étaient pas, à beaucoup près aussi princières. Monseigneur avait loué le territoire de quelques villages, entre Frohsdorf et la petite ville de Neustadt, et c'était surtout une chasse de plaine, parsemée de bosquets où l'on trouvait quelques faisans, mais en très petite quantité.

Pour tuer des faisans, c'est surtout en Bohême qu'il faut aller.

S'il s'agissait d'une chasse au chevreuil ou au cerf, il fallait faire un véritable déplacement d'au moins deux jours, et gravir les montagnes qui séparent la Haute-Autriche de la Bohême, et dont les premières déclivités commencent au pied même de Frohsdorf.

Pour tuer des daims, il n'était pas besoin de se déranger ; le grand parc donnant en rétréci l'image d'une forêt, servait d'asile à des troupeaux de ces superbes animaux qui y pâturaient en toute liberté, sinon en toute sécurité. En effet, lorsque Monseigneur — pour donner à M. le comte de Chambord le seul titre qu'il ait jamais consenti à porter — recevait un prince ou un hôte de distinction, il était rare qu'il ne lui procurât pas le plaisir facile d'abattre une des pauvres bêtes qui regardaient sans défiance s'avancer le bourreau et semblaient toujours tentées de venir manger dans les mains qui allaient leur donner la mort.

Parfois, quand la persistance du mauvais temps empêchait qu'il se livrât aux chasses accoutumées, le Prince prenait un fusil, et accompagné seulement d'un garde, il s'enfonçait sous les ombrages du grand parc. Peu de temps après, une détonation troublait le silence et retentissait répercutée par les échos de la montagne. Un daim avait vécu, et Monseigneur racontait au dîner, avec la satisfaction de soi-même dont tous les chasseurs, fussent-ils rois ou princes, ne sauraient se garantir, comment il avait abattu l'animal d'une seule balle placée au bon endroit — au plus mauvais pour le daim — et que la victime avait été foudroyée.

Ceux qui, comme moi, se consolaient facilement de n'être pas des seigneurs d'une si haute distinction, par cette distinction, plus réelle, qu'ils étaient de la maison, n'étaient pas admis à l'honneur de tirer un coup de

fusil dans le grand parc. Pour mon compte, j'en prenais d'autant plus facilement mon parti que ces expéditions, si rapidement menées et dont le résultat était infaillible, n'ont jamais cessé de me faire l'effet d'assassinat avec préméditation.

J'ai toujours trouvé que, pour qu'il y eût du plaisir à tuer le gibier, il fallait que le gibier se défendit.

II

A Frohsdorf, où M. le comte de Chambord résidait pendant environ sept mois de l'année, de mai à novembre, deux jours par semaine, quelquefois trois, étaient consacrés à la chasse. Après la messe, dite par l'un des deux chapelains, et à laquelle Monseigneur ne manquait jamais d'assister, les chasseurs se réunissaient autour d'un déjeûner rapidement expédié, et l'on montait immédiatement en voiture pour se transporter au lieu du rendez-vous, souvent éloigné du château de plusieurs lieues.

Tous les chasseurs portaient l'uniforme de vénerie adopté universellement par l'Empereur lui-même, non seulement dans l'étendue de l'empire d'Autriche, mais dans l'Allemagne entière, et sous lequel tous les disciples de saint Hubert paraissent égaux, car le costume ne comporte aucune variété, aucune différence. Ce vêtement se compose d'une vareuse en drap gris avec collet et parements verts ; d'un pantalon gris à passepoil vert, avec de grandes bottes en cuir de Russie, chaussées par dessus de longs bas de drap vert montant jusqu'à mi-cuisses. Pour coiffure, c'est le chapeau tyrolien en feutre vert bouteille, orné d'une

large cocarde de plumes et de poils de gibier artistement façonnée.

C'est ici seulement, pour la cocarde, que la fantaisie se donne carrière. L'usage voudrait que la cocarde ne fût façonnée qu'avec un échantillon du poil et de la plume de chacune des variétés de gibier que son possesseur a immolées. Mais attendez donc de la modestie et de la sincérité de la part de cette fraction de l'espèce humaine cataloguée sous le titre de chasseurs. Aussi n'est-il pas rare, en Autriche, de voir du poil de chamois au chapeau de tel personnage qui n'en a jamais contemplé que dans un jardin d'acclimatation quelconque, des plumes de faisan au chapeau de tel autre qui n'en a jamais vu ailleurs qu'à la broche.

Que voulez-vous, l'homme n'est pas parfait, et le chasseur, dois-je le dire, a quelques imperfections de plus que le commun des mortels.

La similitude de ce costume très coquet donne quelque chose de militaire aux réunions de chasses, d'autant plus qu'il offre de grandes analogies avec l'uniforme gris et vert des régiments de chasseurs à pied autrichiens. En endossant le costume de chasse, ils pouvaient, pour ainsi dire, s'imaginer qu'ils n'avaient pas changé de tenue, les officiers du beau régiment de chasseurs à pied connu sous le nom de « brigade de Modène » fort de deux mille cinq cents hommes, qui composait toute l'armée du duc de Modène avant que nous n'allassions faire l'incommensurable sottise de constituer l'unité de l'Italie.

Si l'on rapproche cette sobre uniformité de la variété trop souvent grotesque qui préside à nos réunions cynégétiques, il faut avouer que l'avantage n'est pas en notre faveur.

La première fois que j'allai à Frohsdorf, comme je n'étais pas au courant des habitudes du pays, je n'avais que le costume de chasse le plus picard qu'il fût possible de voir ; mais je ne fis pas en vain appel à la charité publique, et, chacun s'y prêtant de bonne grâce, je ne tardai pas à réunir toutes les pièces du vêtement de rigueur. J'avais, notamment, un chapeau décoré d'une cocarde si large et si variée qu'elle me désignait comme le plus intrépide et le plus heureux de tous les chasseurs.

Les enseignes sont parfois trompeuses, et celle-là l'était ! oh ! oui !

Cette première chasse, sur laquelle je demande la permission de m'étendre un peu, fut pour moi fertile en péripéties.

Les chasseurs s'accouplaient ordinairement par deux dans des petites calèches à deux chevaux attelées en poste, et conduites par des postillons à la livrée de France. J'avais pour compagnon le comte de la Ferronnays qui prétendait plaisamment qu'il voulait veiller de près sur les bottes et le pantalon que je devais à son obligeance et à sa garde-robe.

M. le comte de Chambord aimait à aller vite et il avait naturellement les meilleurs chevaux de ses écuries ; le majestueux et excellent cocher, que les offres les plus séduisantes n'avaient pu détacher du service de Monseigneur pour celui de l'Empereur Napoléon III, serait facilement venu à bout de chevaux moins bien mis, aussi allaient-ils comme le vent. Les voitures de suite tenaient à honneur de se régler sur la même allure, et on traversait les villages comme un tourbillon.

Nos chevaux étaient jeunes, ardents et mal attelés. Nous venions les derniers, car le comte de la Ferronnays s'était trouvé attardé pour je ne sais plus quelle raison ;

l'éloignement des camarades d'écurie qui dévoraient le terrain, l'air vif et piquant d'une belle matinée d'automne, tout se réunissait pour égayer notre attelage. Toujours est-il que nos chevaux commencèrent par s'emporter, et qu'au moment où nous rejoignimes la colonne, comme disent les militaires, ils déposèrent fort proprement la voiture dans un fossé. Nous y fûmes déposés par la même occasion, et comme il n'y avait aucun dégât matériel, pas plus à la voiture qu'à nos personnes, M. le comte de Chambord s'égaya fort de l'aspect lamentable que nous présentions dans notre fossé, M. de la Ferronnays et moi.

Nous traversâmes Neustadt en bon ordre et, au lieu du rendez-vous, dont j'ai oublié le nom, nous trouvâmes quelques invités, le général commandant les troupes de Neustadt et plusieurs officiers de la garnison. Je me souviens même que le vieux général était, de nous tous, le seul armé d'un fusil à baguette et que ce malheureux fusil, que l'on ne pouvait charger en marchant, valut à son propriétaire d'énergiques malédictions, qui, comprimées par la politesse, ne se firent jour qu'au retour. L'Empereur d'Autriche, le plus beau tireur de son Empire, n'ayant jamais voulu adopter le fusil à cartouches, tout le monde en conclut, et M. le comte de Chambord tout le premier, que l'habit, fort rapé, ma foi, du vieux guerrier, cachait un vil courtisan.

On ne connaissait à Frohsdorf d'autre genre de chasse que la battue, battue *immobile* pour les chasseurs, dans les bois qui, comme je l'ai dit, étaient peu nombreux et de peu d'étendue, battue *en marche* dans la plaine. La chasse au chien d'arrêt, la seule véritable chasse, la seule vraiment digne de ce nom, aurait

donné dans ce pays de magnifiques résultats, mais on s'abstenait de ce genre de sport, parce que Monseigneur marchait avec quelque difficulté, par suite du terrible accident de cheval qui lui avait brisé le col du fémur.

C'est pour le même motif qu'on ne chassait pas davantage à courre. Mais le système des battues mobiles avait l'avantage de procurer aux chasseurs l'exercice suffisant pour combattre la fatigue, excessive, selon moi, qui résulte de l'immobilité.

Les chasseurs, placés sur une seule ligne, étaient accompagnés, chacun, d'un valet de pied porteur d'une ample provision de cartouches et d'un fusil de rechange. A un signal donné, ils marchaient à la rencontre des traqueurs qui avançaient guidés par un garde à cheval au centre, et par deux gardes à pied placés aux deux ailes. Les traqueurs, représentant toute la population masculine d'un village, frappaient broussailles et sillons, et chassaient vers nous des troupeaux de lièvres qui, affolés, voyant des ennemis partout, se jetaient tête baissée sur la ligne des tireurs pour fuir les inoffensifs gourdins des traqueurs.

Il y a partout, même chez les animaux, des esprits réfléchis, qui aiment à se rendre compte des choses et à peser les conséquences de la détermination qu'ils vont prendre. On voyait donc des lièvres, qui s'asseyant tout à coup, semblaient réfléchir sur leur situation critique et tracer laborieusement leur plan de campagne ; ceux-là, généralement, nous tournaient les talons et forçaient la ligne des traqueurs.

Pour ma part, j'avais à peine le temps de recharger mon fusil. J'avais commencé par prendre pour cible les lièvres les plus gros et les plus hauts sur jambes ; puis, j'avais fini par choisir les coups les plus difficiles.

Comme je laissais passer beaucoup de ces pauvres animaux sans même ajuster :

— Tirez-donc ! s'écriait M. le le comte de Chambord ; tirez-donc ! Mais qu'est-ce qu'il a ?

Cette question s'adressait à M. de La Ferronnays, placé à sa droite, et elle était vraiment superflue, l'un et l'autre sachant parfaitement à quoi s'en tenir à ce sujet, car ce n'était pas un fusil, mais un casse-tête que l'on m'avait mis entre les mains.

Dans l'arsenal de chasse de Frohsdorf, il y avait un fusil spécialement destiné à quiconque avait l'honneur de chasser pour la première fois en compagnie du chef de la Maison de France. Cette arme, tout-à-fait gracieuse et enviable, avait la spécialité de repousser terriblement de quelque manière qu'on la chargeât, de quelque façon qu'on la mit à l'épaule. Pendant les premiers coups de feu cela se supportait, au bout d'une heure cela ne se supportait plus. C'était avec angoisse que l'on mettait en joue, avec terreur que l'on appuyait le doigt sur la détente, et quand le coup partait on éprouvait une sensation comparable à celle d'une bûche que l'on vous aurait assénée sur le crâne. Le soir, on se présentait au dîner avec une joue prodigieusement enflée ou bleuie, avec une migraine violente, et Monseigneur entreprenait de démontrer au malheureux, tandis que les convives riaient sous cape, que cela n'était arrivé à personne et qu'un fusil ne repousse jamais quand on sait épauler comme il faut.

La chaîne de la tradition ne fut pas rompue par moi. Ce soir-là, j'avais un œil poché, une joue grosse comme les deux poings, mais j'avais éventé la mèche et je savais à quoi m'en tenir ; et sur l'intention modeste que je manifestai, pour la plus prochaine chasse, de

prendre un bâton et de me joindre aux traqueurs, Monseigneur me promit que toute relation d'intimité cesserait désormais entre moi et le fusil n° 2.

J'avais, d'ailleurs, devant moi au dîner, comme fiche de consolation, un superbe bouquet sur lequel étaient posées la queue et les ailes d'un coq-faisan, lesquelles me rappelaient combien j'avais été heureux de tuer cet oiseau quand j'aurais pu avoir le malheur de tuer le Roi de France.

Ainsi que d'ordinaire, au milieu de la journée, on avait accordé une heure de répit aux chasseurs et aux traqueurs, et l'on avait employé ce répit à « casser une croûte » comme on dit vulgairement. Par parenthèse, la croûte était un excellent pâté de gibier arrosé d'un vin de Hongrie, couleur d'ambre, avec lequel il n'aurait pas fait bon d'avoir un entretien trop confidentiel et trop prolongé. Puis, on s'était remis en marche jusqu'à la tombée de la nuit.

Pour la dernière battue, on avait réservé un petit bois dans lequel on comptait trouver encore des lièvres et quelques faisans. Cette fois, je me trouvais à l'aile droite et assez loin de M. le comte de Chambord qui se plaçait toujours au centre.

Les coups de fusils étaient rares et je n'avais encore rien vu pour ma part, quand les traqueurs se rapprochant indiquaient que la chance ne se déclarerait pas en ma faveur. Tout-à-coup, devant moi, pour ainsi dire à mes pieds, retentit un tel fracas que je fis un bond involontaire. Un magnifique coq-faisan, dont le plumage étincelait aux rayons du soleil couchant, s'enlevait au-dessus du taillis auquel je faisais face. Ajuster, tirer et abattre le faisan fut encore plus promptement fait que de le dire. Mais, au moment où mon coup de

fusil partait, de ce même taillis très fourré, à quelques mètres, jaillissait une exclamation toute gauloise, et M. le comte de Chambord s'écriait : — Qui a tiré ? —

Le fait est que le Prince, impatienté de ne pas voir de gibier, avait quitté son poste, et sans avertir personne, faisait, pour son compte particulier, une battue le long de la ligne des tireurs, s'exposant à recevoir les coups de fusils des uns et des autres. Le faisan s'était enlevé entre nous deux, et Monseigneur l'ajustait au moment où il tombait tiré par moi.

L'exclamation, le ton sur lequel la question était faite, prouvaient que M. le comte de Chambord n'était pas satisfait : mais je ne me souciais pour le quart d'heure que d'une chose : si au lieu d'un faisan, il m'était parti un lièvre, je pouvais blesser ou tuer M. le comte de Chambord. Cette pensée me donna le courage d'affronter la bourrasque, et j'allai ramasser mon faisan qui était tombé aux pieds du Prince.

— Monseigneur, c'est moi qui ai tiré, dis-je.

— Eh ! bien, mon cher, vous m'avez empêché de faire un beau coup de fusil, voilà tout. répliqua M. le comte de Chambord.

— Monseigneur me permettra de lui dire que je ne pouvais me douter qu'il avait quitté sa place, violant le premier la consigne qu'il avait bien voulu nous donner. La loi oblige aussi le législateur.

L'excellent Prince se mit à rire.

— C'est juste, dit-il, c'est moi qui suis dans mon tort.

— D'autant plus, Monseigneur, qui si c'eut été un lièvre, ne soupçonnant pas que Monseigneur fut auprès de moi, devant moi, j'aurais certainement tiré et...

— Et vous m'auriez donné du plomb et je ne l'aurais pas volé. Vous avez bien tué votre faisan.

— C'est le premier que j'ai jamais tiré de ma vie.

— Ah ! bah ! Alors, mon cher, je suis charmé que vous ne m'ayez pas laissé le temps de tirer, reprit-il en me tendant la main, car il voyait que j'étais plus ému que je ne voulais le paraître.

Voici pourquoi le soir, au dîner, j'avais devant moi un bouquet décoré des ailes et de la queue de mon faisan.

Dans cette première chasse, à douze tireurs, nous avions abattu 225 lièvres et 12 faisans.

L'empereur d'Autriche aurait pu se plaindre, mais je me déclarai entièrement satisfait.

III

Pendant les six mois qu'il passait à Venise, M. le comte de Chambord subissait deux privations qui lui étaient sensiblement pénibles, celle de la promenade et celle de la chasse.

En raison de sa claudication très prononcée, Monseigneur marchait peu, et il n'aimait pas notamment à se montrer à pied dans les rues de Venise. Mais à Frohsdorf, il faisait d'assez fréquentes promenades dans le parc, et chaque jour il sortait en voiture découverte. Le grand air lui était nécessaire.

Le Prince avait obvié à ce premier inconvénient en louant un vaste jardin planté, sur une des petites îles qui émergent de la lagune, et qui s'appelait Sainte-Hélène. Chaque jour, à moins qu'il ne fît un temps à ne pas mettre un chien à la porte, Monseigneur montait dans sa gondole à deux heures et se faisait conduire à Sainte-Hélène d'où il ne revenait que pour le dîner. La

plupart du temps, M. le comte et Mme la comtesse de Chambord faisaient seuls cette petite excursion dont la monotonie ne séduisait personne et chacun aimait bien mieux prendre sa volée à travers Venise, où il y avait toujours quelque chose de curieux ou d'amusant à voir et à entendre ; archéologie et études de mœurs.

De même qu'il avait pourvu à la promenade, grâce à un ilot, ce fut également à l'aide d'autres ilots que le Prince pourvut à la chasse.

Sans faire injure à mes lecteurs, je puis admettre que quelques-uns d'entre eux ne connaissent pas Venise et qu'ils sont peu familiers avec la situation physique de cette ville unique et que l'on ne voudrait jamais quitter. Ce n'est pas seulement pour moi que je parle ainsi, mais pour la plupart de ceux qui ont vécu quelque temps à Venise, dans ce milieu qui est presque l'Orient.

La lagune est une immense plaine d'eau qui rattache le continent à l'Adriatique. Au centre de cette plaine liquide s'élève Venise construite sur quatre-vingts îles reliées par une quantité de ponts. Quatre cents canaux coupent dans tous les sens la ville dont les palais et maisons, construits sur pilotis, plongent leurs assises dans une eau calme, si elle n'est pas limpide. Tout autour de Venise, réunie à l'Adriatique par un chenal en eau assez profonde pour donner passage à des navires d'un assez fort tonnage, émergent des flots bleus, parfois fortement creusés par le vent du large, une quantité d'îles de toutes grandeurs, les unes couvertes de maisons, d'autres occupées seulement par un couvent ou un seul édifice public quelconque, d'autres entièrement inhabitées et désertes, les unes parées d'une luxuriante végétation, les autres absolument incultes,

où le sable du fond s'arrondissant en croupe vient affleurer la surface de l'eau. Au milieu de ces îlots, Venise est comparée à une reine entourée de sa cour.

M. le Comte de Chambord avait affermé quelques-uns de ces bancs de sable, arides et déserts, et c'était là qu'il se livrait au divertissement de la chasse. Le gibier était celui que le vent apportait et qu'il remportait aussitôt, l'instant d'après. En d'autres termes, ce genre de sport n'était autre chose que la chasse à la hutte, la chasse populaire de la Basse-Picardie mon pays natal, mais avec une mise en scène, des détails et des variantes qui en font quelque chose de tout à fait nouveau et inédit, même pour ceux à qui la chasse à la hutte est familière.

On ne chassait pas à Venise, à beaucoup près, aussi fréquemment qu'à Frohsdorf. Il y avait d'abord à compter avec la direction du vent qui était plus ou moins favorable. Il fallait ensuite compter avec les occupations multiples de M. le comte de Chambord, pendant son séjour à Venise. Il y avait toujours de nombreux visiteurs de France, parce que le voyage était plus facile et moins coûteux que pour se rendre à Frohsdorf, ensuite parce qu'à Frohsdorf, à l'exception des amis du premier degré ou des personnages importants, le commun des mortels ne recevait qu'une invitation à dîner et devait venir de Vienne et y retourner le soir même.

Nul, il est vrai, n'était à Venise l'hôte du palais Cavalli que les personnes attachées à la maison du Prince et formant sa petite cour ; mais on avait l'occasion de voir M. le comte de Chambord plusieurs fois : on était reçu par Mme la duchesse de Berry et par Mme la duchesse de Parme, et, dans l'intervalle des réceptions et des dîners, on avait la ville, ses incomparables palais,

ses merveilleux musées, et des antiquaires princièrement logés et princièrement approvisionnés de tout ce qui engage à vider jusqu'au fond de sa bourse.

M. le comte de Chambord travaillait donc beaucoup à Venise, et le jardin de Sainte-Hélène lui servait souvent à mettre à jour sa volumineuse correspondance ; il écrivait même dans le bateau qui le transportait aux îlots de chasse. C'était alors, avec un crayon et sur un grand portefeuille ouvert sur ses genoux, qu'il traçait rapidement et sans ratures les minutes de toutes ses lettres soigneusement conservées. Le lendemain, le prince recopiait les lettres et documents importants qui devaient être entièrement autographes ; les autres étaient recopiés et signés par les secrétaires ou par le gentilhomme ou l'attaché de service.

Si l'on ajoute à cela les audiences, les visites des princes de passage, et il y avait toujours à Venise quelques archiducs ou archiduchesses, on verra qu'il restait à M. le comte de Chambord peu de temps pour la chasse. Tout ce que l'on pouvait faire, c'était de manquer le moins possible les occasions favorables. J'eus la bonne fortune qu'une de ces occasions se présenta lors du premier séjour que je fis à Venise, quand je pris pour la première fois mon service auprès de M. le comte de Chambord.

A l'issue du déjeuner, on passait dans le salon des Oiseaux et l'on se groupait autour d'une table sur laquelle les lettres et les journaux étaient déposés. Ce jour-là, Monseigneur, qui lisait un journal de Paris, interrompit sa lecture pour dire, sans s'adresser à personne, comme s'il pensait tout haut :

— A propos, nous chassons demain.

M. le duc de Lévis ayant répondu par un signe affir-

matif, le silence régna de nouveau et ne fut plus troublé jusqu'au moment où M. le comte de Chambord se leva pour se retirer dans ses appartements.

— A quoi chassons-nous? demandai-je aussitôt au duc, qui me témoignait une bienveillance toute particulière et qui était mon recours dans les circonstances difficiles.

Je l'avais baptisé « Notre Dame de Bon-Secours ». Il le savait, bien entendu, en riait volontiers, prétendait que cela le mettrait mal avec la Sainte-Vierge, sa cousine, et que j'en porterais la peine.

On connait cette jolie légende d'un seigneur de Lévis qui, ayant dévotement ôté son chapeau devant une statue de la Vierge, entendit la statue lui répondre : « Couvrez-vous donc, mon cousin. »

— La chasse à laquelle vous allez avoir l'honneur de prendre part, jeune homme, répondit le duc de Lévis avec une solennité comique, a pour objectif des palmipèdes fort sauvages, de toute espèce, et la *Tacca* pour récompense.

— Qu'est-ce que cela?

— Vous le saurez demain. Nous partons à quatre heures, car nous allons coucher sur nos positions. Prenez de chauds vêtements et de grandes bottes ; la tenue de chasse est la seule de rigueur. Ceci s'adresse à vous également, monsieur de N...

A côté de moi se trouvait pour le moment ce M. de N..., bon gentilhomme du Midi, entre deux âges, gascon jusqu'aux moëlles, et qui, à l'en croire, aurait rendu des points à la Mandragore, qui voit tout et qui sait tout. Il n'était pas le seul sur les bords de la Garonne, et je ne suppose pas que cela ait changé depuis.

Je ne me crois pas le droit de désigner ce galant

homme autrement que par une initiale, car si ceci lui tombait sous les yeux, il ne serait peut-être pas flatté de voir imprimée toute vive la burlesque aventure dont il devait être le héros.

— La chasse au gibier sauvage, vous devez connaître cela? lui demanda le duc de Lévis avec un éclair dans ses petits yeux étincelants de malice.

— Je crois bien, fit M. de N... d'un air détaché : dans le Midi, c'est notre chasse favorite.

— Très bien. Alors vous êtes un fort tireur?

— Euh! euh! assez fort, je m'en vante.

— Tant mieux, mon cher, tant mieux, répliqua le duc.

Ceci m'ouvrait des horizons tant soit peu voilés par la brume de l'incertitude, mais je flairais quelque machination diabolique dont M. de N... et moi, ou l'un des deux — lequel? — pourrait bien être l'objet, et je me promis de me tenir sur mes gardes.

A quatre heures précises, car M. le comte de Chambord se piquait de faire honneur au célèbre axiome sur l'exactitude de son aïeul Louis XIV, une grande barque découverte quittait le perron du palais Cavalli. Ce n'était pas la gondole traditionnelle, car leurs dimensions uniformes n'auraient pas permis d'y installer le nombreux équipage qui venait de s'embarquer. La gondole, en outre, ne comporte que deux rameurs debout, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, et la course que nous avions à fournir était trop longue pour l'accomplir avec l'allure lente de ce mode de locomotion, si commode et si agréable.

Notre barque était donc un grand canot à quille plate, car, dans beaucoup d'endroits de la lagune, c'est tout au plus si on aurait de l'eau jusqu'au genou. Six

rameurs l'enlevaient d'un mouvement cadencé et rapide, et un pilote placé à l'arrière la dirigeait dans les méandres des canaux en se servant d'une rame en guise de gouvernail. M. le comte de Chambord et le duc de Lévis étaient assis le dos tourné au pilote, et M. de N... et moi leur faisions face, le dos tourné aux rameurs. Enveloppé dans une grande pelisse de fourrures, car le froid était assez piquant, Monseigneur, s'étant fait un pupitre avec son portefeuille, écrivait sur ses genoux, s'interrompant de temps à autre pour adresser quelques mots au duc de Lévis. M. de N... et moi, nous gardions le silence, absorbés par la contemplation du seul quartier pour ainsi dire moderne de Venise, peuplé par les équipes des navires de commerce, que nous ne connaissions pas et que nous traversions.

Peu à peu, les dernières maisons restèrent bien loin derrière nous, et le spectacle de la lagune nous captiva à ce point que nous atteignîmes le but de notre course sans nous être aperçus de la longueur du voyage, qui n'avait pas duré moins d'une heure et demie.

Les derniers rayons du soleil, se montrant dans un ciel sans nuages, éclairaient une petite maison en bois, avec un seul étage et recouverte de tuiles rouges, se dressant au milieu d'un îlot qui n'avait pas plus de cinquante mètres de diamètre. Le rez-de-chaussée comprenait une vaste cuisine avec une cheminée dont le manteau était assez élevé pour qu'on pût s'y tenir debout. Un des cuisiniers de Monseigneur, arrivé deux heures avant nous, en avait déjà pris possession. A côté de la cuisine, il y avait deux petites chambres avec un mobilier d'une simplicité primitive, qui nous furent assignées, à M. de N... et à moi. Le premier étage se com-

posait de deux chambres, pour Monseigneur et M. de Lévis, et d'une salle à manger que je ne saurais mieux comparer qu'à celle d'un modeste cabaret de village. Les bateliers, le cuisinier, les deux valets de pied et le valet de chambre de Monseigneur devaient camper dans la cuisine, devant un feu gigantesque, avec la consolation de se dire qu'une nuit, bonne ou mauvaise, est bientôt passée.

Comme nous devions nous lever avant le jour, nous dînâmes presque aussitôt, et le dîner fut suivi d'une partie de whist qui dura environ deux heures.

Tout en jouant, je ne perdais pas de vue la mystérieuse *Tacca*, qui me paraissait grosse de surprises désagréables et me faisait l'effet d'une autre épée de Damoclès suspendue sur nos têtes innocentes.

— Monseigneur, dis-je, me serait-il permis de demander ce que l'on entend par la Tacca ?

Le Prince regarda le duc de Lévis, qui lui fit un signe d'intelligence.

— La Tacca, me répondit M. le comte de Chambord, est une surprise ménagée à quiconque, malheureux ou maladroit, rapporte moins de onze pièces. C'est une épreuve publique à laquelle personne ne saurait se soustraire, car elle a pour elle l'usage du pays et la tradition. Nos bateliers feraient de beaux cris si on voulait les priver de ce spectacle. J'y ai été soumis. Lévis aussi, et cela peut nous arriver encore demain ; mais j'espère bien que cela arrivera à l'un de vous, et peut-être même à tous les deux.

— Ainsi soit-il, fit M. de Lévis avec un air de componction auquel M. le comte de Chambord répondit par un grand éclat de rire, et là-dessus M. le comte de Chambord donna le signal de la retraite.

Ce n'était pas rassurant, et je surpris dans les yeux de M. de N... les traces d'une inquiétude non équivoque, ce qui me donna des doutes accablants sur sa véracité, quand il affirmait que la chasse à la hutte lui était familière.

En entrant dans ma chambre, escorté par un valet de pied, j'aperçus un spectacle si étrange que je me retournai stupéfait vers mon compagnon. De mon lit s'échappait un épais brouillard qui remplissait la chambre et donnait l'impression du commencement d'un incendie.

— Ce n'est rien, fit tranquillement le valet de pied. J'ai mis un réchaud dans le lit pour chasser un peu l'humidité. Monsieur le marquis comprend que dans la lagune... mais il paraît que ce n'est pas malsain.

Et il s'en alla, me laissant sécher cette lessive.

Je laisse à penser la sensation agréable que j'éprouvai en m'étendant dans ces draps humides. Mais, ce n'était pas tout. Les bateliers, mis en gaieté par quelques bouteilles de vin, riaient et causaient bruyamment. Je ne pensai pas à fermer les yeux, mais, développant encore plus de calorique que le réchaud rempli de cendres chaudes, je parvins à sécher mes draps. Ma consolation était d'entendre mon voisin N... qui se lamentait et défilait tout un répertoire de jurons du Midi.

IV

A cinq heures du matin, on vint nous avertir pour le moment du départ. Il ne nous fallut pas longtemps pour faire une toilette sommaire et ingurgiter une tasse de café, mais néanmoins, quand nous sortîmes de la

maison. M. le comte de Chambord et le duc de Lévis étaient déjà partis. Ils avaient d'ailleurs à faire un plus long trajet que nous, leurs ilots étant en première ligne et plus rapprochés de l'Adriatique que les nôtres.

Deux chalands à fond plat, à bords très peu élevés au dessus du niveau de l'eau, nous attendaient. Dans le fond étaient disposées des couvertures sur lesquelles les bateliers nous invitèrent à nous étendre de tout notre long, en prenant bien garde de ne pas lever la tête, sous peine de la mettre en contact trop rude avec des barrages d'écluse sous lesquels il fallait passer à chaque instant. Notre guide, lui, les franchissait d'un bond, et retombait dans la barque avec la souplesse d'un chat. Cette gymnastique naturelle n'ayant rien de tentant pour Nos Excellences, nous exécutâmes sans mot dire les prescriptions de nos bateliers et nous nous étendîmes à la lueur douteuse d'une lanterne, dans ces espèces de cercueils flottants. Les matelots appuyèrent sur leurs perches et les bateaux glissèrent sans bruit dans des passages si étroits que les roseaux frolaient à chaque instant les flancs de la barque. Au bout de quelques minutes, le bateau de N. prit à gauche et le mien à droite.

— Bonne chance! criai-je à mon compagnon, dans l'espoir féroce que ce souhait ferait de lui la victime expiatoire destinée à me soustraire à l'inexorable *Tacca*.

On ne voudrait pas me croire si j'affirmais que le premier usage que je fis de mon tête-à-tête avec mon compagnon ne fut pas de tenter de lui arracher le secret du mystère, et l'on aurait bien raison. A ma question le batelier répondit :

— Son Excellence le sait bien, ce que c'est que la *Tacca*.

— Mais pas du tout, puisque je te le demande.

— Son Excellence veut rire, fit-il en riant lui-même.

Puis, comme j'insistais, il me pria de garder le silence pour ne pas effaroucher le gibier.

Après une demi-heure de cette navigation pittoresque, un léger choc de l'avant du bateau sur un banc de sable m'avertit que nous étions arrivés à destination. Le batelier m'invita à voix basse à me lever, prit mon fusil, une grande poche remplie de cartouches, un carnier renfermant quelques provisions de bouche, et me donna la main pour m'aider à mettre le pied sur la terre ferme.

Il faisait encore nuit, mais quelques tons blanchâtres qui teintaient l'horizon, et un souffle chargé de senteurs salines qui ridait l'eau, indiquaient que le jour ne tarderait pas à paraître. En somme, on y voyait suffisamment pour se conduire et se rendre compte de la situation.

Nous étions sur un banc de sable à peu près circulaire, d'environ dix mètres de diamètre, et émergeant de cinquante à soixante centimètres, tout au plus, d'une vaste nappe d'eau dont on ne pouvait encore distinguer l'extrémité et qui nous entourait de toutes parts. Au centre, un tonneau, dont la partie supérieure manquait, était enfoncé dans le sable. Il était assez profond pour qu'assis sur un escabeau de bois qui me servit à y descendre, j'y fusse complètement dissimulé, ma tête ne dépassant pas le niveau du sol. Quand j'y fus installé, le batelier me tendit mon fusil, accrocha à deux fiches de bois le sac à cartouches et le carnier, et, après m'avoir appris que le dernier occupant de ce poste avait été l'Empereur d'Autriche, qu'il y avait fait une chasse magnifique, qu'il reviendrait me chercher à

onze heures, il me souhaita à son tour bonne chance et disparut dans l'obscurité. Le traître ! N... était bien vengé.

J'avais besoin, pour me rassurer, de me dire que l'Adriatique, qui communique directement avec ces cours d'eau, n'est pas sujet au mouvement des marées. Car dans la Somme, dans des circonstances analogues, la Manche m'avait joué quelques très mauvais tours ; une fois notamment, ayant oublié l'heure du flot, j'avais dû, abandonnant armes et bagages, me mettre à la nage pour regagner la terre ferme. Mais comme, ici, il n'y avait rien de semblable à craindre, je m'installai le plus confortablement possible dans cette prison, dont le moindre défaut était de suinter l'humidité à tel point qu'en moins d'une heure le canon de mon fusil était entièrement rougi par la rouille ; et j'écoutai les mille bruits qui se croisaient dans l'air et annonçaient l'apparition du jour.

Les cris des oiseaux sauvages retentissaient de toutes parts, et des bandes nombreuses passaient au-dessus de moi avec des bruits d'ouragan ; mais il était encore impossible de les distinguer. J'aurais voulu néanmoins tirer à tout hasard dans ces légions invisibles, mais l'étiquette défendait de commencer le feu avant M. le comte de Chambord. Enfin le bienheureux coup de fusil retentit dans le lointain, et l'instant d'après j'envoyai au jugé mes deux coups dans une bande qui passait à dix mètres à peine au-dessus de moi. La chute d'un corps pesant dans l'eau qui rejaillit me causa une indicible satisfaction.

— Plus que dix ! me dis-je.

Dès lors, jusqu'à onze heures, je me livrai à une véritable débauche de coups de fusil, tirant à toutes portées,

me redressant, au mépris des usages, pour mieux assurer mon tir. J'avais des cartouches en quantité et personne n'était auprès de moi pour contrôler mes maladresses.

A mesure que l'heure s'avançait, le gibier se faisait de plus en plus rare. J'avais beau écarquiller les yeux, compter les petits points noirs qui se balançaient sur les vagues soulevées par un assez fort vent du large, il me semblait que j'étais loin des onze pièces exigées pour être soustrait à la Tacca. Enfin, comme onze heures sonnaient distinctement aux clochers de Venise, la barque qui m'avait amené surgissait d'un petit canal, et se dirigeait successivement vers les petits points flottants; le batelier ramassait mon gibier avant de venir me prendre.

Je suivais de l'œil cette opération avec le plus vif intérêt et, quand le batelier débarqua sur mon îlot, j'allais l'interroger quand il me dit d'un ton déconfit :

— Son Excellence n'aura pas la *Tacca*.

— Combien ?

— Dix-huit pièces.

Le florin en argent que je lui donnai le rasséréna, et lorsque je lui demandai à mon tour :

— Partons-nous ?

— *Subito, Excellenza* ! s'écria-t-il.

En Italien *subito* n'a d'équivalent dans la langue française que le mot « parfaitement. » Cela veut tout dire et cela ne dit rien du tout. Cela signifie littéralement « tout de suite », et quand on entend dire *subito*, il n'est pas rare que l'on attende quelques heures et que parfois même on ne voit rien venir.

En France, à un monsieur vêtu de deuil, si l'on demande avec intérêt :

— Seriez-vous veuf?

— Parfaitement, vous répond-t-il.

Quelle belle chose que la langue française!

Quand nous arrivâmes à la maison de chasse, tout le monde était déjà de retour. N... avait l'oreille basse et recevait d'un air abattu les condoléances narquoises du duc de Lévis.

— Auriez-vous donc la Tacca? lui demandai-je.

— Parfaitement, dit cet infortuné, qui n'avait rapporté que neuf pièces.

On voit qu'il est possible de dire « parfaitement » alors que l'on trouve que les choses s'écartent le plus de la perfection. Le tout est de s'entendre.

V

L'exercice auquel nous venions de nous livrer, l'air de la mer, les émotions, tout avait contribué à développer l'appétit des chasseurs. Nous fîmes honneur au déjeûner. N... lui-même mangeait ferme et buvait sec, pour s'étourdir sans doute. Après le déjeûner on commença un whist qui se prolongea plus longtemps que d'ordinaire. Je ne tardai pas à m'en expliquer le motif.

Depuis quelques instants, M. le Comte de Chambord, qui s'informait fréquemment de l'heure qu'il était, leva la séance en apprenant que trois heures venaient de sonner.

— Il est temps de partir, dit-il, allons donc nous chauffer un instant avant de monter en bateau.

Pour quiconque n'aurait pas été sur ses gardes, il n'y avait là rien que de très naturel, car le froid était très vif et le givre blanchissait les maigres buissons qui

avoisinaient la maisonnette. N... y fut pris tout le premier, et je surpris un soupir de délivrance. Cet enfant du Midi avait l'innocence et la candeur du mouton que l'on conduit chez le boucher.

Dans la cuisine étaient groupés les bateliers et les domestiques, qui paraissaient n'attendre plus que nous pour se mettre en route. Dans la cheminée brillait un grand feu de sarments. En face de ce foyer bienfaisant étaient placées deux chaises sur lesquelles s'assirent M. le comte de Chambord et le duc de Lévis. A droite et à gauche deux bancs recouverts chacun d'une couverture qui les dissimulait entièrement, en faisaient des sièges assez moëlleux.

M. le comte de Chambord me désigna celui de droite, et à N... celui de gauche. Je m'assis, et N... m'imita aussitôt, mais à peine avait il touché son banc que celui-ci se brisait en deux, s'enfonçait sous lui et que le malheureux disparaissait à moitié dans une cuve remplie d'eau de mer. Le banc perfide n'était autre qu'une planche sciée à l'avance et placée sur un vaste bain de siège.

Les bateliers, se prenant par la main dansaient autour de N..., une ronde en chantant une chanson de circonstance. M. le comte de Chambord riait aux larmes : le duc de Lévis et moi en faisions autant, car la figure de N... était à peindre ; il se consumait en efforts désespérés pour sortir de ce bain improvisé, et ses efforts ne servaient qu'à l'y faire retomber en dispersant autour de lui et jusque sur nous des gerbes de liquide. Après quelques minutes qui durent lui paraitre des siècles, sur un signe du Prince, deux bateliers, le prenant par les épaules, le remirent enfin sur ses pieds, et N... se dressa devant nous, ruisselant comme un fleuve et fai-

sant des tentatives de piteux sourires qui se traduisaient par d'horribles grimaces.

Mais ce n'était pas tout ; l'usage voulait encore que la victime payât au bourreau les frais du supplice. Il s'exécuta si généreusement qu'en un tour de main il fut déshabillé, frictionné, séché, rhabillé avec des vêtements secs, et en montant en bateau il eut la bonhomie de nous affirmer qu'il tenait la *Tacca* pour un exercice hygiénique au suprême degré.

Au dîner, Monseigneur dit tout à coup à Mme la comtesse de Chambord.

— Vous ne savez pas, ma chère ? N... a eu la *Tacca*.

— Oh ! pauvre M. de N... fit l'excellente princesse avec une véritable compassion.

Pauvres habitants des bords de la *Garonne*, aurait mieux fait de dire la sœur du duc de Modène, car l'histoire de la *Tacca* a dû passer parmi eux à l'état de légende, avec tous les enjolivements que le climat comporte, comme dit Tartarin de Tarascon ; sans compter que M. de N... se vanta par la suite d'avoir importé cette pénible épreuve dans la patrie de Cujas et de Clémence Isaure.

Il m'arriva de retourner maintes fois chasser dans la lagune, et j'eus chaque fois le spectacle de la *Tacca*, sans en être jamais victime. Aussi j'en tirai cette conclusion, que le hasard était puissamment aidé par le batelier de Venise qui, pour n'avoir pas créé le Vaudeville, est aussi malin que le Français.

J'en fis part un jour au duc de Lévis qui, me regardant d'un air goguenard, répondit :

— Jeune homme, votre perspicacité m'épouvante ; mais, vous savez, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

CHAPITRE VII

LA DUCHESSE DE PARME ET SA COUR

Tous les « attachés », mes collègues, ne peuvent pas se vanter d'avoir visité Parme, à moins que ce soit comme de simples touristes, ni d'avoir séjourné dans cette petite Cour fort curieuse à étudier, et, pour d'aucuns, fort bonne à connaître.

Je puis me réjouir d'avoir été l'un des plus favorisés, parce que j'étais un des « Vénitiens » et que c'était à ceux-ci qu'incombait la bonne fortune d'accompagner M. le comte de Chambord chez sa sœur.

C'était ordinairement l'époque du carnaval que le Prince choisissait pour cette excursion, sans doute parce qu'il aimait à rire, et que le carnaval était aussi gai à Parme qu'il était morose à Venise. Les attachés de service trouvaient, eux aussi, toutes les occasions possible de... rire dans l'ancienne capitale des Farnèse, et on leur en fournissait les moyens avec un empressement qui ne laissait rien à désirer. Les dames de la Cour et de la ville n'avaient pas trop de préjugés, et faisaient en sorte que l'on put emporter d'elles le meilleur et le plus reconnaissant souvenir.

Aussi, ai-je besoin de dire que la nouvelle du prochain départ pour Parme était accueillie avec enthousiasme !

Il ne faut pas nous en vouloir : nous étions jeunes, et je ne serais pas fâché de connaître celui qui eut été assez dépourvu de péchés pour nous jeter une pierre quelconque.

Avant de parler de la duchesse de Parme et de sa Cour, on ne me saura pas mauvais gré, je le suppose, de dire quelques mots de cette petite capitale. Bien déchue de sa splendeur et ravalée au simple rang de préfecture italienne, cette ville, assez peu animée et vivante jadis, doit être devenue comme une manière de nécropole, et je ne serais pas surpris d'apprendre que l'on procède en saison convenable aux opérations de la fenaison dans certaines rues et peut-être même sur la place du Palais. Si les Parmesans s'en plaignent, on n'a pas besoin de se gêner pour leur répondre qu'ils l'ont bien voulu.

Si Parme est une ville ancienne dans l'histoire, elle n'a conservé que bien peu de vestiges de cette antiquité. Ses monuments se bornent à la cathédrale et au baptistère, deux édifices du XII siècle, qui n'ont aucune importance au point de vue architectural, et à quelques autres églises absolument dépourvues d'intérêt.

Les Farnèse, qui ont gouverné le duché pendant deux siècles, n'y ont pas laissé l'empreinte de la grandeur et de la magnificence qui les caractérisaient, témoin leurs admirables armures conservées dans la galerie d'Ambras, à Vienne. Ce qu'ils ont construit, c'est-à-dire le palais qui porte leur nom, n'a même pas été jugé digne de servir de résidence aux souverains qui leur ont succédé. Il est vrai que celui sur lequel flotte le pavillon parmesan, construction carrée, en pierres blanches, sans aucun style, pourrait être aussi bien pris pour un hôtel ou une maison de banque que pour un Palais.

On a fait un musée du palais Farnèse, et le contenu ne vaut guère mieux que le contenant. Le premier étage est consacré aux monuments de l'époque romaine découverts pour la plupart à Velleia ; au second étage se trouve la galerie de tableaux où l'on admire les deux chefs-d'œuvre du Corrège, le *Saint-Jérôme* et la *Vierge à la Tasse*. L'œuvre de ce maître, renfermée presque tout entière à Parme, est pour ainsi dire le seul attrait de la ville. Quoiqu'il soit mort à quarante ans, il avait produit beaucoup. L'éminent artiste fut l'un des plus grands de la Renaissance par la grâce de la composition, le charme et la puissance du coloris. Ses œuvres sont faciles à reconnaitre entre toutes. Son dessin est simple, élégant et correct; il sait, mieux qu'aucun peintre, envelopper des figures d'air et de lumière et leur donner un relief puissant sans dureté ; ses ombres sont transparentes et profondes, tout en conservant le reflet de la couleur qu'elles recouvrent.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce palais, c'est le théâtre Farnèse, construit de 1618 à 1628 par le duc Ranuce, sur le modèle des théâtres romains. Il pourrait contenir, dit-on, 8,000 spectateurs. Moitié cirque ancien, moitié salle de spectacle moderne, on l'utilise, au moment où j'écris ceci, pour des conférences ou des réunions publiques. Lorsqu'il y avait des ducs à Parme, il ne servait à rien du tout. Son état de délabrement fait pitié. Il n'a plus pour toiture qu'une charpente recouverte d'une toile, à travers laquelle passent alternativement le soleil et la pluie, et les sculptures vermoulues conservent à peine quelques traces des riches dorures qui les rehaussaient. La forme de ce célèbre théâtre est celle d'une demi-ellipse. La scène est à l'une des extrêmités ; au-dessous s'étend une arène bétonnée

qu'on pouvait remplir d'eau pour les fêtes nautiques. A l'autre extrémité la courbe de l'ellipse est entourée de gradins en ampithéâtre, au-dessus desquels s'élèvent deux étages de loges cintrées flanquées de colonnes et de statues. Si l'on avait bien voulu y faire d'intelligentes réparations, Parme aurait pu se glorifier de posséder un monument unique dans son genre.

Parme a été une capitale pendant trois siècles, et la résidence d'une famille princière dont le nom était le synonyme de faste et de grandeur. Les Etats de Parme et de Plaisance avaient été conquis par le pape Jules II sur les Milanais. Alexandre Farnèse, devenu Pape sous le nom de Paul III, les détacha du domaine de l'Eglise pour les donner en souveraineté à son fils, Pierre-Louis Farnèse, premier duc de Parme et de Plaisance. Le nouveau souverain, dont l'arbre généalogique remontait au XIIIe siècle, et dont les ancêtres habitaient le château de Farneto, près d'Orvieto, monta sur le trône en avril 1545, et fut poignardé dans la citadelle de Plaisance, le 10 septembre 1547, par la noblesse révoltée à cause de la rigueur de son gouvernement. Il était de plus, dit-on, l'homme le plus dissolu de son siècle, ce qui n'est pas peu dire. D'Héronime Orsini, sa femme, il laissait pour enfants : Alexandre, mort cardinal en 1589 ; Octave, qui lui succéda ; Ranuce, cardinal et archevêque de Naples ; et Victoire, femme de Guy Ubalde II, duc d'Urbin. Horace Farnèse, duc de Castro, qui épousa Diane d'Angoulême, fille légitimée de Henri II, roi de France, et qui fut tué au siège de Hesdin, en 1553, était son fils naturel.

Octave Farnèse, deuxième duc de Parme, né vers 1520, mort le 28 septembre 1585, fut obligé de reconquérir ses Etats, que le gouverneur du Milanais, impli-

qué dans l'assassinat de son père, avait saisis au nom de l'empereur. Sa réconciliation avec ce dernier fut si complète, qu'il épousa Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, la même qui se rendit si célèbre comme gouvernante des Pays-Bas. Ce fut pour ainsi dire un mariage *in partibus* : l'époux vivait à Parme et la femme à Bruxelles; aussi Octave n'eut-il qu'un seul fil-légitime et trois filles naturelles. Il fut bon prince, gouverna sagement et rendit ses sujets heureux, comme dans les contes de fées. Quant à Alexandre Farnèse, son fils, l'un des plus illustres capitaines de son siècle, je n'ai rien à en dire, et sa glorieuse biographie est inscrite en partie dans notre histoire nationale. Il mourut le 3 décembre 1592, des suites d'un coup d'arquebuse qu'il avait reçu en voulant faire lever à Henri IV le siège de Rouen. Si Parme l'avait à peine connu vivant, elle le posséda mort, car son corps repose dans la capitale qu'il administra de loin, et sa statue équestre, œuvre de Jean de Bologne, est le plus bel ornement de la ville de Plaisance. Marie de Portugal, sa femme, lui avait donné trois enfants : Ranuce, Edouard, cardinal en 1591, et Marguerite, femme de Vincent, duc de Mantoue. Ranuce Farnèse, qui régna depuis 1593 jusqu'au mois de mars 1622, ne fit rien pour sa gloire que construire le théâtre de Parme, et il n'avait aucune des qualités de son père. De Marguerite Aldovrandini, sa femme, nièce du pape Clément VIII, il eut Alexandre-Edouard, qui lui succéda, François-Marie, cardinal en 1642, et deux filles, Marie et Victoire, qui furent toutes deux duchesses de Modène.

Alexandre-Edouard était d'une obésité colossale, comme le furent tous ses descendants; cette infirmité se transmet chez eux avec la couronne ducale, et tel est

désormais l'unique moyen de célébrité auquel il leur soit permis de prétendre. Muratori trace pourtant du prince un portrait flatteur : « Le duc était compté, dit-il, parmi les plus beaux esprits de son temps. Il enchantait le monde par ses beaux discours. Ses plus remarquables qualités étaient la magnificence, la grandeur d'âme et la libéralité. » Mais, car il y a toujours un mais, comme à toutes les médailles il y a un revers, le prince avait un esprit satyrique et mordant, défaut désagréable chez un simple particulier, mais insupportable chez un souverain. L'aîné des six enfants qu'il avait eus de Marguerite de Médicis lui succéda le 23 septembre 1646. Ranuce II régna jusqu'au 11 décembre 1694, livré à d'indignes favoris, tels qu'un professeur de français, puis le fils d'un tailleur de Pavie, dont il fit successivement des premiers ministres. Ces coquins avaient beau jeu avec un souverain que son obésité empêchait presque de se mouvoir. Ce gros homme eut trois femmes ; la seconde, Isabelle d'Este, lui donna un fils, Edouard, mort avant son père, en 1693, laissant une fille, Elisabeth Farnèse, qui fut la deuxième femme de Philippe V, roi d'Espagne. De sa troisième femme, Marie d'Este, Ranuce II eut deux fils qui lui succédèrent l'un et l'autre. François, l'aîné, mourut le 27 février 1727, sans enfants de la veuve de son frère Edouard, qu'il avait épousée ; Antoine, le puîné, duc de Parme à son tour, plus gros que tous ses prédécesseurs, termina, le 20 janvier 1731, une existence exclusivement consacrée à la bonne chère et au *far niente* le plus absolu. Henriette-Marie de Modène ne lui ayant pas donné d'enfants, aux termes de l'article V du traité passé à La Haye, le 17 février 1720, entre l'Angleterre, la France, l'Autriche et l'Espagne, le duché de Parme

fut attribué à l'infant don Carlos, fils d'Elisabeth Farnèse et de Philippe V, roi d'Espagne.

Par le traité de Madrid, du 21 mars 1801, le duché de Parme fut cédé à la France, laquelle donna en échange la Toscane à l'infant-duc de Parme, qui prit le titre de roi d'Etrurie. Ses Etats furent occupés par les Français le 9 octobre 1802, à la mort du dernier duc, Ferdinand de Bourbon. Un décret impérial du 21 juillet 1805 les organisa comme une dépendance de la France, et un sénatus-consulte du 24 mai 1808 les réunit à l'Empire, dont ils furent détachés par le traité de Paris du 11 avril 1814 pour être attribués à l'impératrice Marie Louise. Cette princesse, qui eut le talent d'être à la fois mauvaise épouse et mauvaise mère, s'était arrangée à Parme une existence passablement scandaleuse, et elle y eut plusieurs enfants du comte de Neipperg, qu'elle finit par épouser. Sa succession fut attribuée aux Bourbons d'Espagne, dont était le duc Charles III, mari de la sœur de M. le comte de Chambord.

Après avoir fait ce petit cours d'histoire, qui n'aura peut-être pas beaucoup intéressé mes lecteurs, je crois qu'il est temps, en parlant de la duchesse de Parme et de sa cour, de justifier le titre que j'ai donné à ce chapitre.

II

Si « les attachés », qui accompagnaient M. le comte de Chambord chez sa sœur, avaient été logés au palais, ils auraient pu se considérer comme un tant soit peu prisonniers, pendant la nuit du moins, car ce n'était pas comme à Venise, où grâce à la double issue du pa-

lais Cavalli, par eau et par terre, et aux portes toujours ouvertes, on pouvait entrer comme au moulin. A l'unique porte du palais veillaient jour et nuit deux hallebardiers, dont le costume militaire participait à la fois du soldat français et du soldat prussien; le pantalon était rouge, la tunique bleu de roi avec de larges brandebourgs blancs, et la coiffure était le fameux casque à pointe que le défunt duc Charles III avait imposé à sa petite armée, afin que nul n'ignorât qu'elle n'était pas au service de l'Autriche.

Pour sortir, cela allait tout seul, mais pour rentrer, il fallait engager un colloque avec ces deux gardiens vigilants, se faire reconnaître, et alors on était mis en relations avec un concierge, lequel vous transmettait à un huissier qui vous passait à un valet de pied. Le lendemain, toute la domesticité et tous les familiers du palais auraient su que « Son Excellence » avait découché ou qu'elle était rentrée à l'heure où les gens vertueux s'apprêtent à voir lever l'aurore; d'où un sensible accroc à la dignité de la susdite Excellence, atteinte et convaincue de mener une vie de Polichinelle.

Etait-ce pour éviter aux attachés ces menus désagréments, ou tout uniment pour se débarasser d'eux, qu'on les envoyait loger très bourgeoisement à l'hôtel de la Poste, dans la rue Saint-Michel, autrement dit la plus grande et la seule belle rue de Parme? Je ne l'ai jamais su et n'ai jamais cherché à le savoir. Je me bornais à bénir cette mesure, qui assurait une indépendance dont je prie instamment mes lecteurs d'être convaincus que je n'ai jamais fait un usage coupable, quoique l'occasion et le naturel très tendre des dames de la Cour conspirassent pour tenter le pauvre pécheur que j'étais. Enfin, le fait est qu'en arrivant, nous étions dirigés sur

l'hôtel de la Poste, où nous recevions presque immédiatement, des mains d'un guide royal armé de la lance, un pli scellé d'un large cachet rouge, aux armes ducales, et portant cette suscription : « *All illustrissimo Signore* »; suivait le nom. On décachetait d'une main curieuse, tout en se congratulant d'être devenu aussi promptement un *très illustre Monsieur*, et l'on trouvait dans l'intérieur une invitation à dîner au palais pour le soir même, signée du comte Douglas Scotti, chevalier d'honneur. C'est ce qui m'échut le jour même de mon arrivée, alors que j'avais déjà commencé à ma lamenter sur la soirée lugubre que je prévoyais devoir passer en tête-à-tête avec moi-même, dans une chambre d'hôtel franchement sale et meublée pour la forme.

Le comte Douglas Scotti, « chevalier d'honneur de S. A. R. Mme la Duchesse Régente » et chancelier de l'ordre de Saint-Louis, était le personnage le plus considérable de la Cour. Malgré son nom, mi-parti d'écossais et d'italien, il appartenait à une illustre famille aussi connue en Italie que celle de Douglas l'est en Ecosse. Franchement, on ne s'en serait pas douté. Petit et malingre, noir de cheveux et d'yeux comme les Italiens seuls savent l'être, il ne se distinguait du très commun des mortels que quand il se montrait revêtu de l'uniforme que les membres de l'ordre de Saint-Louis étaient obligés de porter, traversé par le grand-cordon, et constellé d'une foule de plaques et de croix dont l'Italie avait jadis le monopole, que nous commençons, hélas! à lui emprunter.

En sa qualité de chevalier d'honneur, le comte Scotti (Douglas était son prénom) était à tout et à tous. Il n'y avait rien de bien sans lui. Il invitait, il était chargé de recevoir ; il faisait les honneurs du palais, du

théâtre, de la ville et des monuments; c'était, en somme, un galant homme, d'une intelligence aussi étroite que sa personne, serviable, obligeant, et poussant l'obséquiosité italienne jusqu'aux dernières limites. Il était constamment en cerceau devant la duchesse, qui le traitait très familièrement et ne paraissait pas faire une différence suffisamment appréciable entre lui et le premier venu de ses valets de pied.

Ce premier dîner me dispensera de donner un aperçu de tous les autres que j'allais prendre quotidiennement au palais, car, contrairement aux jours, s'ils se suivaient, ils se ressemblaient prodigieusement. Il n'y avait de différence que dans le nombre des convives. Ils avaient cela de bon qu'ils faisaient défiler devant moi la Cour et la ville, l'armée et la magistrature. C'était comme une lanterne magique offrant parfois les types les plus curieux et les plus divertissants.

Un escalier, qui n'avait rien de monumental, conduisait dans les appartements de réception, décorés seulement de quelques tableaux de l'école moderne et de quelques portraits de famille, au premier rang desquels on remarquait celui du défunt duc Charles III. Le mobilier était le même qui avait servi à Marie-Louise, c'est-à-dire qu'il datait des premières années du siècle, et qu'il offrait un spécimen complet et peu gracieux de ce qu'on est convenu d'appeler le style Empire.

La Cour était réunie dans le grand salon, et les convives étaient au nombre de quarante. Quelques minutes après mon arrivée, la duchesse fit son entrée; elle était accompagnée de M. le comte de Chambord et suivie du duc de Lévis, du comte Scotti et de la dame d'honneur de service.

Ce fut naturellement le comte Scotti qui me présenta à la fille du duc de Berry. Cette fois-là, par extraordinaire, le chevalier d'honneur était tout de noir habillé et sans aucune décoration. Mais comme il sut se rattraper dans d'autres circonstances !

Je voyais alors pour la première fois la duchesse de Parme. J'en étais encore aux portraits qui représentaient dans *Mademoiselle* une jeune fille blonde, élancée, vaporeuse pour ainsi dire : j'en étais aux récits — des temps Mérovingiens, c'est le cas de le dire — des vieux fidèles de la légitimité qui avaient porté avec honneur jusqu'en 1830 l'uniforme de la garde Royale ou le casque du Garde du corps. Si je n'avais pas été solidement planté sur mes jambes de vingt ans, je serais tombé de mon haut.

Blonde, la princesse n'avait pas cessé de l'être : c'était là où commençait et finissait sa ressemblance tant de fois vantée avec M. le comte de Chambord. Mais quelle ampleur ! De ce chef, si elle n'eût été Bourbon, la duchesse aurait pu se réclamer des Farnèse sans que personne s'avisât de trouver à y contredire. Aussi large que haute, en sacrifiant à la mode des crinolines, qui, en ce temps-là, faisait des femmes comme une manière de ballon renversé, la duchesse se présentait à moi sous l'aspect d'une boule pourvue d'une tête et de bras. Sa tête avait pu être belle, jadis, mais l'embonpoint du corps avait rejailli sur elle en fondant les lignes bourbonniennes du visage dans un ensemble qui n'offrait rien de vaporeux ni d'éthéré.

Si l'on ne se fut pas rappelé qu'on était en présence d'une souveraine, petite-fille de Henri IV et de Louis XIV, on n'aurait trouvé que cette exclamation, le cri du cœur : « Dieu ! quelle grosse femme ! »

Je ne me dissimule pas que je suis en train de démolir une légende, et l'on voudra, bien certainement, me taxer d'exagération ou d'impertinence. La vérité n'est pas toujours bonne à dire, je le sais, mais quand on écrit l'histoire, le premier devoir de l'historien est de le faire avec impartialité.

J'ai connu des gens obèses qui rachetaient cette imperfection physique par une bonhomie aussi ronde que leur taille. La graisse rend aimable et bon enfant. Pourquoi faut-il qu'il n'en fut pas de même pour la duchesse de Parme ? Elle avait l'abord froid, la parole brève, parlait peu, en public du moins, et dans ce peu on ne trouvait rien de ce qui rendait la société de M. le comte de Chambord si attrayante et si agréable. La grâce peut cependant s'allier avec la majesté. Notre prince en était la preuve qui se renouvelait chaque jour. Aussi je n'ai jamais cru que la duchesse de Parme fut entourée des mêmes dévouements désintéressés que son frère, que l'on aimait pour lui. Dans la petite cour de Parme l'intérêt, comme partout, était le seul guide et le vrai mobile. Les courtisans sont des mendiants de croix et d'honneurs, et Parme ne faisait pas exception à la règle. Il n'y avait, d'ailleurs, ni français ni française auprès de cette princesse française, et c'était là un baromètre infaillible.

En tant que femme politique et que souveraine, la duchesse méritait la justice que chacun lui rendait. On s'accordait à reconnaitre qu'elle faisait preuve d'autant de tact que d'intelligence. Je sais bien que ce petit duché n'était pas le pivot de la politique européenne, mais il avait, comme les grands Etats, ses difficultés. Obligée de ménager le Piémont et l'Autriche et de faire bon visage aux Tuileries, quoiqu'il en coutât, la duchesse

s'acquittait de cette tâche délicate de la façon la plus correcte. D'aucuns prétendaient bien que le véritable duc de Parme n'était autre que M. le comte de Chambord. Si cela eût été vrai, il aurait été bon que ceux qui jugeaient mal le Prince allassent à Parme pour voir comment la duchesse gouvernait d'après ses conseils. Et il fallait que cela fut vrai, car cette appréciation, que j'eus occasion de soumettre à M. le comte de Chambord, ne souleva aucune objection de sa part.

Il n'en allait pas ainsi du vivant du duc Charles III. Celui-ci gouvernait par lui-même, quand ses plaisirs le lui permettaient, c'est-à-dire que Parme n'était pas gouverné du tout. En ce temps là, la duchesse se renfermait dans son rôle d'épouse délaissée et outragée, et la chronique prétend que M. le comte de Chambord, fort mal avec son beau-frère, ne lui ménageait pas des remontrances d'ailleurs parfaitement inutiles. Cette existence, très accidentée, finit mal. Charles III fut poignardé dans un lieu mal famé dont on m'a montré la place, et cette mort tragique, en raison des circonstances particulières où elle s'était produite, eut un grand retentissement.

Pour se consoler, la duchesse avait l'éducation des quatre enfants, deux fils et deux filles, nés de cette union très mal assortie. L'aîné des fils, qui régnait sous la régence de sa mère et sous le nom de Robert III, était alors un enfant pâle et chétif et qui avait eu le tort, involontaire, de ne pas emprunter à son père son beau visage. Il avait de la dignité et de la tenue, et on le disait doué d'une intelligence très développée pour son âge. Depuis lors, père d'une innombrable famille, il a accru le nombre, toujours grossissant, des souverains sans Etats, et il accroît sans cesse une famille déjà fort

nombreuse, comme s'il devait y avoir pour lui, dans l'avenir, l'espérance de perpétuer une dynastie autre qu'une dynastie d'exilés. L'avenir n'est à personne, dit-on, mais je crains bien que, pour l'ex-duc de Parme, l'avenir ne consiste à ne jamais rentrer dans ce palais où s'écoulèrent les meilleures et les plus heureuses années de son enfance.

Le second fils, titré comte de Bardi, était le filleul et le favori de M. le comte de Chambord. Aussi avait-il son franc-parler, et son oncle prenait grand plaisir à provoquer ses réparties aussi originales qu'amusantes. Un jour que l'on était en petit comité, le comte de Bardi, portant entre les bras autant de jouets qu'ils en pouvaient contenir, s'appliquait à suivre gravement les méandres dessinés par les rosaces du tapis. La conversation, devenue générale, portait sur les vocations : « Et toi, Bardi — demanda le comte de Chambord — dis-nous ce que tu veux être un jour. — Quand je serai grand — répondit l'enfant sans interrompre sa promenade, mais avec le sérieux d'une inébranlable conviction — quand je serai grand, je veux être un riche bourgeois. » Il a été exaucé.

Quelques uniformes jetaient un peu de gaieté dans nos toilettes sombres.

Le général en chef de l'armée parmesane, je devrais dire le seul et unique général qu'elle possédât, portait au cou la croix de commandeur de la Légion d'honneur qu'il venait de recevoir de l'empereur Napoléon III, au cours d'un voyage qu'il avait fait à Paris. M. le comte de Chambord s'approcha de lui et le félicita de cette distinction, ce qui m'amena à faire en moi-même de singuliers retours sur les choses d'ici-bas.

Parmi les uniformes, de coupe prussienne, faisaient

exception ceux du baron de Charette et du comte de Chevigné. Le premier, qui est devenu le général de Charette, après avoir commandé les zouaves pontificaux, était alors capitaine dans la brigade de Modène, et le second, capitaine d'Etat-Major dans la même armée. La brigade de Modène, qui n'était autre chose qu'un beau régiment de chasseurs à pied détaché de l'armée autrichienne, pour garder le duché sous le commandement du duc François Ier, portait, à l'exception de la cocarde aux couleurs ducales, le blanc et le bleu, l'uniforme gris à bandes, collet, parements et passepoils verts des autres régiments autrichiens de la même arme. Le comte de Chevigné avait l'uniforme de l'Etat-Major autrichien, noir, à collet, parements et bandes rouges. Comme on s'ennuyait fort et ferme à la Cour de Modène, nos deux compatriotes ne laissaient échapper aucune occasion de chercher au dehors des distractions. Parme et Venise étaient leurs principaux objectifs. De temps à autre, ils accompagnaient leur souverain à Vienne, et c'était dans un tout récent voyage de ce genre que M. de Charette avait reçu de l'empereur d'Autriche, la décoration de chevalier de l'ordre de François-Joseph, au sujet de laquelle M. le comte de Chambord le félicita également. Qui aurait fait prévoir alors au jeune et insouciant officier Modénais les destinées et la notoriété qui lui étaient réservées dans son propre pays?

La France était représentée par M. le duc de Lévis et par moi ; l'Autriche par le comte de Buol (prononcer Boul) alors premier ministre. Tout le reste, italiens et parmesans, constituait ce que l'on appelait le service d'honneur, c'est-à-dire le chevalier d'honneur, le grand maître de la maison, les dames d'honneur, les aides de

camp et les officiers de service. Rien n'y manquait, et ceci prouve une fois de plus que ce n'est pas un paradoxe que d'affirmer que l'importance des Cours est en raison inverse de celle du pays. Les Italiens se sont toujours pris au sérieux, et leur avidité naturelle des distinctions explique comment les plus petits princes étaient environnés d'un aussi nombreux personnel. Il faut jeter de la poudre aux yeux et contenter le plus de gens qu'on peut; le moyen d'y arriver est de créer beaucoup de places, avec la certitude qu'il ne manquera pas de candidats pour les solliciter. L'Italien aime ce qui brille, quand même ce ne serait pas de l'or ; pourvu qu'il y ait l'extérieur, le profit, il ne s'en soucie guère. Ce serait un sublime désintéressement, si ce n'était une vanité féroce et enfantine.

Je n'avais rien de mieux à faire, pendant le diner, que d'observer et d'écouter; ce qui m'était d'autant plus facile que l'on ne parlait que français, à la grande joie du duc de Lévis qui en voulait à la langue italienne autant qu'elle lui tenait rigueur. Mes voisins, et notamment le « brigadier-général-commandeur Antonio Crotti, » inspecteur-général de l'armée, le nouveau commandeur de la Légion d'honneur, mirent une bonne grâce toute particulière à satisfaire ma curiosité. Le vénérable guerrier, qui n'avait jamais vu d'autre feu que celui de sa cheminée, croyant me faire honneur sans doute et m'être particulièrement agréable, entremêlait ses renseignements d'éloges dithyrambiques sur la beauté de la France, l'agrément que l'on se procure à Paris, et sur les vertus privées de l'Empereur Napoléon III. Il fallait, par moments, que je regardasse M. le comte de Chambord pour bien me persuader que nous n'étions pas aux Tuileries. Le brigadier-général a cer-

tainement rendu son âme à Dieu, et je ne doute pas que, comme tous les pauvres d'esprit, il n'ait eu en partage une large place dans le royaume des Cieux.

L'homme important, la personnalité la plus marquante de la Cour était le marquis Pallavicino. Ce représentant d'une famille illustre, dont le nom se trouve à chaque page de l'histoire d'Italie, était à la fois ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, ministre de la guerre, secrétaire intime du cabinet, premier chevalier d'honneur honoraire et chancelier de l'Ordre Constantinien. Sa haute taille ne pliait pas sous le poids de tant de portefeuilles et de dignités. Quand le ministre d'une autre puissance venait à Parme, il avait affaire au marquis Pallavicino. Ainsi en était-il des chargés d'affaires et ministres plénipotentiaires accrédités auprès de la Duchesse-Régente, desquels, par parenthèse, aucun ne résidait à Parme. L'Autriche, la Belgique, les Deux-Siciles, l'Espagne, la France, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Suède entretenaient à Turin, à Naples ou à Florence des ministres plénipotentiaires et ambassadeurs qui, par surcroit, les représentaient également à Parme. De temps à autre ils y faisaient une apparition, toujours assez pour justifier le titre de ministre des affaires étrangères du marquis Pallavicino et pour récolter une plaque ou un grand cordon.

Le marquis était d'ailleurs un homme très intelligent, très fin, très distingué ; l'antipode du comte Scotti, qui était sa doublure pour les fonctions de haute domesticité qui n'exigent que de l'amabilité et de la souplesse d'échine.

Le gouvernement était complété par un ministre de la justice, un ministre des finances, un ministre de

l'intérieur et par un conseil d'Etat. Le haut personnel de la justice se composait d'une cour suprême de révision et de deux cours royales siégeant à Parme et à Plaisance ; celui des cultes comprenait quatre évêchés, à Parme, à Plaisance, à Pontremoli et à Borgo-san-Donino ; celui de l'administration civile cinq gouverneurs ou préfets, à Parme, à Plaisance, à Borgo-san-Donino, à la Lunigiana Parmense et à Val-di-Taro. L'état-major général comprenait un inspecteur-général, un premier aide de camp, un commandant des troupes, doublure et intérimaire de l'inspecteur général Crotti, un commandant de chacune des compagnies des gardes du corps, le commandant des hallebardiers, l'inspecteur honoraire des Invalides, le commandant de la brigade d'infanterie, l'inspecteur et le commandant de la Gendarmerie royale. Pour l'état-major des places, il y avait six commandements, Parme et la citadelle, Plaisance, Borgo-san-Donino, Pontremoli et Borgotaro.

Les Grandes Charges de la Couronne, dont tous les titulaires assistaient à ce premier dîner, étaient réparties de la manière suivante : un premier gentilhomme et chevalier d'honneur, un premier chevalier d'honneur honoraire, un vice-chevalier d'honneur, un grand chambellan, un grand écuyer, un grand-maître et un grand-maître honoraire, un gouverneur des palais et majordome de la maison, un secrétaire intime du cabinet, une grande maîtresse, une gouvernante des princesses et deux dames d'honneur.

Le duché de Parme était divisé en cinq provinces d'administration qui avaient chacune un gouverneur, comme je l'ai déjà dit. La superficie totale était de 616,113 hectares, pour une population de 495,840 habitants. Le budget des recettes et des dépenses se balan-

çait avec 9,532,292 livres : le passif, de 13,300,000 livres, était couvert et garanti par les propriétés de l'Etat qui atteignaient le chiffre respectable de 28,000,000. Lorsque l'Italie s'empara du duché, la liquidation lui a rapporté 6,000,000 de bénéfice. Quand on vole, il faut voler comme cela : c'est lucratif.

Ce ne fut pas, naturellement, l'inspecteur-général commandeur Crotti qui me fournit ces chiffres, mais je dus à ce vieux brave les renseignements suivants sur l'armée dont il était le grand chef. Cette armée, fort bien organisée et équipée, avait été l'objet de la sollicitude particulière du duc Charles III qui s'était appliqué à lui donner une physionomie à part au milieu des autres armées italiennes et surtout à la rendre toute différente de celle de son voisin de Modène. Voici de quoi elle se composait : — Trois compagnies de gardes du corps à cheval, que l'on ne faisait voir que dans les grandes cérémonies et pour des circonstances tout-à-fait exceptionnelles, la première à Parme, la seconde à Plaisance et la troisième à Borgotaro. C'était, à proprement parler, comme une garde nationale à cheval, se montant et s'équipant à ses frais : effectif, 55 hommes ; — les hallebardiers royaux, effectif, 100 hommes : ceux-ci étaient spécialement destinés à la garde du palais, à l'intérieur et à l'extérieur ; l'uniforme était élégant, le pantalon rouge, la tunique bleue à larges brandebourgs blancs, le casque prussien surmonté d'un panache en crin blanc, et pour arme, la hallebarde. Les hommes étaient choisis avec soin ; les officiers tous grands seigneurs, aimables et distingués ; — la gendarmerie à quatre compagnies, ensemble 419 hommes. Voici pour les corps d'élite.

Les troupes de ligne se composaient de deux batail-

lons à six compagnies chaque, dont l'effectif était pour chacun de 1313 hommes, soit en tout 2,626 hommes, plus 50 musiciens ; uniforme : la tunique et le pantalon bleu de Roi à passe-poils rouges, les buffleteries noires, et le casque prussien décoré d'une plaque aux armes de Bourbon ; — une division de chasseurs, 492 hommes : — une compagnie de sédentaires, 138 hommes, et enfin 2,000 hommes de réserve, mobilisables seulement en temps de guerre.

La fabrication de la poudre à canon occupait onze hommes en temps de guerre. Les ouvriers d'habillement et d'administration étaient au nombre de 36, les pompiers communaux au nombre de 79 ; enfin l'école militaire comptait 68 pensionnaires. Si l'on ajoutait à cela, comme figurant réellement sur le tableau des forces militaires, les 34 employés du ministère de la guerre, l'état-major général et celui des places, on obtenait les chiffres suivants ; pied de guerre 6,139 hommes et 338 chevaux ; pied de paix 4,138 hommes et 247 chevaux. Ce qu'il faut remarquer surtout, et ce qui se passe de tout commentaire, c'est que le chiffre des chevaux se subdivisait de cette manière : en temps de guerre, chevaux d'officiers 145, chevaux de troupe, 193 ; en temps de paix, chevaux d'officiers 100, chevaux de troupe 147. Il en résultait donc cette conclusion inattendue, que la cavalerie du duché de Parme comptait presqu'autant d'officiers que de soldats. Cela tenait sans doute à ce qu'il faut bien contenter tout le monde.

On voit que j'étais devenu aussi savant que l'inspecteur-général commandeur Crotti, et, si j'avais eu son uniforme, j'aurais pu certainement occuper sa place.

L'uniforme, ah ! c'était une chose que les Parmesans

aimaient fort, à tel point que quiconque était décoré de l'un des deux ordres de chevalerie que possédait le duché, ne se faisait pas faute, à la Cour et dans les cérémonies, de se montrer revêtu de l'uniforme attaché à chacun des deux ordres : pour l'ordre de Saint-Louis la tunique bleu de France à collet et parements rouges, le pantalon de même nuance, à passe-poils rouges ; l'épée à poignée dorée, des épaulettes à graines d'épinard en or, et le casque prussien avec plaque aux armes de Bourbon. Pour l'ordre Constantinien, le costume était pareil, sauf que la nuance était d'un bleu beaucoup plus pâle. Ce costume essentiellement militaire, et très coquet, était la plupart du temps singulièrement porté : il me souvient notamment d'un vieux savant à lunettes et à longue crinière blanche, qui me causa d'ineffables moments d'hilarité.

Le plus estimé des deux ordres était l'ordre de Saint-Louis, fondé par le duc Charles III. Les insignes consistaient en une croix grecque formée par quatre fleurs de lys en émail blanc, réunies par leur base ; au centre, l'effigie de Saint-Louis pareille à celle de la croix de Saint-Louis française, entourée de la légende *Deus et Dies* ; au revers, un écu d'azur à trois fleurs de lys d'or ; le ruban était bleu de France, bordé de deux larges liserés jaune d'or. L'Ordre, qui était administré par un grand-chancelier, un secrétaire et un archiviste, était partagé en cinq classes, grand-croix, commandeur avec la plaque, chevalier de 1re classe, de 2e classe, et décoré de la croix de 3e classe. Celle-ci se distinguait des autres parce que la croix n'était pas surmontée de la couronne royale, en or pour la 1re classe, en argent pour la 2e classe. Le chapitre Ier des statuts s'exprimait en ces termes : « Le mérite personnel est le principal

titre à l'admission dans l'Ordre : et comme le vrai mérite a la modestie de ne pas se produire, la décoration *ne se demande pas.* » Ceci vaut tout un poème. Mais, comme on ne la donnait pas moins, les intéressés y trouvaient toujours leur compte.

Le second ordre portait le nom d'Ordre Constantinien. Françoise Farnèse, duc de Parme, avait acheté la grande-maîtrise au prétendu dernier rejeton des Comnène. Lorsque la maison royale d'Espagne hérita des Farnèse, elle s'empressa de s'attribuer la grande-maîtrise de l'ordre Constantinien qui, depuis lors, fut conféré concurremment par les rois de Naples et les ducs de Parme. Le Lijou était une croix rouge fleurdelysée, la croix du Labarum, chargée du monogramme du Christ en or ; elle était surmontée d'une couronne d'or, et à la branche inférieure pendait un Saint-Georges à cheval également en or ; le ruban était bleu de ciel.

L'une et l'autre décoration n'étaient distribuées qu'avec une louable parcimonie. La Duchesse Régente avait apporté à Parme, sur ce sujet, des idées bien différentes de celles qui ont cours en Italie où le ruban se mesure à l'aune. Elle considérait notamment sa décoration de Saint-Louis comme une sœur de la croix de Saint-Louis française, ne le prodiguait pas, et lui conservait ainsi un prestige supérieur à la plupart des ordres européens.

Ce ne fut pas, bien entendu, au cours de ce premier dîner que je m'instruisis de toutes ces choses, mais pendant la durée de mon premier séjour à Parme. D'ailleurs, l'excellente musique de la brigade d'infanterie, qui jouait dans un salon voisin et qui jouait avec une rare perfection, ne me laissait prêter qu'une oreille aux complaisants récits de mes voisins.

Chaque jour c'était de nouvelles fêtes à la Cour ; le lendemain, un très beau concert ; le surlendemain, un bal à la suite duquel MM. de Charette et de Chevigné nous laissèrent pour aller reprendre leur service à Modène, qu'ils devaient définitivement quitter lors de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, en 1859. Je me souviens, à ce propos, que, quittant aussi l'Autriche à la même époque, je voyageais dans un train militaire qui conduisait à la frontière Piémontaise de l'artillerie et de l'infanterie. Dans le même compartiment que moi se trouvaient sept officiers autrichiens, bien élevés et distingués comme ils le sont tous. Sachant que j'étais français, il n'est sorte de prévenances dont ils ne me comblèrent, et quand je les quittai pour mettre le pied dans les Etats du Roi de Sardaigne, ils me dirent que, quelque fut le résultat de la lutte qui allait s'engager, c'était un grand honneur pour eux que de se mesurer avec notre incomparable armée. Des officiers prussiens m'auraient insulté.

Le mardi-gras nous eûmes une folle journée. Le programme comprenait *corso* dans l'après-midi et dîner au palais, suivi d'un bal masqué et public au théâtre de la Cour.

De même que chaque marquis voulait, dit-on, jadis avoir des pages, chaque ville, en Italie, voulait avoir son carnaval. La fête avait un double caractère : elle était officielle et populaire. En France l'un tuerait l'autre, et l'officiel n'aurait pas beau jeu devant le populaire. Ici tout s'accommodait ensemble, étant donnée la plus complète égalité non seulement sous le masque, mais même sous le déguisement. Les jeunes officiers des hallebardiers, qui auraient mérité d'être mis au rang des bienheureux, car ils se contentaient de peu, m'avaient affir-

mé que je verrais quelque chose d'étonnant, que l'on ne voit pas à Paris. et qu'il fallait m'installer à une fenêtre de mon hôtel, après avoir fait provision d'une ample quantité de farine. A l'heure dite, j'étais à mon poste et pourvu de mes munitions.

Pour cette fois, du moins, la ville avait secoué la torpeur qui l'accablait. La rue Saint-Michel regorgeait de promeneurs et de masques qui, avec la faconde italienne, s'attaquaient aux spectateurs garnissant les maisons jusqu'aux toits. A trois heures précises, la gendarmerie fit refluer la foule sur les trottoirs ; les voitures de la Cour s'avançaient. Dans la première, une calèche découverte attelée de six chevaux, étaient la Duchesse-Régente, le duc Robert, le comte de Bardi et l'inspecteur-général commandeur Crotti, en grand uniforme. Le jeune souverain, pâle et mélancolique, le paraissait encore davantage sous le costume de Pierrot dont il était revêtu. Quant au comte de Bardi, qui semblait avoir oublié ses ambitions pour l'âge mur, il éclatait de joie et de santé sous les habits de Polichinelle. Son exubérante gaieté, que sa mère n'essayait pas de tempérer, rompit la glace, car la présence du cortège avait jeté quelque froid ; de toutes parts s'éleva un concert d'acclamations, de rires et de plaisanteries qui se croisaient comme un feu d'artifice, et les dragées de plâtre et les poignées de farine se mirent à voler de toutes parts. Bombardé par des dragées de plâtre parties de la voiture ducale, je répondis avec ma farine, et j'eus la satisfaction d'en vider un plein sac qui transforma immédiatement en meunier le général en chef de l'armée parmesane.

Les voitures de la Cour, entraînant à leur suite tout ce que la ville comptait de véhicules, parcoururent

deux fois, dans toute sa longueur, la large artère qui coupe Parme en deux parties égales, commençant à la porte Santa-Croce pour finir à la porte San-Michele. La farine obscurcissait l'air, on en mangeait littéralement; ma chambre et tout ce qu'elle contenait en étaient recouverts à tel point que j'eus toutes les peines du monde à me mettre dans un état présentable pour me rendre au dîner de gala.

C'était ainsi que l'on comprenait le carnaval à Parme. S'imagine-t-on, en semblable circonstance, l'héritier du trône de France, parcourant les boulevards entre les deux bosses de Polichinelle? En Italie, les souverains avaient donc une bien grande confiance dans la puissance de leur majesté et du respect qui s'y attache. Chez nous, où l'on ne respecte rien, on ne manquerait pas de crier au scandale ; mais l'Italien est ainsi fait, et il sait mieux que personne baiser respectueusement la main dans laquelle il vient de manger librement tout à l'heure.

Mais je n'étais pas au terme de mes surprises, et le bal masqué du soir m'en réservait de nouvelles.

Le théâtre de Parme jouissait d'une réputation méritée et avait toujours été considéré comme une excellente école pour les chanteurs et pour les musiciens. Le duc Charles III, qui y donnait tous ses soins, avait réussi à placer cette petite scène au premier rang de celles d'Italie. Comme le théâtre faisait relâche en ce moment, je ne pus juger du mérite des chanteurs, mais j'entendis l'orchestre que je trouvai au moins égal à celui de notre Opéra. Ce fut lui, en effet, qui joua pendant toute la durée du bal, parce que la Duchesse-Régente honorait cette fête de sa présence.

La salle était grande et décorée avec goût et richesse.

Quand j'y pénétrai, à neuf heures, le bal était dans tout son éclat. Beaucoup de costumes pour les hommes et plus de dominos que de costumes pour les femmes. A un moment donné, la Duchesse quitta l'avant-scène où elle se tenait entourée de ses dames d'honneur et où elle m'avait fait l'honneur de me donner l'hospitalité, et vint se mêler à la foule. Il aurait fallu une foi robuste pour ne pas la reconnaître sous le domino qui, s'il voilait ses traits, ne parvenait pas à dissimuler l'ampleur excessive de sa taille. Mais les officiers, les citadins et la partie masculine, très mêlée de l'assistance, se seraient bien gardés de commettre un semblable crime de lèse-étiquette.

Quand on ne veut pas être reconnu, on ne doit pas l'être ; telle était la loi, et l'on poussait si loin le scrupule que tout homme était tenu pour être parfaitement masqué et déguisé pourvu qu'il attachât à son chapeau, en guise de cocarde, un petit masque de carton de la grandeur d'une pièce de 2 francs. Cette bienheureuse petite figure conférait les droits les plus étendus, celui notamment de rester couvert devant les Princes, et l'on pouvait se permettre toutes les excentricités imaginables, comme si l'on eut été protégé par l'impénétrable incognito d'un masque.

Il ne faut pas oublier que le bal était public et que les mêmes dominos cachaient des femmes de toutes les conditions. Un curieux détail, en passant. Les femmes d'une vertu moyenne, voire même celles qui n'en ont pas, celles enfin que nous appelons des *femmes du demi-monde*, étaient connues à Parme sous le nom de *femmes du monde*, *donne del mondo* ; on voulait dire, sans doute, par là, qu'elles étaient femmes de tout le monde. C'est en cela que les Parmesans étaient plus lo

giques que nous. Les officiers et les dignitaires de la Cour, qui les reconnaissaient sous leurs déguisements, ne se faisaient pas scrupule de les entraîner dans la même valse que leurs sœurs ou leurs femmes. Cette aimable liberté, qui côtoyait la licence, m'avait d'abord stupéfié; puis je finis par en prendre mon parti, et il ne m'en coûte nullement d'avouer que je fis comme les autres.

A minuit, la Duchesse quitta le bal. L'heure des soupers avait sonné, et la même horloge marquait pour moi celle d'un repos que j'avais bien gagné.

Le lendemain, nous eûmes une messe militaire dans la chapelle de la citadelle, suivie d'une grande revue de la garnison, en l'honneur de M. le comte de Chambord. Nos paletots et nos chapeaux à haute forme faisaient un étrange effet dans l'état-major de la Duchesse qui parcourait les rangs, parlant à ceux qu'elle connaissait, distribuant l'éloge et le blâme, tout comme aurait pu faire un véritable général d'armée. Deux officiers furent décorés des mains de la Régente.

Je dois dire à ce propos que M. le comte de Chambord, qui ne pouvait suivre les traditions des Princes en visite chez d'autres souverains, remplaçait la décoration de rigueur par un modeste bijou d'un modèle uniforme; c'était une épingle de cravate formée par un écusson en émail bleu de France sur lequel était dessinée en petits diamants la lettre H surmontée de la couronne royale. Ceux qui en étaient gratifiés s'en montraient aussi fiers que s'il se fut agi de la décoration la plus recherchée, tant il est vrai que la valeur du présent consiste surtout dans son origine et dans la grâce avec laquelle il est offert.

Les troupes défilèrent devant leur souveraine en l'ac-

clamant chaleureusement. On me dit que les soldats savaient gré à la Duchesse de la sollicitude qu'elle témoignait pour leur bien-être, et aussi d'avoir récemment soustrait le duché à l'occupation autrichienne. A ce sujet, j'écrivais alors la phrase suivante : « Les Parmesans seront désormais gardés et défendus par leurs compatriotes. Je n'ose pas affirmer qu'en cas de guerre ou de révolution, le secours de ces baïonnettes intelligentes, mais peu nombreuses, serait bien efficace; mais enfin le fouet que l'on reçoit d'un père paraît moins cuisant que si on le recevait de la main d'un étranger. »

Ce fouet, les Parmesans l'ont reçu de la main de l'un et de l'autre, et leur noire ingratitude pour une administration paternelle méritait bien cette double fustigation. Je suis convaincu que s'ils voulaient être sincères, la plupart d'entre eux regretteraient le temps heureux où ils étaient les tranquilles sujets de la Duchesse-Régente.

CHAPITRE VIII

NAPOLÉON III COLLECTIONNEUR.

En ce temps-là, M. Viollet-Leduc — qu'à la Cour impériale on appelait le duc Viollet — n'était ni républicain ni conseiller municipal de la ville de Paris. Il se bornait à être un architecte d'un très grand et très incontestable talent, et il faisait étalage d'un profond dévouement au souverain qui prenait plaisir à multiplier pour lui les occasions de faire du grand et du beau. C'est ainsi que le château de Pierrefonds, pareil au phénix, vint à renaître de ses ruines, ruines imposantes et intelligentes, car le cardinal de Richelieu n'avait fait qu'éventrer ses remparts, dont la destruction totale ne lui était d'aucune utilité. On ne possédait pas alors, comme aujourd'hui, les démolisseurs de la bande noire, ne laissant pas un pan de muraille capable de surpasser l'herbe qui croit drue et forte sur les squelettes des édifices et des hommes. Comme c'était l'application d'un principe que l'on poursuivait, il suffisait que le faîte des tours des monuments de la féodalité fut abattu dans les fossés. Aux châteaux comme aux hommes, le grand ministre se contentait d'enlever la tête.

Si l'Empire n'avait pas sombré dans la tourmente du 4 septembre, disons-le en passant, l'Empereur, après la reconstitution de Pierrefonds, réservait à son architecte favori un de ces travaux qui suffisent pour immortaliser un homme. Il était fortement question de charger M. Viollet-Leduc de l'achèvement de la cathédrale de Beauvais. La France aurait été alors douée du monument religieux le plus grandiose et le plus vaste de toute l'Europe. La défaite et les criminels du 4 septembre en ont decidé autrement.

A Beauvais, comme à Pierrefonds, M. Viollet-Leduc aurait été capable d'accomplir un véritable tour de force. Pour moi, Pierrefonds réédifié est un chef-d'œuvre. J'avais vu, dans le cadre incomparable que lui fait la forêt de Compiègne, la forteresse découronnée de ses toits, de ses créneaux ensevelis dans la mousse des fossés, et je ne pus m'empêcher de pousser un cri d'admiration en la retrouvant, à quelques années de là, comme si les hommes d'armes du duc d'Orléans la peuplaient encore, comme si leurs éperons allaient éveiller les échos sonores des salles désertes. Le talent de l'architecte avait effacé deux siècles d'abandon et de ruine; les pierres encore debout lui avaient livré le secret de celles qui étaient tombées. Personne de ceux qui ont visité Pierrefonds ne saurait me démentir.

Mais, jusqu'au 4 septembre 1890, le seul attrait d'une excursion à Pierrefonds ne résidait pas dans la vue du château réédifié. La salle d'honneur, la *salle des neuf Preuses*, renfermait une précieuse collection qui y avait été installée moins de deux ans auparavant et qui offrait à l'artiste et à l'antiquaire un incomparable sujet d'études. L'Empereur Napoléon III avait judicieusement pensé qu'une salle d'armes était indispensable

dans un monument destiné à reproduire le type le plus pur et le plus complet de l'architecture militaire française au xve siècle; et il s'était généreusement dépossédé de son riche cabinet d'armes au profit du public et des touristes. Il faut avoir collectionné pour apprécier la grandeur et l'étendue du sacrifice.

L'Empereur ne se séparait pas complètement, d'ailleurs, de sa collection. Chaque année, la Cour allait passer six semaines à Compiègne, et Napoléon III se plaisait à faire les honneurs de Pierrefonds et de sa collection à tous ses invités. Il ne se passait pas de semaine que le château et la *salle des neuf Preuses* ne fussent le but d'une excursion. Avant cette époque, le cabinet d'armes était logé, et très mal logé, je dois le dire, dans une assez vaste salle des Tuileries, dans l'aile qui longe la rue de Rivoli, entre la rue des Pyramides et la rue de Richelieu. Cette salle, prenant jour à la fois sur la rue de Rivoli, et sur la cour des Tuileries, était néanmoins sombre, et les belles pièces de la collection étaient dépréciées et par le défaut de lumière et par la peinture blanche des murailles. Les armures, disposées sur un rebord maçonné qui régnait tout autour de la pièce, étaient placées si haut que l'œil en regardant droit devant soi se fixait d'abord sur leurs genoux : il fallait lever la tête pour apercevoir l'ensemble. Quant aux trophées, on aurait eu besoin d'une échelle pour admirer dans leurs détails les pièces qui les composaient.

Il y aurait également eu besoin, comme on dit, de la croix et de la bannière pour pénétrer dans cette salle des Tuileries, où il n'y avait aucun gardien, et il fallait être personnellement connu du Surintendant des Beaux-Arts pour en obtenir l'entrée. On commençait par demander

d'abord l'autorisation de visiter; la demande verbale était transmise à l'Empereur par M. le comte de Nieuwerkerke. On prenait jour et heure, et l'aimable comte de Nieuwerkerke arrivait, pourvu d'un trousseau de grosses clés comme un guichetier. On comprend facilement que, pour ne pas abuser de la complaisance et des instants de M. le Surintendant, on se bornait à faire rapidement le tour de la collection, et l'on sortait avec la vague intuition que l'on n'avait rien vu du tout et que quelques heures n'auraient pas été de trop pour emporter une idée complète de ces trésors cachés, que le public ne connaissait que par ouï-dire.

L'histoire du souverain a été déjà plusieurs fois écrite par les hommes politiques de son temps. Grâce à quelques autres, on a connu l'Empereur dans sa vie privée. Comme je n'ai été mêlé ni à la politique du règne, ni à l'entourage du souverain, je ne saurais apporter ici ma pierre, quelque petite qu'elle soit. Mais j'ai connu Napoléon III collectionneur, c'est un point de vue nouveau sous lequel je puis l'envisager, et qui ne manque pas de quelque intérêt.

Les études spéciales et très importantes de l'Empereur sur l'artillerie le prédisposaient au goût des armes anciennes. Les dix premières années du règne s'écoulèrent cependant sans que ce goût se révélât, et l'on apprit un beau jour, en 1861, que Napoléon III avait acheté au prince Soltikoff sa belle collection d'armes, un prix relativement élevé pour l'époque, deux cent mille francs.

On disait que l'Empereur avait voulu rendre un service personnel au prince, dont la fortune subissait des hauts et des bas, et que, s'il se fut agi d'une collection de tableaux, le souverain en aurait tout aussi bien fait

l'acquisition, puisque cette action n'avait d'autre but que de venir en aide au grand seigneur russe assez mal dans ses affaires.

Jusqu'à cette époque, il n'y avait pas d'autres amateurs d'armes anciennes que le prince Soltikoff, ce qui avait dû lui permettre de collectionner à bon marché. Il n'y avait pas non plus à Paris de marchands spéciaux, accapareurs de cette branche de la curiosité, comme on l'a vu depuis, et qui sont arrivés à faire monter le prix des armes au-dessus de toute proportion, je ne dirai pas raisonnable, mais seulement sensée.

Dans les premiers années de l'Empire, quand la place du Louvre était encore déshonorée par une rangée de petites échoppes que leurs locataires n'habitaient que pendant la journée, échoppes en planches comme on en voit dans les foires, entre un marchand de gravures et un marchand d'oiseaux se trouvait la boutique de l'unique marchand d'armes qu'il y eut à Paris. Chez Petit-Prêtre, mon compatriote, car il était d'Abbeville comme moi, c'était un inextricable fouillis d'armes européennes de toutes les époques et de tous les styles. Des armures de tout genre se dressaient partout ; les épées étaient en tas ; les hallebardes et pertuisanes auraient suffi pour armer un bataillon. Tout cela était de la plus scrupuleuse authenticité, car la contrefacon ne s'étant pas encore avisée d'envahir un commerce qui était pour ainsi dire dans le marasme, il n'était pas un amateur d'antiquités, pas un collectionneur qui n'eut quelques armes, une armure dans sa galerie, à titre de spécimen ; mais nul n'allait au-delà. Personne ne songeait à rivaliser avec les arsenaux des grandes puissances de l'Europe, et les collection d'armes et d'armures du Musée d'Artillerie, de Paris, de Vienne, de

Turin, de Madrid, de Dresde et de Saint-Pétersbourg restaient sans rivales.

Pour quiconque l'aurait voulu, il eût été facile alors pourtant de se créer, à peu de frais, une superbe et immense collection. Chez M. Petit-Prêtre on pouvait avoir pour 600 à 800 francs une armure complète en excellent état et de la plus indiscutable authenticité ; et le reste était à l'avenant. Et comme tous les marchands avaient quelques armes, parce qu'ils avaient de tout et que l'on n'avait pas encore imaginé la spécialité ruineuse... pour l'acquéreur, cela contribuait à maintenir les armes dans les prix les plus abordables. Il me souvient d'une armure complète d'homme et de cheval, de l'époque de Henri II, qui trônait au milieu d'un magasin de vieilles faïences du quai Voltaire. Entre les pieds du cheval reposait une liasse de parchemins servant, disait le marchand, à prouver que ce harnais tout uni, mais d'une très excellente fabrication et d'une grande élégance, avait appartenu à celui qui tua Henri II dans un tournoi, à Gabriel de Lorge, comte de Montgommery, capitaine de la garde Ecossaise. On demandait douze cents francs de cette pièce fort remarquable par elle-même, sans tenir compte de son origine que je ne pris pas la peine de vérifier. Possédé du désir de m'en rendre acquéreur, je sollicitai vainement mon père qui refusa, et l'armure fut acquise par le marquis de X.. qui l'installa dans le vestibule de son hôtel de la rue de Chanaleilles. En 1871, les incendiaires de la Commune brûlèrent l'hôtel et l'armure, objet de mes juvéniles ambitions.

A l'Hôtel des Ventes, alors rue des Jeûneurs, les armes se vendaient encore à meilleur compte. J'y vis vendre un jour pour cinq cents francs une armure qui, après avoir changé plusieurs fois de maître, échut en 1870 à

un amateur pour la modeste somme de vingt mille francs !

On voit quel chemin avait fait en dix ans le goût des armes anciennes, grâce à l'Empereur qui donna l'impulsion et qui créa la concurrence. Dès que les marchands eurent connaissance de l'acquisition de la collection Soltikoff, ils augurèrent que Napoléon III n'avait fait ce premier pas que pour en faire bien d'autres, et que l'exemple parti des Tuileries trouverait de nombreux imitateurs de différents degrés ; ceux qui, forcés de compter avec leur budget modeste, se contenteraient de pièces ordinaires, ceux qui, puissamment riches ne reculant devant aucune folie, voudraient, à l'instar du souverain, des objets de grand luxe, dont l'antiquité respectable était rehaussée par le plus précieux travail. Paris devint donc le centre du commerce des armes anciennes, et la marchandise afflua pendant dix ans sur la place de Paris, venant de tous les points cardinaux de l'Europe. Après l'Empereur, qui faisait acheter chez les marchands et en vente publique, les principaux amateurs étaient le comte de Nieuwerkerke, Surintendant des Beaux-Arts, le comte de Saint-Seine, M. de Beaumont et moi pour la France, M. Spitzer pour l'Autriche, M. Riggs pour l'Amérique. Après eux venaient une foule d'autres dont la mort a fait connaître les richesses inconnues. La concurrence s'en mêlant, il n'était pas rare de disputer à l'Empereur des objets sur lesquels on savait qu'il avait jeté son dévolu, et dans ces luttes courtoises il arrivait souvent que le souverain fut vaincu par ses propres sujets. La fureur d'acquérir ne connaissait plus de limites. Je n'ai pas oublié, par exemple, certaine épée du XVIe siècle, richement damasquinée d'or, qui fut adjugée à un raffineur bien connu

pour la bagatelle de soixante-cinq mille francs, environ soixante mille francs de plus qu'elle ne valait. Mais le raffineur en question pouvait se vanter d'avoir enlevé à l'Empereur une arme que le comte de Nieuwerkerke avait mission d'acheter à tout prix, et qu'il eut le bon goût et le bon sens de laisser entre les bras du raffineur à qui la leçon a dû être profitable.

Napoléon III ne se connaissait pas en armes : il savait qu'une épée était une épée, une arme, une arme, et rien de plus. Lorsqu'il eut acquis la collection Soltikoff, on lui suggéra l'idée que ce qui suffirait à un prince... russe ne pouvait suffire à un empereur et qu'il convenait que l'Empereur des Français ne cédât point le pas, sur ce terrain, à ses « bons frères » de Sardaigne et de Russie.

J'ai toujours supposé que certains personnages y trouvaient leur compte et que, étant donné la bonté proverbiale de Napoléon III et son inépuisable générosité qui le poussait non seulement à donner sans compter mais à fermer les yeux sur bien des choses, quelques-uns, grâce au chapitre des « commissions », qui ne se paient pas seulement que chez les banquiers, réalisèrent des bénéfices plus considérables qu'honnêtes.

Le comte de Nieuwerkerke, que je me garde bien de confondre avec ceux là, avait, dans le principe, été chargé de signaler à l'Empereur les objets qui méritaient d'attirer son attention et d'entrer dans sa collection. Mais, comme à force de forger on devient forgeron, il advint que le Surintendant, s'éprenant à son tour des armes anciennes, opéra pour son propre compte, et sur une assez vaste échelle puisqu'un jour il rapporta de Nuremberg, de chez le fameux Pickaert, une armure du milieu du xve siècle qui lui coûtait cinquante mille

francs, ce qui est un assez joli denier. Quand les marchands spéciaux d'armes, qui s'étaient établis depuis peu, surent que le comte de Nieuwerkerke était une nouvelle recrue, le palais du Louvre où logeait le Surintendant, au-dessus de l'entrée de la cour qui fait face à la rue de Rivoli, devint un but de pélerinage très assidu. Chaque matin, ou peu s'en faut, on rencontrait dans les escaliers quelqu'un de ces honorables industriels portant sous le bras ou sur l'épaule un objet soigneusement enveloppé. C'était une pièce portative, une épée, un casque, une cuirasse, que l'on venait soumettre à M. le Surintendant. S'agissait-il d'une armure, l'industriel présentait un croquis et sollicitait l'honneur d'une visite qui lui était faite souvent le jour même, car M. de Nieuwerkerke n'ignorait pas que les collectionneurs ont recours, pour se couper l'herbe sous le pied, à des ruses que des Peaux-Rouges ne renieraient pas. Le Surintendant voyait, faisait son choix, et l'Empereur avait le reste, l'épreuve après la lettre.

M. de Nieuwerkeke, qui avait le goût fin et délicat d'un véritable artiste, qu'il était, se connaissait assez bien en armes et ses connaissances se perfectionnaient de jour en jour : il savait apprécier les objets pour eux-mêmes et non pour leur valeur intrinsèque. Ayant toujours l'argent à la main et payant sans compter, sans marchander, ce qui ne laissait pas que d'étonner un peu, car étant donné son double traitement de sénateur et de surintendant, ses ressources étaient limitées, il était la providence des marchands d'armes qui savaient que toutes les bonnes pièces prendraient infailliblement le chemin de sa galerie toute tendue d'étoffe rouge sous un treillage de fils d'acier permettant, par une disposition fort ingénieuse, de modifier en

quelques minutes la forme et la disposition des trophées. Cette galerie était attenante à l'immense salon dans lequel M. de Nieuwerkerke se tenait toujours et recevait les visiteurs. Il ne tarda pas à y transporter sa collection, afin de l'avoir sans cesse sous les yeux et de l'offrir à l'admiration de ceux qui se pressaient à ses soirées musicales du mercredi, véritable régal pour les amateurs d'excellente musique, et où tous les plus grands artistes briguaient la faveur de se faire entendre. Bien qu'il fut plus vaste, le cadre était moins bien disposé pour faire valoir les armes et les armures, quoique le tout fit pourtant quand même grand effet.

Lorsque la guerre de 1870 eut amené la chûte de l'Empire, le comte de Nieuwerkerke, qui avait dû quitter le Louvre pour s'installer rue Murillo, dans un coquet petit hôtel qu'il avait fait construire et où sa collection était disposée avec un goût parfait, prit Paris et la France en dégoût, et il alla planter sa tente auprès d'un des lacs les plus pittoresques de la Haute-Italie. Avant de partir, il avait cédé à un confrère en collections d'armes, M. Riggs, un américain, l'hôtel qu'il avait habité quelques mois à peine, à dater du jour où la création du ministère des Beaux-Arts, pour M. Maurice Richard, lui avait retiré le titre de Surintendant pour ne plus lui laisser que celui de directeur des Musées Impériaux. Un sacrifice plus douloureux encore s'imposait à l'exilé volontaire, celui de la vente de sa collection d'armes formée avec tant d'amour et de soins. M. Riggs, qui s'attardait dans des marchandages, très habituels chez lui, se vit préférer le richissime anglais, sir Richard Wallace, qui paya la collection quatre cent mille francs et se donna ce nouveau luxe sans avoir le goût des armes et sans s'y connaître en aucune

façon. Puisque, de toutes manières, la collection Nieuwerkerke devait être perdue pour la France, mieux valait qu'elle alla chez le grand seigneur anglais que chez le yankee. On y applaudit donc généralement.

Quelques mots sur les rivaux ou les émules de Napoléon III dans le goût de la panoplie ne seraient peut-être pas déplacés ici. Le comte de Saint-Seine était un original qui se privait de tout pour acquérir des épées, rien que des épées, dont il avait rassemblé une quantité des plus remarquables. Chaque objet acheté était aussitôt enfermé par lui dans des caisses, comme s'il avait été toujours sur le point d'entreprendre un grand voyage. Tous ces objets étaient perdus pour le public qui n'était pas admis à les contempler : ils étaient également perdus pour leur propriétaire qui s'interdisait de les voir et à qui il suffisait de savoir qu'il les possédait. Un jour vint ou M. de Saint-Seine fut dans l'obligation d'ouvrir ses fameuses caisses et de voir se disperser en une journée, à l'Hôtel des Ventes, le fruit de tant de patientes et de laborieuses recherches. Il survécut peu à ce désastre.

Plus heureux et plus avisé, M. de Beaumont, un aquarelliste de grand talent, qui s'attachait surtout aussi à recueillir des épées, mourut en possession de son trésor, qu'il légua généreusement au musée de Cluny. Il avait commencé, en 1869, un catalogue illustré de la collection du comte de Nieuwerkerke, qui aurait été un très beau livre et un livre très utile.

M. Spitzer était une figure originale et sympathique, une preuve vivante de ce que peut produire un goût très éclairé de l'art ancien accouplé à une volonté de fer. Arrivé de Vienne à Paris presque sans ressources, il se mit à la recherche des petits objets que l'on peut

facilement caser dans ses poches, et il allait ainsi partout acheter et vendre. En peu de temps ses ressources se centuplèrent. Devenu puissamment riche, M. Spitzer fut un des clients les plus redoutables de l'Hôtel des Ventes. Personne ne pouvait lui tenir tête, et sa collection d'armes, d'une splendeur à défier toute comparaison, est estimée plus de quatre millions. Presque tout Paris a défilé dans les salles magnifiquement décorées de son bel hôtel, à la faveur des fêtes qu'il donnait chaque année. Celui-ci n'était pas un collectionneur égoïste, et il aimait à faire, avec une parfaite courtoisie, les honneurs des choses inappréciables qu'il avait eu la bonne fortune de savoir réunir.

Tout autre est M. Riggs, un riche américain qui, dit on, ne collectionne que pour envoyer après lui son musée s'enfouir au pays du pétrole, dont il vint à Paris vers 1868, si je ne me trompe. Il est la preuve vivante que l'originalité n'est pas le monopole des Anglais. Je me souviens de lui avoir amené un jour une Altesse Royale qu'il accueillit en veston du matin, le cigare aux lèvres, et avec un énergique shake-hands accompagné du traditionnel « how do you do? ». Le prince, qui était par sa mère un prince des fleurs de lys, sourit, mais il abrégea sa visite. M. Riggs est peut-être encore à se demander pourquoi.

Etabli, par droit d'acquisition, comme je l'ai dit plus haut, dans l'hôtel de M. de Nieuwerkerke, l'américain, par l'amour du marchandage, qui ne fait pas positivement de lui la coqueluche des antiquaires de Paris et d'ailleurs, laissa échapper l'occasion unique de doubler d'un seul coup sa collection et d'en faire la plus belle immédiatement après tous les musées royaux et impériaux d'Europe. Je ne doute pas qu'il s'en mordit

cruellement les doigts, mais il paraît que cela ne le corrigea pas. Eclectique dans ses goûts, M. Riggs ne s'attachait à aucune spécialité ; il achetait de tout en fait d'armes, et lui aussi avait des caisses mystérieuses qui recélaient, ou du moins étaient censées recéler des richesses dont les profanes n'étaient pas autorisés à faire la connaissance.

Il avait garni le hall de l'hôtel Nieuwerkerke d'une grande quantité de cottes de mailles et d'armes d'hast, c'est-à-dire de toutes les variétés de la famille des hallebardes. Quelques rares armures surmontaient ces trophées, le long desquels, sur une console faisant le tour de la galerie, étaient rangés des casques de toutes les époques et de tous les styles. A propos de ceux-ci, M. Riggs disait imperturbablement qu'il en possédait les armures, mais que, faute de place, il les conservait dans ses caves, comme des vins de prix. *Si non e vero, e ben trovato.* En tout cas, comme personne n'était admis à constater, il fallait bien croire sur parole, ou faire semblant de croire. Pour ma part, c'est à ce dernier parti que je m'étais arrêté. A part certains objets d'une grande valeur pour la richesse de leur travail, la collection, fort nombreuse, de M. Riggs, offre plus d'intérêt pour la variété des objets et leur nombre que par leur mérite intrinsèque, à moins toutefois qu'il ne possède tout ce qu'il se vante de posséder. Le visiteur, s'il est intéressé, est égayé en même temps par les attributions de la plus haute fantaisie que M. Riggs assigne à tout ce qu'il montre. C'est ainsi que certain casque, sur les côtés duquel se détache une roue repoussée en ronde-bosse, proviendrait de la famille de la Trémoïlle, bien surprise assurément de se voir gratifier pour armoiries de cet emblème, au lieu du chevron et des trois

aiglettes que l'histoire lui assigne. Si je m'attardais à relever ces joyeusetés, j'en aurais jusqu'à demain. M. Riggs n'était pas d'ailleurs le plus redoutable des rivaux de l'Empereur, car, tout en collectionnant, il s'est toujours attaché à poursuivre la réalisation de ce problème : acheter ce qu'il y a de mieux en le payant le moins cher possible, et ce problème, comme chacun sait, n'est qu'une utopie.

Il y avait enfin moi, et on m'excusera si je ne fais pas ici mon propre portrait ; d'autres s'en chargeront, s'il leur plaît. Mais en face de tous ces gros et riches seigneurs je faisais assez triste figure : aussi ne m'attachais-je pas à la quantité ou à la richesse des objets, mais à leur pureté parfaite, qu'on savait bien me faire payer aux prix des plus riches damasquinures. Telles armures, pourvues de toutes leurs anciennes garnitures et aussi bien conservées que si elles avaient cessé d'être portées la veille, me coûtaient les yeux de la tête, et j'ai eu conscience d'avoir enrichi de mes dépouilles un marchand, à qui d'ailleurs cela n'a pas profité. Si l'on veut avoir une idée des bénéfices *honnêtes* que réalisait ce commerçant, passé le maître le plus habile dans l'art de tenter ses clients, je dirai qu'il me vendit un jour, moyennant 20,000 francs, deux armures complètes, en acier poli, qu'il avait dénichées dans les greniers d'un vieux château des environs de Paris, et qu'il n'avait eu qu'à faire nettoyer, après les avoir payées 1,500 francs.

Mais après cette digression, que l'on aura trouvée peut-être un peu longue, il est temps de revenir à l'Empereur et à l'acquisition qu'il venait de faire de la collection du prince Soltikoff. Cette collection comprenait 355 pièces, parmi lesquelles figuraient 23 armures,

70 casques, 48 épées, 23 dagues, 32 hallebardes, 18 arquebuses, etc... L'entourage de Napoléon III lui conseilla aussitôt une chose regrettable, ce fut de distraire des collections du Louvre tout ce qu'elles renfermaient en armes, soit 90 pièces, et de les fondre dans la collection naissante. Comme le Surintendant des Beaux-Arts avait ces collections dans ses attributions et qu'il en était le gardien responsable, cet emprunt ne put avoir lieu qu'avec la participation du comte de Nieuwerkerke, et il était bien permis de ne pas le louer pour cela.

Pareille mesure aurait pu être prise à l'égard de la Bibliothèque impériale, où l'on conservait, je ne sais pourquoi, dans la galerie des Médailles, 70 pièces, dont quelques-unes du plus haut intérêt, telles que l'armure du duc de Sully, une superbe armure Louis XIII portant le monogramme des Montmorency, l'armure complète donnée par la ville de Nancy au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, cadeau bien inutile et sans aucune raison d'être, puisque l'usage de l'armure avait totalement cessé dès le début du règne de Louis XIV, et que la cuirasse seule avait été conservée et seulement pour les officiers. Ce qui fut cause que l'Empereur ne fit pas entrer ces pièces dans sa collection, c'est leur provenance historique. On aurait crié et protesté, tandis que pour les pièces anonymes du Louvre, on n'eut rien à dire, parce que, en dehors de quelques initiés, personne ne s'en douta jamais. En tout cas, ce fut au nouveau goût de Napoléon III que le Musée d'Artillerie dut d'être enrichi de ces 70 pièces, qu'il aurait fallu y déposer depuis longtemps, car leur présence à la bibliothèque de la rue de Richelieu était une anomalie et un contre-sens archéologique.

La sollicitude du souverain pour le Musée d'Artillerie ne se borna pas qu'à cela. Tandis que sa collection ne comprenait encore que celle du prince Soltikoff, il en avait détaché, pour en faire généreusement don au Musée, trois armures, deux heaumes de joûte, trois beaux bacinets, deux salades de guerre, un superbe chanfrein, une épée, deux dagues, une paire de cuissards et une paire de grèves, en tout seize pièces. Par la suite, par le don d'objets grecs, romains, et d'armes orientales, le chiffre de ses présents s'éleva jusqu'à 241 pièces. On eût dit que l'Empereur avait le pressentiment que la République, en lui volant sa collection pour la mettre aux Invalides, ferait de notre Musée d'Artillerie le plus intéressant et le plus complet qui soit en Europe.

La générosité, qui était un des traits distinctifs et saillants du caractère de Napoleon III, s'exerçait non seulement sur des musées, mais aussi sur de simples particuliers. Un jour, j'avais vu chez le comte de Nieuwerkerke une armure d'une grande richesse et d'une forme admirable, à laquelle manquait malheureusement son casque.

— Figurez-vous, me dit le Surintendant, charmé de sa nouvelle acquisition, que ce casque fait partie de la collection que l'Empereur a achetée au prince Soltikoff.

— S'il en est ainsi, lui répondis-je, vous pouvez compter que votre armure restera pour toujours décapitée, à moins que vous ne la cédiez à l'Empereur.

De bonne foi, je croyais que c'était ce qu'il allait faire, car j'avais l'habitude de considérer les princes comme des gens qui sont heureux de recevoir et qui semblent s'être interdit de donner. Quinze jours plus

tard, en retournant chez le surintendant, je m'arrêtai stupéfait devant l'armure pourvue de son casque. L'Empereur en avait fait présent au comte de Nieuwerkerke, qui n'avait pas dû déployer beaucoup de diplomatie pour le convaincre qu'une armure sans casque est l'équivalent d'un homme sans tête. J'ai connu tels princes qui non seulement n'auraient jamais donné le casque, mais qui auraient trouvé mauvais qu'on ne leur fit pas cadeau de l'armure.

L'Impératrice donna aussi quelques objets à l'Empereur : une demi-armure fort belle, qui était « conservée » dans un château de Belgique de l'étrange façon que voici : le devant et le dos de la cuirasse, reliés par une bande de fer et remplis de terre, servaient de pot à fleur, ce qui n'empêcha pas cette pièce, restaurée, d'être l'une des plus importantes de la collection. Elle lui donna aussi une armure complète d'homme et de cheval de l'époque de Louis XIII, avec les pièces de rechange pour en faire un équipement de fantassin, que tous les amateurs avaient admirée pendant deux ou trois ans chez un marchand du quai Voltaire et à laquelle tous avaient successivement renoncé en raison du prix inabordable. Elle lui donna encore deux casques, dont l'un, en argent, était l'œuvre d'un habile faussaire, ce que j'établis sans peine et ce qui fut rapporté à l'Empereur, qui en rit et s'en amusa.

De 1861 à 1870, tant chez divers particuliers et marchands que dans des ventes publiques, l'Empereur acheta beaucoup de pièces, dont 14 armures de guerre. Enfin, en novembre 1869, je lui cédais 123 pièces provenant de ma collection, entre autres 18 armures.

En résumé, quand l'Empereur décida que sa collection servirait à orner le château de Pierrefonds et se-

rait une source de plus pour l'étude de l'art ancien, elle ne comprenait pas moins de 678 objets, dans lesquels les armures figuraient pour 55 numéros. C'était vraiment impérial.

De même qu'il avait été chargé des travaux de reconstruction du château, M. Viollet-Leduc reçut la mission assez compliquée de l'installation de la collection dans un local qui ne lui avait pas été primitivement destiné. Si l'œuvre de l'éminent architecte était critiquable, si les armures étaient placées trop haut, si des armatures en fer leur donnaient des attitudes raides, guindées et absolument en désaccord avec les proportions du corps humain qu'elles étaient censées recouvrir, l'ensemble était imposant, unique, et, par le fait même, le but proposé était atteint.

Ce qui distinguait essentiellement le cabinet d'armes de Pierrefonds, c'était la variété dans les types en même temps que la perfection. L'homme d'études y trouvait les modèles les plus purs, depuis l'introduction dans l'équipement militaire de l'armure en fer, en plaques d'acier, jusqu'à l'époque de Louis XIV, quand l'armure déserta le domaine de la pratique pour celui de la théorie.

La série des armures commençait par une armure de l'époque de Charles VII, que j'aurais pu acheter, que je fis la sottise de ne pas acheter parce que le prix, triplé depuis, me paraissait excessif, ce dont je n'ai jamais cessé de me mordre les doigts chaque fois que je visitais la collection de l'Empereur, comme je le faisais plusieurs fois l'an. Celle-ci avait, pour nous autres Français, un intérêt tout particulier. Quelques musées publics en Europe, notamment la galerie d'Ambras à Vienne, contiennent des harnais de la

même époque, plus séduisants à l'œil parce que les grandes pièces sont décorées de bordures de laiton capricieusement découpées en rosaces et en dessins ogivaux; mais tous ont été fabriqués en Allemagne, à Nuremberg ou à Augsbourg, tandis que celui du cabinet impérial était de fabrication française.

A en juger par lui, il semble que les armuriers de notre pays n'aient eu pour objet que la simplicité dans le travail et l'élégance dans la forme, en même temps que la légèreté de la matière. L'ouvrier allemand, au contraire, paraissait rechercher la difficulté dans l'exécution : il compliquait les pièces en les épaississant, et il perdait en grâce ce qu'il gagnait en force. C'est ainsi que l'Allemagne eut le privilège de produire les armures dites cannelées, ou armures maximiliennes, ainsi nommées de Maximilien d'Autriche, qui les avait mises à la mode, depuis la fin du xve siècle jusqu'au milieu du xvie siècle, tandis que la France y renonçait dès l'avénement de François Ier et que l Italie, le pays par excellence de la production en fait d'équipement militaire, s'attachait à l'ornementation artistique par le burin.

La collection de Pierrefonds permettait d'étudier et de comparer ces systèmes divers. Elle présentait d'abord un type unique dans la panoplie, l'armure qui servit de transition entre celle du règne de Charles VII et celle du règne de Louis XII, l'armure de la même forme que les maximiliennes, mais cannelée seulement aux cubitières, aux gantelets et au casque, tandis que l'Allemagne les couvrait de cannelures dans toutes les parties. Je laissai également échapper cette pièce si intéressante, et dans ma passion de collectionneur je ne m'en suis jamais consolé. Dans les huit armures can-

nelées qui lui succédaient, il n'existait de différence que dans la profondeur et le nombre des cannelures. L'une d'elles offrait cette variété rare, d'une visière représentant un visage humain à moustaches et aux traits fortement accentués : elle provenait de ma collection.

Chaque règne était ensuite représenté par plusieurs armures du plus beau travail et d'un grand intérêt. La mode dans le costume militaire suivait de près la mode dans le costume civil, et c'est la cuirasse qui, dans l'étude de la panoplie, sert à déterminer d'une manière précise l'époque d'une armure. En cela comme dans tous les arts, de même qu'à l'inspection d'un portrait, il est facile de lui donner une date, en s'en rapportant aux détails du costume, de même il en est pour ce vêtement de fer, qui devait naturellement rappeler le costume civil, puisqu'il n'était fait que pour le recouvrir et pour s'adapter sur lui.

Grâce à ce principe, la science des armes a été mise à la portée de tous. Ceci s'applique, en thèse générale, à la France et à l'Italie, pays d'élégance, tandis que les exceptions à la règle sont toujours venues de l'Allemagne, où régnait avant tout le culte du solide et de l'impénétrable, qui nous envoyait ces reitres, recouverts d'armures qu'ils noircissaient eux-mêmes, contre nos gentilshommes, à peine protégés par le buffle sans manches et le colletin d'acier. Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient en vain prescrit l'usage de l'armure complète, à l'épreuve de la balle. En vain Louis XIV allait-il à la tranchée revêtu d'une cuirasse d'un poids écrasant. La noblesse française aimait mieux affronter les balles à découvert que la fatigue, ce qui ne l'empêchait pas de vaincre.

Dans la rapide revue que je vais passer d'une collec-

tion justement célèbre, je me bornerai à citer une armure complète française de l'époque de Henri II; une armure complète de l'époque de Henri IV, en acier bleui couvert de grands rinceaux gravés et dorés. Pour le règne de Louis XIII, je trouve une armure en fer repoussé provenant de la famille flamande de Perclass; une armure faite à Brescia et signée, à bandes alternativement brunies et dorées, pourvue de ses doubles pièces qui portent des balles d'essai; un admirable harnais d'homme et de cheval dont le casque a pour timbre une fleur de lys épanouie, et qui, avec quelque vraisemblance, a été attribuée au roi Louis XIII ou à son frère Gaston d'Orléans; une armure d'officier de piquiers, peinte en brun et semée d'étoiles d'or, et pourvue de sa casaque en peau de buffle à larges manches tailladées. L'époque de Louis XIV était représentée enfin par une armure unique, bronzée à la sanguine, telle qu'il n'en existe de pareille dans aucun musée d'Europe.

Si la série des casques était complète et offrait surtout des types rares et précieux pour le xve siècle, celle des épées l'emportait encore sur elle. Toutes les variétés s'y rencontraient, depuis l'épée unie et sévère du xve siècle jusqu'à l'épée à la Kœnigsmarck du siècle dernier, depuis l'épée simple de Charles XII, présent du roi de Suède actuel, jusqu'à une splendide rapière du règne de Henri II, accompagnée de sa dague, aux poignées étincelantes sous leurs émaux translucides à fond d'or, chef-d'œuvre d'un artiste inconnu; depuis l'épée envoyée, en 1595, par le Pape au roi Henri IV, lors de son abjuration, jusqu'au glaive d'exécution qui servit à décapiter le chevalier de la Barre et le comte

de Lally-Tollendal, et qui était conservé dans la famille de Samson, le bourreau de Paris.

Ce glaive historique m'avait appartenu. Averti que le dernier représentant de la dynastie des Samson cherchait à s'en défaire, je me mis en rapport avec lui, et en me vendant cette arme il me donna une attestation constatant son authenticité.

Il y était dit que l'épée avait été fabriquée à Solingen, et que quand il s'agit de décapiter, à Abbeville, le chevalier de la Barre, le dernier gentilhomme qui périt par le glaive, Samson envoya à l'exécuteur d'Amiens cette épée, après avoir pris soin d'attacher à l'un des croisillons de fer de la garde un ruban noir (qui y était encore resté), afin de lui faire remarquer que sur l'un des tranchants il y avait une petite entaille produite par le choc de la lame sur le billot du comte de Lally, et qu'il fallait, pour le chevalier de la Barre, se servir de l'autre tranchant, absolument intact. A ce curieux document autographe, daté et signé, Samson avait en outre apposé le cachet dont son aïeul faisait usage : un écusson chargé de la lettre S dans un cartouche Louis XV surmonté *d'une couronne de roses !*

Toutes les armes offensives comptaient, dans la collection de l'Empereur, un ou plusieurs spécimens du travail le plus précieux, qui permettaient de suivre et d'étudier les améliorations et les modifications. Pour les jeux chevaleresques, qui n'étaient que trop souvent une fidèle image de la guerre, on trouvait dans la collection huit armures de joute, dont quatre pour le XVe siècle, deux pour le milieu du XVIe, et deux pour la fin du même siècle. Les quatre premières, orgueil de la collection Soltikoff, étaient tellement rares que le

Musée d'Artillerie n'en possèdait qu'une seule, et qu'il n'en existe qu'une seule également dans la riche collection d'Ambras, et encore est-elle incomplète. Parmi les pièces capitales, il faut encore citer le chanfrein d'une armure de parade ayant appartenu à Ferdinand II, qui fut empereur d'Allemagne de 1508 à 1564, et un morion en cuir bouilli, noirci et gaufré, qui est peut-être unique.

Le goût de l'Empereur pour la panoplie ne se démentit pas jusqu'à la fin de son règne. Si les acquisitions se ralentirent, cela tenait à deux causes indépendantes de sa volonté : la rareté toujours croissante des armes de prix et l'insuffisance de place dans la galerie de Pierrefonds, qui n'avait pas été construite pour recevoir une collection d'armes, ainsi que le prouvaient diverses dispositions défectueuses dans la peinture et dans l'éclairage.

Lorsque nos désastres ouvrirent à l'ennemi la route de Paris, le comte de Nieuwerkerke, empressé de soustraire à la rapacité prussienne une proie aussi facile et aussi tentante, fit emballer précipitamment les trésors de la collection impériale et les fit transporter dans les greniers du Louvre. Le même miracle qui préserva le Palais des incendies de la Commune sauva le cabinet d'armes; mais là, comme partout, la politique s'introduisit dans le domaine de l'art, et la plus riche collection d'armes que l'on connaissait attendit pendant cinq ans, sous la rouille qui la dévorait, le bon plaisir de l'Assemblée Nationale.

Le gouvernement de la République et l'Assemblée Nationale ne laissèrent pas échapper l'occasion de se signaler par une ignominie. L'Empereur avait payé sa collection de ses propres deniers : c'était indiscutable-

ment sa propriété. Après sa mort, l'Impératrice la réclama, soit qu'elle voulût la conserver ou qu'elle eût l'intention de la céder à sir Richard Wallace, qui en offrait deux millions. Le gouvernement tergiversa, hésita, finit par s'approprier ce qui ne lui appartenait pas et fit déposer la collection au Musée d'Artillerie, où toutes les pièces furent disséminées dans les galeries sans que rien indiquât leur provenance et sans qu'on reculât devant un inqualifiable acte de vandalisme qui consistait à retirer à certaines armures leurs casques pour les imposer à d'autres armures, qui auraient certainement protesté si elles avaient été douées du don de la parole.

Il est certain que notre Musée d'Artillerie y a beaucoup gagné, mais la famille impériale y a beaucoup perdu, à l'aide d'un procédé pour lequel la police correctionnelle tient en réserve un qualificatif et une pénalité.

La vente d'une grande partie de mon cabinet d'armes, l'hommage que j'avais fait à Napoléon III de mes divers travaux sur la panoplie, m'avaient ménagé un accès auprès du souverain. Je raconterai plus loin ce qui s'ensuivit et l'accueil tout bienveillant que je reçus de Celui à la mémoire duquel j'en garderai toute ma vie un souvenir reconnaissant.

CHAPITRE IX

QUELQUES HOMMES DU SECOND EMPIRE

Les fonctions que j'ai remplies auprès de M. le comte de Chambord depuis 1858 jusqu'en 1870 m'avaient toujours empêché, tout naturellement, d'aller aux Tuileries ou dans le monde impérial, malgré les invitations très pressantes et parfois réitérées que m'adressaient des personnages officiels, avec lesquels j'entretenais des relations suivies.

Je n'avais donc jamais vu l'empereur Napoléon III que de loin, quand il était au théâtre, quand il passait une revue ou quand il suivait l'avenue des Champs-Elysées, se rendant au bois de Boulogne ou en revenant. Avant de dire comment j'eus l'occasion de l'approcher et comment je fus reçu par lui, que l'on me permette de réunir quelques souvenirs sur l'Empereur, sur l'Empire et les hommes de l'Empire.

Ces souvenirs remontent, très nets et très précis, aux journées du coup d'Etat, quand le Prince-Président apprit à la France comment on se débarrasse d'un

groupe de parlementaires brouillons, gênants et envahissants. Que de fois, depuis quelques années surtout, ne me le suis-je pas rappelé, en regrettant amèrement que nous n'ayions pas un autre Louis-Napoléon pour en finir d'un seul coup avec ceux qui déshonorent et le pays et le régime parlementaire, dont ils prétendent être la représentation fidèle et correcte.

Ce fut en s'éveillant que Paris apprit le coup d'Etat. Sur la rive gauche, que j'habitais alors, non loin de l'Observatoire, on peut se considérer plutôt comme dans la banlieue de Paris qu'à Paris même. Je suivais alors comme externe les classes du collège Henri IV, et, comme d'ordinaire, j'avais fait mon entrée à huit heures précises dans les vastes cours du vieux collège, dominées par la tour Carlovingienne qui était son orgueil. Insouciants de tout ce qui pouvait se dire ou se faire dans Paris, nous attendions l'arrivée du professeur, qui parut enfin en simple paletot, sans avoir revêtu la robe noire et le rabat blanc, insignes de ses fonctions. Au lieu de commencer son cours, il nous apprit avec agitation les événements qui s'étaient accomplis pendant la nuit, et nous engagea à regagner par le plus court chemin nos domiciles respectifs.

Je n'ai pas besoin de dire avec quel enthousiasme nous profitâmes de la permission. Les externes appartenant à des pensions furent réunis à la hâte par leurs maîtres d'études, comme des moutons sont rassemblés par le chien du berger à l'approche de l'orage, et ils disparurent à tire d'ailes; les externes libres, dont je faisais partie, reprirent au pas de course le chemin de la maison paternelle, dans laquelle je trouvai, pour ma part, mon père fort ému et se disposant, par mesure de précaution, à venir me chercher lui-même.

L'attitude de nos quartiers n'avait pas changé, mais il en était tout autrement lorsque, après déjeuner, mon père voulut traverser la Seine pour aller aux nouvelles. Malgré les terreurs de ma mère, il consentit à m'emmener, et nous nous acheminâmes vers la rue Taitbout, où étaient les bureaux de l'*Opinion publique*, dans laquelle, comme je l'ai dit ailleurs, mon père faisait la critique littéraire. L'étrange aspect des rues que nous suivions me frappa et me fit peur, je l'avoue.

De nombreux groupes étaient formés sur les chaussées que ne sillonnaient plus aucunes voitures ; on y commentait avec animation et avec colère les événements du coup d'Etat, que de nouveaux survenants embellissaient de détails inédits.

On ne voyait pas de sergents de ville qui, en temps ordinaire, auraient dispersé ces groupes et invité les causeurs à circuler ; mais cette absence n'avait rien de rassurant, car il se disait que ce corps d'élite était massé à la Préfecture de la Seine et sur quelques autres points, prêt à se porter où il serait nécessaire de donner un bon coup de collier. Pas de soldats, non plus. On savait, on se doutait bien qu'ils devaient être consignés dans les casernes, dont on n'avait pas fait, comme depuis, des forteresses imprenables, et que, sac au dos et bien munis de cartouches, ils s'apprêtaient à apprendre une fois de plus aux Parisiens, en cas de besoin, que contre la force il n'y a pas de résistance, du moins pas de résistance sensée ou logique.

En revanche, on remarquait partout de ces sinistres visages qui ne se montrent qu'à la veille des soulèvements populaires, et qui, dans l'intervalle, disparaissent comme si la terre les avait engloutis. Tous, même ceux-ci, semblaient pris au dépourvu par des faits que

quelques hommes politiques prévoyaient bien pour un avenir un peu moins rapproché, mais contre lesquels la Chambre, dans son infatuation, contribuait puissamment à rassurer le public. Elle se croyait maitresse de la situation, alors qu'elle était déjà jugée, condamnée et pour ainsi dire exécutée. Le prince Louis-Napoléon avait, on peut le dire, admirablement organisé la partie dont la couronne impériale était l'enjeu. Il avait rencontré autour de lui ce qui fait essentiellement défaut à notre époque, c'est-à-dire des caractères, des oseurs, des disciplinés, et parmi tant de gens à qui il avait bien fallu révéler le secret, il ne s'était pas trouvé, non seulement un traitre, mais un indiscret.

La soudaineté — pour eux — du coup d'Etat et la vigueur avec laquelle cette opération avait été menée, donnaient à réfléchir à ces remueurs de pavés. D'ailleurs, la leçon qu'ils avaient reçue aux journées de juin devait être encore profondément gravée dans leur mémoire.

Sur les boulevards, il y avait encore bien plus de mouvement que partout ailleurs ; les Parisiens, qui ont du hanneton dans le tempérament, ne se refusant jamais l'innocente satisfaction d'aller manifester là où les manifestations sont exposées aux répressions les plus faciles. Mais le public n'était pas le même, et l'élément journaliste tranchait vivement par l'exubérance de son animation sur la masse calme et simplement curieuse des bons bourgeois. Je crois vraiment que tout ce monde de lettres s'imaginait que le Prince-Président n'avait si bien sauté que pour mieux reculer, et que l'influence de la presse donnerait à réfléchir à celui qui allait la si solidement museler.

Nous retrouvâmes auprès de Tortoni toute la rédac-

tion de l'*Opinion publique*, délibérant en plein boulevard, — il faisait d'ailleurs un temps superbe, — car elle avait la vague intuition que l'air de son bureau de rédaction pourrait lui être particulièrement malsain. Pour s'assurer de la chose, quelqu'un proposa de m'envoyer en éclaireur vers la maison où les bureaux du journal étaient installés et qui était à quelques pas, dans la rue Taitbout. Mon père y ayant consenti, on me donna mes instructions, et je m'en fus d'un pied léger, et pas peu fier, je vous prie de le croire, de la mission de confiance dont j'étais investi. Arrivé sous la porte cochère, je gravis l'escalier jusqu'au dernier étage, et, après avoir sonné à une porte, demandé si M. de Circourt était chez lui, et reçu la réponse qu'on ne connaissait personne de ce nom, je revins déclarer aux rédacteurs de l'*Opinion publique* que trois hommes habillés en bourgeois, porteurs de bons gourdins et d'assez mauvaises mines, stationnaient dans l'escalier, à la porte des bureaux, et qu'ils m'avaient dévisagé de la tête aux pieds. Mais comme j'avais l'air de ce que j'étais, d'un simple écolier, ils m'avaient laissé passer sans se douter que j'allais les priver d'une proie sur laquelle ils comptaient.

Nous regagnâmes ensuite paisiblement notre lointain quartier, du haut duquel, dans la nuit qui suivit, nous entendîmes très distinctement le crépitement de la fusillade et tous les bruits d'une lutte qui ne fut pas bien meurtrière et servit seulement à donner à l'acte du Prince-Président un semblant de légalité qui lui faisait complètement défaut.

En rentrant chez lui, le premier mot de mon père avait été : « L'Empire est fait ! » Deux ou trois jours après, ce mot fut répété à notre table par quelqu'un qui

en savait assez long pour pouvoir le prononcer avec autorité et parfaite compétence. Celui-ci était l'abbé Coquereau, alors chanoine du chapitre de Saint-Denis, prédicateur d'un grand talent et qui fût devenu un orateur célèbre s'il n'avait été doué d'une dose de paresse que lui aurait enviée la couleuvre la plus endormie.

L'abbé Coquereau fut une des figures curieuses du second Empire, et je m'attarderai plus volontiers à en parler que de l'histoire des événements que je n'ai pas le moins du monde l'intention de retracer. Ce n'est pas de l'Empire, mais de quelques hommes de l'Empire que je veux donner un croquis.

Une amitié déjà ancienne unissait M. l'abbé Coquereau à mon père. Ils s'étaient connus à Abbeville, où l'abbé Coquereau venait d'autant plus volontiers prêcher des carêmes et des avents qu'il était devenu, dès son début, la coqueluche de « la Société », qui se l'arrachait, le comblant de dîners et de présents. L'abbé Coquereau n'avait pas de fortune, et la nécessité de vivre le contraignait alors à faire violence à sa nonchalance. Jamais les voûtes de l'église de Saint-Wlfran n'avaient retenti d'accents aussi éloquents; aussi y avait-il foule autour de la chaire dans laquelle le jeune prédicateur faisait si bonne figure avec son costume de chanoine de Saint-Denis, sur lequel brillaient la décoration du chapitre, véritable croix de commandeur au ruban violet, et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Ce qui faisait dire à l'évêque d'Amiens d'alors, très connu pour ses boutades : « Voyez-vous ce blanc-bec, qui, avec toutes ses croix, vient nous parler de l'humilité chrétienne! » C'était le même prélat qui, invité un jour à faire quelques représentations amicales à un curé,

lequel désolait ses ouailles par la dimension de ses sermons, n'avait rien trouvé de mieux à lui dire que ces mots : « Quand vous montez en chaire, mon cher curé, rappelez-vous toujours ceci : un quart d'heure on vous écoute, une demi-heure on vous supporte, trois quarts d'heure vous ennuyez. »

L'abbé Coquereau dépassait les trois quarts d'heure, mais il n'était insupportable à personne. On ne se lassait pas d'écouter ce langage imagé et grandiose, assaisonné de gestes et d'une diction que les plus grands artistes lui eussent enviés. Je crois d'ailleurs que si l'abbé n'avait pas fait bonne mesure, il aurait singulièrement démérité dans l'estime du public abbevillois. Dans ma bonne petite ville, les prédicateurs que la fabrique de la paroisse faisait venir et payait, étaient tenus d'en donner pour l'argent qu'ils recevaient. Les longs sermons étaient fort goûtés ; et si l'on était content, avant le départ du prédicateur, à la somme convenue on ajoutait un présent d'argenterie. Tel fut constamment le cas pour l'abbé Coquereau, dont les séjours à Abbeville contribuèrent à « monter le ménage ».

Il fallait, en vérité, que le talent de l'abbé Coquereau fût bien puissant et bien supérieur à tout ce que l'on avait entendu jusqu'à lui, pour effacer la tache originelle à laquelle il devait sa notoriété qui lui avait mis le pied à l'étrier. « La Société » (j'ai expliqué ailleurs ce que c'était) faisait la pluie et le beau temps aussi bien pour les prédicateurs que pour le reste. Or, « la Société » était légitimiste; elle ne pouvait être autre chose, et il s'en fallait de beaucoup que l'abbé Coquereau le fût. Distingué à Saint-Roch, où il prêchait, par la reine Marie-Amélie, il était devenu promptement un

familier des Tuileries. Nommé aumônier dans la marine, à ce temps où il était d'usage de mettre un prêtre à bord de chaque bâtiment de guerre, il était allé avec le prince de Joinville chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon Ier, et avait publié la relation de cette expédition, la seule chose, par parenthèse, qu'il eût jamais écrite... sans compter ses sermons, bien entendu. Traité par les princes d'Orléans comme un camarade, l'abbé Coquereau ne pouvait être autre chose qu'orléaniste, et « la Société » abbevilloise n'aurait pas compris qu'il en fût autrement. Cela ne l'empêchait pas de combler de prévenances son prédicateur favori, qui, pour un peu, eût été obligé de se dédoubler afin d'assister à tous les dîners qu'on lui offrait. Il était de bon ton d'avoir à sa table, au moins une fois, l'abbé Coquereau, et celui-ci, avec son esprit très mordant, devait emporter à Paris des trésors d'anecdotes grotesques destinées à faire les délices d'un public moins primitif et moins antédiluvien.

Un jour, mais après quelques années seulement, cet engouement diminua sensiblement, car on finit par s'apercevoir que les sermons que l'on entendait avaient entre eux un certain air de famille; c'étaient de vieux amis que l'on retrouvait après une absence d'un an ou deux; en un mot, c'étaient toujours les mêmes que l'abbé servait à ses auditeurs, en comptant un peu trop sur une mémoire moins exercée que la sienne. Quand l'abbé Coquereau s'en aperçut, il cessa de venir à Abbeville. Ceci coïncidait à peu près avec le coup d'Etat.

En allant se fixer à Paris, mon père y avait retrouvé celui dont il avait été si souvent l'hôte, et leurs relations s'étaient encore plus étroitement resserrées, quoique en

politique un abîme les séparât. Il ne se passait guère de semaine sans que l'abbé Coquereau vînt s'asseoir à notre table, et c'était fête pour moi, car il savait tout, racontait à merveille, et j'écoutais de mes deux oreilles le récit très attachant de tout ce qu'il avait recueilli dans le monde, où il était fort recherché. L'abbé Coquereau dînait en ville chaque jour de l'année, et il conserva cette habitude, que d'aucuns auraient trouvée terriblement fastidieuse, jusqu'aux derniers moments de sa vie.

L'abbé Coquereau était donc mieux placé que bien d'autres pour savoir si réellement l'Empire était fait. A ce moment déjà, il était devenu le commensal assidu de la princesse Mathilde, laquelle, étant sur le point de devenir Altesse impériale, savait à quoi s'en tenir sur les projets de son cousin, qui lui avait toujours témoigné autant d'affection que de confiance. Ce n'était pas sans but que l'abbé, qui avait du flair, s'était fait admettre chez la princesse et ménagé ainsi une très puissante protection auprès du trône qui allait être réédifié. A peine, en effet, l'Empire fut-il fait, que, par la grâce de la princesse Mathilde, l'abbé Coquereau devint successivement aumônier en chef de la Flotte, commandeur, puis grand officier de la Légion d'honneur et grand-croix de plusieurs ordres. Napoléon III ne l'aimait pourtant pas, et il lui reprochait, je crois, ses allures, qui se rapprochaient plutôt de celles des marins que de celles de l'ecclésiastique, dont il ne portait le costume que dans les cérémonies officielles, étant revêtu, le reste du temps, d'un vêtement à lui sous lequel on n'aurait jamais pu reconnaître sa qualité de prêtre. A la Cour de Rome, où on le tenait pour un peu plus que gallican, il n'était pas en odeur de sainteté, et il n'en put avoir autre

chose que le titre de protonotaire apostolique, qui lui donnait le droit d'agrémenter sa soutane d'ornements violets et de se faire donner du « Monseigneur ». Mais jamais il ne put obtenir la croix de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, et elle lui fut itérativement refusée. Il se vengea, je dois le dire, noblement de ce refus en la faisant accorder à d'autres qui en avaient envie et dont quelques-uns la méritaient réellement.

Cette volte-face et la désinvolture avec laquelle l'abbé Coquereau avait abandonné les princes d'Orléans, ses premiers protecteurs, ses amis, lui aliéna bien des sympathies et lui fit fermer quelques portes. Mais, en changeant d'opinions, il changeait de monde, et s'il en conçut quelque amertume, il n'en laissa rien paraître.

C'est à l'intervention de l'aumônier en chef de la Flotte que je dus d'être mis en relations avec le comte de Nieuwerkerke, créé surintendant des Beaux-Arts dès le début de l'Empire et plus tard fait sénateur, ce qui représentait un double traitement d'environ soixante mille francs.

Une des figures les plus sympathiques du second Empire, celle-ci, et dont il était facile de graver l'image dans son souvenir. Qui ne se rappelle cette stature de géant surmontée d'une belle et souriante figure entourée d'une longue barbe blonde, couronnée de longs cheveux rejetés en arrière découvrant un front large et élevé et éclairée par des yeux bleus au regard profond et caressant? Avec toutes les allures d'un grand seigneur, qu'il était en réalité, car il appartenait à une excellente famille hollandaise, le comte de Nieuwerkerke était en même temps un artiste dans toute la force

du terme et dans la meilleure acception du mot. Il était un sculpteur de talent, et sa belle statue de Guillaume le Taciturne, œuvre magistrale, l'avait mis hors de pair avant que la protection de la princesse Mathilde le lançât dans les honneurs administratifs et politiques.

Chose étrange : le monde des gens de lettres et des artistes avait accueilli avec sympathie et applaudissements l'élévation de M. de Nieuwerkerke à cette première magistrature des Beaux-Arts, et aucune note jalouse ou discordante n'était venue troubler le concert des louanges. Il faut dire qu'à un goût très fin et très éclairé, qui rendait en matière d'art sa compétence indiscutable, M. de Nieuwerkerke joignait beaucoup d'esprit, de finesse, un sincère désir d'obliger et la ferme volonté de ne pas faire de mécontents. On ne trouvait pas chez lui cette morgue qui est la plaie, en France, de l'administration et des hommes en place. Pour arriver jusqu'à son cabinet, il ne fallait pas passer par des antichambres peuplées de garçons de bureau grincheux ou bourrus, ou par des bureaux garnis d'employés insolents, ainsi que cela se voit et se pratique dans tous les ministères, d'où, entré en humble solliciteur, on se hâte de sortir pour éviter de céder à la tentation d'appliquer sa botte au bas du dos de quelqu'un.

Quand on voulait voir M. de Nieuwerkerke, on le trouvait dans le superbe appartement qu'il occupait au Louvre et où l'on accédait par la cour même du palais. A moins que quelqu'un ne fût déjà en conférence avec lui, on était introduit sur-le-champ dans la vaste salle où il avait installé son cabinet d'armes et dont il faisait les honneurs avec une satisfaction bien naturelle et avec une inépuisable bonne grâce. On admirait tout en causant, et le temps s'écoulait rapidement sans

que M. de Nieuwerkerke voulût jamais le faire remarquer.

Lorsque l'abbé Coquereau me présenta au surintendant des Beaux-Arts, j'étais encore fort jeune, et toutes nos relations se bornaient, de ma part, à ne pas manquer une seule des soirées musicales d'hommes qu'il donnait chaque mercredi, pendant environ trois mois de l'hiver. Ce qui, à tout autre, aurait coûté des sommes folles, ne coûtait pas un sou à M. de Nieuwerkerke. Tous les artistes, chanteurs et instrumentistes de Paris, tous ceux de l'étranger qui venaient demander au public parisien la consécration d'une renommée déjà faite dans leur pays, se disputaient la faveur de passer par les salons de la surintendance, où ils étaient entendus et jugés par ceux qui étaient les plus capables de prévenir et de façonner l'opinion du public. Tous les écrivains, tous les artistes se pressaient à ces soirées, et les cent voix de la presse faisaient le lendemain, à ceux qui avaient été applaudis la veille, la plus profitable de toutes les réclames. Comme j'entendais d'excellente musique, comme je voyais défiler devant moi toutes les célébrités qui se partageaient l'attention de la France, je n'aurais pas manqué une seule de ces soirées pour un empire.

Un peu plus tard, nos relations se resserrèrent sous l'influence d'une passion commune, celle des armes anciennes. J'avais précédé M. de Nieuwerkerke dans la carrière, mais il ne tarda pas à m'y suivre et à m'y dépasser. Les belles choses affluaient chez lui; il achetait avec discernement et payait sans marchander. Puisque j'ai parlé de cela dans un autre chapitre de ces *Souvenirs*, je n'y reviendrai pas, sinon pour dire qu'en peu de temps la collection du Surintendant était devenue,

après celle de l'Empereur, la plus intéressante et la plus riche.

Quand eut pris le pouvoir le ministère qui conduisit l'Empire à sa perte et valut à la France la guerre et l'invasion, les nécessités politiques provoquèrent la création d'un ministère des Beaux-Arts en faveur de M. Maurice Richard, fort galant homme d'ailleurs, mais très dépaysé dans un milieu qui n'était pas le sien. M. de Nieuwerkerke dut lui céder la place et descendre d'un degré sur cette échelle des honneurs dont il occupait le sommet. Devenu simple directeur des Musées impériaux et, par conséquent, quoique sénateur, le subordonné du jeune député, l'ex-surintendant supporta avec beaucoup de dignité cette quasi-disgrâce, et, quittant le Louvre, il se retira comme un philosophe dans le petit hôtel qu'il s'était fait construire auprès du parc Monceaux. Là il était encore plus accessible qu'au Louvre, s'il est possible, et recevait avec une parfaite bonne grâce les visiteurs dans le grand hall du second étage, entièrement tapissé d'armes et d'armures. Son séjour dans ce confortable et artistique buen-retiro ne devait pas être de longue durée. Aussitôt après la chute de l'Empire, privé de tous ses titres officiels, M. de Nieuwerkerke vendit son hôtel à l'Américain Riggs, ses armes à sir Richard Wallace, et se retira sur les bords d'un des lacs les plus pittoresques de la Lombardie. C'est encore là qu'il réside au moment où j'écris ces lignes, ne faisant plus en France que des apparitions de plus en plus rares (1).

A propos du comte de Nieuwerkerke, il me revient en

(1) Le comte de Nieuwerkerke est mort depuis peu.

mémoire une anecdote dont le héros fut M. Edmond About, et dont l'authenticité me fut garantie par quelqu'un qui était en excellente position pour être bien informé. L'hôtel de la rue de Courcelles, où habitait la princesse Mathilde, était largement ouvert aux artistes, dont la Princesse, artiste elle-même, aimait à s'entourer. Sa table et ses salons leur étaient hospitaliers. Parmi les plus assidus figurait M. Edmond About, fraîchement rallié à l'Empire. M. About, malgré tout son esprit, ne brillait pas par la correction de son attitude et de son langage. Il sacrifiait tout au plaisir d'emporter le morceau et le prouva, dès le début de sa brillante carrière littéraire, quand il paya de la plus sanglante satyre la généreuse hospitalité que la Grèce lui avait accordée. Or, un soir, avant le dîner, M. Edmond About s'entretenait avec la Princesse, quand M. de Nieuwerkerke vint se mêler à la conversation avec une familiarité qu'autorisaient ses relations d'intimité avec la maîtresse du logis. — « Fi ! le gros jaloux ! » — s'exclama M. About, comme s'il disait la chose du monde la plus naturelle. La Princesse saisit un cordon de sonnette, et désignant d'un geste tout impérial le futur académicien au valet de pied qui avait répondu à son appel : — « Otez le couvert de Monsieur, dit-elle ! » — M. About, honteux et confus, prit la porte et ne pardonna jamais à la Princesse l'insolence dont il s'était rendu coupable envers elle. Inutile d'ajouter que l'hôtel de la rue de Courcelles lui fut désormais rigoureusement fermé.

Le comte de Nieuwerkerke avait, lui aussi, je crois, vécu quelque peu dans l'intimité des princes d'Orléans sous le règne de Louis-Philippe, mais lui, du moins, ne leur avait jamais rien dû. Il faisait alors de l'art pour

vivre ; en se rattachant à l'Empire, il ne trahissait pas la reconnaissance et ne reniait pas les bienfaits.

Avec l'avènement du ministère Emile Ollivier, il me fut donné de voir de plus près ce monde officiel dont je n'avais rencontré quelques échantillons que dans les salons de la surintendance, terrain neutre. J'étais forcé, par une nécessité pénible, de m'y mêler, car il me fallait demander à l'empire ce que les hommes de mon parti ne pouvaient me procurer. J'avais nettement et loyalement exposé à Vienne, en février 1870, ma situation à M. le comte de Chambord, en passant quelques jours auprès de lui, et en lui faisant des adieux que j'étais loin alors de croire éternels. Je le croyais d'autant moins qu'en 1875, au moment ou la Monarchie fut si près d'être rétablie, étant sous-préfet de Lunéville, j'avais été mandé au ministère de l'intérieur dont le duc de Broglie était alors titulaire, et que l'on m'y avait tenu ce langage : « demain la Monarchie sera rétablie par un acte de la Chambre. Nous sommes sûrs d'une majorité de quinze à seize voix. Après-demain, par la force du fait accompli, cette majorité sera de cent voix. M. le comte de Chambord rentrera en France par l'arrondissement que vous administrez. » Suivaient les instructions sur ce que j'aurais à faire.

On pense si j'étais reparti joyeux à la pensée que je serais l'un des premiers à saluer, comme Roi, celui que j'avais si longtemps et si fidèlement servi dans l'exil. On sait ce qu'il advint. Aussi, en me rappelant depuis cette exclamation échappée, en me parlant, à M. Gaulthier de Rumilly, incorrigible député de l'opposition quand même : « la droite est ignoble ! », me suis-je souvent surpris à penser qu'il était du moins certaine partie de

la droite à laquelle ce qualificatif aurait pu fort bien s'appliquer.

En réponse à la confidence douloureuse que j'étais forcé de lui faire, M. le comte de Chambord, voyant la profonde douleur qui m'agitait, m'avait pris les mains et répondu avec une émotion qu'il ne cherchait pas non plus à dissimuler :

— Puisqu'il n'en saurait être autrement, allez : mais n'oubliez pas qu'il faut servir avant tout la France et servez-la aussi fidèlement que vous m'avez servi.

Puis il m'embrassa.

Quelques mois après, présenté à l'Empereur par le duc de Montebello, un vrai et parfait gentilhomme, quand je lui eus exposé ma requête tendant à être admis dans l'administration préfectorale, Napoléon III me répondit :

— Il est fâcheux que vous ne puissiez entrer dans l'armée comme vous l'auriez voulu, car la France va avoir besoin de tous ses enfants. Mais, demain, au conseil des ministres, j'insisterai pour que l'on vous donne un poste à la frontière, où vous pourrez servir votre pays non-seulement en administrateur, mais en soldat. Après la campagne, si la fortune de la guerre nous est favorable, je vous dédommagerai par une bonne préfecture.

Puis l'Empereur reprit :

— Vous serviez M. le comte de Chambord ?

— Oui, Sire, — répondis-je — et je suis allé lui demander l'autorisation de parler à l'Empereur comme je viens de le faire.

Le regard, ordinairement terne et voilé de Napoléon III, s'éclaira ; il me regarda dans les yeux et reprit :

— Vous avez bien fait, Monsieur.

Alors il me serra la main.

Quarante-huit heures après, M. d'Auribeau, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, me télégraphiait : « Mon cher sous-préfet, venez donc déjeuner avec le ministre. » Quelques jours plus tard, l'Empereur quittait Saint-Cloud qu'il ne devait jamais revoir, et j'arrivai à mon poste, à Montbéliard, pour y avoir la première douleur d'annoncer à mes administrés le désastre de Reischoffen.

Ce que Napoléon III ignorait, c'est que ses ministres avaient voulu que je lui demandasse l'audience qui m'avait été si facilement accordée, malgré tous les soucis de l'heure présente.

— Vous serez très bien accueilli, m'avait dit M. Chevandier de Valdrôme, ministre de l'intérieur ; vous connaissez la parole de l'Évangile : « Il y a plus de joie au Ciel pour un pécheur...

Pour la nomination d'un simple sous-préfet, ce ministère, qui osait tout, avait besoin de sembler avoir la main forcée, et ma nomination avait besoin de paraître être discutée en conseil et accordée sur la demande de l'Empereur. C'est dans le même ordre d'idées que l'on avait cru devoir faire suivre, dans le *Journal Officiel* mon nom de ce qualificatif « avocat ».

Or, il faut que l'on sache que je n'étais pas même bachelier en droit. Sur l'observation que j'en fis en riant à M. Chevandier de Valdrôme, à ce déjeuner dont je viens de parler, le ministre m'avait répondu en riant ainsi :

— Que voulez-vous ? c'est un prétexte à l'usage des députés qui nous épluchent de fort près.

Et pourtant il avait pris la précaution de faire apos-

tiller ma demande par dix-sept députés, pas moins. Avec le ministère libéral, l'esclavage avait déjà commencé, et Dieu sait pourtant si, jusqu'au 4 septembre, l'opposition comptait, à la Chambre, les éléments nécessaires pour avoir la tête haute.

Singulier ministère, que celui-ci ! Son chef, M. Emile Ollivier, est trop connu pour que j'ai la prétention de rien apprendre d'inédit sur son compte, sauf peut-être que, recevant ses invités au Ministère de la Justice, au mois de mai, je remarquai avec surprise qu'il avait endossé un habit en alpaga, avec lequel on aurait pu croire qu'il avait couché pendant quelques nuits, et qu'il affectait de tenir volontiers les pouces dans les entournures de son gilet, ce qui lui donnait l'air bien moins ministre que les solennels huissiers chargés d'introduire et d'annoncer les invités. M. de Morny, s'il eût encore été vivant, se serait voilé la face d'horreur. Ce qui me frappa non moins, mais à un degré tout différent, à cette soirée, ce fut d'entendre annoncer « Monsieur Guizot », et de voir l'ancien ministre, la tête droite et fière, le cou emprisonné dans la cravate rouge supportant le bijou de la Toison-d'Or, la seule décoration qu'il eut mise, s'avancer d'un pas lent et ferme vers M. Emile Ollivier qui se précipitait, les mains, je pourrais dire les bras tendus. Tout le brouhaha des conversations avait cessé comme par enchantement ; l'entrée de M. Guizot dans un ministère de l'Empire aurait produit moins d'effet que si un obus était venu éclater au milieu des salons.

J'étais moins surpris que d'autres, car, quelques jours auparavant, j'avais assisté dans la salle des Pas-Perdus du Corps législatif à une scène curieuse vraiment typique. J'avais vu M. Guizot et M. Emile Ollivier s'étrein-

dre et s'embrasser. M. Guizot venait annoncer au ministre qu'il avait, l'instant d'avant, été nommé membre de l'Académie française. L'ancien ministre du Roi Louis-Philippe avait mis son influence sur la docte assemblée au service du ministre de l'Empereur et enlevé cette élection pour laquelle l'Académie ne témoignait pas d'un bien grand enthousiasme.

L'aspect de cette illustre vieillard venant, pour ainsi dire, s'incliner devant le jeune homme que j'avais connu quelques années auparavant simple répétiteur de droit d'un de mes cousins, et dont la plus grande partie du talent consistait dans une ambition démesurée et une suffisance peu commune, m'avait causé, ainsi qu'à tous ceux qui en avait été témoins, la plus pénible impression. On soupçonnait un mystère, dont on ne tarda pas à avoir l'explication.

M. Guizot fils, comme bien d'autres, avait éprouvé des revers de fortune, et pour payer le plus pressé de ses dettes, son père désirait se défaire d'un tableau d'un très grand prix. On lui avait suggéré que l'Impératrice seule pourrait l'acquérir. De là ce qui semblait à tous une inexplicable volte-face, et des humiliations qui n'étaient pas aussi gratuites qu'elles le paraissaient.

Je connaissais fort bien M. Guizot pour lui avoir été présenté par mon père en 1852, alors que M. Guizot faisait partout, et notamment dans la *Revue contemporaine* de mon père, de l'opposition à l'Empire. Qui m'eût dit alors qu'en 1870, le même homme politique contribuerait à ma nomination en qualité de sous-préfet de l'empire, en parlant de moi à M. Emile Ollivier qui allait au devant de son moindre désir.

A côté de M. Emile Ollivier, qui absorbait tout dans

sa personnalité remuante et essentiellement méridionale, les autres ministres paraissaient être de simples comparses.

C'était de braves gens et voilà tout. M. Segris, le ministre des finances, n'aurait jamais laissé deviner, sous son enveloppe modeste et son visage quelque peu effaré, les sérieuses capacités dont il fit preuve. M. Louvet, ministre du commerce, ancien banquier, si je ne me trompe, et homme fort considérable et très considéré dans son pays, était d'une honnête médiocrité. Plus accueillant que M. Segris et cent fois plus aimable que M. Emile Ollivier, il était sympathique à tous, mais il fallait, dans son salon, être bien certain qu'il était le ministre pour ne pas lui tourner involontairement le dos, et aller le chercher partout ailleurs.

Quant à M. Chevandier de Valdrome, caractère raide et peu sympathique, lui, il n'était rien moins que chéri de ses subordonnés qu'il traitait avec sévérité. Je crois qu'au moment des complications avec la Prusse, la nationalité de sa femme, qui était allemande, le gênait quelque peu : toujours est-il que si je le trouvais, par hasard, gracieux à mon égard, j'en dois reporter tout l'honneur et le mérite à ses collègues, surtout à M. Louvet, qui le pourchassait sans relâche et le bombardait de lettres officielles pour savoir si ma nomination était faite ou allait être faite.

Etant à Lunéville, plus tard, après la guerre, je comptai parmi mes simples administrés mon ancien ministre, qui avait failli payer de sa vie, pendant la guerre, l'impopularité qui s'attachait à son nom. Il vivait en misanthrope dans son château de Cirey (Meurthe-et-Moselle), à la porte de la fabrique de glaces

dont il était l'un des propriétaires, ce qui lui assurait de superbes revenus, et donnait tout son temps à la chasse au cerf et à l'équitation.

Des autres ministres ou hommes politiques de l'Empire je n'ai rien à dire, et peut-être trouvera-t-on, non sans raison, que, pour en parler si peu, j'aurais mieux fait de me taire.

CHAPITRE X

VERSAILLES ET LA COMMUNE.

Versailles avait un singulier aspect, au mois d'avril 1871. Le petit Thiers, celui que le maréchal Soult avait surnommé « le petit foutriquet », y remplaçait Louis XIV ; et M. Ernest Picard ne parvenait pas à donner le change à personne : on ne le prenait pas pour Louvois.

Mon arrivée à Versailles fut assez pittoresque, comme tout l'était d'ailleurs en ce temps-là. Après avoir fait toute la campagne, comme je l'ai raconté dans un livre spécialement consacré au récit de la guerre de 1870 (1), depuis le 22 février jusqu'au 12 avril 1871, j'avais été retenu à Chambéry, d'abord pour reformer les services administratifs de la 3e division d'infanterie du 24e corps, dont j'étais intendant militaire, ensuite pour rapatrier les volontaires garibaldiens qui retournaient en Italie, enfin pour recevoir et licencier l'armée de l'Est qui avait été internée en Suisse, sort auquel, grâce à des amis que je possédais dans l'armée féderale, j'avais eu la bonne fortune d'échapper, et de soustraire tous mes

(1) Souvenirs de guerre, Paris, Calmann-Lévy, in-18.

services et l'artillerie de réserve de ma division, que l'on m'avait confiée.

Le 12 avril 1871, j'avais quitté Chambéry pour me rendre à Versailles où je devais recevoir ma lettre de licenciement. Comme il était impossible de passer par Paris, alors au pouvoir de la Commune, je m'étais arrêté à Melun, et de là j'avais gagné à pied Corbeil, où l'on m'assurait que je trouverais bien un moyen quelconque de rejoindre Versailles. Le moyen, après bien des marches et des contre-marches, ce fut M. Darblay, le grand farinier, qui me le fournit gracieusement. C'est ici que le pittoresque commençait.

Les gardes nationaux de Corbeil avaient capturé la veille, dans une petite gare avoisinante, un personnage qui s'y était installé en qualité de commissaire de surveillance pour le compte de la Commune. Le gouvernement de Versailles avait donné ordre qu'on le lui expédiat, et M. Darblay, maire de Corbeil, allait mettre à exécution l'ordre qu'il avait reçu quand je me présentai chez lui. Une place m'était réservée dans le breack découvert où étaient déjà installés le pseudo-commissaire et trois gendarmes, le revolver au poing. Les gendarmes, pleins de déférence pour mes galons, ne l'étaient pas autant pour le prisonnier qu'ils étaient chargés d'escorter. Ils lui avaient mis les menottes, et lui avaient entravé les pieds qu'ils avaient déchaussés, pour prévenir, disaient-ils, toute tentative d'évasion, laquelle me paraissait bien impossible. Quand la voiture se mit en marche, ils avisèrent en outre le pauvre diable, homme d'une soixantaine d'années, aux longs cheveux et à la grande barbe blanche, coiffé d'un chapeau à haute forme et revêtu d'une redingote passablement râpée, une manière de chien de cour de quelque col-

lègue, qu'ils lui brûleraient la cervelle dans le cas où l'on tenterait de le délivrer. Cet avertissement m'ayant fait dresser l'oreille, mes compagnons m'apprirent que la route n'était rien moins que sûre, que nous devions passer à proximité du fort d'Ivry d'où les communards fouillaient tous les environs à coups de canon, qu'ils envoyaient des détachements en reconnaissance dans différentes directions, et qu'il pourrait « pleuvoir des pruneaux ». Les gendarmes ne paraissaient pas disposés à recevoir « les pruneaux » sans les rendre : j'étais du même avis, et je m'assurai que mon sabre jouait librement dans son fourreau et que mon revolver contenait le nombre voulu de cartouches.

La nuit commençait à tomber lorsque nous atteignimes Longjumeau sans encombre. Pendant qu'un gendarme était allé aux renseignements, et s'informait si la route était libre, je fis accepter au prisonnier un verre de vin et un morceau de pain qu'il prit avec reconnaissance, en m'avouant qu'à Corbeil on s'était beaucoup plus occupé de le garder étroitement que de le nourrir. Quelques instants après, nous nous remîmes en marche et nous arrivâmes enfin à Versailles en pleine obscurité, après nous être fait reconnaître par les avant-postes, tandis que, dans le lointain, le canon grondait sans relâche.

Notre voiture s'arrêta devant la porte de la prison qui s'ouvrit devant nous, et les gendarmes consignèrent leur prisonnier aux mains du directeur à qui je demandai où je pourrais trouver à coucher. Celui-ci m'ayant informé qu'à pareille heure, j'étais certain de n'avoir qu'un ruisseau pour lit, avec le trottoir pour oreiller, tellement la ville était bondée de parisiens qui avaient fui la Commune, voulut bien m'engager à accepter son

hospitalité pour jusqu'au lendemain matin. Elle était primitive, cette hospitalité ; un matelas dans une cellule. Mais, en tout cas, cela valait mieux qu'un ruisseau et un trottoir. C'est ainsi que je passai ma première nuit à Versailles... en prison.

Le lendemain, quand j'eus retrouvé quelques députés que je connaissais, j'en obtins une lettre d'introduction pour leur collègue, M. Rameau, maire de Versailles, et le grand dispensateur des logements. Après m'avoir gracieusement accueilli, ce haut et puissant administrateur, qui personnifiait pour moi une bienveillante Providence, m'octroya un billet de logement en m'assurant que je serais très bien dans la maison où il m'envoyait, chez un dentiste américain, fort connu à Paris. Après avoir, non sans peine, découvert ce port de salut, j'y fus, je dois l'avouer, reçu comme un chien dans un jeu de quilles et invité sans ambages à déguerpir au plus vite. Mais, comme ceci ne faisait pas mon compte, je le pris de très haut et déclarai que j'allais à la Place chercher des soldats pour me faire ouvrir la porte de force. Voyant la tournure que prenaient les choses, le maitre du logis s'exécuta de la plus mauvaise grâce du monde, me fit dresser un lit sur un canapé du salon, et m'y laissa en me déclarant que je passerais une nuit détestable, mais que je n'avais qu'à m'en prendre à mon obstination. A peine étais-je couché, que, dans une pièce voisine, éclataient des cris horribles, les cris de quelqu'un qu'on égorge. Me lever, me rehabiller et me pendre à tous les cordons de sonnette, ne me prit guère plus de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Le dentiste ne tarda pas à paraître, et me demanda ce que j'avais, avec un flegme qui me donna l'envie de lui sauter à la gorge. — Mais, ces cris affreux ! m'écriai-je... — Ah !

je vous l'avais dit... ma femme est en couches, et vous comprenez... — Hélas! je ne comprenais que trop bien !... — Me réfugiant dans le jardin, vaste et fort bien dessiné, j'y passai le reste de la nuit, à la belle étoile, me promenant à grands pas pour me réchauffer, et poursuivi sans relâche par ces vociférations qui faisaient le plus grand honneur aux poumons de Mme E..., mais qui glacent le sang dans les veines aux plus braves. M. E... se montra, en même temps que le jour, et m'annonça avec une visible satisfaction, que la libre Amérique comptait un citoyen de plus.

Après avoir offert mes félicitations à l'heureux père et dentiste tout ensemble, je fus retrouver M. Rameau, que le récit de ma nuit égaya beaucoup et qui ne se fit pas prier pour m'octroyer un autre billet de logement, tout en m'assurant que, si je voulais rester chez M. E... j'avais la certitude que les évènements qui avaient marqué cette nuit désastreuse ne se renouvelleraient pas.

Comme je n'étais pas inoccupé, et que les journées passaient alors à Versailles avec une étonnante rapidité, je ne pus me mettre en quête de mon nouveau gîte avant la tombée de la nuit. Mais, autant dans la journée les rues étaient animées et bruyantes, autant le soir devenaient-elles désertes. Après une heure de recherches infructueuses, après avoir parcouru bien des rues qui se ressemblaient toutes, frappé à beaucoup de portes qui refusaient de s'ouvrir, je finis par me rendre à cette déplorable évidence : j'étais complètement égaré et je n'avais plus qu'une chose à faire, me coucher sur un trottoir, mettre sous ma tête un petit sac qui ne me quittait jamais, et, m'enveloppant de mon mieux dans ma grande capote, me persuader que j'étais dans un lit

moelleux. Comme pareille chose m'était souvent arrivée à l'armée de l'Est, sur la neige et par les froids terribles qui décimaient nos soldats plus vite et plus sûrement que les balles prussiennes, j'en avais pris philosophiquement mon parti, lorsqu'un passant attardé s'arrêta et me demanda avec bienveillance ce que je faisais là, et si j'étais malade. Celui que la Providence m'envoyait si à propos était le comte de Nansouty, neveu du général qui a élu domicile sur le pic du Midi et s'y livre avec un courage tout militaire à des observations astronomiques, qui ont rendu son nom célèbre dans la science. A peine avais-je eu le temps de répondre à mon interlocuteur, qu'il m'engageait à le suivre et que, s'arrêtant à quelques pas plus loin devant une maison de belle apparence, il m'invitait à entrer chez lui et me déclarait qu'il entendait que je fusse son hôte pendant toute la durée de mon séjour à Versailles. Ainsi fut fait. Je reçus dans cette maison amie l'hospitalité la plus généreuse, et je désire, si ces lignes tombent sous les yeux de M. de Nansouty ou des siens, qu'elles leur portent l'expression d'une gratitude que le temps écoulé n'a pu effacer de mon souvenir.

Littéralement, Paris était à Versailles, et quiconque avait l'habitude de connaître Versailles sous son aspect ordinaire, celui d'un désert sillonné par quelques rares passants et par des voitures plus rares encore, n'aurait jamais voulu croire qu'il se trouvait dans la capitale de l'ancienne Monarchie, figée dans ses souvenirs de grandeurs écoulées, et dont le XIXe siècle a fait une nécropole, quelque chose comme une autre Pompéï, moins les laves du Vésuve, moins le puissant intérêt de la résurrection d'une société disparue.

J'ai dit que, pendant la nuit, Versailles redevenait le

même, mais dans le jour c'était bien différent. On commençait alors la guerre contre la Commune. Les troupes et l'artillerie faisaient défaut. A peine venait-on de réparer l'immense et incompréhensible faute commise par M. Thiers, d'évacuer le Mont-Valérien. Aussi, pendant le silence de la nuit, et de ses heures propices aux réflexions, songeait-on à loisir à ce qui préoccupait un peu moins dans l'agitation des journées, c'est-à-dire à la possibilité que les troupes de la Commune vinssent faire une visite peu fraternelle à l'Assemblée nationale et aux ministres de M. Thiers. Et, le fait est, qu'au dire des gens de métier, cette perspective n'avait rien d'improbable. Entre Versailles et Paris il n'y avait que le Mont-Valérien — ce qui était déjà beaucoup — mais fort peu de troupes et encore moins d'artillerie. Le bon public s'imaginait que l'on avait trop de l'un et de l'autre, et que c'était propos de pessimistes, parce que les troupes allaient et venaient, comme les comparses dans un théâtre et parce que la grande place, qui fait face au château, était littéralement couverte d'une quantité de pièces de canon dont un cordon de factionnaires interdisait l'approche.

On y voyait de tout dans ce rassemblement de bouches à feu, on en voyait de toutes les époques, de toutes les formes, de tous les calibres. C'était très décoratif, mais il n'y avait qu'un petit malheur, c'était qu'il eut été impossible de dresser une seule de ces pièces en batterie, par l'excellente raison, toute matérielle, que l'on n'avait rien à mettre dedans. Les munitions faisaient absolument défaut. Mais Dieu veillait évidemment sur l'Assemblée nationale et il avait eu la générosité de prendre M. Thiers sous sa protection, car les gens de

la Commune n'essayèrent même pas une tentative qui, au début, aurait pu trop facilement réussir.

Les hôtels, les maisons particulières étaient bondés d'hommes politiques, de militaires et de fugitifs de Paris. A la grande rigueur, chacun avait pu trouver un coin quelconque pour y étendre un matelas, et les moins fortunés s'estimaient encore heureux d'être acceptés en vingtièmes dans de véritables dortoirs rappelant désavantageusement les jours heureux du collège. Mais la question de la nourriture restait le plus ardu de tous les problèmes ; et rien n'était plus étrange que l'aspect des salles à manger des restaurants et des hôtels, où l'on mangeait sur ses genoux, par séries, les séries à jeun poussant celles qui étaient en train de se repaître, et où l'on voyait tel homme politique, bien connu, aller chercher lui-même à la cuisine la côtelette qui, sans cette précaution, ne serait pas venue toute seule prendre place sur son assiette. Dans ces agapes fraternelles, toutes les situations sociales étaient confondues. Il n'était pas rare de trouver un simple garde mobile, fort dépenaillé, attablé auprès d'un général, et un membre de la droite buvant à la même bouteille, presque dans le même verre, qu'un farouche républicain.

En somme, on mangeait très mal, et les Versaillais, continuant le système d'exploitation qui leur avait si bien réussi avec les Prussiens, édifiaient tranquillement leur fortune aux dépens de ceux dont le malheur des temps avait fait leurs hôtes.

Quoique M. Thiers se crut l'émule de Louis XIV, — je ne suis même pas bien certain qu'il ne crut pas lui être supérieur — il avait eu du moins le bon goût de ne

pas s'adjuger le lit du grand Roi et les appartements tout pleins de son souvenir. Il logeait à la préfecture, vaste et bel édifice construit sous l'Empire, et avait mis dehors, sans plus de façons, le malheureux préfet qui s'était réfugié je ne sais où.

Les ministres qui n'avaient pas, que je sache, la prétention de chausser les souliers de Louvois, de Colbert, de Chamillard, s'étaient installés sans cérémonie dans le château et y avaient établi leurs bureaux avec un superbe désordre qui n'était l'effet d'aucun art, qui était même le plus préjudiciable aux Beaux-Arts. Dans les grandes pièces, on avait établi des refends sans s'inquiéter s'ils coupaient en deux quelque grande toile dont une moitié se trouvait dans un bureau et l'autre moitié dans un autre. Malgré les inscriptions explicatives, indiquant que tel ou tel escalier conduisait à tel ou tel ministère, c'était un véritable dédale, dans lequel fonctionnaires et solliciteurs se perdaient à qui mieux mieux. Avait-on affaire à un ministre on le trouvait du côté droit de la cour ; à son sous-secrétaire d'Etat, c'était à gauche qu'il fallait aller. Et la plupart du temps, quand on avait bien couru après l'un ou l'autre, quand on avait fait antichambre pendant des heures, n'ayant d'autre distraction que d'écouter le grondement des canons de Paris qui tiraient sur les troupes de Versailles, on apprenait que le ministre et le sous-secrétaire d'Etat étaient à la Chambre, retranchement suprême dans lequel il était impossible de les forcer.

La Chambre n'était autre que la salle de spectacle du palais, aménagée tant bien que mal pour recevoir les députés que le public contemplait du haut des loges. Le bureau et le président siégeaient sur la scène et l'orchestre ; l'orateur parlait du haut d'une tribune ins-

tallée à la place de la rampe. Les députés faisaient toujours salle comble, car les distractions étaient rares à Versailles. Les séances tenaient lieu de ces représentations de jour, que l'on donne maintenant, sous le nom de matinées, dans tous les théâtres de Paris. Comme les dégagements étaient petits et incommodes, comme la pièce où les députés recevaient leurs nombreux clients était minuscule, les honorables avaient adopté pour salle d'audience les ombrages du parc où il était assez difficile aux huissiers d'aller les réclamer pour les votes ou pour les « incidents ». C'était le légendaire Bécherelle, chef des huissiers, qui se chargeait généralement d'avertir ceux qui fumaient leur cigare dans la galerie des Tombeaux, transformée en salle des Pas-Perdus, et où les statues des grands ancêtres pouvaient contempler à leur aise ces descendants dégénérés. Dès que l'orage commençait à gronder dans la salle, Bécherelle parcourait à toutes jambes cette galerie et les couloirs fort étroits où le public était relégué, jetant aux uns et aux autres cet avertissement comme le glas du tocsin : « Un incident, un incident ! » Chacun alors de se précipiter et de se jeter dans l'orchestre et dans les loges avec un bruit d'ouragan. C'est ainsi qu'il me fut donner d'assister un jour à un incident qui fit grand bruit dans les journaux. Gambetta était à la tribune et, entre autres aménités à l'adresse de la droite, il venait de s'écrier : « Les bonapartistes sont des misérables ! » Là-dessus M. Buffet, président de l'Assemblée, bondit sur sa sonnette qu'il agite à tour de bras, et somme l'orateur de s'expliquer et de retirer l'injure qu'il vient d'adresser à l'Assemblée. — « Volontiers, répond Gambetta, mais je ferai remarquer à M. le président que ce n'est pas une injure, que c'est une flétrissure, et, ajoute-

t-il avec un grand geste, et je la maintiens ! » Puis, il quitte la tribune au milieu d'un vacarme indescriptible.

Les jours où M. Thiers ne dédaignait pas, quoique chef du gouvernement, et décoré par lui-même du titre de Président de la République, sans qu'aucun vote le lui eut conféré, et sans que la République fut en aucune façon proclamée, de venir s'expliquer sur sa politique ou défendre un projet de loi, ces jours-là, il y avait salle comble ; et si l'on avait dû payer ses places, le gouvernement aurait fait de belles recettes. Le pseudo-libérateur du territoire y affectait volontiers des allures de dictateur, et ce fut cette intervention directe et déplacée dans les luttes du Parlement qui le perdit. Mais les événements parlementaires qui amenèrent et préparèrent sa chûte sont trop connus pour qu'il soit opportun de les rappeler ici. Je me bornerai à mentionner, comme preuve de son inaltérable confiance en lui-même que, quand on vint le prévenir qu'il avait été mis en minorité par une Chambre impatiente de secouer le joug du plus autoritaire des hommes, quand, sans s'expliquer davantage, on lui dit qu'il avait vingt ou trente voix : « C'est peu, — répondit M. Thiers, — mais enfin on peut gouverner avec cela ». Il fallut donc lui expliquer que c'était une majorité contre lui. Il fut alors contraint à se décider à se séparer de ce cher pouvoir au sein duquel il espérait bien vivre longtemps et mourir le plus tard possible, en l'exerçant toujours. Les dernières heures du règne furent piteuses et lamentables. Aux colères de M. Thiers venaient s'ajouter les récriminations de Mme Thiers, qui eut volontiers emporté jusqu'aux serviettes de la buvette.

M. Thiers était éclectique en fait de ministres, et

ceux-ci, à leur tour, étaient éclectiques en fait de fonctionnaires. Tout était à renouveler dans l'administration, car on ne pouvait, sans s'exposer à une mort certaine, laisser en fonctions les étonnantes créatures de Gambetta. Le coup de balai s'imposait dans ces écuries d'Augias, et l'on y procédait d'une manière assez fantaisiste. Cela avait été à Bordeaux, tandis que Gambetta humait encore l'air pur et salutaire de Saint-Sébastien, que l'on avait préludé au massacre de ses préfets. Les nouveaux élus venaient un peu de tous les coins de l'horizon politique, et M. Lambrecht, ministre du commerce, aurait pu, en m'apprenant qu'une sous-préfecture m'était rendue avec avancement, s'épargner la peine d'ajouter que je n'étais pas renommé parce que j'avais été fonctionnaire de l'Empire, mais quoique...

Dans la nouvelle administration, les anciens préfets de l'Empire coudoyaient des orléanistes et des légitimistes, qui devaient être bien étonnés de voir remplacer sur leurs épaules, par l'habit brodé du préfet, l'habit noir avec lequel jusqu'à ce jour leur science avait consisté à conduire des cotillons avec maëstria. Les républicains étaient en minorité, mais il y en avait pourtant quelques-uns pour que la macédoine fut complète.

Dès que le gouvernement fut installé à Versailles, ce fut le tour des sous-préfets et des conseillers de préfecture. Suivant l'invariable logique française, pour les fonctions qui exigeaient moins d'expérience et de connaissances acquises, on choisit de préférence d'anciens fonctionnaires qui étaient au contraire plus particulièrement doués de l'une et des autres. Les députés faisaient avec rage le siège des ministres qui, excédés,

finissaient par s'en tirer en les laissant choisir pour leurs protégés le poste qui leur convenait le mieux. Quand vint mon tour, M. Picard, ministre de l'intérieur, dit un jour, par dessus l'épaule, au député très influent qui me patronnait : « J'ai pour lui Soissons et Béthune, qui ne sont pas encore donnés; lequel choisissez-vous? — Béthune, répondit le député.— Va donc pour Béthune, reprit le ministre ». — Et effectivement, le lendemain mon nom figurait dans le *Journal officiel*. Je crois que celui à qui Soissons échut en partage, ne se douta jamais qu'il ne devait ce poste qu'à l'effet du plus pur hasard. Mais, il faut ajouter que le hasard, qui fait parfois bien les choses quand il s'en mêle, l'avait cent fois mieux servi que moi.

Mais ce n'était pas tout que d'être nommé, il fallait encore être agréé par la députation du département dans lequel on était envoyé.

Il me souvient de la grimace significative que firent quelques-uns des députés du Pas-de-Calais en voyant le nouveau sous-préfet de Béthune revêtu d'un uniforme, trés endommagé, d'intendant militaire, et de l'espoir que l'un d'eux voulut bien m'exprimer que je n'irais pas administrer sous ce costume. J'aurais pu répondre à cet honorable imbécile que je n'en connaissais pas de plus beau ni que l'on put être plus fier de porter. Je me bornai à lui dire que, comme ce vêtement était le seul que l'ennemi eut bien voulu me laisser, il faudrait que mes nouveaux administrés en prissent leur parti, au moins provisoirement.

Il y avait encore autre chose, une autre épreuve à subir, et de celle-là on ne pouvait se tirer au moyen d'une verte réplique. Cette épreuve consistait à gagner son poste, et pour ceux qui étaient envoyés dans le Nord,

elle offrait les plus sérieux désagréments, que compliquait encore le port de l'uniforme militaire.

Lorsque je quittai Versailles pour me rendre à Béthune, on m'informa qu'il se présentait une excellente occasion d'atteindre Saint-Denis, où je pourrais prendre à destination du Nord un des trains qui sortaient librement de Paris dans cette direction, de par la volonté formelle des Allemands. Cette occasion consistait en une place qui m'était offerte dans un fiacre découvert, un des nombreux fiacres parisiens qui avaient émigré, eux aussi, à Versailles, à côté d'un certain baron X..., agent secret de M. Thiers auprès de quelques membres de la Commune. Il n'était pas le seul que M. Thiers employât à des négociations dont les conditions n'ont jamais été bien définies. C'est ce que me raconta mon compagnon de voyage pendant que nous roulions vers Saint-Denis, et il me raconta également qu'il entrait dans Paris et en sortait aussi facilement qu'il le voulait, grâce au passeport, délivré par la Commune, dont il était porteur.

Il était vraiment bien fâcheux que ce passe-port ne pût être affiché sur notre fiacre, de façon qu'on parvint à le lire distinctement du haut des fortifications de Paris ; car, à certain endroit, en vue des remparts que garnissait l'artillerie des fédérés, quelque chose qui passa sur nos têtes avec un ronflement sinistre et qui m'était devenu familier, produisit dans notre modeste équipage une perturbation singulière et subite. Le cocher, sautant à bas de son siège avec l'agilité d'un clown, s'était précipité à plat ventre dans le fossé qui bordait la route, et le baron X... m'avait saisi le bras en s'écriant : « Bon Dieu ! qu'est-ce que cela ? — Cela, lui répondis-je, c'est un obus. On tire sur nous, tout simplement. »

Effectivement, deux autres projectiles, avec leur musique endiablée, passant encore au-dessus de nous, prouvèrent que, pour des gens qui n'en font pas leur métier, ces artilleurs improvisés ne tiraient pas mal. — « Trop haut, dis-je à mon compagnon ; mais si nous restons immobiles, cela leur permettra de rectifier leur tir. Il faut continuer et rapidement. » — Mettant pied à terre, je courus relever par le collet le cocher qui s'obstinait à faire le mort et lui signifiai poliment, mais en lui montrant mon revolver, que s'il ne remontait pas sur son siège et s'il n'obtenait pas de son cheval toute la vitesse dont celui-ci était capable, l'aventure pourrait finir mal pour lui. Le pauvre diable ne se le fit pas dire deux fois, et l'instant d'après nous roulions à fond de train, quand, à deux kilomètres de là, nouveau et brusque temps d'arrêt, et nouvelle tentative du cocher pour faire un plongeon que j'arrêtai court, car je le surveillais. Cette fois, il ne s'agissait plus d'obus, mais de balles. A notre droite, des fédérés et des gardes municipaux, déployés en tirailleurs, échangeaient des coups de fusil. Je dois dire que le négociateur de M. Thiers, qui ne s'était jamais vu à pareille fête, faisait une contenance qui n'avait rien d'héroïque. — « Jamais cela ne m'était arrivé, » disait-il. — A quoi je répondis que, pour peu qu'il continuât à faire la navette entre Paris et Versailles, il pouvait s'apprêter à avoir chaque fois ce spectacle et à courir les mêmes risques.

L'argument que j'avais employé avec le cocher ayant réussi une seconde fois, nous reprîmes notre course de plus belle et nous atteignîmes Saint-Denis sans nouvel incident. Mais, pour ce qui me concerne, je n'en avais pas fini avec les aventures.

Saint-Denis était au pouvoir des Prussiens et il y avait

un poste dans la gare même. Le chef de station, à qui je m'adressai, me répondit qu'il n'y aurait de train pour le Nord que le lendemain matin, mais qu'il fallait quitter Saint-Denis au plus vite, car je serais infailliblement arrêté à cause de mon uniforme. Il me fit remarquer que les soldats du poste semblaient se concerter et qu'un sous-officier venait de quitter la gare : — « Il est allé certainement, dit-il, prévenir le commandant de place, et il rapportera l'ordre de vous mettre en prison. » —

La nuit était arrivée et le chef de station était rappelé dans son bureau par la sonnette du télégraphe ; je le suivis. Après avoir répondu à la dépêche qu'il recevait, il se frappa le front et me dit : — « J'ai une idée ; cela tournera peut-être mal pour moi, mais enfin il ne sera pas dit que je vous aurai laissé vous en aller, par la nuit et seul, dans ce pays rempli de Prussiens et que vous ne connaissez pas. Voici un matelas sur lequel l'homme d'équipe de garde passe la nuit. Voilà sa casquette et sa veste d'uniforme. Endossez l'une et coiffez-vous de l'autre et couchez-vous sur ce matelas. Je dormirai dans ce fauteuil, et si les Prussiens viennent ici, je serai là pour leur répondre. » — En un tour de main, j'avais retiré ma capote et ma tunique, et j'étais devenu homme d'équipe jusqu'à la ceinture. Il s'agissait de cacher mon pantalon et mes grandes bottes éperonnées, que je ne pouvais envoyer rejoindre le reste de mon équipement dans le placard où mon hôte venait de le renfermer. Un superbe caoutchouc d'uniforme d'un officier de la garde prussienne était là, gisant sur une chaise. M'en emparant sans cérémonie, je m'enveloppai dedans depuis la ceinture jusqu'aux pieds et je m'étendis sur le matelas.

A peine le chef de gare avait-il baissé le gaz de sa lampe, de manière à produire une quasi-obscurité, et s'était-il allongé dans son fauteuil, que quelques officiers prussiens, faisant irruption dans le bureau, s'informaient d'un ton très arrogant du « colonel français » qu'on leur avait signalé. Avec un sang-froid imperturbable, le chef de gare ayant répondu qu'il était parti presque aussitôt, avec une voiture qui l'attendait, et qu'il avait pris la route de Montmorency, après s'être consultés à voix basse, l'un d'eux, en me montrant du doigt, demanda qui j'étais. Il faut dire que, les yeux presque clos, je représentais de mon mieux quelqu'un qui dort à poings fermés : — « C'est l'homme de garde pour cette nuit, répondit le chef de gare ; il est exténué de fatigue. Avez vous besoin de lui ? » —

Sur une réponse négative, les officiers Prussiens sortirent sans saluer, comme ils étaient entrés. — « Je crois, me dit mon hôte, que nous serons tranquilles à présent, à moins que celui qui a oublié son caoutchouc ne vienne le chercher ». — Mais il n'en fut rien, et le lendemain, aux yeux du poste ébahi, je montais lestement, au moment où il se mettait en mouvement, dans le train se dirigeant sur Amiens. Le mécanicien avait reçu l'ordre de ne voir aucun des signaux d'arrêt qui pourraient lui être faits. J'eus la délicatesse de ne pas emporter le caoutchouc, et je m'en suis repenti, parce qu'en temps de guerre tout ce qui est bon à prendre est meilleur à garder.

C'est également à un autre chef de gare que je dus d'échapper à un danger beaucoup plus grave, celui d'être fusillé par les fédérés.

Pendant que j'étais en garnison à Chambéry, occupé, comme je l'ai dit plus haut, à reconstituer les services administratifs de la 3e division du 24e corps, dont j'étais

intendant militaire, je fus envoyé en mission à Bourg, à Dijon et à Melun. On m'avait prescrit, pour éviter toute difficulté avec les Prussiens, de revêtir des vêtements civils, mais j'étais porteur d'une feuille de route qui m'assurait aide et protection auprès des autorités civiles et militaires françaises; et quand je fus à Melun, l'idée, idée saugrenue et bizarre, j'en conviens, me vint de pousser jusqu'à Paris pour m'assurer par moi-même de ce qu'était cette insurrection dont on faisait des récits fantastiques. M. Thiers, son gouvernement et les troupes demeurées fidèles avaient déjà gagné Versailles, mais la guerre n'était pas commencée en fait, et aucun coup de canon n'avait encore été tiré.

Arrivé le matin à Paris, j'avais prévenu, à tout hasard, le chef de gare de Paris-Lyon de mon équipée et je lui avais donné mon adresse. Me lançant aussitôt à travers la ville, j'avais employé toute la journée à visiter les différents points sur lesquels, disait-on, les fédérés avaient concentré leurs forces et leur artillerie. C'est ainsi que, notamment, j'avais vu l'hôtel de ville entouré d'une triple ceinture de canons, et visité les barricades de la rue de Rivoli. Puis, j'avais gravi les hauteurs de Montmartre et je m'étais promené partout, parfois escorté par des fédérés qui interrompaient une partie de bouchon pour me faire les honneurs des pièces d'artillerie dont ils étaient aussi fiers qu'une coquette de ses bijoux, et qu'ils avaient braquées de manière à enfiler toutes les rues donnant accès sur les hauteurs. J'avais rencontré partout un excellent accueil, très peu de curiosité indiscrète, que je satisfaisais d'ailleurs en affirmant que j'étais attaché militaire à la légation de Suisse, et quand on me répondait que les républicains de mon pays — d'adoption — étaient les frères des républicains de

Paris, je confirmais la chose avec une véhémence toute patriotique, et surtout helvétique.

De retour le soir chez l'ami qui m'hébergeait, j'y avais apporté, avec une courbature, la certitude que l'insurrection était formidable, et qu'il coulerait des flots de sang avant qu'elle fût écrasée. Cette visite n'était pas inutile, car, peu après, j'eus l'occasion de rendre compte à Versailles, au ministère de la guerre, de ce que j'avais vu, et l'on m'assura, avec force remerciements, que l'on tiendrait compte des renseignements que j'étais en mesure de donner. Même au plus fort de la lutte, les renseignements d'ailleurs ne firent jamais défaut. Presque chaque soir des servantes, des femmes de chambre, se rendaient sur les remparts et jetaient à des hommes ou à des femmes apostés à l'avance, des paquets renfermant des journaux et des lettres. Par la même voie certains parisiens, réfugiés à Versailles, trouvaient moyen de faire passer de leurs nouvelles aux parents où amis restés dans Paris.

C'était un jeu dangereux, mais il n'est pas à ma connaissance qu'il ait jamais tourné au préjudice de quelqu'un.

Pendant la nuit, un formidable coup de sonnette ayant retenti, mon hôte vint, tout effaré, m'annoncer que bien certainement j'avais été dénoncé, suivi, et que l'on venait m'arrêter. Il me voyait déjà devant le peloton d'exécution, et je pense bien qu'il s'y voyait aussi. Nous tînmes conseil au bruit des coups de sonnette qui se succédaient sans interruption, et nous finîmes par décider que nous devions nous soumettre à notre destinée, puisqu'il est écrit que nul ne peut fuir la sienne. Quand mon ami fût ouvrir, au lieu du peloton de fédérés avec lequel il s'attendait à se trouver face à

face, il eut l'inexprimable soulagement de voir sur le seuil un honnête employé du chemin de fer de Lyon, qui s'informa de moi et venait me prévenir de la part de son chef que le dernier train partirait le lendemain vers deux heures, et qu'après le départ de ce train tout service cesserait sur la ligne.

Le lendemain, bien avant l'heure fixée, j'étais à la gare et je me promenais de long en large, en regardant tantôt les fédérés qui l'occupaient militairement, tantôt les voyageurs assez nombreux qui se pressaient à la distribution des billets et à l'enregistrement des bagages, quand un fédéré, porteur d'une honnête figure, mit la main sur mon bras et m'entraina à l'écart.

— Vous êtes militaire, dit-il, et je parierais que vous êtes officier.

Sur l'affirmation qu'il se trompait absolument, il reprit :

— Si vous n'êtes pas dans l'armée, pourquoi porteriez-vous la cravate d'ordonnance ?

Je mis la main à mon cou et je constatai avec stupeur que j'étais venu à Paris, et que je m'y étais promené toute la journée précédente, avec la cravate de laine bleue réglementaire pour les soldats et dont j'avais adopté l'usage pendant toute la campagne. Cent autres fédérés auraient pu faire la même remarque que celui-ci et Dieu sait quelles auraient pu en être pour moi les conséquences! Comme il n'y avait plus à nier, mon interlocuteur ajouta :

— Cachez cela, relevez le collet de votre paletot, et montez de suite dans le train; c'est plus sûr. On n'ira pas vous y chercher; sans cela votre affaire serait claire. Quant à moi, je n'ai rien vu.

Et me tournant le dos, après m'avoir ostensiblement

lonné une poignée de main comme à un ami que l'on quitte, il s'en fut tranquillement rejoindre ses camarades qui le regardaient. Qu'est devenu ce brave homme? Est-il tombé sous les balles de nos soldats exerçant de justes représailles? Je l'ignore. Toujours est-il qu'il me sauva la vie et qu'il aurait été juste que la sienne fût épargnée. Je n'ai pas besoin de dire quel soupir de soulagement je poussai quand le train se mit en marche, et combien je me promis de ne plus recommencer une aussi dangereuse tentative.

Lorsque l'insurrection fut vaincue, on sait à quel prix, le gouvernement et les députés se partagèrent entre Paris et Versailles. Cette dernière ville continuant à être la capitale politique, chaque jour des trains immenses, bondés de voyageurs, y déversaient, par les chemins de fer des deux rives, ministres, fonctionnaires et députés. Rien n'était plus curieux que ces trains parlementaires, vestibule de la Chambre, dans lesquels, par le fait, les séances de l'Assemblée commençaient et se terminaient. Mais aussi, je dois le dire, rien n'était plus assujettisant ni plus agaçant pour les députés, qui, pour la plupart, et à de rares exceptions près, avaient élu domicile à Paris. Rien, non plus n'était plus amusant que de voir leurs ruses de Mohicans pour esquiver les électeurs et solliciteurs qui attendaient à Paris le départ du train, et comptaient sur la durée du trajet pour accaparer leurs victimes et s'assurer ainsi trois quarts d'heure d'audience, au lieu des quelques minutes, achetées par des heures d'attente, qui leur étaient à grand peine octroyées à Versailles. Je me souviens que j'usai une fois de ce moyen, après l'avènement du maréchal de Mac-Mahon, pour saisir à la gorge le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'inté-

rieur, qui m'offrit gracieusement de choisir entre cinq ou six postes plus agréables les uns que les autres, et s'empressa, non moins gracieusement, de ne m'en accorder aucun. C'était sa revanche.

Pour tout le monde parlementaire, le retour du gouvernement à Paris fut une délivrance, à l'exception toutefois des ministres dont cette existence en partie double faisait admirablement les affaires. Quand on allait les solliciter à Paris, ils étaient invariablement à Versailles. Faisait-on le voyage de Versailles, on ne manquait jamais d'y apprendre qu'ils étaient repartis pour Paris. Il fallait bien, du moins, que dans ce gouvernement ambulant quelqu'un put y trouver son compte.

CHAPITRE XI

DIX ANS D'ADMINISTRATION.

J'ai raconté, dans un autre livre, ma vie militaire, et ces récits avaient emprunté, sans doute, quelque intérêt aux événements que j'ai traversés, aux épisodes qui se sont déroulés devant mes yeux, car le public les a accueillis avec une bienveillance que je n'osais espérer. En sera-t-il de même des *Souvenirs de ma jeunesse*? Je n'ose m'en flatter, car ces souvenirs sont bien modestes, car bien modeste est également le rôle que j'ai joué dans la politique de mon pays.

Ce n'était pas précisément de la bienveillance qu'avaient rencontré dans l'administration mes *Souvenirs de guerre*, lorsque je les publiai pour la première fois, en l'an de grâce 1872. En ce temps-là, j'étais sous-préfet de Béthune (Pas-de-Calais), et je reçus un beau matin un télégramme sur papier jaune, la livrée du télégramme officiel, par lequel M. Victor Lefranc, ministre de l'Intérieur, m'invitait à aller le trouver à Versailles dans le plus bref délai. En persistant à résider dans l'ancienne capitale du grand Roi, le gouverne-

ment prouvait qu'il n'osait pas encore affronter la canaille parisienne, quoique M. Thiers y eut pratiqué d'assez notables épurations pour qu'elle se tint bien tranquille. Je dois dire que les députés étaient encore moins pressés que le gouvernement de revoir Paris, et qu'ils se montraient très réfractaires à toute proposition d'aller siéger sur les bords de la Seine, quoique, pour la plupart, ils demeurassent à Paris.

Il n'est pas d'usage qu'un simple sous-préfet soit appelé par un ministre. C'est le préfet qui est l'intermédiaire naturel et obligatoire entre ce sous-ordre et le grand chef. Qu'il s'agisse d'un blâme, d'une récompense, ou simplement d'instructions à recevoir, le préfet, mandé, recueille la confidence et la transmet au destinataire en y ajoutant de son crû ce que les circonstances, son caractère ou le degré de sa sympathie pour son subordonné lui inspirent. Dans l'espèce, comme cet excellent ministre, qui était bien le meilleur homme du monde, fut bien inspiré de ne pas suivre la tradition et de laisser en dehors mon préfet, car, en raison de la tension excessive de nos relations — il aurait voulu que je l'abordasse comme les Siamois font pour leur Roi, à quatre pattes — le préfet aurait réussi à annihiler la bonne volonté du ministre à mon égard, et aurait servi avec joie de fil conducteur pour que la foudre s'abattit sur ma tête.

Il est inutile de dire que j'avais sauté dans le premier train et que, chemin faisant, je me perdais en conjectures sur ce qui me valait cet excès d'honneur. A vrai dire, je n'étais pas sans inquiétudes, car la conscience d'un sous-préfet est toujours plus ou moins bourrelée.

S'agissait-il d'une question d'avancement ? Comme tout vrai fonctionnaire, quelque soit son grade, à quel-

que classe qu'il appartienne, je demandais un poste supérieur avec un constance digne d'un meilleur sort, parce qu'à cette époque, la hiérarchie était quelque peu sans dessus dessous. Alors que le gouvernement s'était fixé à Bordeaux et qu'à la Chambre on voyait les princes d'Orléans siéger à côté de Victor Hugo coiffé d'un képi de garde national, en même temps qu'on y remarquait nombre de gens qui, questionnés sur ce qu'ils y trouvaient de plus extraordinaire, auraient pu répondre comme l'ambassadeur de Turquie à la cour de Louis XIV « c'est de m'y voir », ce gouvernement, pressé et non sans raison, de nettoyer le monde administratif des personnages étonnants que les hommes du 4 Septembre y avaient mis en circulation, avait jeté son dévolu, pour les préfectures sur des gens qui n'avaient d'autres droits à être préfets que de ne l'avoir pas encore été. Pour les sous-préfectures, on avait dû reprendre tous ceux qui exerçaient ces fonctions pendant la dernière année de l'Empire et que la révolution du 4 Septembre avait fauché sur leurs tiges.

J'étais de ceux-ci, et je n'aurais pas dû trop me plaindre de ma destinée, puisque, sous-préfet de 3e classe pendant quarante jours seulement, j'avais obtenu une 2e classe dans cette course au clocher d'un nouveau genre. Sous l'Empire, il fallait six ans de service pour passer d'une classe dans une autre. Si j'avais été à Bordeaux saluer le soleil levant, j'aurais pu décrocher une préfecture, m'affirmaient les amis que j'y avais, et mes quarante jours de services administratifs m'auraient été comptés pour dix-huit ans. J'aurais pu répondre à ces amis que ma présence n'était pas nécessaire pour stimuler leur bonne volonté, et que le recrutement des préfets ne se fait pas par le moyen d'un conseil de révi-

sion. A leurs reproches et à leurs objurgations, je me bornai à répliquer que, intendant militaire d'une division d'infanterie dont on reformait les cadres à Chambéry, la division ayant été solliciter de la Suisse une hospitalité forcée, à une demande de congé que j'avais introduite pour me rendre à leur appel, on avait répondu par un refus péremptoire. Or, nous étions à la veille d'être licenciés, ce qui dénotait peu de logique de la part de l'autorité militaire, mais elle est de celles avec lesquelles il est impossible de discuter.

C'est ainsi que, un mois plus tard, muni d'une belle lettre du ministre de la Guerre me remerciant des services que j'avais rendus et du concours que j'avais prêté à la Défense nationale, je me trouvais à Versailles, dans la posture fort désagréable de solliciteur, dans celle non moins désagréable de ne rien posséder au monde que l'uniforme dont j'étais revêtu, et de voir remettre aux calendes grecques l'arriéré de ma solde et le remboursement du prix de mes deux chevaux que l'ennemi s'était adjugés. J'avais, en outre, le désappointement d'apprendre que toutes les préfectures étaient données, et qu'il restait à peine quelques sous-préfectures dont on pouvait disposer. J'avoue que je ne pus alors songer, sans quelque amertume, au sacrifice que ma famille avait exigé de moi, en m'empêchant d'accepter la proposition que m'avait faite à Chambéry l'intendant-général de l'armée de l'Est : il m'avait offert de me désigner pour être chargé de la liquidation des comptes du 24e corps, ce qui m'assurait le maintien dans mon grade d'intendant militaire pendant douze ou quinze ans, avec tous les avantages qui y sont attachés, la résidence à Lyon ou à Paris et la retraite comme épilogue. En refusant à contre-cœur, et en ne lui

cachant pas que c'était pour obéir au vœu des miens, je reçus de l'intendant-général cette réponse : « Ils vous font lâcher la proie pour l'ombre, et vous vous en repentirez ». Le fait est que je ne m'en suis pas consolé.

Pour être agréable à ma famille, à laquelle l'unissait une ancienne et étroite amitié, un vieux député de la Somme, M. Gaulthier de Rumilly, mort depuis doyen d'âge du Sénat, travaillait pour moi, et le ministre de l'Intérieur lui avait donné le choix entre deux sous-préfectures de 2e classe, Béthune et Soissons. Quoique Soissons valut beaucoup mieux, M. de Rumilly choisit Béthune, sous prétexte qu'étant originaire de la Somme, rien ne devait m'être plus agréable que de résider dans le Pas-de-Calais. Le ministre était alors Ernest Picard, le joyeux et spirituel avocat parisien, qui avait été dans le Corps législatif de l'Empire l'un des membres de cette minorité minuscule composée de Darimon, qui avait fini par mettre des culottes pour aller aux bals des Tuileries ; de Jules Favre, d'Emile Ollivier, qui courait le cachet pour donner des répétitions de droit ; et de Gambetta qui, mal à l'aise dans cette assemblée composée d'hommes de bonne compagnie, était loin d'y avoir le verbe aussi haut qu'il l'eut plus tard à Versailles. Quand j'allai remercier Picard, il me répondit : — Je vous ai nommé non pas parce que vous avez été, mais quoique vous ayez été fonctionnaire de l'Empire. — Pour le croire, lui dis-je, il faudrait n'avoir pas lu le *Journal officiel* depuis un mois. — Picard se mit à rire et répliqua : — C'est vrai, si nous ne vous avions pas tous repris, je ne sais pas où nous en aurions trouvé de propres.

Il était, en effet, très piquant de constater que, parmi les fonctionnaires de l'ordre administratif, repré-

sentants directs du gouvernement républicain dans les départements, il n'y en avait pas un seul qui fut républicain. Mais il faut dire que ce n'était pas alors la République au nom de laquelle on gouvernait la France.

M. Thiers, le type le plus accompli du vaniteux, de l'égoïste et de l'ingrat, avait, de son autorité privée, baptisé République le gouvernement dont il était le chef, avec autant de raison qu'il aurait pu en faire une monarchie en se désignant comme Adolphe Ier, autocrate des Français. C'était néanmoins un gouvernement anonyme de transition ; chacun le sentait. Il eut abouti infailliblement à la restauration de la monarchie traditionnelle, si M. le comte de Chambord avait voulu consentir quelques sacrifices et ne s'était pas arrêté devant de très honorables, mais très funestes scrupules que Louis XVIII aurait franchi à pieds joints. Découragés, les monarchistes firent la République définitive, avec la conviction qu'ils la gouverneraient; mais cette prétendue habileté, se retournant contre eux, ne servit qu'à assurer le triomphe de leurs adversaires et à mettre la République entre les mains des Républicains. Si, quand le gouvernement et la chambre s'établirent à Versailles, la République avait été officiellement proclamée, il aurait fallu qu'Ernest Picard se contentat de fonctionnaires moins propres ou malpropres tout à fait.

Pour gagner le poste qui m'était assigné, il s'agissait de tourner Paris déjà au pouvoir de la Commune, et de traverser, jusqu'à la limite du Pas-de-Calais, les départements occupés par l'ennemi. L'uniforme que je continuais à porter, faute d'argent pour me faire faire d'autres vêtements, était de nature à me causer de sérieux embarras, Déjà, dans la gare de Saint-Denis, où je faillis en venir aux coups de sabre et me faire arrê-

ter, je n'avais dû qu'au dévouement et à la présence d'esprit du chef de gare de pouvoir m'en tirer sans encombre, après avoir toutefois échangé ma tunique contre la veste de velours d'un homme d'équipe, et avoir caché mon pantalon rouge sous le caoutchouc à boutons d'argent d'un officier de la garde prusssienne, qui cherchait partout ce vêtement sans s'apercevoir qu'il me servait de jupon.

Mon entrée à Béthune fut épique. Les trains partant et arrivant comme ils pouvaient, j'étais attendu depuis plusieurs heures par le secrétaire de la sous-préfecture, vieux bonhomme et très digne homme, qui allait regarder sous le nez tous les voyageurs, leur demandant à tous si chacun d'eux n'était pas le sous-préfet dont on lui avait télégraphié la venue. Quand je me nommai, il faillit tomber à la renverse. L'aspect de cet étrange sous-préfet, le sabre au côté, le képi très galonné, et enveloppé dans une capote d'infanterie qui, pour avoir vu le feu de l'ennemi et les neiges du Jura, n'en était pas plus présentable, bouleversait toutes ses idées ; et il ne tarda pas à m'avouer qu'il m'avait aussitôt pris pour un imposteur.

L'impression que mon nouveau poste m'inspirait n'était d'ailleurs pas meilleure que celle que j'avais inspiré au brave père H... Béthune avait encore conservé ses fortifications, et la triple enceinte et les trois ponts qu'il fallait franchir pour entrer dans la ville endormie, n'évoquait pas de riantes idées. J'étouffais entre ces hautes murailles, après l'habitude que j'avais contractée pendant la guerre de vivre au grand air et d'avoir pour ciel de lit la voûte étoilée. L' « Hôtel de la Sous-Préfecture », grâce à cette inscription en lettres d'or au-dessus de la grande porte, aurait pu facilement

être confondue avec un auberge à l'usage de MM. les voyageurs de commerce, s'il n'y avait pas eu un drapeau pour prévenir toute fâcheuse erreur. Quand je me trouvai absolument seul dans cette grande maison, mon découragement fut complet. En passant à Arras, je m'étais présenté chez le préfet, nommé lui-même depuis quinze jours à peine. Le comte de X..., ex-maître des requêtes au Conseil d'Etat, très fier du nom connu qui lui était échu par adoption, et de beaucoup d'autres choses encore, ne réalisait pas le moins du monde l'idéal que je m'en étais formé ; et au lieu de trouver en lui un appui, dès la première heure j'avais compris que ce serait un adversaire que je rencontrerais. Les deux années et demie que je passai à Béthune, m'en apportèrent chaque jour la preuve. Aussi puis-je dire que je ne dus qu'à moi seul d'obtenir un poste d'avancement, de 1re classe, la sous-préfecture de Lunéville. Pendant ce temps, un de mes collègues qui avait l'échine plus souple et dont l'état civil ne portait pas ombrage, comme le mien, au titre tout battant neuf de M. le Préfet, obtenait, en me passant sur le dos, une agréable préfecture.

Au 4 septembre, la municipalité de Béthune était tombée entre les mains de ceux que l'on appelait alors les radicaux et que, vingt ans plus tard, on aurait traités de réactionnaires. Dans le Pas-de-Calais, en 1871, quiconque se donnait comme républicain, était aussitôt mis sur le même plan que les hommes de la Commune de Paris. En somme, ces farouches républicains n'allaient pas plus loin que M. Thiers, et l'aspect d'une république socialiste ou franchement radicale les eût rendus enragés de colère ou fous de peur. Le maire, riche fabricant de sucre, successeur du maire de l'Em-

pire, lequel était non moins fabricant de sucre et encore plus riche, m'invita à dîner le lendemain de mon arrivée, et j'accomplis chez lui la déplorable prouesse de déchirer avec mes éperons la robe de sa femme et d'en emporter un lambeau en guise de souvenir. On voulut bien ne pas m'en garder rancune, mais je vouai en moi-même mes éperons à tous les dieux infernaux. Deux jours plus tard, d'ailleurs, j'avais déposé l'uniforme militaire, en me promettant que le jour de la revanche je le revêtirais de nouveau, dussè-je en arracher mes galons et entrer dans le rang comme simple soldat. Voici 22 ans de cela ; ce moment béni n'est pas encore venu, et je crains bien que Dieu ne permettra pas que je le voie jamais.

J'avais débuté dans la carrière par la sous-préfecture de Montbéliard (Doubs); la guerre venait d'être déclarée, et il fallait avoir une foi robuste dans les destinées de la France pour entrer à pareille époque dans l'administration. Je ne croyais pas, malgré tous ceux que l'on payait pour crier « à Berlin ! », qu'on serait appelé à renouveler en Prusse les prouesses du premier Empire, et qu'après une autre bataille d'Iéna, on irait dicter la paix dans le palais du vieux roi Guillaume. Je me faisais ce raisonnement, que nous avions eu quelque peine à vaincre les Autrichiens, et encore avec l'alliance des Piémontais conduits par un Roi héroïquement brave ; que les Prussiens avaient à Sadowa battu, à eux tout seuls, les Autrichiens à plates coutures, et j'en tirais cette conclusion que, comme dit le vieux proverbe, les armes étant journalières, nous pourrions éprouver quelque cruelle déception. Mais, de là à songer à l'envahissement et à un démembrement de la France, il y avait un abîme que ma pensée n'aurait jamais osé franchir.

Pourquoi, moi, royaliste fervent, entrais-je dans l'administration sous l'Empire ? Tout simplement — il vaut mieux dire les choses comme elles sont pour ne pas laisser place aux interprétations fantaisistes — parce que des revers de fortune me contraignaient à ne plus rester à rien faire et à trouver une occupation plus lucrative que celle de publier sans relâche des volumes sur l'histoire de ma petite province natale, le Ponthieu. En raison de mes sentiments personnels et des fonctions que j'avais longtemps remplies auprès de M. le comte de Chambord et dont il fallait cesser de m'acquitter, j'avais commencé par frapper aux portes des royalistes et je les avais trouvées hermétiquement closes. Rendre des services, s'occuper de quelqu'un que le malheur a frappé son aile ? Allons donc ! Les riches et les heureux de ce monde ont mieux à faire, à s'occuper d'eux d'abord, à s'occuper d'eux ensuite, à toujours s'occuper d'eux.

La solution vint du côté où je l'attendais le moins. M. Emile Ollivier, alors président du Conseil des ministres et garde des sceaux, avait donné des répétitions de droit à deux de mes cousins chez lesquels je l'avais souvent rencontré. Le directeur général du personnel au ministère de l'intérieur, M. Guillaume d'Auribeau, avait été préfet de la Somme ; je le connaissais personnellement et toute ma famille était bien connue de lui. Par suite d'un enchaînement qu'il serait trop long d'énumérer, l'un et l'autre me firent proposer une sous-préfecture. — « L'Empire libéral n'est plus l'Empire, disait M. Emile Ollivier. Ce n'est plus le gouvernement d'un parti, c'est celui de tous, qui s'adresse à tous les hommes de bonne volonté, à tous les dévouements ». — M. d'Auribeau, à un autre point de vue,

était non moins persuasif. — « Il faut vivre, me disait-il, et sans être à charge à personne. Vous trouverez cela dans le poste que nous allons vous donner ; car quoiqu'il faille commencer par le commencement, nous aurons soin de vous faire parcourir à pas de géant les premières étapes ». — Néanmoins, comme les nominations étaient épluchées en conseil des ministres, le ministre de l'Intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, au moment de rompre en visière aux traditions, en ma faveur, éprouvait le besoin de paraître céder à une formidable pression. Il fallait une demande signée par deux ou trois députés : M. d'Auribeau n'en rencontra pas moins d'une vingtaine, de dix-sept, desquels, au moins, j'étais totalement inconnu. Puis, ce fût le tour des ministres ; M. Ségris, ministre des finances, et M. Louvet, ministre du commerce, sans compter M. Emile Ollivier, assiégèrent leur collègue de l'Intérieur, de telle façon que l'on aurait pu se demander si, de ma nomination, ne dépendait pas le salut de l'Empire. Comme il paraissait qu'un mot dit par l'Empereur lui-même ne serait pas inutile, j'obtins moi-même cette faveur du souverain si odieusement calomnié et auquel ses adversaires les plus acharnés n'auraient jamais dû refuser ces deux éminentes qualités, la plus généreuse bonté, et la reconnaissance inébranlable pour les services rendus. J'ai raconté dans un autre chapitre comment, par l'intermédiaire du duc de Bassano, grand chambellan, j'obtins avec une excessive facilité une audience de l'Empereur, la bienveillante attention qu'il daigna me témoigner, et comment, quand je lui eus dit loyalement que j'avais été demander à M. le comte de Chambord l'autorisation d'agir comme je le faisais, après m'avoir regardé jusqu'au fond de l'âme, l'Empe-

reur me tendit la main, en me disant : — « Vous avez bien fait »—.

Avant de commencer mes démarches et de laisser mes nouveaux amis en faire de leur côté, je m'étais rendu à Vienne où Monsieur le comte de Chambord passait la saison d'hiver, et j'avais expliqué à ce généreux Prince, sans réticences, la situation dans laquelle je me trouvais. Il avait compati à mes peines, à mes désillusions, et après m'avoir fait asseoir pour la dernière fois à sa table, il avait bien voulu m'embrasser en me disant :

— C'est la France avant tout que je vous recommande de servir. Servez-là fidèlement, comme vous m'avez servi moi-même.

Ces paroles retentissaient encore à mes oreilles quand, destitué par le gouvernement du Quatre-Septembre, je m'engageai pour la durée de la guerre. J'obéissais ainsi à la volonté de celui que je n'avais cessé de regarder comme un maître, et j'ai l'assurance d'avoir répondu à l'attente du Prince qu'il ne devait plus m'être donné de revoir.

Si j'étais en règle avec ma conscience, M. Chevandier de Valdrôme ne croyait pas encore qu'il le fut avec les députés, dont il redoutait les interpellations, quoiqu'il affectât des allures autoritaires et indépendantes. Pour lui complaire, M. d'Auribeau imagina que le titre d'avocat ferait bien dans le décret, et il m'en affubla sans s'informer de moi si j'y avais quelque droit. Si j'avais été en position de pouvoir défendre la veuve et l'orphelin et combattre pour ou contre le mur mitoyen, c'eut été évidemment par l'opération du Saint-Esprit ; car de tous les codes je ne savais rien, si non que, vu mon aversion et mon peu d'intelligence de cette science

abstraite, j'avais été refusé trois fois de suite au premier examen, et qu'après avoir dépouillé la robe et le rabat de louage, j'avais fait le serment solennel de ne jamais plus revêtir ni l'une ni l'autre. Avant que le *Journal Officiel* m'eut appris que je venais d'être nommé simultanément sous-préfet et avocat, j'avais reçu de M. d'Auribeau un petit billet ainsi conçu : « Monsieur le Sous-Préfet, voulez-vous venir demain déjeuner avec le ministre ? Il sera bien aise de vous voir. » Ce déjeuner, auquel, en outre du ministre et de M. d'Auribeau, assistaient deux préfets, servit à me convaincre qu'un royaliste qui se ralliait à l'Empire n'était pas tenu pour une quantité négligeable. En effet, il n'y eut pas de témoignages de considération qui ne me furent donnés.

Il ne faut pas que l'on s'imagine qu'une sous-préfecture fasse passer dans les poches de celui qui en est pourvu, une des sources du Pactole. Comme, d'une part, bien des gens veulent croire que ces postes sont aussi lucratifs qu'honorifiques, et que, d'autre part, peut-être les sous-préfectures auront-elles été supprimées, comme un rouage inutile, alors que ces *Souvenirs* auront paru, on ne trouvera peut-être pas hors de propos que j'en dise ici quelques mots.

Il y a trois classes parmi les sous-préfets, comme par mi les préfets. La troisième, par laquelle, sous l'Empire, il était d'usage de commencer, rapportait 4,500 fr.; la deuxième classe 6,000, et la première 9,000. Quant aux préfets, c'est 18,000, 30,000, 40,000. A chaque sous-préfecture est attaché *un fonds d'abonnement* destiné à solder les dépenses matérielles, c'est-à-dire les frais d'impression et le chauffage et l'éclairage des bureaux où l'on trouve toujours bon feu et grande lumière.

Les fonds d'abonnement sont toujours dépassés et au delà, pour peu que le sous-préfet ne veuille pas se mettre en guerre ouverte avec le secrétaire de la sous-préfecture, personnage beaucoup plus important que lui, car il est du pays ou il a à cœur de se créer une certaine influence par les services qu'il rend au tiers et au quart, et car les flots de la politique, qui emportent et remportent les sous-préfets, viennent mourir à ses pieds sans les atteindre. Le véritable sous-préfet, c'est lui ; et les trois quarts du temps, le sous-préfet n'est qu'une machine à signer ce que le secrétaire — qui s'intitule quelquefois pompeusement chef de cabinet — lui présente et parfois prend la peine de lui expliquer. D'où les conclusions à laquelle je suis arrivé, que le sous-préfet, dans l'ordre administratif, est l'équivalent d'une cinquième roue à un carrosse. Il y a plus : agent de transmission, privé de toute initiative, trop souvent il ne sert qu'à entraver la marche des affaires et joue le même rôle que le sabot avec les diligences encore usitées dans ma jeunesse. Une roue étant immobilisée par cet instrument, les autres roues tournaient avec difficulté et l'allure du véhicule était considérablement ralentie.

Parce que le sous-préfet de 1re classe touche deux fois autant que son collègue de 3e classe, il ne faut pas en inférer qu'il soit plus fortuné pour cela. Tout est relatif ; et les postes de 1re classe étant affectés à des villes plus importantes ou à des arrondissements plus peuplés, les occasions de dépenses sont plus fréquentes, les obligations plus dispendieuses. Partant, au bout de l'année, cela se chiffre par des dettes. Quant à la question de joindre les deux bouts, c'est la plus réjouissante des utopies. En veut-on un exemple ?

En arrivant à Lunéville, en 1873, au moment où y cessait l'occupation prussienne, j'étais invité par le ministère à donner de fréquentes réceptions, à rendre un peu de gaieté à cette ville, laquelle, en temps ordinaire, était un lieu de plaisir fort recherché et à la fois très redouté des officiers de la division de cavalerie qui y tenait garnison, car il arrivait trop souvent que beaucoup d'entre eux y laissaient pied ou aile sous la forme de dettes. A peine étais-je installé que j'inaugurais l'ère des plaisirs en donnant un bal ; et je recommençai le samedi de chaque semaine pendant l'année que je passai à Lunéville. Mes administrés ne restant pas en arrière, ce fut, pendant ce laps de temps, une succession de fêtes à faire demander grâce aux plus solides. Le résultat fut que, pendant mon séjour dans l'ancienne capitale du roi Stanislas, je dépensai environ cinq fois mon traitement, et que le ministère ne m'en remboursa pas un centime. Bien plus, les vieux orléanistes intransigeants, entre les mains desquels il venait de tomber, m'envoyèrent en disgrâce dans l'Aveyron pour donner ma place à un juif.

On se fait donc, dans le public, d'étranges illusions sur la richesse des sous-préfets. Il n'est pourtant que trop vrai qu'ils ont plus d'argent sur leur uniforme que dans leurs poches. Voici, à ce sujet, une anecdote authentique et amusante. Lorsque, au 4 septembre, je fus révoqué, comme toute l'administration française, ce fut un citoyen de Besançon, peintre de paysages de son état, que l'on envoya pour me remplacer.

Cet étrange fonctionnaire arriva avec un vieil ami qu'il avait choisi comme secrétaire particulier, et à qui il avait promis de donner un traitement de 4000 francs prélevé sur ses propres appointements. Lorsque je lui

remis le service, je vois encore d'ici son visage quand il me fit part de cette disposition et, que je lui répondis en ces termes : — Vous n'ignorez pas qu'il vous restera 500 francs pour vous, puisque le gouvernement ne vous alloue que 4.500 francs. — Mais, je gagne plus que cela avec mes pinceaux ! s'écria-t-il. — Vous auriez mieux fait de ne pas les quitter, et je vous engage à les reprendre, répliquai-je. — Quelques jours plus tard, ce personnage, abandonnant son poste et se retirant devant les Allemands, ne se croyait en sûreté que lorsqu'il eut franchi la frontière de la Suisse. Là, du moins, l'occasion de faire du paysage ne pouvait lui manquer.

Mon arrivée à Montbéliard eut lieu dans des circonstances exceptionnelles. La guerre était déclarée, les opérations militaires étaient commencées, il me fallut exciper de mon titre pour fendre les flots pressés d'une foule qui attendait l'affichage des dépêches officielles. A peine étais-je arrivé de cinq minutes, que je donnais satisfaction à sa curiosité en publiant la dépêche qui annonçait le désastre de Reichshoffen, que nous étions vaincus et que la France était envahie.

Malgré cela, on ne pouvait s'imaginer que les allemands n'allaient pas payer cher ce premier succès, et le découragement n'avait pas encore pénétré parmi la population. Ainsi me fallut-il procéder sans désemparer à mon installation et à ma réception officielle. M. le maire de Montbéliard, vieux garçon, fort riche, fort élégant, qui transportait les habitudes parisiennes dans cette petite ville de la frontière, avait appris du préfet du Doubs que j'étais un débutant, mais que je possédais l'oreille du ministère, et il s'était dit qu'il serait de bonne politique de me témoigner autant d'égards que de bon vouloir. Le baron de Farincourt, mon préfet,

homme très distingué, très intelligent, et aussi bienveillant que courtois, était l'intime ami de M. d'Auribeau qui m'avait tout particulièrement recommandé à lui, et, pour faire l'apprentissage de mes nouvelles fonctions, je me trouvais placé sur le meilleur terrain. Il m'avait, d'autre part, prescrit de me faire bien venir de M. L... qui, conseiller-général par surcroît, exerçait une grande influence et dont l'opinion faisait autorité. Certains de mes prédécesseurs en avaient fait, à leurs dépens, la désagréable expérience, et à peine étaient-ils arrivés qu'on les avait vus disparaître.

Pour donner, en passant, une idée de la manière du baron de Farincourt, lors de notre première entrevue il m'avait tenu ce langage : — « Je dois vous dire qu'un sous-préfet ne peut quitter son poste sans l'autorisation de son préfet. Par conséquent, quand vous voudrez aller à Paris, allez-y sans me prévenir, mais arrangez-vous pour que je ne le sache pas »—.

Malgré la rage du déplacement dont sont atteints tous les membres de l'administration préfectorale et sous-préfectorale et qu'à l'institut Pasteur on serait impuissant à guérir, je dois déclarer que, contrairement aux traditions, le préfet résidait assidûment à Besançon. Il n'en était pas de même du préfet qui administrait le Pas-de-Calais quand j'étais sous-préfet de Béthune. Celui-ci était visible à Arras le samedi seulement : le reste du temps il le passait à Paris, c'est-à-dire, pour le public, en tournées dans son département. Il en résultait que, se modelant sur leur chef qui aurait eu mauvaise grâce à les réprimander, les sous-préfets et les conseillers de Préfecture étaient toujours par voies et par chemins. Il me souvient qu'un jour, arrivant à Arras, où je savais que le préfet n'était pas, et

pour prévenir le secrétaire-général, mon ami, que je m'en allais à Paris, je trouvai celui-ci en tête à tête avec le vice-président du Conseil de Préfecture. Au premier mot que je lui dis, il partit d'un grand éclat de rire, et me tendit une dépêche du ministre de l'Intérieur, ainsi conçue : « Monsieur le Préfet, veuillez me désigner ceux des fonctionnaires qui ne seraient pas à leur poste en ce moment ». — Voici, me dit de C..., ce que je réponds, en l'absence du grand chef parti, sans permission, comme de juste : « Monsieur le Ministre, tous les fonctionnaires sont à leur poste ». Vous saurez qu'ils sont tous à Paris ; vous y allez, j'y vais aussi. En route ! — Puis s'adressant au vice-président du Conseil de Préfecture : — « Tu nous représenteras tous. Soigne la boutique »—. On me croira si l'on veut, mais le département n'en était pas plus mal administré pour cela.

Quant au maire de Montbéliard, telles furent ses premières paroles :

— Ah ! ça, j'espère que vous allez nous rester, vous, car les autres n'ont été que de véritables étoiles filantes.

M. L... aurait pu ajouter que c'était lui qui prenait soin d'en nettoyer le firmament administratif, et que c'était surtout grâce à lui que ces infortunés auraient si bien pu rééditer, en arrivant, la parole de Jésus-Christ : « Encore un peu de temps vous me verrez, encore un peu de temps vous ne me verrez plus ».

Pénétré de l'idée qu'il fallait tout m'enseigner et que je ne saurais avoir de meilleur professeur que lui, M. L... daigna condescendre jusqu'à m'apprendre qu'à ma réception officielle il fallait me tenir debout devant la cheminée, sur laquelle je poserais mon chapeau et mes gants. Les préfets et sous-préfets avaient alors une

grande tenue consistant en l'habit à la française et le chapeau bicorne. M. le maire, escorté de son conseil municipal, se présenta le premier, et contrairement à l'usage, il resta pour voir comment j'aurais profité de ses leçons. Lorsque le défilé des fonctionnaires eut prit fin, M. L... s'approchant de moi, m'apostropha en ces termes :

— Vous avez déjà fait ce métier-là... ce n'est pas possible ! Vous vous êtes moqué de moi, mais je ne vous en veux pas.

Il le prouva de reste, car, pendant les quarante jours que je passai à Montbéliard, je n'eus qu'à me louer du concours qu'il me prêta et des services de toute nature qu'il voulut bien me rendre.

Cette première partie de ma tâche m'avait été bien plus facilitée par les circonstances douloureuses que nous traversions que par les conseils de M. le maire. Pour remplacer les banalités de la première entrevue avec les fonctionnaires, les sujets de conversations ne manquaient pas, hélas ! et les paroles émues que je prononçai, trouvèrent un écho sonore chez ces hommes au cœur et à la tête chaude et vraiment patriotes. Après le vénérable doyen, aveugle et guidé par ses deux vicaires, j'avais vu passer les pasteurs protestants, le rabbin et le ministre du culte anabaptiste, car dans l'arrondissement de Montbéliard, toutes les religions étaient représentées ; elles étaient même mêlées et confondues à ce point que, dans beaucoup de villages, l'église des catholiques servait alternativement à eux et aux protestants. Après la petite allocution que je leur avais adressée, l'anabaptiste, tout de noir vêtu et le cou entouré d'une sorte de rabat de batiste blanche qui lui descendait sur la poitrine, s'était tout bonne-

ment jeté dans mes bras en fondant en larmes. Tous avaient protesté dans les termes les plus chaleureux de leur inébranlable dévouement à la mère-patrie, et avaient promis qu'ils allaient démontrer à leurs ouailles respectives que l'honneur et la Religion leur faisaient un devoir de s'engager et de voler à la défense de la France envahie. Ils tinrent parole, et les braves populations du Doubs prouvèrent amplement que pour elles le patriotisme n'était pas un vain mot.

Lorsque, quinze jours plus tard, je procédai dans la même séance, et conjointement à la double opération du tirage au sort et de la révision, en voyant ces jeunes gens venir tirer leur numéro dans le plus simple appareil et se soumettre sans désemparer à la visite du médecin militaire, je n'éprouvai pas le sentiment de gaieté qui eut été bien naturel, mais un sentiment d'émotion véritable, car tous ceux qui pouvaient exciper de cas de réforme demandaient et obtenaient de signer sur le champ leur acte d'engagement pour la durée de la guerre. Dans cet arrondissement, ce fut littéralement la levée en masse.

Les évènements se précipitaient. Chaque heure apportait une mauvaise nouvelle, et un jour que j'allais rendre visite à mon collègue et voisin de Belfort, j'assistai à tous les préparatifs que l'on faisait en vue d'un siège que l'on était d'avance résolu à soutenir jusqu'à la dernière extrémité. On ne criait plus « à Berlin ! » ; en revanche, les allemands avaient le droit de crier : « à Paris ! ». Dans la nuit du 4 au 5 septembre, le directeur du télégraphe se présenta tout effaré à la sous-préfecture et me remit la terrible dépêche officielle annonçant le désastre de Sedan, la captivité de l'Empereur et la création de ce gouvernement qui, en cons-

cience, privait les républicains de la faculté de reprocher à l'Empire le coup d'Etat du 2 décembre. On a trop voulu, depuis vingt ans, oublier que le point de départ de la République a été une révolution accomplie devant l'ennemi, le territoire envahi ; que pour sacrifier par vaine fanfaronnade à la cruelle utopie de la défense à outrance, alors qu'on la savait impossible, on mettait un infranchissable obstacle à un traité dont l'Allemagne avait envie et besoin, et qui nous eût certes alors coûté moins cher que celui qui, après tant d'hommes inutilement sacrifiés, nous enlevait six milliards et deux provinces.

On ne dormait plus que d'un œil ; aussi, cinq minutes après, je frappais à coups redoublés à la porte du maire. Une fenêtre s'ouvrit et la figure de M. L... s'y encadra, coiffée d'un madras qui me le présenta sous un aspect tout nouveau. Le maire était visiblement :

..... dans le simple appareil
D'un magistrat qu'on vient d'arracher au sommeil.

Quand, de la rue, je lui eus communiqué ce que je venais de recevoir, il parut s'absorber un instant dans ses pensées, puis il me répondit d'une voix altérée : — Alors nous sommes f...ichus ! — et refermant sa fenêtre, en vrai philosophe il alla reprendre le sommeil que j'avais interrompu.

Somme toute, M. L... n'avait rien à redouter ni pour son écharpe de maire, ni pour son siège de conseiller général, et je le soupçonnais d'être, dans le fond, quelque peu républicain, comme d'ailleurs la plupart des gens de ce pays, plus dévoués à l'Empire sur les lèvres que dans le cœur. Le 5 au matin, une lettre affectueuse du préfet m'avisait qu'il quittait Besançon et m'annon-

çait que mes deux collègues de Baume-les-Dames et de Pontarlier avaient résolu d'attendre les évènements. Je me décidai à les imiter ; mais après deux jours d'attente, ne voyant rien venir, je voulus en avoir le cœur net et je me rendis à la préfecture où venait de s'installer un nommé Ordinaire qui, comme intelligence, tenue et considération, était encore bien au-dessous de son nom. Le nouveau secrétaire-général, pilier d'estaminets de bas-étage, me demanda ce que je venais faire et pourquoi j'étais encore en fonctions ?

Après lui avoir répondu que ces deux questions étaient au moins oiseuses puisque je ne me donnerais pas la peine d'y répondre, je fus reçu par le préfet qui trônait dans le cabinet de l'excellent baron de Farincourt, en veston et les pieds ornés de chaussons de lisière d'un rose tendre. A lui, je me bornai à dire que je ne doutais nullement que le gouvernement du 4 Septembre serait très pressé de se priver de nos services à tous, que je ne tenais pas davantage à le servir, mais que Montbéliard possédant un château, à l'aide duquel la ville pouvait faire une résistance honorable, j'offrais de me charger d'organiser et de diriger cette résistance. Le bonhomme parut aussi surpris que touché de ce langage, et me félicita avec effusion de mon patriotisme ; il acceptait, bien entendu, mes offres avec reconnaissance. Le même soir, à peine de retour à Montbéliard, m'arrivait un télégramme ainsi conçu : « Vous ne pouvez rester, demain arrivera M. Fanard, votre successeur ». Comme je faisais immédiatement, et par dépêche, mes adieux à mes deux collègues, celui de Baume-les-Dames, à qui j'avais dit de mon successeur : « c'est un peintre », me répondait : « le mien est un horloger ».

Ce fut alors que je pris la résolution de m'engager et je la mis à exécution le jour même. J'en avisai mes administrés par la proclamation suivante que je fis afficher: «En acceptant l'honneur de vous administrer, « je n'avais qu'un but, celui de servir mon pays, « et de vous consacrer, en dehors de toute préoccupa- « tion dynastique, mon temps et mes forces. Le nouveau « gouvernement me retire mes pouvoirs. Toutefois, la « décision qui me frappe ne saurait avoir, surtout à cette « heure si cruelle pour la France, la puissance de modi- « fier en rien ni mes sentiments patriotiques, ni ma « résolution trop ancienne d'user ma vie au service de « notre pays. D'administrateur je me fais soldat, et « demain je pars, comme franc-tireur, à la défense des « provinces envahies.

« Néanmoins, avant de m'éloigner, je cède au besoin « d'exprimer bien haut ma reconnaissance à tous pour « l'accueil sympathique que j'ai reçu, et pour les rela- « tions cordiales sous lesquelles semblait, à ma grande « joie, s'inaugurer mon administration : j'en suis pro- « fondément touché, je vous en remercie et je garderai « de cet arrondissement un souvenir qui ne s'effacera « jamais. »

La réponse des républicains de Montbéliard ne se fit pas longtemps attendre. Leur organe, le *journal de Montbéliard et du Doubs*, le seul, du reste, que possédat l'arrondissement, car en ce temps la fièvre du journalisme n'avait pas, comme aujourd'hui, gagné jusqu'aux plus modestes chefs-lieux du canton, s'exprimait en ces termes: « Dans le peu qu'il avait occupé son siège, « M. le comte de Belleval, sous-préfet, s'était attiré « toutes les sympathies; on avait vu en lui un caractère « énergique et ferme, très capable de protéger la ville

« dans les circonstances terribles que nous traversons.
« On voit par la détermination qu'il vient de prendre la
« preuve de son patriotisme, de la généreuse chaleur de
« ses sentiments. M. de Belleval est marié et père de
« famille. Après un tel exemple de dévouement, le poste
« de Montbéliard devient difficile, et il faudra mieux
« que des paroles pour s'y maintenir. Notre population
« a été extrêmement sensible à la belle détermination
« de M. de Belleval. C'est un service signalé qu'il nous
« a rendu. Après un tel exemple de la part d'un de nos
« magistrats, notre devoir est tout tracé, c'est celui de
« la résistance à l'ennemi. Allez, M. de Belleval, puisse
« l'amour que vous portez à la sainte Patrie vous pro-
« téger ! Ce que vous avez fait est grand, est héroïque,
« nos cœurs en sont touchés, et élevés par votre sacrifice,
« nous tacherons de ne pas rester au-dessous de
« vous. Vive la Patrie ! Vive la République ! »

Et, au-dessous, à l'adresse de mon successeur *républicain*, ce coup de pointe en pleine poitrine : « le successeur de M. de Belleval est M. Fanart, *artiste peintre.* »

Je ne faisais, en réalité, que suivre l'exemple de bien d'autres, mais l'émotion n'en fut pas moins très profonde parmi cette population que nos désastres avaient surexcitée au lieu de l'abattre. Depuis ce moment, jusqu'à mon départ pour rejoindre à Belfort la compagnie des *Francs Tireurs de Neuilly-sur-Seine*, commandé par un de mes amis, où j'allais servir comme simple soldat, c'est-à-dire pendant deux jours, je fus l'objet de témoignages sympathiques qui sont toujours restés parmi les plus doux souvenirs de ma vie. Lorsque le surlendemain, le sac au dos et le fusil sur l'épaule, j'allai prendre le train à destination de Belfort, plus de deux mille per-

sonnes m'escortèrent jusqu'au wagon. Il y avait des larmes dans bien des yeux, à commencer par les miens, et j'aurais eu cent bras, comme le géant Briarée, que je n'aurais pu suffire à rendre toutes les cordiales étreintes qui m'étaient prodiguées. Quand le train se mit en marche, ce fut au bruit d'une formidable acclamation.

Il devait m'être donné, à quelque temps de là et grâce aux péripéties de la guerre, de revoir encore une fois mes anciens administrés, et je pus me convaincre, avec attendrissement, que leurs sentiments à mon égard n'avaient pas changé.

Voici en quels termes le *Courrier Franc-Comtois*, dans son n° du 28 octobre 1870, rendit compte de cette entrevue : Le 10 septembre dernier, M. de Belleval, « sous-préfet, quittait l'arrondissement de Montbeliard, « où, comme fonctionnaire, il n'avait fait qu'une courte « apparition. En effet, arrivé le lendemain des désastres « de Frœcheviller et de Forbach, M. de Belleval était « relevé de ses fonctions quelques jours après les « désastres de Sedan. Etait-il à propos de changer ce « sous-préfet, aurait-il été sage d'agir dans le département du Doubs comme dans celui du Haut-Rhin et « de maintenir M. de Belleval à Montbéliard pendant « qu'on conservait M. Poizat à la sous-préfecture de « Belfort et M. Jacquinot à celle de Mulhouse? Questions « inutiles à examiner puisque les décrêts ont prononcé.

« Revenant à M. de Belleval, nous dirons qu'il nous « est arrivé (à Montbéliard) dans la soirée de lundi, non « plus comme sous-préfet mais comme officier de franc-« tireurs. Ajoutons qu'il n'a pas été inactif depuis sa » sortie de notre ville, puisqu'il a pris part aux combats « de Celle et de Raon-l'Etape (Vosges) et que c'est au « décès des chefs de sa compagnie, tués au combat de

« la Bourgonce, et surtout à son courage que M. de « Belleval, engagé comme simple franc-tireur, doit de « porter aujourd'hui les galons de capitaine.

« La société du cercle de Montbéliard a tenu à honneur « de saluer et de fêter un défenseur de la patrie; un « punch a été offert à M. de Belleval et aux autres officiers « de la compagnie des francs-tireurs; une grande cor- » dialité, des paroles affectueuses, des vœux sympa- « thiques ont dû prouver à M. de Belleval que Montbé- « liard n'avait pas eu à se plaindre de son dernier « sous-préfet impérialiste et qu'on estimait haut le « dévouement d'un homme qui, ne pouvant plus être « utile à son pays comme administrateur, voulait lui « prouver son attachement en le défendant sur le champ « de bataille.

« La compagnie de M. de Belleval compte 110 « hommes; elle retourne, dit-on, dans le Haut-Rhin et « dans les Vosges. Souhaitons succès et bonheur à ces « hommes courageux, et puisse notre ville fêter encore « une fois les soldats-citoyens qui, au péril de leur vie, « assurent le triomphe de la justice et de l'indépendance « nationale ».

Mon successeur, *le peintre des paysages*, car telle était sa spécialité, arrivait dans de très mauvaises conditions pour lui. Etant aussi jeune et aussi robuste que moi-même, et n'étant même pas marié, il apparaissait à tous, hormis à lui-même, qu'un fusil aurait mieux fait entre ses mains qu'une inoffensive épée de sous-préfet qu'il n'eut d'ailleurs pas le loisir d'acheter. La première nuit qu'il passa à Montbéliard fut épique. Apostrophé le soir, sur la place, par deux individus en état d'ébriété, j'avais appelé des agents de police, qui, malgré leur résistance et leurs menaces, les avaient enfermés au

violon où ils restèrent jusqu'au lendemain matin. C'était le nouveau sous-préfet et son fameux secrétaire, celui qui comptait sur ses fonctions pour se faire quatre mille francs de rente. Le lendemain matin, on s'expliqua, et mon successeur, en venant me rendre visite, l'air fort penaud, m'adressa des excuses, que moi, bon prince, je condescendis à accepter. Je n'avais, en vérité, aucune raison de lui en vouloir. L'histoire, on s'en doute bien, avait fait le tour de la ville, et ce fut sous les plus gais auspices que M. Fanart inaugura un règne qui devait être de très courte durée et se terminer par une retraite en Suisse, où l'on avait de meilleures chances de ne pas voir raccourcir le cours de son existence.

En bonne justice, je dois confesser que mon arrivée à Montbéliard avait été également marquée par un épisode auquel je n'ai jamais pu penser sans une franche gaieté. Celui qui y figura avec moi est mort depuis longtemps, et s'il n'en fit jamais part à personne, ce ne fut pas parce que le secret professionnel lui fermait la bouche, mais simplement parce qu'en raison de sa profession, il avait trouvé la chose toute naturelle.

Arrivé de la veille à Montbéliard, avec une certaine précipitation, le ministre m'ayant, pour des motifs sérieux, (Montbéliard servait de centre de ravitaillement et de gîte d'étape à deux des nombreux corps d'armée si maladroitement éparpillés le long du Rhin et des Vosges), donné l'ordre de me rendre à mon poste en toute hâte, je m'étais aperçu, en déballant le contenu de mes caisses, qu'il y manquait un instrument que quelques uns tiennent pour être de première nécessité, et que l'on ne peut trouver, dans les petites villes, que chez les pharmaciens ou les quincailliers Le pharmacien étant conseiller municipal, je m'étais décidé pour le

pharmacien, car il est tout indiqué que l'autorité doit soutenir l'autorité.

M. P... à qui j'avais discrètement exposé l'objet de ma visite, s'était empressé d'étaler devant moi quelques spécimens dont il me vantait les qualités d'exécution et de bon marché. Entre temps, — on est curieux, quoique pharmacien — il me demanda avec un sourire tout à fait engageant :

— Monsieur est de passage dans notre ville ?

J'aurais voulu que mon ministre fut là pour recueillir et savourer cette fine satyre de l'instabilité des choses de ce monde en général et des sous-préfets en particulier. L'excuse de M. P... était qu'il disait des vérités comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

— Vous l'avez dit, Monsieur, répondis-je, je suis de passage à Montbéliard.

— Et Monsieur compte-t-il faire un long séjour parmi nous ? reprit l'honnête pharmacien.

— Je n'en sais absolument rien. Il ne dépend pas de moi d'en prolonger ou d'en abréger la durée. Cela regarde celui qui m'envoie ici.

— Ah ! fort bien. Monsieur est dans les affaires ?

Etre pris pour un commis-voyageur, dans la ville que je venais administrer ! Quelle humiliation !

— Non, fis-je en arborant une physionomie officielle, non, je suis sous-préfet.

Cette simple déclaration produisit sur mon interlocuteur la même impression que si une bombe avait éclaté tout à coup au beau milieu de son officine. Laisant échapper l'instrument qu'il tenait et qui tomba à grand bruit sur le comptoir, il recula d'un pas, ôta ses lunettes, les essuya d'un mouvement fébrile, et les replaçant sur son nez, me considéra avec un tel effarement

que j'eus besoin de tout mon empire sur moi-même pour ne pas éclater de rire.

— Sous-préfet ! s'écria-t-il enfin d'une voix étranglée. Monsieur est le sous-préfet que nous attendions !... Oh ! comment ai-je pu ?... Si j'avais pu me douter !... que d'excuses, Monsieur le sous-préfet, que d'excuses !...

Comme j'allais, avec magnanimité, lui affirmer que je ne me sentais pas atteint dans ma dignité de fonctionnaire, d'avoir été pris pour un voyageur de commerce, car, en somme, un homme peut ressembler à un autre homme, et, après tout, devant un irrigateur surtout, tous les hommes sont égaux, M. P... continua avec feu :

— Non, je ne peux me consoler d'avoir offert à Monsieur le sous-préfet des instruments qui n'étaient pas dignes de lui être présentés, des instruments bons pour les simples habitants de notre ville, tout au plus !...

Et, ouvrant une petite armoire, il en retira un paquet soigneusement enveloppé de papier rose, puis ajouta avec un sourire navré qui implorait merci :

— Voici ce qui convient tout à fait à Monsieur le sous-préfet... système perfectionné... garanti... il contient trois litres...

La haute idée que M. P... avait de « ma capacité » méritait bien que je ne lui tinsse pas rigueur pour son quiproquo et pour la nature toute spéciale de ses regrets.

Je pris et payai l'objet, mais au moment de l'emporter, le pharmacien me l'arracha littéralement des mains.

— Non, dit-il avec énergie, jamais je ne permettrai que M. le sous-préfet prenne la peine... A quelle heure M. le sous-préfet désire-t-il qu'il lui soit remis ?

— Je serai rentré pour cinq heures, répondis-je.

A l'heure fixée par moi, comme j'étais occupé dans

mon cabinet à déchiffrer des dépêches donnant des détails sur la bataille de Reischoffen, le secrétaire de la sous-préfecture vint me dire que M. P... « conseiller municipal » sollicitait une audience. Je vis entrer le digne pharmacien, cravaté de blanc, et enveloppé dans une majestueuse redingote à demi-boutonnée qui bombait étonnamment sur le côté gauche de la poitrine.

— Monsieur le Sous-Préfet, me dit-il à demi-voix lorsque nous fûmes seuls, j'ai voulu moi-même apporter l'instrument que M. le Sous Préfet a daigné choisir dans ma pharmacie.

Et il tira de sa cachette l'objet qui, d'un côté seulement, donnait au pharmacien la tournure d'une robuste nourrice de Bourgogne.

Après avoir remercié avec effusion le pharmacien de sa délicate attention, je fus prodigieusement aimable pour le conseiller municipal qui eut la primeur de la nouvelle de notre première défaite. Lorsqu'il me quitta, M. P... était hors de lui, mais j'avais conquis toute sa sympathie et toute son estime. Le seul tort que j'eus, ce fut de raconter cet incident au maire de Montbéliard qui s'en égaya prodigieusement, et fit de trop fréquentes allusions à la « grande capacité » du « premier magistrat de cet arrondissement. »

A Béthune, c'était un tout autre terrain. Dans ce pays riche, où il y avait de grandes fortunes, les fonctionnaires, même ceux de l'ordre le plus élevé, étaient considérés comme des quantités un peu trop négligeables. Un de mes anciens condisciples, qui était en ce moment préfet du Nord, m'avouait qu'avec ses cent mille livres de rente, il passait à Lille pour être à peine à son aise, et que, du haut de leurs sacs d'écus, les grands commerçants le regardaient avec une condescendance

qui n'était pas exempte de dédain. A Béthune, on ne s'inquiétait pas tant de ce que *je valais,* selon l'expression américaine, que de ce que pouvaient bien être mes opinions politiques. On n'ignorait pas qu'avant de faire la campagne, j'avais servi l'Empire, et si l'on m'en savait un peu de gré, on m'en voulait de représenter un gouvernement qui n'y avait que de très rares sympathies. Tandis que les Franc-Comtois s'étaient rapidement rattachés à la République, les Artésiens n'avaient pas été encore ébranlés par les désastres dans leur fidélité au régime déchu. Au ministère de l'Intérieur on se faisait d'étranges illusions là-dessus, et je m'attirai l'animosité du sous-secrétaire d'Etat, M. Calmon, une des colonnes du centre gauche, mort sénateur depuis, pour lui avoir répliqué, en réponse à une question sur le département du Pas-de-Calais, que « c'était la Haute-Corse. » S'il trouva le mot drôle, il me déclara que je n'y entendais rien du tout, et, pour un peu, je crois qu'il m'aurait rendu aux douceurs de la vie privée. Depuis, à l'occasion des élections législatives qui suivirent, il me fit amende honorable et m'avoua que, de nous deux, c'était moi qui avait vu le plus clair.

Dans une autre circonstance, et je reviens ici à ce que je disais au commencement de ce chapitre, après avoir fait aux lecteurs mes excuses de m'en être pendant longtemps écarté, je frôlai de beaucoup plus près la situation que, par un euphémisne, au ministère de l'Intérieur, on appelle « être appelé à d'autres fonctions. » Neuf fois sur dix, quand on est « appelé à d'autres fonctions » on n'en reçoit aucunes. Les seules auxquelles on puisse prétendre seront celles que l'on sera en état de se procurer soi-même. Si, au contraire, le décret qui vous a enlevé votre poste est ainsi libellé : « qui sera

appelé à d'autres fonctions » alors, dans la même proportion, neuf fois sur dix, c'est que vous êtes déjà investi de ces fonctions au moment où le décrêt annonce que vous y serez appelé. Il y a, en somme, pour le ministre de l'Intérieur, trois moyens de qualifier la révocation d'un fonctionnaire : 1° prononcer le mot ; 2° ne rien dire du tout ; 3° l'appeler à d'autres fonctions. Or, sans m'en douter, j'avais esquivé, de l'épaisseur d'une signature, l'une des deux premières alternatives, les plus désagréables à encourir, car le public ne peut s'y tromper. Voici ce qui s'était passé :

Dans les loisirs que l'administration me laissait, j'avais mis au net des notes que, pendant la guerre franco-allemande, je prenais au jour le jour, à titre de mémento ; je disais en quelques mots ce que j'avais vu dans la journée, ce que nous avions fait, et j'y jugeais assez librement les uns et les autres sous l'impression, naturellement très vive, du moment. Puis, j'avais remis le tout à un éditeur de Paris qui l'avait d'autant plus volontiers publié que c'était encore le moment du grand succès pour les publications relatives à la dernière guerre. Cet éditeur avait la spécialité des livres hardis et surtout des brochures en faveur de l'Empire ; on lisait beaucoup ce qui portait l'estampille de sa maison. Mon « *Journal d'un capitaine de francs-tireurs* » eut plus de succès que je m'y attendais et que je ne l'eusse désiré. Quelques généraux, qui se trouvaient assez égratignés, avaient porté le livre au ministre de la guerre et demandé ma tête. La question avait été débattue en conseil des ministres, ce qui était bien de l'honneur qu'on me faisait ; mais, aux objurgations de son collègue, le ministre de l'Intérieur avait très sagement répondu qu'après avoir entendu l'accusation, il était

équitable d'entendre la défense, et il avait péremptoirement refusé de prendre la mesure de rigueur que le général de Cissey réclamait contre moi. Il m'avait donc aussitôt mandé, et quand, très perplexe, je fus admis auprès de lui, en apercevant sur sa table mon volume hérissé de feuilles de papier blanc en guise de signets, je compris immédiatement ce qu'il en était. Après m'avoir fait en quelques mots l'historique des plaintes et des suites que le ministre de la guerre entendait leur donner, l'excellent M. Victor Lefranc me confirma qu'il était résolu à ne pas céder ; mais il mettait une condition à sa bienveillance, c'était que je consentirais à retirer de la circulation l'édition de mon livre. Je m'y engageai aussitôt, fort heureux de m'en tirer à si bon compte et d'avoir un ministre aussi débonnaire.

J'en ai connu depuis d'autres qui m'eussent révoqué sans m'entendre et sans peut-être même daigner me dire pourquoi.

A quelque temps de là, éclata dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, compris tout entier dans mon arrondissement de Béthune, une grève qui menaçait, dès le début, de prendre des proportions très inquiétantes. On n'était pas alors, comme aujourd'hui, familiarisé avec ces sortes de révoltes, parfois à main armée, d'ouvriers contre leurs patrons, avec l'unique objectif de gagner le plus d'argent qu'ils pourront en travaillant le moins qu'il leur sera possible ; le gouvernement n'avait par conséquent pas pris l'habitude de céder lâchement devant toutes les résistances des grévistes et de soutenir ces révoltes contre ceux qui assurent leur existence au prix de réels sacrifices. Toutes les compagnies houillières du Pas-de-Calais se montraient vraiment paternelles pour leurs ouvriers, auxquels, en

outre de salaires très rémunérateurs, elles assuraient à titre gratuit le logement pour eux et leurs familles dans des sortes de cités ouvrières nommées *Corons*, les soins du médecin, l'éducation des enfants dans des écoles aussi bien installées que bien dirigées par des religieuses. Ceci n'empêcha pas la grève d'éclater à Hénin-Liétard où l'on employait environ 1200 ouvriers. Les insurgés faisaient le siège de la mine, avec l'intention avérée d'incendier les bâtiments et de laisser périr étouffés ceux de leurs camarades que leurs travaux retenaient au fond des puits. C'était grave, on le voit, mais les grévistes avaient compté sans leur hôte, sans moi qui ai toujours eu pour principe que force doit rester à la loi, et que les insurrections, de quelque nature quelles soient, appellent la répression énergique, impitoyable. C'est la vraie, la seule manière de trancher le nœud, et non pas ces honteuses concessions, telles qu'on les pratique aujourd'hui, qui en suscitent toujours de nouvelles et qui déconsidérent autant le gouvernement que les fonctionnaires qui le représentent.

Emmenant avec moi cinquante hommes du 119e régiment d'infanterie, dont le dépôt tenait garnison à Béthune, quand j'arrivai à Hénin-Liétard, j'y trouvai les choses très mal engagées. Quatre brigades de gendarmerie à cheval, accourues aux premières nouvelles, étaient enfermées dans la cour de la mine, dont les grévistes ébranlaient les grilles, en proférant des menaces de mort. La vue des cinquante baïonnettes qui m'escortaient nous fit ouvrir un passage et nous pûmes sans encombre atteindre la cour, dont les gendarmes ouvrirent les grilles et les refermèrent derrière nous. Un des gendarmes avait été blessé, ce qui réduisait à dix-neuf le nombre de ces hommes aussi braves que

dévoués. Après avoir entendu le rapport du maréchal-des-logis qui les commandait, je le chargeai de faire à la foule les trois sommations de rigueur. Comme elles étaient restées sans résultat, je pris le cheval et le sabre du blessé, je prescrivis à mes cinquante hommes d'infanterie d'occuper les bâtiments de l'administration et les abords du puits, et après avoir fait ouvrir les grilles, nous chargeames le sabre à la main la foule qui, en outre qu'elle était armée de bons gourdins, nous accabla d'une grêle de pierres. J'avais donné l'ordre aux gendarmes, en prêchant d'exemple, de sabrer et de pointer dans le tas sans ménagement, ce qu'ils firent en conscience. Après que nous eûmes traversé la foule dans deux sens différents, elle se dispersa et prit la fuite, nous laissant maîtres du champ de bataille. Un mort était resté sur le terrain et il devait y avoir de nombreux blessés — ce qui se vérifia le lendemain — car il était resté du sang et des cheveux aux lames de tous nos sabres. Tout était terminé quand le préfet arriva à la tête du 33e régiment d'infanterie qui tenait garnison à Arras, et recueillit les fruits de ma victoire qui consistèrent dans la reprise immédiate des travaux, sans conditions, et dans l'arrestation des principaux meneurs.

Une autre grève, qui venait d'éclater à Marle, à l'autre extrémité de l'arrondissement, m'appelait sans retard. Le préfet se dispensa de m'accompagner, mais il me donna un bataillon du 3e régiment du génie, avec lequel j'arrivai à Marle, dans un train spécial, au bruit des huées des mineurs groupés sur les collines qui dominent les constructions de la mine. Comme à Hénin Liétard, les bâtiments d'exploitation étant menacés je les fis occuper militairement, et de fortes patrouilles,

parcourant incessamment les corons (j'ai dit plus haut que l'on appelle ainsi les logements des ouvriers), dispersaient tous les attroupements et contraignaient les mineurs à passer la nuit à la belle étoile. Pendant ce temps, j'avais donné l'ordre dans tous les villages environnants de fermer les cabarets, sous peine, pour les contrevenants, d'encourir la fermeture définitive. Puis je priai les administrateurs de la mine de me laisser les coudées franches et de n'entraver en rien ce que je prétendais faire.

Au jour levant, les mineurs lisaient un arrêté que je venais de faire placarder, et dans lequel je leur rappelais que la compagnie ne devant aucune faveur, et particulièrement pas le logement gratuit à ceux qui refusaient de travailler par elle, si, à l'heure réglementaire de la reprise des travaux, les équipes ne se présentaient pas au complet pour descendre dans les puits, les familles des ouvriers seraient expulsées, avec tous leurs mobiliers, des locaux qu'elles occupaient, et que les portes et fenêtres, et au besoin les toitures de ces locaux seraient enlevés par les soldats de génie qui étaient sous mes ordres. A l'heure dite tous les ouvriers se présentaient en masse, en costume de travail, la lanterne au chapeau, et le travail reprenait partout comme s'il n'avait pas été interrompu. Mais, choisissant tous les Belges, au nombre d'une centaine. parmi lesquels des déserteurs et des repris de justice, je les faisais reconduire à la frontière et remettre entre les mains des autorités de leur pays. Le colonel de gendarmerie, qui ne s'était montré nulle part, fut promu au grade d'officier dans la Légion d'honneur. Le ministère se borna à me féliciter officiellement. Ce fut tout ce que j'en retirai.

Ces deux opérations mirent fin à la grève qui, par suite d'un mot d'ordre, devait-être générale, et pendant un certain nombre d'années la tranquillité ne fut pas troublée. On avait gardé bonne mémoire de mes procédés, et on pensait que mes successeurs me les eussent emprunté, le cas échéant, ce qu'ils se gardèrent au contraire bien de faire. C'est ainsi que l'on est arrivé à alimenter les grèves, à les provoquer, je puis dire, en parlementant avec les perturbateurs et en intervenant sans cesse en leur faveur auprès des patrons qui se trouvent avoir contre eux les ouvriers et le gouvernement. Quand on renonce à la force, il n'y a plus d'autorité.

Après deux ans et demi passés à Béthune, je reçus enfin ma nomination à la sous-préfecture de Lunéville, poste de première classe où, comme je l'ai dit, m'attendait une épreuve, celle d'*amuser* mes administrés et d'administrer en faisant danser. J'ai eu le plaisir d'apprendre depuis que l'impulsion que j'avais donnée ne s'était pas ralentie et que Lunéville est redevenue la ville gaie par excellence, dans laquelle on laisse non seulement l'argent qu'on y apporte, mais même celui que l'on n'y a pas apporté. Un beau jour me parvint la nouvelle fort inattendue que j'étais envoyé en disgrâce dans l'Aveyron, à Villefranche de Rouergue. C'était le *Journal officiel*, sans que j'en fusse prévenu par personne, qui s'était chargé de cette agréable mission. Je courus à Versailles pour refuser. M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, ayant insisté pour que je ne maintinsse pas ma démisssion, en me promettant que, sous un délai de trois mois, je serais appelé à un poste de première classe dans le Nord, en guise de compensation, je cédai. Un mois plus tard, M. de

Fourtou était remplacé par le général de Chabaud-Latour. Mais, je dois dire qu'au 16 mai M. de Fourtou dégagea sa parole en me nommant à Sens, de préférence à environ trois cents solliciteurs.

Lunéville, le séjour qu'affectionnait le bon roi Stanislas, est encore toute pleine de son souvenir, C'est dans le château, assez important édifice dont on doit la reconstruction au beau-père de Louis XV, que Stanislas tenait sa petite cour de lettrés et de poètes. Au premier rang y brillait mon compatriote, le chevalier de Boufflers, fils puiné du marquis de Remiencourt, capitaine des gardes de Stanislas, qui naquit à Lunéville, en 1737. Stanislas dessina et fit planter les *bosquets* qui séparent le château du champ de manœuvre. Comme le duc de Lorraine à titre viager n'avait pas d'armée, Louis XV y avait pourvu en établissant auprès de lui les compagnies de la Gendarmerie de France, qui occupaient les casernes de cavalerie faisant face au château, et un régiment d'infanterie, chargés du service d'honneur auprès du souverain.

Depuis le commencement du siècle, Lunéville a toujours été le siège d'une division de cavalerie. Si Lunéville est une garnison fort agréable aux officiers, en revanche elle est la terreur de leurs familles, et j'en ai connu plus d'un qui y a laissé beaucoup trop de ses plumes. Pendant mon séjour, la division se composait d'une brigade de dragons et d'une brigade de chasseurs à cheval, soit quatre régiments, l'une sous le commandement du brillant général marquis d'Espeuilles, jadis officier d'ordonnance de l'Empereur, l'autre commandée par un vieux général qui s'entendait mieux que personne à faire tenir en parfait équilibre sur son nez deux verres de champagne superposés, expérience dont il nous

donna le spectacle au cours d'un dîner officiel. Le général baron Ameil commandait la division, mais il avait la nostalgie de Versailles où il avait laissé sa femme et ses enfants, et il ne devait pas tarder à les y aller rejoindre.

Mon passage dans l'armée, pendant la guerre franco-allemande et les fonctions d'intendant militaire qui m'étaient dévolues par intérim, en qualité de sous-préfet, avaient établi de très cordiales relations entre moi et tous les officiers susceptibles de danser, lesquels, tous les samedis, s'en donnaient chez moi à cœur joie. Le général Loizillon, ministre de la guerre au moment où j'écris ceci, était alors lieutenant-colonel d'un des régiments de dragons, dont le marquis de Puységur était colonel. Cavalier intrépide et l'un des plus brillants écuyers de l'armée, le lieutenant-colonel Loizillon avait gracieusement choisi dans son régiment et mis à ma disposition un excellent cheval. Chaque matin, le cheval de M. le sous-préfet lui était amené par un dragon, et c'était, en compagnie de quelques officiers, de longues et bruyantes cavalcades à travers la forêt de Mondon qui avoisine Lunéville. C'est de cette façon que l'on se reposait du bal. Au retour d'une de ces excursions, comme je m'étais aperçu qu'un chien danois, auquel je tenais beaucoup, était resté dans la forêt, le lieutenant-colonel voulut bien autoriser tous les sous-officiers de son régiment, pour qui c'était une partie de plaisir, à monter à cheval et à se mettre à la recherche de l'égaré. Trois heures après, le bon Faro faisait dans la rue d'Alsace, où était la sous-préfecture, une entrée triomphale, précédant en gambadant les sous-officiers qui marchaient par quatre, aux yeux des passants, et des voisins ébahis.

Ce que l'on appelait « la société » à Lunéville, aurait été impitoyablement consignée à la porte des salons de ma bonne ville natale d'Abbeville, où, pour être admis, il fallait pour ainsi dire faire ses preuves de noblesse comme s'il se fut agi de monter dans les carrosses du roi. Sans parler de la population flottante des fonctionnaires, où seuls quelques chefs de service étaient mondains, une avalanche de juifs s'était abattue sur la ville par suite de l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. C'était des banquiers, des marchands de houblons, des industriels de toute sorte. Comme ils étaient tous riches, et qu'ils avaient retrouvé à Lunéville un certain nombre de leurs coreligionnaires dont les familles y étaient établies de tout temps, celles-ci avaient fait ouvrir toutes les portes à ceux là. Il en résultait que partout on coudoyait des représentants des diverses tribus d'Israël, dont le jargon aurait pu faire douter que les allemands eussent évacué la ville.

La maison qui donnait le ton, dans laquelle il était indispensable d'être admis tout d'abord, si l'on voulait que les invitations vous tombassent dru sur la tête comme les ardoises d'un toit par une tempête, s'appelait le petit château. Située à l'extrémité de la rue d'Alsace, au centre d'un joli parc, cette habitation très coquette et dont les appartements très vastes, très élevés et très décorés, offraient un véritable air de grandeur, avait servi de « petite maison » à quelque duc de Lorraine, qui, s'il ne donnait pas asile à ses amours dans son palais, ne s'inquiétait nullement de n'en pas faire mystère à ses sujets. Elle était alors la propriété d'un ancien dentiste de l'empereur de Russie, homme d'excellentes façons d'ailleurs, et que l'on aurait plutôt pris pour un diplomate que pour l'opérateur qu'il avait été.

Chez lui, non seulement on donnait, mais on jouait la comédie à la perfection. Comédien comme un artiste du Théâtre-Français, il avait formé à cet art toute sa famille qui le secondait à merveille, et les soirées que l'on passait chez lui donnaient l'illusion de soirées passées dans un des meilleurs théâtres de Paris. Gagné par la contagion, j'avais fait monter à la sous-préfecture un théâtre où l'on joua quelques pièces très applaudies.

L'arrivée du duc de Chartres, qui devait commander en second un des régiments de dragons, allait imprimer à cette furie de fêtes un essor encore plus vif, quand je reçus la nouvelle de mon changement. Mon départ ne donna pas lieu aux mêmes manifestations sympathiques qui avaient entouré mon départ de Montbéliard. Un fonctionnaire disgracié ne compte guère d'amis. Cependant, je dois dire que quelques-uns, parmi lesquels le lieutenant-colonel Loizillon, accompagnèrent jusqu'à la gare et embrassèrent affectueusement celui qui, en se dirigeant vers le Midi, s'imaginait prendre le chemin de l'exil.

N'eût été que je changeais une première classe pour une seconde, Villefranche était bien loin de ressembler à une prison, et c'est de là qu'il me faut dater mes souvenirs les plus gais pendant les quelques années que j'ai passées dans l'administration. J'ai toujours aimé le pittoresque et la couleur locale ; j'étais servi à souhait. Je l'aurais été encore bien davantage si j'avais possédé le tempérament de lézard des gens du Midi, climat dont Villefranche participe pendant l'été où l'on étouffe, tandis que pour l'hiver, comme on y gèle, elle appartient au Nord. Les géographes ont l'audace d'appeler cela un climat tempéré ; c'est sans doute en vertu du système des compensations.

Arrivé à Villefranche au mois de juin, j'ai eu l'avantage d'administrer cet arrondissement pendant trois mois, et je déclare que, durant ce laps de temps, le thermomètre que je consultais aussi souvent que le secrétaire de la sous-préfecture, n'a jamais manqué de me répondre, avec son éloquence muette, qu'à midi comme à minuit, il ne cessait d'y avoir trente degrés centigrades. Or, mon cabinet sous-préfectoral, voûté comme une cave, pourvu d'épais volets qui ne laissaient filtrer que par les deux carreaux supérieurs de la fenêtre le jour et quelques bouffées de l'air embrasé du dehors, étant dans toutes les conditions voulues pour qu'on y rencontrât une fraîcheur relative, je laisse à penser quelle était l'agréable fournaise dans laquelle je ne me hasardais que le soir, pour prouver à mes administrés, en allant dîner, que je n'étais pas un mythe et que ce n'était pas un fonctionnaire empaillé que le régime de l'ordre moral avait été cueillir dans l'Est pour leur en faire présent. Lorsque je quittai ce sol brûlant que j'avais tant arrosé de mes sueurs, je commençai à respirer un peu à Limoges ; en arrivant à Paris, la respiration m'était tout à fait rendue.

Villefranche a la réputation d'être le jardin de l'Aveyron. On ne peut pas dire, en tous cas, que c'est un jardin dans lequel il n'y a pas de pierres. Baignée par la rivière qui donne son nom au département, la ville est commandée de toutes parts par des collines pierreuses qui ne produisent que des vignes, et grâce auxquelles Villefranche ressemble au goulot d'une bouteille coiffée d'un entonnoir.

A l'exception de la promenade dénommée le *Cours*, et qu'il est indispensable de prononcer *Courrse*, le long de laquelle s'élèvent la sous-préfecture et le tribu-

nal, Villefranche se compose d'une rue appelée la *rue droite* par antiphrase, car on n'y peut faire vingt pas sans obliquer brusquement et alternativement à droite et à gauche, et sur laquelle viennent s'amorcer une quantité de ruelles si étroites que l'on y a tout juste la place nécessaire pour circuler avec un parapluie.

A Villefranche, le parapluie n'a pas l'usage auquel il est généralement destiné partout ailleurs ; il ne sert pas à se garantir de la pluie. D'abord il pleut rarement et, quand cela arrive, c'est sous forme d'orages tellement violents qu'en une demi-heure les rues sont transformées en torrents. Dans la *rue droite*, par exemple, on pourrait facilement canoter. Il faut alors, si l'on est surpris dehors, pour rentrer chez soi se mettre bravement dans le torrent qui dépasse parfois la hauteur des genoux. Les jeunes filles recherchent volontiers ce divertissement qui donne lieu à des scènes piquantes. Le parapluie sert à circuler, la nuit venue, dans ces rues si étroites, aux allures de coupe-gorge. Ce n'est pas comme à Paris ou ailleurs, le danger ne vient pas d'en bas, il vient d'en haut ; les habitants ayant la déplorable habitude de vider par les fenêtres le contenu des récipients variés qui garnissent leurs chambres à coucher, sans crier gare et sans s'informer s'il n'y a pas un chrétien quelconque là dessous.

Je n'étais pas depuis deux jours à Villefranche que j'avais reçu sur la tête un liquide dont je me refusai absolument à constater la nature et la provenance. Le lendemain, le commissaire de police étant venu me faire sa visite quotidienne, comme je me plaignais discrètement du peu de sécurité des rues une fois la nuit tombée :

— Que Monsieur le Sous-Préfet prenne son para-

pluie ; c'est une bonne habitude, me répondit cet homme avisé qui acquit aussitôt une place importante dans mon estime.

Je raconterai tout à l'heure comment cette estime devint de l'admiration.

Par des nuits splendides, qui rappellent les nuits d'Orient, il est donc assez original de rencontrer des particuliers fort bien mis, se promenant gravement à l'abri de leurs parapluies ouverts. Ceux que le voyageur serait tenté de prendre pour des fous sont simplement des sages.

Comme j'émettais l'opinion qu'avec un pareil système les rues devaient être autant de cloaques.

— Oh ! non, fit-il ; il y a les porcs tout les jours, et les orages de temps en temps.

— La municipalité n'emploie donc pas de boueurs ? demandai-je avec stupeur.

— Comment M. le Sous-Préfet veut-il que les tombereaux passent par des rues à peine assez larges pour qu'on puisse y ouvrir un parapluie ?

C'était logique. J'appris donc que l'animal, fort intelligent en réalité, que la légende a donné pour compagnon à saint Antoine dans sa solitude, exerce à Villefranche les mêmes fonctions que le chien à Constantinople et l'urubu à Rio de Janeiro ; c'est lui qui est chargé de nettoyer la ville, tout en la salissant un peu pour son propre compte. Mais ce que laisse le cochon, l'orage l'emporte un jour ou l'autre ; dans l'intervalle des orages, les gens délicats ont la ressource de se boucher le nez. Chaque petit ménage a son porc, comme ailleurs on a son chien. Ce gracieux animal est un membre de la famille ; il a sa place au foyer, il a sa part du feu et de la chandelle ; il couche sous le lit, et,

pendant le jour, quand il ne vagabonde pas par les rues, on peut le contempler assis ou étendu d'un côté du seuil de la porte, faisant pendant à la ménagère qui file, ayant sous les bras un immense fuseau avec lequel elle ressemble à un chevalier tenant sa lance en arrêt.

Une autre spécialité de Villefranche, c'est la grisette, telle qu'elle florissait à Paris il y a quelque quarante ans, c'est-à-dire la petite ouvrière aux goûts modestes, à la toilette aussi modeste que les goûts, et qui jette volontiers son bonnet par-dessus les moulins, parce qu'elle aime le plaisir, parce qu'elle est jeune et gentille et qu'il lui est agréable qu'on le lui dise, et parce qu'il faut que jeunesse se passe. Avec les grisettes le plaisir ne coûte pas cher ; elles ne sont rien moins qu'exigeantes et elles se laissent prendre et quitter avec une égale facilité.

J'ai parcouru à peu près tous les coins de la France, mais, nulle part je n'ai rencontré des mœurs aussi accommodantes, faisant très bon ménage avec une dévotion réelle et qui n'a rien d'affecté ou d'hypocrite. En tout pays de province, le plus petit faux pas est une chute à se casser les reins ; le plus léger coup de canif dans le contrat le partage comme ferait un coup de sabre, et pour peu qu'un homme en évidence, un fonctionnaire par exemple, s'avise de gambader dans les sentiers fleuris de l'amour, c'en est fait de l'honneur et de la carrière.

A Villefranche, tout cela ne tire pas à conséquence. On a sa grisette comme on a son cheval ou son chien, et c'est au grand jour que l'on noue et que l'on dénoue ces liaisons éphémères.

Les jeunes gens ? me direz-vous. Et les hommes mariés aussi, répondrai-je ; et ceux-ci n'y laissent pas

le moindre lambeau de leur considération. Comment les femmes légitimes prennent cela, par exemple, je ne m'aventurerai pas à vous le dire, n'ayant jamais été dans le secret des ménages. Mais j'incline à croire, néanmoins, qu'elles sont douées d'une remarquable dose de philosophie, autrement il faudrait les supposer sourdes et muettes, et elles ne sont ni l'un ni l'autre. Peut-on admettre que, seule dans toute la ville, Mme X..., femme d'un grave magistrat, ignorait que son quinquagénaire époux se promenait le soir en plein cours (prononcez *courrse*), tenant à son bras une grisette au minois éveillé, et que, dans cet équipage, il rendait les saluts empressés qu'on lui adressait en paraissant trouver la chose toute naturelle.

Pour ceux qui recherchent l'ombre et le mystère, mais un mystère et une ombre bien relatifs, il y a le quartier des *jardins*. C'est une rue dont les deux côtés sont bordés de murs percés de petites portes. Chaque porte donne accès dans un jardin, au fond duquel s'élève un petit pavillon composé d'un rez-de-chaussée en une ou deux pièces. Le soir, quond on traverse ce quartier, on entend de toutes parts des détonations de bouteilles dont on fait sauter les bouchons, des rires, des chants, partout des bruits de fête. On invite ses amis, on soupe, on festoie jusque fort avant dans la nuit. Pendant le jour tout est calme, tout est tranquille, avec des allures de nécropole. Ceux qui n'ont pas la bonne fortune de posséder un de ces jardins, obtiennent de temps à autre qu'un ami leur confie la clé du sien. Dans la tendre sollicitude qu'il me témoignait, mon commissaire de police m'avait suggéré qu'il ne tenait qu'à moi d'en juger par mes propres yeux. « Un de ces messieurs » serait trop heureux de mettre à ma

disposition son buen-retiro, et la jeune et jolie Catinelle ou la non moins jeune et jolie Miotto, la perle blonde et la perle noire de Villefranche, me feraient d'autant mieux les honneurs du sérail qu'elles en connaissaient les détours. Dans le patois de l'Aveyron, *Catinelle* veut dire Catherine, de même que Marie se traduit par *Miotto* ou *Mioutou.*

Personne n'ignore le nom des propriétaires de ces petites maisons et il n'y a aucune illusion à se faire sur l'usage auquel elles sont destinées. C'est absolument comme si on affichait son nom sur la porte. Eh! bien, la malignité publique ne trouve pas matière à s'y exercer. C'est admis et tout est dit.

Il n'y a pas, voyez-vous, deux Villefranche de Rouergue en France.

La vertu des fonctionnaires, gens nomades par état, court de sérieux dangers dans ce pays de Cocagne, car ils n'ont pas la peine d'aller aux précipices, ce sont au contraire les précipices qui viennent au devant d'eux. A ce propos, il faut que je raconte comment mon commissaire de police sut m'inspirer une véritable admiration.

Ce fonctionnaire, que je vois encore, comme s'il n'y avait pas de longues années que je l'ai perdu de vue, était un grand diable avec des allures de don Quichotte, portant des bagues à tous les doigts, et à son gilet une chaîne de montre comme un cordon de sonnette.

Forcé d'être sanglé dans une redingote noire, ce qui exclut toute fantaisie individuelle, il reportait son goût pour les couleurs voyantes et criardes sur ses cravates inouïes, invraisemblables, et sur son chapeau gris, haut de forme, dont les bords étaient doublés de satin bleu pâle. A Villefranche ce chapeau ne choquait

personne, et M. le commissaire lui devait au contraire une solide réputation d'élégance. Il est inutile de chercher combien il y a de kilomètres de Villefranche à Paris. Le chapeau du commissaire évite la peine de faire le calcul.

Chaque jour, le commissaire venait me rendre visite, mais il avait toujours quelque chose à m'apprendre, Villefranche étant partagée en deux camps rivaux et ennemis comme on sait l'être dans ce pays de têtes chaudes. Le député, qui avait préféré changer son nom assez vulgaire de « Pierrot » contre celui plus sonore et plus euphonique de « Descilligny », et qui avait été ministre, avait pour lui la moitié de la population. L'autre moitié était enrégimentée sous la bannière d'un très riche banquier, devenu depuis député quand la mort de son concurrent lui eut laissé le champ libre. C'était les Capulets et les Montaigus. Aux précédentes élections, les Capulets avaient failli étrangler tous les Montaigus, parce que ceux-ci avaient trouvé charmant de décorer les façades de leurs maisons avec des guirlandes de vases de nuit que l'on appelle « pierrots » à Villefranche. Je ne devais pas ma nomination au député. Cela me donnait par conséquent les coudées franches et j'avais résolu de tenter de naviguer entre ces deux écueils, en me maintenant bien avec tout le monde, et en essayant de réconcilier ces irréconciliables. Les renseignements quotidiens de mon commissaire étaient donc non seulement précieux mais indispensables.

Huit jours à peine après mon arrivée, je reçus une lettre anonyme m'invitant à me trouver le lendemain, à la tombée de la nuit, dans un chemin peu fréquenté qui longeait la Chartreuse, très curieux monument du

XIVe siecle, situé à 1 kilomètre environ de la ville. C'était, me disait-on, pour me faire d'importantes communications. Mon premier soin fut de montrer cette épitre au secrétaire de la sous-préfecture. Il fut d'avis qu'elle émanait d'un Capulet ou d'un Montaigu, qui avait quelque révélation ou quelque dénonciation à me transmettre et qui ne voulait pas se compromettre. Le commissaire, interrogé également, m'engagea à aller savoir ce dont il s'agissait.

Le lendemain, exact au rendez-vous, j'y rencontrai une jolie grisette laquelle, avec une imperturbable sang-froid, me raconta comme quoi elle savait que j'étais seul, qu'il devait être bien triste pour moi de me trouver isolé dans une ville où je ne connaissais âme qui vive, où je ne pouvais prendre aucune distraction, et qu'enfin elle s'offrait à égayer ma solitude et à être la distraction qui me faisait défaut. C'était la blonde Catinelle, que j'ai citée plus haut comme étant une des deux perles de la ville.

J'étais tant soit peu ahuri, je l'avoue : mais, l'ayant pressée de questions, je finis par lui arracher l'aveu que c'était le commissaire lui-même qui l'avait si bien renseignée sur mon compte. Si j'affirme que je déclinai, avec reconnaissance néanmoins, ces offres généreuses, je suis bien persuadé que les trois quarts et demi des lecteurs n'en croiront pas le premier mot. C'est fatal, on ne veut jamais croire à la vertu. Mais, il était de mon devoir de faire cette déclaration. Catinelle et Miotto ne m'en sauront pas mauvais gré, et je passe.

Quand mon commissaire de police vint le lendemain, à l'heure accoutumée, je lui demandai d'un air sévère de me fournir des explications, qu'il me donna avec une amusante naïveté.

— Je craignais, dit-il, que M. le Sous-Préfet s'ennuie, et comme cela se fait très bien ici, ces choses-là, j'ai pensé que M. le Sous-Préfet serait bien aise de se distraire un peu.

Sur un geste que je fis, il se hâta d'ajouter :

— Monsieur le Sous-Préfet n'a rien à craindre ; d'ailleurs j'ai choisi ce qu'il y avait de mieux à Villefranche.

Que croyez-vous que put mériter un commissaire qui avait une manière aussi particulière et à la fois aussi large de comprendre ses devoirs? De l'avancement, n'est-ce pas? Je lui en fis donner, avant mon départ de Villefranche.

Celui-ci, du moins, aura pu se vanter d'être arrivé par les femmes.

Des gens qui s'amusent tant et qui trouvent si bon que l'on se divertisse, n'étaient pas bien difficiles à gouverner. Sans ce rapport, Villefranche m'avait fait oublier mes autres sous-préfectures, et j'envisageais sans aucun effroi la perspective d'y passer un hiver, d'autant plus que pour la fin de l'été et pour l'automne Capulets et Montaigus m'avaient à l'envi promis des chasses merveilleuses et des perdrix rouges à foison. Ils étaient en train de désarmer sous mon égide, et je comptais là-dessus pour faciliter à M. de Fourtou le soin de tenir sa parole et de me rendre la classe que j'avais perdue, quand tout à coup le ministère tomba sans crier gare, et ce fut, dans la nouvelle combinaison, le 20 juillet 1874, le général de Chabaud-Latour auquel on confia le ministère de l'intérieur. Au bonapartisme succédait l'orléanisme dans dans ce qu'il avait de plus raffiné et de plus intransigeant. Protestant austère, orléanisme de cœur et de traditions, M. de Chabaud-Latour arrivait au pouvoir, flanqué d'un de Witt, autre protestant non moins

orléaniste, qui répondait au prénom peu commun de Cornélis, pour donner à supposer qu'il descendait des deux célèbres hollandais du même nom ; de même que l'un des ministres du roi Louis-Philippe, le comte Duchâtel, avait reçu le prénom de Tanneguy afin que le public put croire qu'il aurait eu pour ancêtre l'un des grands capitaines de Charles VII. M. de Witt devenait sous-secrétaire d'Etat, et il prenait pour chef de cabinet le vicomte de Bastard, catholique celui-ci, mais digne émule de ses deux chefs sur le terrain de l'orléanisme.

En dépit de ses opinions, M. de Fourtou avait eu le bon esprit d'accepter tel qu'il était le personnel préfectoral et sous-préfectoral, qui appartenait à toutes les opinions monarchistes et ne comptait aucun représentant de l'opinion républicaine. Avec ce trio d'orléanistes commença une épuration systématique de tout ce qui ne pensait pas exclusivement comme lui. Les légitimistes étaient tenus en suspicion, mais les bonapartistes étaient voués aux Gémonies. Peu de jours après leur arrivée aux affaires avait lieu le premier « mouvement » de rigueur. Par le mot « mouvement » on entend, au ministère de l'Intérieur, les mutations, changements, révocations et nominations. Tout ministère qui se respecte et qui veut suivre la sacro-sainte tradition, doit commencer par là et faire ainsi, au détriment des autres, de la place à ses créatures et à celles de ses amis politiques. Les protestants-orléanistes profitèrent largement de cette tradition ; le premier « mouvement » exécuté par eux entraînait la révocation de 25 sous-préfets, tous sous forme d' « appel à d'autres fonctions ». J'étais de ce nombre, et mon crime consistait à être tenu pour impérialiste, moi l'ancien « attaché » à M. le comte de Chambord, moi qui avais sollicité

et obtenu son autorisation pour entrer dans l'administration ! Lorsque le 10 mars 1875, le général de Chabaud-Latour eut été remplacé par M. Buffet, j'appris que c'était comme « impérialistes » que ces 25 victimes avaient été exécutées d'un seul trait de plume, et, dans le nombre, il y en avait bien un quart de légitimistes.

J'étais précisément allé tuer des perdreaux rouges dans les environs de Montauban, lorsqu'en rentrant à la sous-préfecture, je trouvai sur ma table une dépêche d'un ami de Paris, qui n'était pas au courant des usages carnavalesques du ministère de l'Intérieur, me télégraphiait ceci : « appelé à d'autres fonctions. Que signifie ? » Je répondis aussitôt : « cela signifie : révoqué » ; et je hâtai mes préparatifs de départ, car l'administration a cela de sublime, qu'elle daigne faire savoir seulement aux malheureux fonctionnaires, par le *Journal Officiel*, qu'elle s'est occupée d'eux pour les hisser au sommet du Capitole ou les précipiter du haut de la Roche Tarpeienne. Quant à avoir la courtoisie, l'humanité, d'un avis direct et préalable, allons donc !

J'eus, du moins, la satisfaction de constater qu'à Villefranche, et même à Rodez, ce fut un tolle général contre le ministre. Le préfet me télégraphia qu'il était abasourdi d'une mesure contre laquelle il m'eût défendu à outrance si l'on avait daigné le consulter. L'évêque m'écrivit une lettre des plus affectueuses; les conseillers généraux, les députés firent chorus. Quant à M. Deseilligny, député de l'arrondissement, furieux de voir avorter l'œuvre de réconciliation que j'avais entreprise, qui faisait de grands progrès et dont, plus que tout autre, il aurait recueilli les fruits, il harcela le ministre, pria, menaça, eut enfin avec lui une scène violente ; mais tout fut en pure perte. Ce qu'il y a de plus curieux,

c'est que, quelques mois plus tard, le général de Chabaud-Latour devint mon plus chaleureux défenseur auprès de M. Buffet, son successeur. Aucun poste n'étant vacant, il obtint du moins que je fusse replacé sur les cadres et mis en disponibilité avec traitement, ce qui rendit plus facile à M. de Fourtou, au Seize-Mai, de dégager dignement sa parole en me donnant un poste d'ami, celui de sous-préfet de Sens, que tout le monde voulait avoir, qu'il m'attribua parce que je ne l'avais pas sollicité, et parce que personne ne l'avait spécialement demandé pour moi. Après son départ du ministère, j'avais mis sous les yeux du général de Chabaud-Latour, sans mot dire, mes états de services militaires. « Je vous dois une réparation, me dit-il, et je m'y emploierai de toutes mes forces. Si j'avais su, au lieu de priver le gouvernement de vos services, c'est de l'avancement que je vous aurais donné. »

Le Seize-Mai me trouva donc en disponibilité. Dans l'intervalle, j'avais refusé de me rendre en Algérie où le général Chanzy, alors gouverneur-général, me demandait d'aller le rejoindre. Le ministère qui inaugurait une nouvelle politique, fit largement les choses. Tous les préfets, tous les sous-préfets furent remplacés en deux décrets. M. de Fourtou, dédaignant la formule émolliente : « appelé à d'autres fonctions », les révoquait purement et simplement, sans phrases, et je signale, sans m'en excuser, la joie féroce que je ressentis à voir dans les colonnes du *Journal Officiel* ce nouveau massacre... je ne puis pas ajouter... des innocents.

On a toujours dit que le Seize-Mai aurait réussi s'il n'avait pas été aussi prématuré : si au lieu de congédier le ministère dont M. Jules Simon était le chef, le

maréchal de Mac-Mahon avait attendu quelques jours, la Chambre devant lui éviter la peine de cette exécution sommaire, mais absolument légale, quoiqu'on se soit plû à la revêtir de l'apparence d'un coup d'Etat. L'histoire écrite à distance a le grave inconvénient de refléter, au lieu de la vérité, les passions de ceux qui la retracent. Ici la vérité était que si le maréchal, ou, pour mieux dire, les trois familles de Broglie, d'Haussonville et d'Harcourt par les yeux desquelles il était habitué à voir, qui lui inspiraient ses actes certainement honnêtes mais le plus souvents maladroits, avait attendu, avait patienté l'espace d'une ou deux semaines, le ministère Jules Simon, usé et déconsidéré, tombait de lui-même, et cette chute naturelle, provoquée par la force des choses, retirait aux 363, aux républicains, du centre gauche à l'extrême gauche, le meilleur de leurs atouts pour préparer la revanche et consommer notre défaite.

Après avoir usé coup sur coup plusieurs ministères exclusivement pris parmi elles, les gauches, et imprudemment renouvelé les prouesses d'Ugolin, elles s'exposaient à s'entendre dire par le Maréchal que l'impossibilité de gouverner avec elles étant un fait acquis, il ne lui restait plus d'autre alternative que de prendre dans la droite ses ministres, ses conseillers et ses fonctionnaires. Mais les Broglie, d'Haussonville et d'Harcourt étaient trop pressés de reprendre le pouvoir ; ils poussèrent le Maréchal à un coup de vigueur, à propos duquel on pouvait dire comme Catherine de Médicis à Henri III à propos du meurtre du duc de Guise : « C'est bien coupé, mais, à présent, il faut savoir coudre ».

Or, rien ne fut cousu. Avec une administration renouvelée de fond en comble et triée sur le volet, avec

l'armée qui lui était dévouée et qu'il tenait dans la main, le Maréchal ne sut aboutir à rien, et fit preuve de la plus déplorable faiblesse. L'incurie administrative, les fautes commises pendant la période du Seize-Mai. doivent évidemment être portées au compte du ministère ; mais ce qui revient en propre au maréchal de Mac-Mahon, c'est sa capitulation devant les républicains triomphants, le coupable abandon de ceux qui avaient eu foi en lui et en sa parole de les protéger et de les défendre. Si, tout au moins, pouvant se considérer comme battu avec son ministère, comme il l'était réellement, il avait su descendre du pouvoir en même temps que nous tous, et pour n'avoir pas à récompenser notre dévouement par une ingratitude, il aurait couronné sa brillante carrière par un acte de suprême dignité dont l'histoire lui aurait su gré.

Au début du Seize mai, tout s'annonçait sous de favorables auspices. Les fureurs des 363 prouvaient que leur réélection apparaissait comme un mythe. Avec une administration entièrement renouvelée, dont les fonctionnaires n'étaient pas des novices, avec un ministère dont certains membres passaient pour être des foudres d'énergie, après cette sorte de coup d'Etat du Maréchal qui paraissait avoir jeté le fourreau de son épée pour n'avoir pas la tentation de la rengaîner, les 363 avaient le droit de croire que le scrutin les décimerait et que pour eux la partie était irrémédiablement perdue. Parmi leurs amis, l'affolement était poussé jusqu'aux dernières limites. Quand j'arrivai à Sens, le premier adjoint au maire, perdant la tête et croyant que mon premier soin serait de le faire arrêter, prit la fuite et mit plusieurs départements entre lui et moi. Le maire, tremblant comme un coupable, vint au débotté

m'assurer qu'il avait déjà brûlé ce qu'il adorait la veille. L'aplatissement était partout complet ; et lorsque Gambetta, qui aurait tout sacrifié au plaisir d'émettre quelques ronflants paradoxes, prononça à Lille, en désignant le Maréchal, les fameuses paroles : « Il faut se soumettre ou se démettre », il s'attendait et les républicains s'attendaient à le voir quitter la salle entre deux gendarmes. Il n'en fut malheureusement rien, et, à partir de ce jour, ceux qui voyaient plus loin que le lendemain n'augurèrent rien de bien de l'entreprise du Seize Mai.

C'était de la part de ceux que nous étions chargés de combattre que venaient les violences de la plume et de la parole. Dans beaucoup de départements, il semblait que l'administration fut uniquement chargée d'enregistrer les attaques que dirigeaient contre elle les républicains qui avaient toutes les audaces. Consulté, comme tous mes collègues, sur les mesures que la situation comportait, je répondis : « l'arrestation simultanée dans tous les départements, au même jour et à la même heure, de trois ou quatre des républicains les plus compromis, la proclamation de l'état de siège et les élections dans le plus bref délai possible ». Je n'ai pas la prétention d'avoir été le seul à fournir cette indication, car je sais que bien d'autres répondirent la même chose, ce qui prouve qu'il n'y avait pas d'autre marche à suivre. Si l'on en avait tenu compte, les élections auraient été conservatrices, car les français aiment l'autorité ; l'énergie les séduit, et l'instinct de l'électeur le porte, quand il est question de balai, à se mettre toujours du côté du manche.

Par malheur, le ministre qui demandait un conseil, s'empressa de ne pas le suivre. L'énergie tant vantée

de M. de Fourtou n'était qu'une décevante chimère. Lorsque le suffrage universel, que nous n'avions certes pas violenté, nous eut donné tort, M. de Fourtou et M. le duc de Broglie avaient bouclé leur valise et s'apprêtaient à se réfugier l'un en Suisse, l'autre en Angleterre, laissant tout à la garde de Dieu. Mais le vicomte de Cumont, l'un des ministres, homme du caractère le plus doux et pour ainsi dire le plus effacé, déclara nettement à ses collègues que, puisqu'ils avaient été à l'honneur, il convenait qu'ils fussent à la peine, et il s'opposa résolument à cette fuite peu honorable.

Les éléments les plus indispensables au succès nous faisaient d'aillleurs défaut. Outre qu'on nous laissait sans ordres et sans instructions, livrés à notre initiative individuelle, mais sans aucune certitude qu'on nous avouerait de tout, nous avions les candidats les plus insuffisants que l'on put imaginer Le département de l'Yonne, après avoir été le plus impérialiste de toute la France, en était devenu le plus radical. Il n'y avait pas à s'y faire aucune illusion sur le résultat de la lutte ; mais l'Yonne n'étant que le quatre-vingt neuvième de la France, que les radicaux y fussent victorieux, cela ne prouvait nullement qu'un échec éclatant ne leur serait pas réservé partout ailleurs. Se basant néanmoins sur l'issue escomptée à l'avance de la lutte partielle, les hommes influents nous fermaient leurs portes, et, avec les plus grands efforts, les plus instantes prières, nous n'avions pu obtenir que le concours d'hommes de seconde, voire même de troisième ligne, peu connus, peu sympathiques, qui, par dessus le marché, s'en rendaient fort bien compte et ne se donnaient pas la peine de modifier à leur sujet l'opinion du pays. Le candidat pour l'arrondissement de Sens, M. F..., un avoué, n'a-

vait rien trouvé de mieux, pour soutenir sa candidature, que de faire publier Rabagas, la comédie de Sardou, en feuilletons dans le journal conservateur de Sens.

Il avait, en outre, absolument refusé de payer de sa personne et de sa bourse. J'avais dû constituer un comité de quêteurs à domicile, et, représentant le candidat « empêché », j'avais entrepris de visiter en quinze jours les 91 communes de mon arrondissement, me faisant recevoir officiellement par les fonctionnaires et par les municipalités hostiles, organisant dans chacune d'elles des réunions publiques ou j'exaltais la politique du Maréchal, ou je faisais reluire de mon mieux notre terne candidat, en ayant bien soin de ne pas attaquer l'adversaire, et invitant simplement les électeurs à voter dans la plénitude de leur indépendance et à ne s'inspirer que de leur patriotisme. Il faut croire que le moyen n'était pas mauvais puisque, sans pression aucune, je réussis à diminuer de 3,500 voix le chiffre de celles que le candidat radical, M. Guichard, le doyen d'âge de l'Assemblée, avait obtenu aux élections précédentes.

Mon attitude avait déjoué toutes les combinaisons et tous les calculs de nos adversaires. Croyant me prendre en flagrant délit de « poigne » et de pression, ils venaient en foule m'entendre, tout préparés à manifester bruyamment si je leur en fournissais l'occasion. Ils en furent pour leurs frais. On juge sans peine l'abominable corvée que ce fut de visiter en deux semaines 91 communes, de prononcer dans ce laps de temps 91 discours, variés suivant le caractère spécial et les dispositions des habitants de chacune, d'après les souvenirs historiques et politiques qu'on pouvait y retrou-

ver. Partant chaque matin au lever du jour, je rentrais fort avant la nuit, et je prenais mes repas. et quels repas! dans ma voiture qui me servait de salle à manger. J'avais pour compagnon de chaine, traînant le même boulet que moi, l'agent voyer en chef de l'arrondissement, qui avait établi mon itinéraire et s'assurait qu'il était ponctuellement exécuté. Je ne sais en vérité pas s'il ne fut pas plus à plaindre d'entendre mes 91 discours que moi de les prononcer. Je terminai par une des plus grandes communes qui, sous l'Empire, s'était principalement signalée par l'exubérance de son dévouement au régime impérial. La grande salle de la mairie regorgeait de spectateurs. Je me donnai le plaisir, variant tout à coup mes formules, d'établir un parallèle entre les gloires et le bien-être matériel des années de l'Empire et le temps présent, et j'arrivai à mes fins en entendant ma péroraison saluée de longues acclamations et des cris de « Vive l'Empereur ! ». La guerre, les républicains, le Septennat, tout était oublié. Les journaux républicains fulminèrent et demandèrent ma tête, que le ministre, très diverti de cette escapade, se garda bien de leur accorder.

Dès le lendemain des élections, le préfet, le secrétaire général et tous mes collègues donnaient leur démission, et ils quittaient leur poste le jour même ou le ministère quitta le sien. Les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, tous répulicains, sauf un, s'étant réunis, me remettaient une adresse contenant l'expression de leurs sentiments sympathiques, de leur gratitude pour mon impartialité et pour le soin que j'avais pris de terminer toutes les affaires laissées en suspens par plusieurs de mes prédécesseurs ; et ils concluaient en me priant de conserver mes fonctions

dans lesquelles ils demandaient au nouveau ministère de me maintenir. Très touché d'une démarche à laquelle j'étais loin de m'attendre, je répondis néanmoins par un refus de me séparer de mes collègues. Mais, quelques jours plus tard, comme je venais de quitter Sens, après avoir tenu à remettre moi même le service à mon successeur, M. Lepère, député de l'Yonne et sous secrétaire d'Etat à l'Intérieur, (il en fut ministre depuis), m'apprenait qu'il venait de me mettre en disponibilité, au lieu de me révoquer comme les autres : — « Cela vous donne six années à appartenir encore à l'administration, me dit-il ; et d'ici là, si les événements tournent en faveur de votre parti, vous aurez ainsi la certitude d'être rappelé à l'activité en qualité de préfet ». Preuve évidente et assez curieuse que les républicains d'alors, quoique victorieux, étaient loin de croire que leur édifice fut construit pour l'éternité.

Mais le temps s'écoula sans amener de changements, et quand ma disponibilité prit fin et que le dernier lien qui me rattachait au ministère de l'intérieur fut rompu, je fis profiter un marchand d'habits de ma défroque administrative, et je ne conservai que de nombreux et impérissables souvenirs, dont les pages qu'on vient de lire n'ont retracé qu'une bien faible partie

---

CHAPITRE XII

MA VIE LITTÉRAIRE. — LETTRE A UN AMI.

« Pourquoi déjà vos *souvenirs* ? m'avez-vous dit. C'est le testament littéraire, et le temps n'est pas encore venu. » Hélas si, mon ami, il arrive, ce terme, ou plutôt j'y marche à grands pas, et je ne voudrais pas être venu me briser sur cette borne qui limite l'existence de chacun, comme la borne de grès que dans la campagne on distingue au coin de chaque champ, au bout de chaque sillon, sans avoir laissé quelque chose qui apprenne aux petits-enfants ce que fut l'aïeul. Les *souvenirs de ma jeunesse*, complétés par mes *souvenirs de guerre*, sont personnels et ne sont pas historiques, en ce sens que je me suis borné à dire ce que je fus, c'est-à-dire peu de chose, à raconter ce que j'ai vu, c'est-à-dire pas beaucoup. J'ai vécu dans les demi-teintes : il ne m'appartient donc pas de produire un lumineux éclat.

Cet aveu ne saurait manquer d'amener sur vos lèvres deux questions : Alors pourquoi des *souvenirs* ? Pourquoi ne pas laisser à ceux qui prendront votre place le

soin de les faire paraître si, jugeant impartialement, ils estiment qu'ils valent la peine d'être publiés?

Je confesse que celui qui, de son vivant, publie ses mémoires, renouvelle l'expérience qui a si mal réussi à Charles Quint; avec cette aggravation qu'il s'expose à entendre faire son oraison funèbre par d'autres bouches que celles de courtisans.

Pourquoi des *souvenirs*? Mon Dieu, parce que, si peu que j'aie vu, j'ai vu quelque chose; parce que j'ai approché de près un noble Prince sur la vie intime duquel on n'a pas suffisamment fait la lumière; parce que j'ai appartenu à un grand parti dont l'organisation posthume ne sera dévoilée que par mes révélations, inoffensives puisque les hommes et les choses appartiennent à l'histoire; parce qu'à notre époque, les *mémoires*, les *souvenirs* sont en vogue et qu'il faut saisir l'occasion. N'est-ce pas le mot « trop tard » qui a parfois sonné le glas des Empires?

Pourquoi ne pas laisser aux soins d'autres la publication des pages ou j'ai mis tout ce que je sais? Pourquoi? Je vais vous le dire.

Dans mon enfance, quand mes parents allaient visiter des parents ou des amis dans les différents bons vieux châteaux éclos pour la plupart au siècle dernier, qui se dressaient un peu partout dans ma petite province natale, et quand ils m'admettaient à l'honneur de les accompagner, dans la splendeur de mes habits les plus neufs, qui me génaient aux entournures, et de gants que le Dante a oublié d'inscrire parmi les supplices de son enfer, je trouvais toujours bien quelque contemporain qui, tandis qu'on faisait aux gens sérieux les honneurs du salon, me faisait les honneurs des corridors et des greniers. Je ne vous affirme pas que mes gants et mes

habits s'en trouvassent bien, mais moi je m en trouvais mieux. Or, combien de fois ne m'est-il pas arrivé de remarquer, appendus le long des murs de ces corridors, et de découvrir même dans les greniers, des portraits d'ancêtres qui n'étaient certes pas des œuvres d'art, mais auxquels auraient dû mériter plus d'égards les détails des costumes, à défaut du respect de la race et de la religion du souvenir. Je ne posais plus de questions à ce sujet à mes jeunes camarades, car la réponse invariable était : « C'est les portraits de famille. » — Et si j'insistais pour savoir le nom de celui-ci ou de celui-là dont le costume attirait particulièrement mon attention, ou pour connaitre les fonctions qu'il avait occupés, je m'entendais toujours dire : « Je ne sais pas. »

Franchement, était-ce bien la peine d'avoir vécu, d'avoir pâti dans des fonctions honorables, d'avoir pris la peine de se faire peindre avec ses plus beaux atours, pour qu'à peine à un siècle de distance on ne fut plus qu'un inconnu dans la maison que l'on avait peut-être fait bâtir ? Un jour, à la porte même d'un grenier, sur un palier accédant aux chambres de domestiques, était accrochée la représentation d'un vieux monsieur, revêtu du costume civil contemporain du premier Empire : « Celui-là, dit l'enfant qui m'accompagnait, c'est grand'papa. On l'a mis là parce qu'on dit qu'il est trop laid ! » — Voici, par parenthèse, pourquoi je ne me suis jamais fait peindre, et pourquoi j'ai fait peindre mon chien favori.

Du portrait de l'aïeul au manuscrit de ces *souvenirs*, il y a une corrélation qui doit vous avoir déjà frapé e. Mais il y a mieux encore que l'exemple du portrait. Ecoutez plutôt. En arrivant une fois chez une de mes voisines, femme d'esprit, élégante, du meilleur monde, en un mot, femme du monde dans toute l'acception du

terme, je la trouvai occupée à couvrir des pots d'une excellente confiture qu'elle avait elle-même fabriquée de la veille. Quant on fait soi-même ses confitures, quand on pousse le scrupule jusqu'à en recouvrir soi-même les pots, on fait preuve d'esprit en affirmant que l'on n'a pas de préjugés. Tout en causant, après avoir été invité à goûter, — c'est ainsi que je puis déclarer que les confitures étaient exquises — j'admirais la dextérité avec laquelle mon interlocutrice découpait savamment des ronds dans de vieux parchemins jetés sur la table dans un pittoresque désordre. Machinalement, j'en attirai un à moi, et quelle ne fut pas ma stupeur en voyant que c'était l'expédition authentique du testament de « haut et puissant seigneur messire Charles-François-Claude de X... chevalier, comte de M... » seigneur de beaucoup de seigneuries et brigadier des armées du Roi ! — « Le parchemin, disait alors la comtesse de M... la propre femme de l'arrière petit-fils du brigadier des armées du Roi, est beaucoup meilleur que le papier et j'utilise toutes ces vieilleries qui ne sont plus bonnes à rien. » — De fil en aiguille, on s'expliqua, et j'obtins l'assurance que les confitures de l'année précédente n'avaient absorbé que des liasses de procédure. On ne faisait qu'entamer les testaments : les contrats de mariage étaient mis en réserve pour la campagne prochaine. Le comte de M... actuel, qui a précisément du goût pour tout ce qui rappelle l'existence de ses ascendants, ne se doute certes pas que c'est à moi qu'il doit la conservation des principaux matériaux qui ont servi à écrire leur histoire.

A côté des parchemins dont l'aspect vénérable est pourtant fait pour en imposer, et que l'on traite d'une façon si cavalière, je vous demande un peu ce que pourraient inspirer les manuscrits du grand'père ? N'a-

vez-vous pas vu dans ma bibliothèque les manuscrits du chevalier de V..., pour lesquels son petit-fils a bien voulu me donner la préférence sur son épicier ? Non. le respect des aïeux s'en est allé avec tout le reste, et le meilleur moyen que les affaires soient faites, c'est de les faire soi-même. C'est pourquoi de mon vivant j'aurai publié mes mémoires. Dans le même ordre d'idées, si j'apprenais que ma ville natale se proposait de m'élever un monument après ma mort, ce qu'elle se gardera bien de faire, car je n'ai pas comme l'amiral Courbet, promené en Orient le drapeau victorieux de la France, ni comme Parmentier propagé la pomme de terre, je ne me ferais aucun scrupule de solliciter la faveur d'en poser moi-même la première pierre, et je prendrais soin de surveiller la pose des autres. Comme cela, je serais certain de passer à la postérité autrement qu'en espérance.

Vous voilà donc renseigné sur ces deux points : pourquoi j'ai écrit mes *Souvenirs*, pourquoi je les ai publiés de mon vivant.

Est-ce trop tôt ? Non, car je pourrais être surpris par l'inexorable, qui entre sans frapper, et n'admet pas qu'on lui réponde : « Monsieur ou Madame sont sortis ». Est-ce un testament littéraire ? Généralement les *Mémoires* c'est cela. Je ne ferai pas difficulté de vous dire que je crois qu'ici, il en est de même.

Il n'en est pourtant pas tout à fait de la littérature comme du service militaire, quoique dans les deux professions, soit au choix, soit à l'ancienneté, — dans la carrière littéraire, choix se traduit par faveur ou intrigue — pour l'écrivain, il n'y a pas d'autre loi salutaire fixant la limite d'âge que celle de la seconde enfance, laquelle, à lord Brougham apprenant la mort de

sa femme, faisait faire cette réponse empreinte d'un réel optimisme : « Espérons que ce ne sera rien. » Non, mais ce n'est pas la peine d'attendre le moment où l'idée sort moins nette de l'encrier, où l'encre s'épaissit.

Il n'est pas de spectacle plus pénible que celui d'un vieil acteur luttant vaillamment, mais avec d'horribles angoisses, contre les défaillances d'une mémoire jadis imperturbable. Aussi pénible doit être pour l'écrivain — je ne parle pas du public — le sentiment qu'il devient inférieur à lui-même et que les ans lui font sentir des outrages trop irréparables pour songer à les réparer. J'ai toujours estimé qu'il y avait une certaine coquetterie à ne vieillir que dans la mesure où l'on était forcé de le faire, et qu'il est plus crâne et plus habile de prendre sa retraite que de se la laisser donner. C'est la remarque que, dans le cas de lord Brougham, j'ai toujours entendu faire à propos de ceux qui ont su quitter à temps une des scènes dont se compose le théâtre de la vie. La littérature est une scène comme les autres. Et puis, entre nous, j'en disparaîtrai sans que personne y prenne garde, puisque je ne suis pas de l'Académie et partant pas immortel, et parce que j'aurai passé ma vie littéraire à marcher dans le rang sous l'uniforme et le fusil du simple soldat. Je le dis avec d'autant moins d'amertume, que j'ai bien voulu qu'il en fût ainsi parce que j'ai toujours eu l'intrigue en horreur et les reins pas assez souples pour pouvoir les courber. C'est un grave défaut pour quiconque a la prétention d'arriver. Je l'ai compris un peu tardivement, mais sans regret, car si c'était à recommencer, je n'agirais pas autrement. Ne me complaignez donc pas plus que je ne me plains moi-même.

Si, dans mes *Souvenirs*, j'ai évité de parler de ma

vie littéraire, c'était afin de garder pour vous cette page la plus intime et dans laquelle quelques-uns pourront puiser d'utiles renseignements.

La démangeaison d'écrire m'est venue de bonne heure. Mon père avait dix-huit ans quand il publiait son premier, son unique roman qu'il avait intitulé : *le Fils du régicide*, en s'imaginant, avec la fatuité juvénile, que le Roi Louis-Philippe, alors régnant, en prendrait quelque souci. Par malheur, une gravure qui décorait le frontispice pouvait égarer le public sur les véritables intentions de l'auteur. Cette image, s'appliquant à un épisode insignifiant de l'ouvrage, un chapitre *en dehors* servi comme holocauste à l'école romantique qui faisait alors fureur, représentait un pont sur un abîme au fond duquel coulait un torrent impétueux. Sur ce pont était un chevalier armé de toutes pièces, moins le casque, ce qui permettait d'admirer l'expression farouche que l'artiste avait donnée à son visage. Tenant d'une main une jeune femme suspendue sur l'abîme par sa longue chevelure, de l'autre main il s'occupait consciencieusement à couper avec la lame de son poignard la chevelure de celle qu'il aimait et qui l'avait trahi. Le chevalier pouvait tout simplement la précipiter, comme tant d'autres à sa place auraient trouvé suffisant de le faire. Mon père, dans sa jeune et fertile imagination, avait trouvé mieux que cela, la souffrance physique de se sentir suspendue par les cheveux, et la souffrance morale de les entendre céder l'un après l'autre sous le tranchant de l'acier. Eh bien ! malgré tout cela, le royal hôte du *Château*, comme il était de mode d'appeler le palais des Tuileries, et ses familiers ne parurent pas prendre garde le moins du monde à l'opposition farouche et hardie que présageait le titre du livre. Et mon père,

à son grand chagrin, n'obtint pas les palmes du martyre.

Ce que mon père avait fait à dix-huit ans, il me sembla indispensable que je le réalisasse à quinze ans. C'était à l'époque où mon père était le propriétaire et le directeur de la *Revue Contemporaine*. Chez lui, il n'était question que de littérature, et tout ce que Paris comptait d'écrivains connus ou qui ambitionnaient de l'être défilait dans notre entresol de la rue de l'Université, au grand ennui de ma pauvre mère, qui regrettant sa vieille église de St Wlfran, ses habitudes presque monacales de notre ville d'Abbeville, la paisible existence de la province, prenait inquiétude de voir mon père, lancé dans une vie nouvelle et toute de fièvre, où il dépensait ses forces, sa santé et son argent.

La fréquentation de tous ces virtuoses de la plume n'était pas faite pour calmer mes ardeurs d'écrire. Il est bien vrai que je faisais alors mes études, mais elles souffraient quelque peu de ma constante préoccupation, et au Collège Henri IV, dont je fréquentais les cours en qualité d'externe libre, je n'écoutais que d'une oreille et je ne lisais que d'un œil. J'y étais un peu encouragé par mon professeur de rhétorique et par mon professeur d'histoire qui, tous deux, avaient imaginé que le meilleur moyen de se faire ouvrir les portes de la *Revue Contemporaine* où l'on payait plus que partout ailleurs, était de fermer lâchement les yeux sur le peu de zèle que témoignait le fils de M. le Directeur. Je dois dire que cette politique fut suivie de succès, que les deux professeurs émargèrent au budget pour des travaux qui en valaient certainement la peine, et s'aperçurent que, contrairement à la loi commune, ils n'avaient pas eu affaire à un ingrat.

Un beau jour donc, j'allai déposer entre les mains de

mon père un petit manuscrit portant ce titre : *la Nuit du 8 Août.* Pourquoi avais-je choisi le 8 août, plutôt que le 15 mars ou le 31 décembre? J'aurais été fort embarrassé de le dire. Toujours est-il qu'il s'agissait d'une nuit fantastique, ayant pour théâtre un château en ruines dans l'endroit le plus sombre de la Forêt Noire. C'était effrayant, et en l'écrivant, les cheveux — j'en avais alors — se dressaient sur ma tête, mais cela ne valait pas le diable qui y jouait un rôle considérable, et si j'avais eu un peu plus d'expérience, je me serais appliqué le conseil qu'un personnage d'un opéra de Dalayrac donne à un autre.

Ami, si voulez m'en croire,
N'allez pas dans la Forêt Noire.

Quelques jours plus tard, je recevais un numéro d'un petit journal littéraire hebdomadaire, dans lequel, et à la place d'honneur, s'il vous plaît, figurait ce premier-né de mon imagination. C'était la *Revue Contemporaine* qui continuait à faire des siennes : et puis, mon excellent père, avec l'indulgence que l'on a toujours pour ses enfants, avait voulu voir là dedans une promesse pour l'avenir. Il ne me garda même pas le secret de mon anonymat, et parmi le monde littéraire qui emplissait son salon, il s'en trouva qui furent assez courtisans pour me féliciter et m'engager à continuer. Si j'avais suivi ces conseils intéressés, ma fortune littéraire eût été faite à peu de frais et très rapidement. Pour que la *Revue Contemporaine* leur fut clémente, ses collaborateurs m'auraient, par réciprocité, fait ouvrir tous les journaux ; la critique se fut montrée tendre comme du pain cuit du matin, et en abandonnant le champ de bataille pour les raisons que j'ai déduites au

chapitre que je lui ai consacré, mon père m'y aurait laissé dans une position conquise à peu de frais, mais inexpugnable. Combien n'est-il pas de réputations littéraires qui ont eu un point de départ aussi peu justifié !

Mais les circonstances en décidèrent autrement, et quelques années s'écoulèrent avant que je devinsse le « cher confrère » de ceux qui fréquentaient le salon de mon père. C'était une véritable lanterne magique que ce salon, et c'eût été le cas d'y ajouter les mots « pièce curieuse », comme ne manquaient pas de le faire les ambulants qui parcouraient les rues, le soir, en criant leur marchandise si chère aux enfants. Les grands, les moyens, les simples seigneurs dans chacune des branches de la littérature se coudoyaient dans notre entresol, à la soirée hebdomadaire que mon père leur offrait, et où les seuls indignes étaient ma bonne mère et moi. Ma mère avait sa cour, on faisait cercle autour d'elle, et, après si longtemps, je ne puis penser sans sourire à la cruelle épreuve que c'était pour elle et qui se reflétait sur son visage. Tous ces écrivains, tous ces grands noms lui faisaient positivement peur, et elle ne retrouvait un peu d'assurance qu'avec ceux dont elle n'avait jamais entendu parler. M. Villemain avait particulièrement le don de la terroriser depuis qu'une fois, s'étant assis devant elle, et s'étant perdu dans les nuages, sans avoir, je crois, conservé conscience de l'endroit où il se trouvait, à demi couché dans un fauteuil et grimaçant d'une manière diabolique, — et l'on sait s'il était laid ! — il dévisageait ma mère fixement en se grattant avec fureur le... ma foi, il faut bien le dire, le derrière.

Quoique, dans le tas, il s'en trouvait passablement auxquels le simple usage du monde fut aussi étranger

que l'étiquette des cours, je dois dire qu'ils se tenaient généralement bien, les jeunes s'effaçant pour laisser tout leur éclat aux potentats de l'Académie française dont la plupart avaient occupé de hautes fonctions politiques ou joué un grand rôle parlementaire, et fréquenté des souverains. A peu d'exceptions près, tous les académiciens venaient chez mon père, et ma mère était forcée de convenir, en tremblant rétrospectivement, que ces illustres personnages avaient des façons de grands seigneurs et l'entouraient des plus respectueux égards. — « Faisons-nous de la fusion ! » — s'était écrié l'un d'eux, un soir, en regardant des adversaires politiques acharnés, engagés dans les conversations les plus amicales ; M. Guizot, par exemple, s'entretenant avec un de ceux qu'il avait « flétri » du haut de la tribune. Le fait est que la fusion était complète, à ce point que, non seulement légitimistes et orléanistes, irréconciliables jusqu'ici, trouvaient là, grâce à mon père, un *modus vivendi* qu'ils appréciaient, mais que quelques impérialistes ne craignaient pas de se faufiler dans un milieu où l'on faisait ouvertement de l'opposition à l'Empire. Tel, par exemple, le sympathique Francis Wey, qui, à ses sentiments personnels, joignait sa qualité de fonctionnaire.

Il y avait le parti des politiques, le plus nombreux, qui revenait à chaque réception, avec une régularité mathématique. Il se composait de ceux qui estiment que pour se rappeler au souvenir, il est bon de se faire voir ; ils étaient infatigables et rien ne les rebutait. Je commençai alors à comprendre que le mérite n'est que peu de chose, s'il n'est pas doublé du savoir-faire. Ceux au contraire, qui savaient qu'il fallait s'incliner quand même devant l'autorité de leur nom, étaient plus sobres

de visites. De tous, M. Guizot était celui qui se prodiguait le moins. Quand il paraissait, se redressant de toute sa taille, le cou enveloppé par le ruban rouge de la Toison d'or, c'était un évènement, et il accueillait avec une dignité un peu hautaine les hommages que lui rendaient ses pairs à l'Académie et en réputation littéraire. Par contre, M. Villemain était l'un des plus assidus : j'ai toujours pensé que c'était parce qu'il avait trouvé là un endroit où il put méditer à son aise. Deux grands maîtres, chacun dans un art différent, ne parurent jamais, MM. Thiers et Alexandre Dumas. Je ne crois pas que mon père ait jamais sollicité la collaboration du premier, auquel il n'accordait pas son estime ; il refusa nettement celle du second.

Ce fut là que se nouèrent de solides amitiés entre mon père et quelques-uns de ces illustres personnages ; ce fut là également que je décrochai mon diplôme de bachelier ès lettres, car j'ai la conviction intime — et modeste, vous l'avouerez — que si je dus de l'obtenir avant seize ans, j'en fus redevable aux égards que témoignait mon père à M. Egger, membre de l'Institut, lequel fut précisément un de mes examinateurs. Bien jeune encore, je ne m'étais présenté, sur le conseil de mon répétiteur, que pour me familiariser, (ce fut son expression) avec l'examen et l'émotion qu'il inspire. Grande fut ma stupeur, et la sienne, quand je fus admis, après avoir témoigné certaines défaillances, et notamment fait une incursion déplorable dans le domaine des mathématiques. M. Egger était une belle âme ; telle a toujours été mon opinion.

Il y aurait eu de curieuses études à faire sur ce monde des lettres, et c'est à lui que pouvait s'appliquer d'une manière parfaite le *genus irritabile vatum* d'Horace.

Pour quelques débutants, franchement timides, sincèrement modestes, et doutant vraiment d'eux-mêmes, lesquels précisément firent tous d'éclatants débuts dans la *Revue*, combien de prétentieuses nullités, ou peu s'en faut, qui jetaient feu et flammes parce qu'on se permettait de leur demander des retranchements, des corrections, ou simplement qu'on les faisait attendre ! J'étais trop jeune pour écrire là-dessus un livre qui aurait été curieux. Depuis, j'aurais pu le faire à bon compte : il aurait suffi de classer méthodiquement et d'encadrer les innombrables lettres, tantôt éplorées, tantôt furibondes, par lesquelles ces gens-là se ridiculisaient. Il en est que leurs auteurs auraient rachetées bien cher. Par malheur pour eux, elles n'étaient pas à vendre ; et en les relisant parfois, j'y trouve encore à faire des découvertes qui ne sont pas à l'honneur de l'espèce humaine.

Ma passion d'écrire fut enrayée par des événements qui survinrent, le baccalauréat, le commencement de mon droit, et surtout l'abandon que fit mon père de la *Revue Contemporaine*. Sa santé lui commandait la retraite, aussi bien que le chiffre des frais considérables qu'il avait dû faire. Au début, après avoir arraché à la *Revue des Deux-Mondes*, l'organe attitré de l'orléanisme, ses plus éminents collaborateurs attirés par les émoluments plus élevés et par les façons courtoises de mon père contrastant vivement avec les allures de boule-dogue de M. Buloz, mon père et ses amis s'étaient flattés de faire une redoutable concurrence à la rivale : il n'en fut rien. Pourquoi ? Parce que la *Revue Contemporaine*, fusionniste, avait besoin pour vivre du concours du parti légitimiste qu'elle représentait ; et les légitimistes ont toujours eu horreur de tout ce qui

pouvait troubler leur quiétude, changer leurs habitudes ou porter atteinte à leur bien-être. Leur véritable devise aurait dû être celle des Gueux des Pays-Bas, avec cette modification : « Fidèles jusqu'en deçà de la besace ». Lorsque mon père eut constaté, après avoir été une noble exception dans le parti, qu'il n'y avait rien à faire avec de pareils hommes, il se retira et, comme je l'ai dit ailleurs, il demanda aux études historiques une consolation de ses déceptions.

Pendant ce temps, devenu bachelier, je commençai mes études de droit. Je dois dire que je ne les conduisis pas bien loin. Après avoir trois fois revêtu la robe et le rabat de louage, et m'être convaincu trois fois que le premier examen était un obstacle que je ne pourrais jamais franchir, je devins « attaché » à M. le comte de Chambord. Mais le diable de la littérature dramatique n'y devait rien perdre, et des idées de drames hantèrent mes rêves et mes veilles.

De même que tout soldat doit avoir dans sa giberne le bâton de maréchal, quitte à l'y laisser toujours en compagnie de ses cartouches, tout jeune homme renferme dans son portefeuille un gros drame, une comédie, ou la classique tragédie. Celui-ci est le plus dangereux car il se croit poète. Je ne devais pas faire exception à la règle, mais comme une invariable incompatibilité d'humeur nous avait toujours séparés, la poésie et moi, c'était à la simple prose que je demandais le moyen de devenir célèbre comme auteur dramatique. Il suffirait d'une pièce qui obtint un éclatant succès, et l'affaire était dans le sac. Le tout était d'écrire cette pièce.

Ce fut avec une ardeur sans pareille que j'entrai dans cette voie nouvelle. J'entrepris d'abord de tirer un

drame du roman de Walter-Scott intitulé *Kenilworth*. J'y suai sang et eau, et je m'étendais si bel et si bien, emporté par l'ampleur du sujet, que j'acquis la certitude qu'il faudrait que la population d'une petite ville figurât tout entière sur la scène, et que, comme pour *Monte-Christo* au Théâtre Historique, il ne faudrait pas moins de trois soirées successives pour l'entière représentation de ma pièce. Ce premier essai fut purifié par le feu. Puis vint une comédie en deux actes seulement, le parcours d'un extrême à l'autre. Mais différent de Petit-Jean, qui savait mieux son commencement que tout le reste, c était au contraire ce que je savais le moins. Je n'avais rien trouvé de mieux que de faire dire à mon héros, au lever du rideau « ouf ! quelle chaleur ! » C'était « une pièce de canicule » comme me l'affirma impitoyablement un de mes oncles que j'avais commis l'imprudence de prendre pour arbitre. Le mot, pour mon malheur, survécut à la pièce qui alla rejoindre *Kenilworth* dans les braises de ma cheminée. Après une ou deux tentatives de vaudevilles, qui eurent le même sort, je prononçai ma séparation de corps avec la littérature dramatique. Mais quelques années plus tard, tenté par un épisode historique que je traitais alors, *le siège de Boulogne*, à l'époque de la Ligue, je fis un retour offensif, et ce siège devint un drame en 5 actes et un nombre respectable de tableaux, que je présentai au directeur du théâtre du Châtelet, un digne homme, ce directeur, qui se nommait Castellano ! Il consentit à me lire ; il est vrai que j'avais dans la place de puissantes intelligences. A ma grande surprise, M. Castellano me déclara que la première moitié de ma pièce était réussie, ferait de l'effet à la scène et qu'il la jouerait sans retouches : mais que pour la deuxième moitié, besoin

était d'un collaborateur connu qui retrancherait certaines longueurs, donnerait à l'action un tour plus alerte,... s'attribuant l'honneur et empochant la plupart des bénéfices. J'affirmai que j'allai me recueillir, et le résultat de ce recueillement fut que je fis imprimer ma pièce ainsi qu'un roman que j'en tirai, et qui fut mon premier roman. Mais entre cette époque et celle à laquelle j'en étais resté, il s'écoula bien des années, et chez moi le romancier a été le vieil homme, tandis que l'historien fut le jeune homme. C'est ordinairement le contraire qui se produit.

Ce fut en 1860 que j'abordai les études historiques par des recherches sur l'histoire de l'ancien Ponthieu, ma petite province natale, et sur les familles nobles qui l'avaient peuplée jadis. Il s'était produit dans ma vie un grand évènement, je m'étais marié, à l'âge où c'est tout au plus si l'on songe qu'on pourrait jamais s'en occuper un jour. Par suite, j'étais appelé à passer chaque année à Paris quelques mois, pendant lesquels j'allais chaque jour à la bibliothèque alors dite impériale, et aux archives, impériales aussi. J'y recueillais des matériaux que je mettais en œuvre, pendant les mois de séjour à la campagne. Ces séances quotidiennes avaient pour moi le plus grand charme, parce que j'y rencontrais mon père à côté de qui j'allais m'asseoir, ainsi que quelques-uns de mes anciens condisciples en train de devenir des savants renommés, et parce que j'avais l'occasion d'y étudier de curieux types et de faire d'amusantes études de mœurs. C'est ainsi, que, pendant plusieurs hivers, j'eus comme vis-à-vis, séparé de lui par un travers de table, le personnage légendaire, connu sous le nom de « chinois de la bibliothèque impériale ». Un vrai chinois, je vous l'atteste, lisant pieusement les manuscrits de son pays

à travers d'immenses besicles, ne parlant jamais à personne, et n'ayant sacrifié aux coutumes des occidentaux que par un gigantesque parapluie.

Dans cet asile du recueillement, le silence n'était jamais troublé que par MM. les conservateurs eux-mêmes qui, toujours en mouvement, ne se gênaient pas trop pour s'entretenir à voix haute de leurs petites affaires. L'un d'eux, l'excellent M. Claude, avait par surcroît la déplorable habitude de répondre en criant comme un sourd aux communications qu'on lui faisait dans le tuyau de l'oreille, ce qui mettait le public dans ces confidences, et ce qui ne plaisait pas à tout le monde. Quant à M. Hase, un vieil helléniste saxon d'origine, « le père Hase » comme on l'appelait, le doyen de la Bibliothèque où il était entré comme employé en 1805, et dont il était l'un des conservateurs depuis 1831, c'était le type le plus singulier et le plus grotesque que l'on put imaginer. Sa perruque blonde, ses lunettes d'or, et sa voix caverneuse le désignaient déjà suffisamment à l'attention gouailleuse des travailleurs, et quelques aventures l'avaient rendu célèbre. Ne croyant ni à Dieu ni au diable, il menait une existence fort décousue qui, à peine pardonnable chez un jeune homme, était absolument scandaleuse chez un vieillard dont la réputation dans le monde scientifique était européenne. Rien n'égalait le cynisme avec lequel il l'affichait. Il me souvient qu'un jour, un savant étranger s'approchant de son bureau lui exprimait à voix haute et claire ses regrets courtois de n'avoir pu, le matin même, le rencontrer à son domicile, et comme quoi il avait déjà exprimé ses regrets à « Madame Hase » par laquelle il avait eu l'honneur d'être reçu. Que croyez-vous que répondit le père Hase ? Prenant sa plus

belle voix de basse, une voix qui nous faisait toujours rire, et toisant le confrère d'un air majestueux : « Ce n'est pas ma femme. Mòssieu, dit-il, c'est ma concubine. » — On juge de la stupéfaction du savant étranger, et de la nôtre. Une huée formidable accueillit cette audacieuse rectification, et tandis que le savant faisait une retraite discrète, M. Hase, rouge jusqu'aux oreilles, se replongeait dans sa lecture interrompue.

Une autre fois, c'est un de mes amis, devenu depuis un savant historien et le père d'une innombrable famille en même temps qu'un père de l'Eglise, qui se levant, demande aux assistants de lui prêter quelques minutes d'attention pour une communication importante qu'il a à leur faire. Sa demande était si insolite qu'elle produit une espèce de révolution... pacifique et comme il peut s'en produire dans un pareil milieu. Le père Hase, dont c'était le jour de service, lève le nez et contemple l'audacieux avec un effarement qui commence par exciter les rires. Les autres conservateurs quittent leurs places, les garçons de salle accourent ; l'un d'eux reçoit un ordre à voix basse, évidemment celui d'aller quérir le médecin de la Bibliothèque. M. de X... ayant été subitement frappé d'aliénation mentale... M. de X... impassible tire de sa poche un papier et en commence la lecture. C'était une lettre... à une inconnue — : « mon ange, y était-il dit entre bien d'autres choses, tu m'as fait goûter d'ineffables voluptés... tu m'as transporté jusqu'au septième ciel... » — (textuel) et le tout signé... Hase ! Un tonnerre d'acclamations répondit à la signature. Tandis que de X... allait gracieusement déposer la lettre devant le père Hase, en lui expliquant qu'il l'avait trouvée sur le plancher à la place qu'il occupait d'ordinaire, conservateurs et garçons de salle s'étaient

éclipsés dans les galeries adjacentes d'où l'on entendait partir des rires semblables à des rugissements. Pour un homme qui avait été jusqu'au septième ciel, le père Hase n'en paraissait pas plus fier : affalé dans son fauteuil, rien ne ressemblait moins que lui à un aéronaute triomphant. — En ce temps-là, vous le voyez, on trouvait moyen d'égayer les aridités de l'histoire. A la bibliothèque impériale, il y avait de la bonhomie jusque dans l'installation. Avec le progrès, tout est bien changé depuis. C'est devenu si solennel, si compassé, si grandiose, que l'on n'oserait plus rire et s'amuser comme en 1860.

Les études historiques que je publiais n'avaient qu'un seul inconvénient, mais il était capital. Elles s'adressaient, étant locales, à un public très restreint. Je ne fais exception que pour *Azincourt*, qui était de l'histoire générale et ne tarda pas à être épuisé, au point qu'il me fut impossible de m'en procurer à moi-même un exemplaire dont je voulais faire présent à un ami. Quand on a encore les illusions de la jeunesse, c'est un grand charme que de se faire imprimer. La première fois que l'on voit son nom sur la couverture d'un livre, on éprouve une jouissance indéfinissable, je crains d'être obligé d'avouer que c'est de l'orgueil. On se surprend à diriger ses promenades de manière à passer devant les boutiques de libraire, et quand on a découvert dans l'étalage le volume au milieu des autres, on se dit : « c'est bien de moi pourtant » ; l'on voudrait interroger ceux qui entrent pour leur demander : « l'achetez-vous ! c'est très curieux et très bien fait » et l'on serait heureux de pouvoir leur suggérer : « achetez-le donc ! », de même que s'ils sortaient les mains vides, on serait tenté de leur crier : « les imbéciles qui ne l'ont pas acheté ! »

Un autre inconvénient de ces publications, non moins capital, c'est qu'elles se vendaient à peine. Si le nombre des fous est infini, les nombres des gens qui s'occupent de l'histoire ou de l'archéologie de leur province est très restreint, et la jalousie de métier le restreint encore davantage. Vos chers collègues de la société archéologique, d'émulation, ou des antiquaires de Z... ne vous pardonnent pas de vous être permis de vous emparer d'un sujet qui leur appartenait évidemment, car ils leur appartiennent tous. Chacun d'eux allait le traiter ; vous leur coupez l'herbe sous le pied, vous leur arrachez le pain de la bouche... Aussi la critique a-t-elle beau jeu... vous avez traité ce sujet comme un cuistre qui n'y entend rien... vous avez commis le crime irréparable de ne pas vous inspirer des études de M. A... des recherches de M. B... des essais de M. C... Tous les journaux du département parlent de vous, c'est certain, mais c'est du vinaigre pur qu'ils versent dans votre coupe, ce qui ne fait pas vendre votre livre davantage ; vous êtes quasi célèbre, mais dénoncé comme un intrigant.

Ne croyez pas que je charge le tableau de trop de couleurs. J'ai publié un Nobiliaire de Ponthieu, où l'on n'en avait jamais fait. En me maintenant dans les limites de la plus stricte vérité, j'ai tâché de n'être désagréable à personne; j'ai même cru que je serais agréable à quelques-uns en leur apprenant des choses flatteuses qu'ils ignoraient. A l'un, par exemple, je signalais qu'en vertu d'un titre d'emprunt fait à des marchands génois par un de ses ancêtres, devant Saint Jean d'Acre, il peut demander que son blason soit admis dans les salles des croisades à Versailles. Vous croyez qu'il me remercie ? Il se brouille avec moi. Je sais bien que le marquis de V.., n'avait pas besoin de cette démonstration pour être côté

comme un franc imbécile. Dans le département que j'habite à cette heure et où j'écris ceci, j'ai cru bien faire de publier un dictionnaire historique et archéologique des communes de ce département. *La société archéologique* m'a mis à l'index, et s'est donné le mot pour qu'aucun de ses membres n'en achète un seul exemplaire. Si vous vous avisez, comme je l'ai fait, de publier les souvenirs de votre ancêtre, un sot dont votre ancêtre a égratigné très légèrement les ascendants en disant que la cuisse de Jupiter ne leur a pas donné naissance, comme ils auraient voulu qu'on le crut, se permet dans une revue locale et mensuelle de prétendre que votre ancêtre s'est scandaleusement affiché avec Mme du Barry et qu'il n'y a pas lieu de s'en vanter : vous êtes obligé de lui répondre que s'il n'est pas content, votre ancêtre « en outre de ses mémoires vous a laissé également son épée, qui, par parenthèse, ne tient pas trop au fourreau. » Cela fait vendre le livre, afin d'avoir le droit de se moquer de M. X... en parfaite connaissance de cause, mais on proclame que vous êtes un duelliste de profession, un criminel pour ainsi dire et l'on prophétise que vous finirez sur l'échafaud. Je me suis souvent demandé jusqu'à quelles limites on arrivera à reculer la bêtise humaine.

Après vingt ans de ce métier, après avoir doté ma province d'un certain nombre d'écrits que l'on se décidera à consulter avec fruit une centaine d'années après ma mort, quand on sera conséquemment bien certain de ne pas risquer de me faire plaisir, après avoir récolté beaucoup de désagréments et dépensé beaucoup trop d'argent, car pour les œuvres locales, on n'a jamais d'autre éditeur que soi-même, je me dis que c'en était bien assez et qu'il fallait tracer le mot *Fin* sur l'histoire litté-

raire de ma vie. Mais le démon tentateur que chacun porte et nourrit dedans soi-même, me tint ce langage : « Change de voie et de manière, mon bon ami. Nul n'est prophète en son pays et tu es encore à l'âge où l'on peut élargir ses horizons. La littérature légère, l'œuvre d'imagination, est ce qui a le plus de chance de plaire. Fais du roman, n'écris plus pour quelques uns, écris pour tous. Il n'est pas douteux que dans cette voie se presse une foule nombreuse. On y est les uns sur les autres. Le tout est de jouer des coudes pour se faire faire place. Avec de l'imagination, de l'esprit et du style, rien n'est plus facile. »

— C'est bientôt dit, répliquai-je à mon hôte, mais je ne sens en moi rien de ce qu'il faut pour faire cette percée. Une chose est d'écrire de l'histoire, c'est-à-dire de mettre en œuvre des documents existant en les commentant d'une manière plus ou moins large : une autre chose est d'imaginer une action ; de créer des personnages, de leur donner la vie, de les faire s'agir, se mouvoir, en n'ayant pour cela d'autres outils qu'une main de papier, une bouteille d'encre et une plume. Non, jamais je ne pourrai.

— Essaie, reprit le tentateur, en te répétant, comme encouragement, que les premiers ne sont pas les meilleurs, et que l'avenir est surtout aux faiseurs et aux habiles. Mais, comme, en diable de bonne compagnie que je suis, je ne veux pas me mettre mal avec tes nouveaux confrères, ne leur répète pas cela, et contente-toi d'observer ; tu te convaincras que je n'ai dit que la vérité.

Je me mis donc à écrire des romans, ou pour parler plus exactement, j'en avais écrit un quand survint la guerre de 1870 et l'invasion. Le sujet historique que

j'avais choisi était un pont qui me conduisait de l'histoire au roman proprement dit. *Le Fils de Chicot* était tiré de mon fameux drame *le Siège de Boulogne* : j'y avais introduit le célèbre Chicot qui n'était pas le moins du monde un produit de l'imagination créatrice d'Alexandre Dumas, mais un personnage historique, attaché successivement aux maisons de Charles IX, de Henri III et de Henri IV et dont la faveur prit tout son développement sous les deux derniers règnes. Antoine d'Anglerez était un gentilhomme de Gascogne qui reçut le surnom de Chicot, et qui, désigné dans la correspondance de Henri IV sous le nom de *capitaine Chicot*, comme son frère était le *capitaine Raymond*, fut avant tout un homme d'épée. Il se conformait à l'usage établi que les plus grands seigneurs prissent un nom de guerre, pour le service militaire, et le fissent précéder uniformément du qualificatif de *capitaine*. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les mémoires contemporains et spécialement *les histoires universelles* de de Thou et d'Agrippa d'Aubigné. Pour ce dernier, notamment, tout gentilhomme ayant le commandement d'une ou de plusieurs compagnies d'infanterie ou de cavalerie, voire même d'un régiment tout entier, est le *capitaine un tel*. Or, comme d'Aubigné batailla sans interruption depuis 1570 jusqu'à la pacification sous Henri IV, il faut tenir pour exactes les expressions qu'il emploie et la désignation qu'il fait. Le capitaine Chicot était donc pourvu d'un commandement; il portait, et vaillamment, l'épée et non la marotte : mais sa bravoure, son dévouement, à la personne de Henri III et de Henri IV, et la causticité de son esprit l'avaient mis sur le pied de tout dire avec une liberté qu'il était le seul à posséder. Ce

gascon, homme d'esprit, était fait pour plaire à Henri IV qui était l'un et l'autre au suprême degré ; et il souffrait patiemment que Chicot le tutoyât, parce qu'au milieu de cette familiarité, Chicot avait de précieux avis et de sages conseils à donner.

En 1592, à l'issue d'un rude combat sous les yeux de Henri IV, Chicot avait fait prisonnier le comte de Chaligny, prince de la maison de Lorraine. Quand il vint présenter au Roi son prisonnier, et qu'il décoiffa son casque, Chaligny, furieux d'avoir été pris par Chicot, lui fendit le crâne avec la poignée de l'épée que le Gascon avait eu la générosité de lui laisser, et celui-ci mourut quelques jours après. Je m'étais étudié à laisser à Chicot ce dualisme de l'homme d'esprit et de l'intrépide soldat, au lieu de l'espèce de Triboulet que représentent les nombreux romans dits de cape et d'épée, dans lequel on dessine une silhouette qui n'est pas la sienne, sans le moindre souci de respecter du moins les enseignements des historiens contemporains. J'avais emprunté au grand Dumas l'inimitable dom Modeste Gorenflot, celui-là un vrai fils de son imagination féconde, le seul personnage fictif dans mon livre, au milieu de personnages et d'évènements dramatiques scrupuleusement historiques. Comme un journal publiait ce volume en feuilleton, et que je trouvai un éditeur, il ne m'en coûta rien et ceci commença à m'allécher. Après la campagne de 1870, je rentrai dans l'administration et la littérature eut tort. Rien n'éveille moins l'imagination que les audiences et les signatures à donner, et le képi brodé d'argent a toutes les qualités d'un éteignoir. Ce ne fut qu'après le 16 mai, quand les 363 victorieux m'eurent rendu à ce qu'on est convenu d'appeler les douceurs de la vie privée, que

je repris la plume et que j'écrivis mes *Souvenirs de Guerre* dont le succès dépassa mes espérances, car on avait tant abusé des publications sur cette page si douloureuse de notre histoire, et ces évènements étaient déjà si loin de nous !

Depuis lors, j'ai écrit quelques romans, lesquels ajoutés à mes publications historiques, portent à 25 volumes le chiffre de mon œuvre littéraire. J'ai écouté mon démon tentateur, j'ai joué des coudes pour me faire faire place, et je suis arrivé à la conviction que je ne parviendrais pas plus à la renommée qu'à l'Académie française. Une honorable notoriété est tout ce qui m'est échu en partage. Un jour, M. Guizot, en remerciant mon père de l'hommage de quelques-uns de mes volumes, en lui écrivant une lettre qui prouvait qu'il avait bien voulu les lire tous, lui disait : « Il est de ceux qui nous remplaceront jusque sous la coupole de l'Institut. » Ce *Tu Marcellus eris* m'avait délicieusement frappé, il faut que je l'avoue : mais la parole de l'illustre écrivain servit seulement à prouver que toutes les prophéties ne se réalisent pas. En effet, aujourd'hui, pour être un écrivain célèbre et un académicien, il faut réunir certaines conditions spéciales qu'il n'est pas donné à tout le monde de remplir. Comme mon démon tentateur me l'avait annoncé, dans une prédiction qui, elle, s'est réalisée, j'ai fait l'expérience que les premières places appartiennent, de droit, aux faiseurs et aux habiles. Pour fonder une réputation littéraire, il faut plus et mieux que les mentions brèves et gracieuses par lesquelles la critique, qui sait vivre, répond à l'envoi de deux exemplaires d'un livre, comme une sorte d'accusé de réception. Il faut insister auprès du public d'une manière incessante, comme on le fait auprès d'un malade pour le

forcer à prendre une potion qui lui repugne ; il faut le lasser, revenir constamment à la charge, l'obliger à accepter sans bénéfice d'inventaire que vous êtes le Roi du roman moderne, ou l'Empereur des poètes contemporains. Pour cela, il est indispensable d'avoir la critique dans sa manche, et le moyen qu'un romancier, étonnamment célèbre pour ce qu'il vaut en réalité, a employé est assurément le meilleur. En possession d'une belle fortune, habitant un somptueux hôtel, il pensa que la meilleure manière de se concilier les « Princes de la critique » était de garnir de foin leur ratelier. De belles soirées et de somptueux dîners firent l'affaire. Dès l'apparition de son premier livre, il était sacré grand homme.

Je puis citer un autre exemple du même fait, quoique sur une moins grande échelle. Une femme d'esprit, qui visait à porter le bas-bleu, avait commis un modeste petit volume. Après avoir pris la peine de le remettre elle-même aux critiques des grands journaux, elle fit suivre ces visites d'une invitation à dîner : elle aussi possédait un hôtel, et ce n'était certes pas le besoin de vivre, mais celui de se faire connaître, qui l'avait incitée à prendre la plume. Personne ne manqua à l'appel : chacun paya son écot, et dans la huitaine le livre était annoncé au son d'un orchestre tout entier. Il eut plusieurs éditions, tandis qu'à peine méritait-il une simple mention honorable.

Avec l'Académie française, c'est autre chose : aujourd'hui si l'on n'est pas du parti *des Ducs*, soutenu et patronné par eux, on reste sur le pont des Arts et l'on se borne à contempler l'Institut du dehors. Le parti des ducs, ce sont les de Broglie, d'Audiffret-Pasquier, Haussonville et leur clientèle. A l'Académie française

comme en politique, le duc de Broglie a toujours été un dissolvant. La création du cardinal de Richelieu est devenu un fief : il faut montrer patte... orléaniste pour entrer, et le système de l'institution a été faussé à ce point que, parmi, les quarante immortels, il en est beaucoup dont la perte ne serait pas un deuil national par l'excellente raison que c'est à peine si l'on connaît leur nom. N'y a-t-on pas élu un jeune officier de marine, sous un pseudonyme? On a nommé un personnage masqué, lequel, à ce titre, ne saurait légalement se parer de sa qualité d'académicien dans les actes de l'état civil et généralement dans les actes authentiques. L'Académie a admis dans son sein M. Pierre Loti, par conséquent M. Julien Viaud serait un imposteur s'il s'avisait de se parer du titre d'Académicien. L'autre jour, c'était un espagnol tout fraîchement naturalisé français, auquel un petit volume de vers, des sonnets, je crois, valait l'habit à palmes vertes. Mais ils ont, tous ces nouveaux venus, tous ces quasi-inconnus, l'estampille de M. le duc de Broglie, le laisser-passer de M. d'Haussonville, et une carte de civisme délivrée par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. C'est à tel point que, parmi les élus depuis dix ans, la majorité du public en est à se demander ce qu'ils ont bien pu faire et ce qu'ils ont écrit. Il en allait autrement, il y a quarante ans : et qui aurait osé s'enquérir des titres académiques des Guizot, Villemain, Thiers, Berryer, Montalembert, Salvandy, Scribe, Mérimée, Sandeau, Feuillet, Cousin, etc....

En ce temps-là, l'Académie était la consécration d'un talent hors pair, le sceau suprême apposé à une réputation pour ainsi dire européenne. L'opinion publique forçait le choix des académiciens. De nos jours, le talent

n'est plus une raison ; si l'on en a, cela ne saurait nuire, certainement, mais ce n'est plus exigé. On élit un membre qui n'a jamais construit que des ponts, un perceur d'isthmes, un président du Sénat, gens qui seraient bien embarrassés si quelqu'éditeur venait leur demander le droit de reproduction de leurs œuvres. Est-il encore permis de tirer vanité d'appartenir à l'Académie ? En mon âme et conscience, j'affirme que non... Ce n'est pas parce que je n'en suis pas ou que je n'en pourrais être que je parle ainsi ; ce n'est pas la question des raisins trop verts. Vous me connaissez assez pour avoir foi en ma parole, si je vous dis, que la treille a pu me séduire quand j'étais plus jeune, mais qu'à présent, loin de trouver les raisins trop verts, c'est trop mûrs qu'ils me paraissent. J'ai trop écrit pour poser ma candidature, et je vous l'ai déjà dit, j'ai le grave défaut de ne pouvoir me courber. L'épitaphe qui me conviendrait serait celle de Piron :

Ci gît.... qui ne fut rien
Pas même académicien.

De tous les fauteuils, celui que j'ambitionnerais serait le quarante et unième, car il ne s'acquiert pas par l'intrigue ou la bassesse. C'est le sentiment public qui le décerne, et s'il ne procure pas l'immortalité comme les quarante autres, on y est aussi moëlleusement assis pour une respectable longévité.

J'allais oublier ma vie de journaliste. Il suffit de quelques coups de crayon pour en retracer l'image. Antérieurement à 1883, j'avais écrit, avec intermittence, des articles de variétés et de critique littéraire dans quelques journaux parisiens ; pendant deux ans, no-

tamment, j'ai été chargé de la critique littéraire au journal le *Soir*. En 1883, je fus appelé à quitter le domaine de la littérature pour celui de la politique ; et je vins fonder à Beauvais l'*Eclaireur*, journal royaliste, organe de M. le comte de Chambord dans ce département.

L'*Eclaireur* personnifia, par le fait, toute ma vie sérieuse de journaliste, et je ne saurais mieux vous la faire connaître qu'en reproduisant ici les principaux passages de l'article par lequel, le jour de la disparition dujournal après dix années d'existence, je pris congé de mes lecteurs. C'est bien plus instructif au point de vue du parti royaliste, qu'à mon point de vue personnel.

« Aujourd'hui l'*Eclaireur* va cesser de paraître : c'est son dernier jour.

« J'aurais pu me borner à l'annonçer, sans y joindre aucun commentaire ; mais je dois aux abonnés qui me sont restés fidèles depuis le commencement jusqu'à la fin de la carrière de mon journal, je dois à moi-même de leur faire connaître les motifs qui inspirent la détermination que je prends, non sans regrets, je dois le dire, mais non pas aussi sans avoir mûrement réfléchi.

« Quand l'*Eclaireur* fut fondé, au mois d'avril 1883, c'était pour obéir aux intentions de M. le comte de Chambord qui, de même qu'il avait voulu que sa royale personne fut représentée dans l'Oise par l'honorable M. de Chatenay, avait voulu que sa politique y fut soutenue par un organe qui lui serait spécial.

« Il serait sans intérêt pour le public d'être mis au courant des circonstances qui me firent choisir et désigner pour rédiger en chef la nouvelle feuille dont, tout naturellement, M. de Chatenay prenait la direction politique. Il me suffira de dire que les fonctions que j'avais longtemps remplies auprès de notre si regretté Prince et mon

expérience déjà ancienne du journalisme s'ajoutant à des amitiés que le temps écoulé depuis n'a fait que resserrer davantage, furent cause que l'on m'offrit une situation que j'acceptai de grand cœur, avec l'espoir qui ne s'est pas réalisé, que l'*Eclaireur* pourrait arriver à acquérir dans le département une influence prépondrante et qu'il se rendrait utile à la cause monarchique, à la cause catholique, au parti de tous les honnêtes gens.

« Hebdomadaire, mais de grand format, l'*Eclaireur* fut établi à un prix dérisoire de bon marché, qui aurait dû assurer son succès matériel : à moins de le fournir gratuitement, il était impossible de faire plus. Le journal vécut tant bien que mal, plutôt mal que bien, jusqu'aux élections législatives d'octobre 1885. L'éclatant succès du parti conservateur dans l'Oise, auquel, de l'aveu des candidats élus, il contribua pour une grande part, aurait dû fonder l'*Eclaireur* plus définitivement que la République, et lui faire une large place dans la presse départementale. Au lieu de cela, le jour du triomphe fut celui qui vit prononcer son arrêt de mort. Pendant les trois mois qui précédèrent les élections, j'avais été, par surcroit, chargé de rédiger en chef le *Journal de l'Oise*, sous le voile de l'anonymat. Quelques-uns pensèrent qu'un seul organe serait désormais suffisant pour défendre le parti monarchique, et mon pauvre *Eclaireur* fut sacrifié à son aîné le *Journal de l'Oise*, dont je devins officiellement le rédacteur en chef.

« Il faut ajouter que, pendant cette première période de l'existence de l'*Eclaireur*, il ne dut cette existence qu'exclusivement, ou bien peu s'en faut, aux sacrifices que s'imposa généreusement celui qui était dans l'Oise le représentant officiel de M. le comte de Chambord.

« Après avoir quitté ce poste, au mois de mai 1887, par suite d'une entente amiable avec le directeur du *Journal de l'Oise*, je résolus de faire revivre l'*Eclaireur*, pour mon compte personnel, sans aucune subvention, sans l'appui matériel de celui qui, de 1883 à 1885, avait prêté son concours au journal de Monsieur le comte de Chambord. C'est ici le cas de détruire cette légende qui voulait que l'*Eclaireur* ne cessa jamais d'être le journal de l'honorable M. de Chatenay, mon ami personnel. Certes, j'ai dû beaucoup aux conseils de son amitié et de son expérience des hommes et des choses de notre pays, et je saisis cette occasion de lui en témoigner publiquement ma reconnaissance ; mais je déclare formellement que l'*Eclaireur*, s'il se fit un devoir et un honneur de le soutenir en toutes circonstances, depuis le jour de sa résurrection jusqu'à ce jour où il disparaît, n'a jamais cessé d'être ma propriété personnelle, exclusive : il n'avait d'autre propriétaire, d'autre directeur, d'autre rédacteur que moi-même. On a pu croire, on a même cru le contraire ; on a fait erreur voilà tout.

« De différents côtés, on m'avait exprimé de vifs regrets sur la disparition de l'*Eclaireur*, et on allait jusqu'à dire qu'il était très inopportun de le faire cesser au moment où, en raison du succès des élections dans le département, le succès également allait couronner nos efforts. Ceci me parut un sûr garant que mon entreprise serait prise en considération, et que l'on me saurait gré d'apporter au parti conservateur et catholique une force de plus.

« L'*Eclaireur* recommença donc le 19 juin 1887 son existence, comme par le passé, avec une modeste périodicité hebdomadaire. Mais, tenant compte de nom-

breuses observations qui m'étaient faites, je ne tardai pas à le rendre bi-hebdomadaire. On m'objecta alors que ce sacrifice n'était pas suffisant ; que pour lutter à armes égales avec mes confrères, il convenait que l'*Eclaireur* fut tri-hebdomadaire, et en outre avec un prix très inférieur à celui des autres journaux, afin de rendre la concurrence plus sérieuse et plus profitable.

« Je consentis à tout : mais alors les conseilleurs qui ne sont pas souvent les payeurs, et qui, dans la circonstance, ne payaient que de leurs avis, se prirent à regretter que le journal ne fut pas resté simplement hebdomadaire. On oubliait que, pour justifier et maintenir cette périodicité très restreinte, dont j'étais partisan déterminé, sur l'avis éloquent de ma bourse, j'avais invoqué l'exemple du *Nord hebdomadaire*, du *Pas-de-Calais hebdomadaire*, et enfin de la *Somme hebdomadaire*, qui trouvaient moyen de vivre ainsi, et de bien vivre à côté de nombreux grands confrères quoditiens. Je prouvais que cette dernière, notamment, tirait à 18,000 exemplaires, chiffre officiel et justifié ; mais j'avais compté sans mon hôte, c'est-à-dire sans les différences très notables de tempérament des départements de la Somme et de l'Oise, tempérament tout d'énergie et d'initiative dans la Somme, tout de mollesse et de laisser aller dans l'Oise. Il ne m'était d'ailleurs plus permis de rétrograder. Je continuai d'aller de l'avant, à mes seuls risques et périls, en me disant que le désintéressement absolu et le dévouement inébranlable à la cause conservatrice et catholique dont je faisais preuve, finiraient tôt ou tard par trouver leur récompense. Quelle erreur était la mienne !

« Prodiguant, sans compter, mon temps et mes peines — et mon argent — pour défendre plus énergiquement

qu'aucun de mes confrères — on me rendra cette justice — les grands principes, base et salut de toute société, qui sont attaqués de toutes parts, je ne rencontrai jamais que des encouragements platoniques : mais, lorsqu'il s'agissait de les traduire sous forme d'abonnements, il n'y avait plus personne. Combien de fois, depuis sept ans, ne m'est il pas arrivé de recevoir des visites, parfois à la tombée de la nuit et dans le plus grand mystère, de personnages appartenant à toutes les conditions sociales, de laïques et d'ecclésiastiques, qui venaient me solliciter de défendre soit leur propre personne, soit une cause qui les intéressait directement, de répandre un certain nombre d'exemplaires dans leurs communes respectives, de prendre la responsabilité des faits que j'avançais, et qui s'acquittaient au moyen d'un grand merci, sans même accomplir cette opération banale, à la portée de tous, consistant à prendre au moins un abonnement par pudeur, sinon par reconnaissance. La plupart poussaient la... bonhomie jusqu'à m'avouer qu'abonnés au *Journal de l'Oise*, ou au *Moniteur de l'Oise*, ils ne pouvaient en conscience faire une infidélité à ces feuilles, mais que s'ils venaient à moi, c'était parce qu'ils connaissaient la vigueur des coups que je portais, et parce qu'ils savaient que je n'avais la crainte d'aucune responsabilité. Je ne refusais jamais, mais le sourire et le dégoût me montaient en même temps aux lèvres.

« Il semblait à tous que l'*Eclaireur* fut comme une sorte d'objet d'utilité publique, qui, de même que la nature a horreur du vide, devait avoir horreur de toute subvention. Et comme on lui confiait, toujours gratuitement, toutes les causes périlleuses et les maladies désespérées,

c'était l'*avocat* ou le *médecin* des pauvres qu'il aurait convenu de le qualifier.

« Dire qu'on ne lisait pas le journal, serait aller directement contre la vérité. On le lisait beaucoup au contraire, mais de manière à se procurer ce plaisir au meilleur compte possible, c'est-à-dire sans prendre d'abonnement, en ne payant pas même les 10 centimes que coûtait chaque numéro. Dans telle commune où l'*Eclaireur* comptait un unique abonné, c'était un motif suffisant pour que celui-ci n'y eut aucun autre concurrent. Le journal, passant de mains en mains, faisait le tour de la commune et ne revenait jamais à son point de départ, car, à force de le manier et de le lire, on en avait fait d'informes lambeaux.

« En définitive, l'*Eclaireur* a été l'appui le plus ferme, le plus énergique de la Religion, du clergé en général, du clergé diocésain en particulier, et le clergé diocésain ne lui a jamais rendu la pareille, à quelques exceptions près. Les conservateurs, soutenus comme de leur propre aveu, ils ne l'avaient jamais été, par aucun journal, se confondaient en éloges, mais ils se gardaient bien d'y ajouter des encouragements pécuniaires qu'une légitime fierté m'empêcha toujours de leur demander. L'argent est le nerf de la guerre, et la guerre ne saurait être faite sans argent. Pendant sept ans, néanmoins, je l'ai faite, ardente et sans merci, sans l'aide de personne et n'usant que de mes propres ressources

« Il fallait qu'une semblable situation eût un terme, et ce terme, j'avais pensé à le fixer au 1er janvier 1893. Une considération me retint, la perspective des élections générales. J'estimai que la disparition de mon journal avant cette consultation nationale, pourrait être

défavorablement interprêtée, au détriment du parti conservateur, et qu'on ne manquerait pas, en cas d'insuccès, de m'en attribuer une part de responsabilité. Je résolus en conséquence que l'*Eclaireur* vivrait jusqu'au lendemain du scrutin de ballotage, et qu'il ne dépasserait pas, quand même, la date du 4 septembre 1893.

« Combien n'aurait-il pas été consolant pour moi de m'ensevelir dans une victoire. Au lieu de cela, c'est la défaite de mon parti qui va servir de linceul à mon journal, mais ce n'est pas cette défaite qui le couche dans son tombeau, creusé d'avance de mes propres mains. Oui, le parti conservateur et catholique a éprouvé un terrible échec, et ce qui est plus déplorable, c'est qu'il aurait pu l'éviter, s'il avait sérieusement voulu s'en donner la peine. La responsabilité bifurque vers ceux qui, par de détestables conseils de ralliement à la République athée, franc-maçonne et persécutrice, ont jeté la discorde et le désarroi parmi les conservateurs, et ces mêmes conservateurs qui, les uns en suivant aveuglément et follement ces conseils, les autres en s'abandonnant, ont préparé leur chute. N'a-t-on pas eu, dans l'Oise, le lamentable spectacle de trois circonscriptions électorales abandonnées par les conservateurs, tandis que, dans deux seulement, deux hommes vaillants continuaient la lutte avec énergie, se réservant ainsi l'avenir et s'imposant pour le jour de la revanche !

« Il viendra, ce jour, car il n'est pas possible que les honnêtes gens qui, après tout, sont en majorité, ne parviennent pas à se ressaisir. Peut-être viendra-t-il, dans notre département, plus lentement qu'ailleurs, car l'affaissement y est plus complet, et affecte par trop les allures d'une abdication. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il arrive, ce jour-là je ne serai pas parmi les derniers qui

monteront sur la brèche. Car, ce n'est pas de mon plein gré, ni par désespérance, que je renonce — momentanément du moins — à l'action, puisqu'aux deux principes de la Royauté et de la Religion je resterai attaché jusqu'à la dernière minute de ma vie. La faute n'en est pas à moi ; j'ai dit plus haut à qui elle appartenait, et quels étaient ceux qui en devaient prendre la responsabilité ».

Voici le moment de clore cette trop longue lettre, puisque vous savez pourquoi, à l'exemple de Charles-Quint, j'ai voulu procéder moi-même à mes propres funérailles et m'enterrer de mon vivant. A l'âge que j'ai, il est inutile de continuer à marcher vers un but qui s'éloigne sans cesse. L'heure du repos a sonné, précédant celle du repos éternel. Quand les horizons paraissent se rapprocher parce que la brume du soir de la vie les épaissit de plus en plus, il ne reste plus à l'homme qu'à lever la tête, à regarder en haut dans la direction de l'infini, non sans un regret de n'avoir pu s'étendre plus loin ; et avec une pensée d'adieu troublée de quelque amertume en songeant à ce que l'on quitte, à se diriger à pas lents vers le seuil de l'éternité.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

CHAPITRE I. — La ville où je suis né. 5
CHAPITRE II. — Patrie si chère!..... 55
CHAPITRE III. — Le Chanoine empaillé..... ... 75
CHAPITRE IV. — Le marquis de Belleval. Comment on fonde une revue..... 101
CHAPITRE V. — Le Comte de Chambord chez lui et le parti royaliste sous l'Empire..... 129
CHAPITRE VI. — Souvenirs des chasses de M. le comte de Chambord..... 215
CHAPITRE VII. — La duchesse de Parme et sa cour..... 241
CHAPITRE VIII. — Napoléon III collectionneur..... 269
CHAPITRE IX. — Quelques hommes du second empire.... 295
CHAPITRE X. — Versailles et la commune..... 315
CHAPITRE XI. — Dix ans d'administration..... 557
CHAPITRE XII. — Ma Vie littéraire. Lettre à un Ami.... 597

BEAUVAIS. — IMPRIMERIE PROFESSIONNELLE

4, rue Nicolas-Godin, 4.

DC
280
B45A3

Belleval, René
Souvenirs de ma jeunesse

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY